

Émotions et politique



Émotions et politique

Sous la direction de

CÉCILE VAN DE VELDE et ANNE PERRIARD

Sommaire

—

Introduction

Le pouvoir politique des émotions

Anne Perriard et Cécile Van de Velde

4

—

Section 1

Gouverner par les émotions : tensions et rapports de force émotionnels dans la sphère publique

Émotions et argumentaires dans les enjeux territoriaux controversés

Nathalie Burlone et Anne Mévellec

20

Les émotions présidentielles sous la V^e République :

normes de sang-froid et régulation des émotions collectives

Christian Le Bart

38

#Flygskam : le pouvoir de la honte de prendre l'avion pour gouverner le changement climatique

Lucas Brunet

54

Politiques des émotions des fans de Pokémon :

(se) mobiliser par la *hype* et le *sel*

Quentin Gervasoni

71

Section 2

Du « je » au « nous » : émotions et trajectoires d'engagement politique

- Ce que la peur fait à l'engagement féministe**
Mélissa Blais 94
- « Par nous, pour nous. » Les dimensions émotionnelles de la production du « Nous » dans l'action collective antiraciste**
Pauline Picot 113
- Se sentir politiquement engagé. Le rôle des émotions dans la subjectivation politique des recrues de Lutte ouvrière**
Benjamin Flammand 132
- Les empreintes singulières des émotions premières des élus locaux. Voyage en égo-politique et en démocratie sensible**
Alain Faure 150
-

Section 3

Émotions, transformation de soi et changement social

- Le travail émotionnel à l'épreuve du travail social : les accompagnements de sortie du travail du sexe à Genève**
Isabelle Csupor, Roxane Aubry et Mauro Mercolli 173
- Les émotions au cœur de la transformation sociale : une lecture à partir de John Dewey**
Emmanuel Petit 191
- Théoriser un sentiment de minorisation. Les francophonies canadiennes entre philosophie politique et psychologie sociale**
Jérôme Melançon et Sean E. Moore 206

Le pouvoir politique des émotions

ANNE PERRIARD

Chercheuse postdoctorale à la Haute école de travail social de Genève

CÉCILE VAN DE VELDE

Professeure de sociologie à l'Université de Montréal

Titulaire de la Chaire de recherche du Canada
sur les inégalités sociales et les parcours de vie

—

Introduction

En 2019, lorsque nous avons rédigé l'appel pour ce numéro consacré aux liens entre émotions et politique, certaines de ces émotions constituaient le cœur de l'actualité. La colère se manifestait dans des affrontements à Hong Kong et à travers le rejet de l'Union européenne au Royaume-Uni. Au niveau mondial, l'inquiétude devant les changements climatiques et la pollution favorisait de nouveaux discours militants et l'émergence de mouvements sociaux transnationaux. En Algérie, l'exaspération suscitée par la réélection du président conduisait la jeunesse à se réapproprier le politique. Avec la vague de dénonciation *#MeToo*, la prise de parole des femmes transformait des expériences individuelles et passées sous silence en actions collectives.

L'année écoulée a illustré avec force le caractère central des dynamiques émotionnelles dans le champ politique. L'incertitude, la peur, la solitude, l'impuissance, l'espoir ou la frustration sont des conséquences de la pandémie de coronavirus et de sa gestion politique. Malgré le confinement, les émotions sont palpables et s'expriment collectivement, que ce soit sur les réseaux sociaux ou dans les médias. Certaines manifestations émotionnelles et politiques ont même bravé les mesures de distanciation sociale : l'année 2020 a été marquée par l'ampleur du mouvement Black Lives Matter qui s'est diffusé mondialement malgré les mesures sanitaires, et a rappelé comment la colère

et la désolation pouvaient servir de levier aux revendications d'un mouvement social préexistant. Les émotions ont également été au cœur de la polarisation croissante des discours politiques sur les réseaux sociaux et dans le débat public. Elles ont participé au processus de hiérarchisation des savoirs entre les savoirs de vérité de « ceux qui savent » (les personnes expertes) et les savoirs des autres, catégorisés comme « infox ». Elles ont aussi été source d'adhésion et de mobilisation : la première ministre Jacinda Ardern s'est, par exemple, démarquée par sa gestion de la crise et par un leadership donnant une large place à l'empathie (Wilson, 2020).

Dans ce numéro de *Lien social et Politiques*, nous souhaitons explorer et clarifier ces multiples liens entre émotions et politique. Les auteur·e·s qui nous ont répondu proposent des outils précurseurs et heuristiques pour analyser les processus par lesquels les émotions peuvent se transformer en pouvoir social et politique, et développent des méthodes originales pour mieux saisir cette dimension émotionnelle longtemps impensée par les sciences sociales.

Émotions et politique : un champ émergent

Si l'histoire de la sociologie des émotions a montré que Max Weber ou Émile Durkheim avaient déjà fourni une première théorisation des affects, les sciences sociales contemporaines ont produit peu d'outils pour prendre en compte cette dimension des pratiques humaines jusque dans les années 1990 (Woodward, 1996), et ce, malgré le caractère central et transversal des émotions (Turner, 2009). Cette lacune peut s'expliquer par deux dichotomies. La première, issue de la pensée des Lumières, a opposé les émotions à la raison, et le corps à l'esprit (Quijano, 2007; Stoetzler et Yuval-Davis, 2002). Cette construction binaire a instauré une hiérarchie entre ces deux notions et a participé à dévaloriser l'émotion, perçue comme une perturbation de l'âme et du corps (Deluermoz *et al.*, 2013). La deuxième dichotomie, découlant de la précédente, est celle qui s'est opérée entre les sciences sociales et les sciences naturelles (Brennan, 2004). Cette division entre la nature et le social, qui a eu pour effet de renvoyer l'étude du corps à la biologie, a freiné l'étude des dynamiques sociales reliées aux émotions (Ahmed, 2004).

Malgré ces difficultés, de nombreuses recherches en sciences sociales ont intégré l'étude des émotions depuis les années 1990, pour constituer ce qui a été nommé le « tournant affectif » (Clough, 2008; Woodward, 1996). Elles ont notamment pris appui sur les travaux pionniers de Arlie Hochschild et de David

Heise, qui ont posé les bases d'une approche sociologique des émotions et des affects attentive à leurs modes de structuration sociale et à leurs implications politiques (Heise, 1979; Hochschild, 1979). La question des émotions et des affects s'est vue de plus en plus explorée au sein de champs de recherche dont elle était usuellement absente, tels que la santé, l'éducation, le travail, la consommation, etc. (Fernandez *et al.*, 2008; Stets et Turner, 2006; Illouz, 2017; Jeantet, 2019). Dans ce contexte, la dimension politique des émotions a fait l'objet d'un intérêt particulier depuis une dizaine d'années, et ce, en lien direct avec l'histoire politique de la décennie, marquée par des mouvements sociaux massifs et par la montée des populismes.

Tout d'abord, dans le sillage des mouvements d'« indignation » des années 2011 et des suivantes, un front de recherche s'est ouvert sur la question du rôle et de la place des émotions dans les mouvements sociaux : leur place au sein de mouvements contestataires et leur pouvoir mobilisateur. Des travaux éclairent alors l'essor de nouveaux modes de diffusion des émotions, comme les médias sociaux, et le rôle central de ces derniers dans la mondialisation des protestations : ils soulignent par exemple la diffusion de « réseaux de la colère et de l'espoir » (Castells, 2015) ou l'émergence d'un « âge de la colère » au niveau planétaire (Mishra, 2017). Ils invitent parallèlement à mieux saisir la multiplicité des émotions morales et politiques présentes dans l'espace-temps des protestations, et leurs liens avec l'indignation (Benski et Langman, 2013; Jasper, 2014; Bericat, 2016; Van de Velde, 2020). Cette exploration se poursuit lors des mouvements pro-environnementaux de la fin de la décennie, qui montrent notamment comment les émotions peuvent participer à une forme de radicalisation des actions militantes (Pickard *et al.*, 2020; Zummo *et al.*, 2020).

Plus récemment, à la suite des dynamiques électorales de ces dernières années, l'attention s'est portée sur les relations entre émotions et populismes. En renouvelant un champ de recherche déjà existant sur les dimensions émotionnelles du vote (Marcus, 2008), les travaux mettent en lumière la force du langage émotionnel dans les dynamiques populistes, que ce soit dans la construction des discours politiques eux-mêmes ou dans les rhétoriques d'adhésion citoyenne. Plusieurs enquêtes lexicales se penchent sur les mécanismes de mobilisation de multiples émotions – notamment la peur ou la colère – au sein des discours politiques à caractère populiste (Ballet, 2012; Lamont, Park et Ayala-Hurtado 2017). L'accent est prioritairement mis sur le rôle du « ressentiment » social, pensé comme un ensemble d'affects mobilisés

par le populisme de droite (Demertzis, 2014; Fassin, 2017; Bonikowski, 2017). Sur ces problématiques, on doit à Arlie Hochschild un travail ethnographique très remarqué sur des adhérents du Tea Party, mettant en valeur les sentiments croissants de colère et de nostalgie de ces militants plutôt âgés, enclins à se sentir «étrangers dans leur propre pays» (Hochschild, 2018). Dans cette même perspective centrée sur les processus d'adhésion citoyenne au populisme, des recherches proposent de déconstruire le rôle des «passions sociales» (Orrigi, 2019) ou des «passions tristes» (Dubet, 2019) pour comprendre comment l'indignation, le ressentiment ou l'humiliation peuvent expliquer quelques-unes des grandes transformations politiques de notre époque.

Enfin, un troisième pôle explore les liens entre émotions, sentiment d'injustice et résistance politique aux discriminations. Il vise à saisir la façon dont les émotions peuvent s'ancrer dans les rapports sociaux de pouvoir, et prendre leur source dans des épreuves collectives telles que la discrimination, la domination ou certaines inégalités (Crossley, 2009; Mackie et Smith, 2016). Les émotions servent alors de révélateur des discriminations et de levier vers la critique sociale et politique. Cette perspective se développe particulièrement au sein des approches féministes, à l'image d'Elizabeth Spelman qui envisage la colère comme une réaction à la «subordination» (Spelman, 1989). On la retrouve également dans des travaux portant sur les discriminations raciales, qui appréhendent les émotions comme autant de réponses au sentiment d'injustice (Mabry et Kiecolt, 2005; Dover, Major et Kunstman, 2015). Gayatri Chakravorty Spivak souligne quant à elle le pouvoir de l'empathie pour transformer les relations discriminantes (Spivak, 1988). De même, dans son analyse des «émotions politiques», Martha Nussbaum insiste sur le rôle primordial de l'amour et de la compassion dans la construction d'une société moins discriminatoire et plus juste, tout en désignant la peur, la jalousie et la honte comme leurs ennemis (Nussbaum, 2013).

De ce fait, penser l'émotionnel en politique n'est plus un angle mort de la recherche en sciences sociales, comme l'avait souligné en 1996 le politiste Philippe Braud (Braud, 1996; Sommier et Crettiez, 2019). Ces multiples travaux de recherche ont permis de lever le voile sur plusieurs formes de pouvoir politique des émotions. À ce jour, nous pouvons en retenir trois principales : un pouvoir de *contestation* – quand les émotions servent de levier collectif de mobilisation au sein des mouvements sociaux par exemple (Goodwin et al., 2009; Gould, 2009; Traïni, 2009) –, un pouvoir de *persuasion politique* – à travers les discours partisans ou les dispositifs politiques qui peuvent

«capitaliser» sur les émotions (Demertzis, 2013; Faure, 2015; Blondiaux et Traïni, 2018; Le Bart, 2018; Heaney, 2019; Hutchison et Bleiker, 2019) – et, enfin, un pouvoir de *changement social* quand elles permettent de «révéler» certaines problématiques et discriminations sociales, et d'éveiller en retour les consciences politiques (Sprecher, 1986; Wilkins et Pace, 2014; Dover *et al.*, 2015).

Le pouvoir des émotions : des identités sociales à l'agir politique

Or, ces recherches sur le lien entre émotions et politique ont deux points communs. Premièrement, elles se centrent essentiellement sur les formes collectives et déjà politisées de ces émotions, telles qu'elles se manifestent dans les discours militants, le vote, les contestations ou les campagnes politiques. Autrement dit, les émotions sont prioritairement saisies *ex post*, une fois transformées en acte politique institué. Deuxièmement, elles ne traitent généralement que des émotions perçues négativement, comme la peur, la colère ou la haine et, hormis les références à l'amour et la compassion, laissent le champ des émotions «positives» largement inexploré.

Ce numéro sur le «pouvoir des émotions» propose de renverser cette perspective pour saisir la trajectoire sociale de ces émotions, depuis leur genèse dans les parcours de vie, jusqu'à la façon dont celles-ci vont modeler en retour le rapport au politique. Sans postuler leur rôle positif ou négatif ni leur destinée politique, il vise à analyser les canaux par lesquels les émotions vont se muer en pouvoir de transformation – ou de conservation – sociale et politique. Nous avons voulu donner une place aux travaux qui éclairent les multiples processus de politisation de ces émotions, afin de remettre, selon les mots du philosophe Spinoza, «les émotions, les désirs et les affects au centre de la vie politique». En explorant à la fois les sphères intimes, sociales et publiques, les contributions que nous avons reçues permettent ainsi de percevoir la complexité de ces dynamiques politiques et émotionnelles, et leur rôle constitutif dans l'expression des «je», des «nous» et des «eux» politiques : elles soulignent les effets déterminants des émotions sur la constitution des identités politisées et, *in fine*, sur l'agir politique. Cette approche dynamique et relationnelle montre ainsi que les émotions peuvent venir renforcer les engagements militants ou, au contraire, freiner les luttes. Elles peuvent naître directement dans le collectif ou émerger des subjectivités

individuelles. Surtout, elles permettent de tisser des liens entre ces notions binaires polarisées – comme le « je » ou le « nous » – pour montrer que les frontières entre ces deux concepts sont extrêmement mouvantes.

Signe d'un champ en pleine effervescence, ces contributions s'appuient sur une multitude d'outils théoriques, de perspectives disciplinaires et de terrains empiriques. Elles ouvrent l'analyse à de multiples émotions jusqu'ici peu explorées – comme la fierté et la honte, l'euphorie et l'amertume, le « sang-froid », la tristesse ou l'empathie – et aux normes qui les régulent dans le champ politique. Théoriquement, ce dossier regorge de perspectives et de regards pluriels sur ce champ émergent, et se veut une véritable incitation à analyser plus avant ces liens entre émotions et politique. Les contributions mobilisent de multiples points de vue théoriques issus des sciences sociales, comme le concept de « travail émotionnel » développé par Arlie Hochschild (2003) et qui désigne l'effort réalisé pour rendre les émotions conformes aux attentes sociales, ou encore comme la notion de « registres affectifs » de Christophe Traïni, définis comme des « assortiments d'états affectifs interdépendants qui commandent des modes spécifiques de perception et de réaction à l'égard de certains objets et situations » (Traïni, 2017 : 16). D'autres chercheurs mobilisent plutôt le concept de « registres émotionnels » pour mettre en lumière les effets des émotions dans les discours argumentaires ou encore celui de « séquences émotionnelles » pour saisir toutes les variations des émotions vécues dans l'engagement militant. D'autres, enfin, s'inspirent des travaux des philosophes comme Vinciane Despret ou Alexis de Tocqueville, ou vont puiser dans le pragmatisme de John Dewey (Dewey et Bidet, 2011).

Pour mieux explorer ces processus de politisation des émotions, nous avons choisi de présenter les textes reçus selon trois axes. Le premier se centre sur le rôle des émotions dans la sphère publique, et analyse en particulier leur influence sur la confrontation entre les « nous » et les « eux » politisés. Le deuxième axe se penche davantage sur les trajectoires d'engagement militant dans la sphère sociale : il examine la place des affects dans le passage du « je » au « nous » politisé et dans la constitution d'un collectif d'agir. Enfin, le troisième axe explore le potentiel des émotions dans la sphère intime, et sonde la façon dont les métamorphoses du « je » peuvent contribuer au changement social et politique.

Gouverner par les émotions : tensions et rapports de force émotionnels dans la sphère publique

Tout d’abord, en étudiant la place des émotions dans la sphère publique, les quatre premiers articles montrent combien les émotions sont constitutives des rapports de force politiques. Ils s’inscrivent ainsi dans un champ aujourd’hui très dynamique en sociologie des émotions – celui de la mobilisation des émotions dans les discours et actions politiques –, mais avec un regard renouvelé : ils éclairent en particulier le rôle central des tensions et des mises en opposition entre différents régimes émotionnels dans la genèse et la consolidation des débats publics. En s’intéressant ici à deux arènes spécifiques – celle du monde politique et celle des réseaux sociaux –, les articles montrent à quel point les rapports de force politiques mettent en jeu de profonds ressentis émotionnels, difficilement traduisibles dans une sphère où la raison s’érige en doxa. Ces émotions plurielles se manifestent souvent par des oppositions ou des confrontations polarisantes. Pour mieux comprendre ces tensions, les articles analysent différentes dualités d’émotions – la honte et la fierté, le « *hype* » et le « *sel* », le sang-froid et l’empathie – qui, dans leur opposition dialectique, structurent les rapports de force dans l’espace politique.

En premier lieu, les politologues Anne Mévellec et Nathalie Burlone nous invitent à explorer les registres émotionnels mobilisés dans l’espace public lors de controverses liées à trois cas territoriaux canadiens. En se basant sur l’étude de 310 articles canadiens francophones et anglophones publiés entre 2004 et 2017, les deux chercheuses montrent que ces controverses sont traversées par quatre registres émotionnels : la colère, la joie, la peur et la tristesse. En proposant une entrée par les émotions plutôt que par les acteurs et les actrices de controverse, elles révèlent de quelle manière les affects s’avèrent indissociables des arguments invoqués. De plus, elles remettent en question la vision réductrice voulant que les controverses ne soient que des stratégies d’instrumentalisation ou qu’elles reposent uniquement sur une vision binaire où la colère serait présente chez les opposants et la joie chez les partisans. Elles exposent ainsi, au fil d’une analyse rigoureuse et délicate, la complexité des registres émotionnels constituant les controverses.

En explorant les règles qui régissent les « émotions présidentielles » sous la V^e République, l’article de Christian Le Bart analyse ensuite les tensions entre les normes de « sang-froid » et d’« empathie » dans l’exercice de l’autorité

présidentielle. Il montre comment, depuis plusieurs décennies, l'exercice du pouvoir est structuré avant tout par une puissante norme de sang-froid : dans ce modèle d'autorité, le « chef » doit pouvoir faire la preuve d'une parfaite maîtrise de ses émotions, considérée comme le gage de sa capacité à prendre des décisions rationnelles. Toutefois, Christian Le Bart souligne que cette norme se voit de plus en plus contrebalancée par d'autres attentes émotionnelles, en particulier, par une injonction croissante à l'empathie. Cette injonction, qui s'est imposée dans le sillage des attentats de la dernière décennie, invite au contraire le chef de l'État à partager et à exprimer ses émotions. Or, l'auteur montre combien ces deux normes peuvent désormais entrer en contradiction et fragiliser la recherche d'équilibre émotionnel lors de l'exercice du pouvoir.

À partir de l'analyse sociologique du hashtag #flygskam – littéralement, la honte de prendre l'avion –, l'article de Lucas Brunet explore les ressorts de la mobilisation politique d'un autre duo d'émotions : la honte et la fierté. Cet article s'appuie sur de multiples récits et témoignages associés à ce populaire hashtag sur Instagram, pour déconstruire les ressorts de l'expression publique de la honte – qui devient par là même politique. Lucas Brunet montre que l'affichage de la honte renvoie à une stratégie émotionnelle visant à produire de nouveaux comportements : il provoque non seulement de la culpabilité face à ses propres comportements, mais suscite aussi celle d'autrui par des pratiques de *shaming* ou de stigmatisation. Or, cette honte peut également se reconvertir en *fierté* de prendre le train : la honte devient alors une « règle de sentiment » partagée, induisant un profond travail émotionnel qui produit en retour de nouvelles pratiques génératrices de fierté. Cette dialectique émotionnelle entre honte et fierté s'érige ainsi en pouvoir de transformation sociale et politique.

Enfin, l'article de Quentin Gervasoni nous invite à explorer une autre arène numérique, celle des forums de fans de Pokémon, pour révéler les dynamiques collectives qui régissent deux régimes émotionnels concurrents : la « *hype* » et le « *se/* » – qualifications utilisées par les Internauteurs. À partir de l'analyse rigoureuse des discours, gifs et échanges sur ces forums, Quentin Gervasoni éclaire le rôle fondamental des expressions émotionnelles visant à susciter l'enthousiasme collectif ou, au contraire, à exprimer la critique envers un nouveau produit. D'une part, la « *hype* » correspond à un processus de construction d'une euphorie collective, alimentée par différentes expressions de frénésie, de multiples exclamations, ou par des visuels exprimant le

débordement et l'exaltation. Ces formes de langage visent à alimenter une communauté d'adhésion et à produire ainsi une forme de bouillonnement collectif. Dans ce contexte, le régime du «sel» renvoie au contraire au registre de la critique, émis par des individus qui vont refuser de participer à ce débordement collectif. Il se traduit alors par la formulation d'un commentaire moins positif. Néanmoins, cette prise de parole plus critique a un coût, car elle va être associée à une forme de défection, réprimandée par les autres. Dans certains cas, elle peut cependant elle-même susciter l'adhésion et donc se transformer en critique collective.

Du « Je » au « Nous » : émotions et trajectoires d'engagement politique

Un second groupe d'articles s'intéresse plus directement au rôle des émotions dans les trajectoires d'engagement au sein de causes collectives – qu'elles soient par exemple féministes, antiracistes ou trotskystes. Ces articles visent à identifier à quels moments et sous quelles conditions une émotion n'est plus vécue de façon isolée, mais devient une émotion partagée. Ils éclairent ainsi les modes de passage d'émotions individuelles à des émotions collectives, qui contribuent à la constitution et au maintien d'une cause politisée. Ces modes de passage sont étudiés en deux temps principaux. D'une part, les articles montrent de quelle manière les émotions jouent un rôle central dans la construction d'un «je» politisé, que ce soient des émotions perçues comme positives ou négatives – telles que la colère, la peur ou l'admiration. D'autre part, ils identifient le processus de transformation émotionnelle qu'exige l'adhésion de ce «je» politisé à un «nous» engagé dans une cause commune, sociale ou politique.

Dans son article intitulé «Ce que la peur fait à l'engagement féministe», la sociologue Mélissa Blais nous invite tout d'abord à déconstruire la dimension normative de la peur, généralement perçue comme négative, pour envisager ce ressenti comme un levier de l'action collective féministe. En se fondant sur les discours d'activistes féministes québécoises et suisses, elle décrit les interactions de cette émotion avec la joie et la colère, et souligne son potentiel de transformation et d'*empowerment*. Elle met également en lumière ce que Mariam Azab et Wayne Santoro (2017) nomment le «*fear management*», qui désigne un processus qu'entreprend un mouvement social pour agir sur et transformer les peurs des activistes. L'analyse inductive de Mélissa Blais

nous conduit à l'intérieur de séquences émotionnelles plurielles qu'expérimentent les féministes mobilisées, dont les causes peuvent être externes au mouvement, lorsqu'elles sont la conséquence de la répression policière ou de la violence des hommes, ou internes à ce dernier, lorsqu'elles relèvent du racisme, du classisme ou de la lesbophobie.

L'article de Pauline Picot explore ensuite le rôle central de la colère comme déclencheur d'engagement, puis les conditions de sa transformation en action collective. À partir d'une analyse ethnographique et d'entretiens conduits au sein de collectifs antiracistes franciliens, elle montre comment l'engagement antiraciste prend principalement sa source dans un sentiment d'injustice et de colère envers le racisme : l'expérience d'une « *violence de trop* », considérée comme intolérable, va souvent constituer le déclencheur de l'action militante. Pauline Picot montre qu'il va s'agir ensuite de mettre en mots et en gestes ce que l'on vit pour parvenir à partager des éléments de sa propre souffrance dans un espace collectif, voire à l'universaliser. C'est alors l'empathie qui va permettre de « faire corps » et de susciter le sentiment d'appartenance à un « nous » engagé pour transformer la colère individuelle en pouvoir d'action collectif.

En éclairant les logiques émotionnelles qui régissent les processus de recrutement dans l'organisation trotskyste Lutte ouvrière (LO), Benjamin Flammand explore les conditions subjectives qui conduisent à « se sentir politiquement engagé ». Il propose ainsi de se concentrer non pas sur les carrières militantes, mais plus en amont du « passage à l'acte », pour mettre en lumière les processus de formation du « moi » militant : autrement dit, la constitution émotionnelle du « sujet » politique. À partir d'un dispositif d'observation ethnographique des « rencards-café », destinés à susciter l'adhésion de jeunes recrues au sein du mouvement trotskyste, ainsi que de récits de vie menés auprès de ces individus recrutés, Benjamin Flammand montre l'existence d'un réel « façonnage affectuel » destiné à faire dériver l'affect politique des recrues vers un ressenti central : celui de la lutte des classes. Du côté de la recrue, ce dispositif engage un profond travail émotionnel qui peut créer l'adhésion militante, mais aussi conduire à la critique et à l'abandon du processus.

Enfin, dans un article original et audacieux, Alain Faure sort des sentiers battus du rationalisme pour retracer les émotions des élu·e·s dans leur carrière politique. Constatant l'absence d'outils conceptuels pour bâtir des

ponts entre les expériences émotionnelles et l’agir politique, il prend une voie novatrice pour révéler les dynamiques sociales qui servent d’ancrage dans les ressentis des futur·e·s élu·e·s. Il emprunte des outils à d’autres disciplines, notamment à l’historien Ivan Jablonka ou à la philosophe Vinciane Despret, pour comprendre l’impact des souvenirs émotionnels rencontrés de manière récurrente dans ses recherches auprès de nombreux·euses élu·e·s politiques. En effet, il étudie deux expériences émotionnelles partagées par des dirigeant·e·s gouvernementaux·ales, qu’il nomme les *sanglots enfouis* et les *émois fondateurs*, afin de mettre en lumière leur importance dans le devenir politique. Cette démarche sort l’action politique des seules dimensions stratégiques et rationnelles, et permet d’en éclairer le caractère subjectif. De cette manière, elle traite de dimensions peu connues du pouvoir et montre que le désir de faire de la politique relève rarement d’une volonté de prendre le pouvoir, mais plus souvent de la volonté d’agir contre les inégalités sociales.

Émotions, transformation de soi et changement social

Enfin, le troisième groupe d’articles éclaire les liens entre émotions, transformation de soi et changement social. Ces écrits montrent, d’une part, que la distinction entre individuel et collectif s’avère parfois peu heuristique et, d’autre part, que les affects permettent de créer des ponts entre construction des subjectivités et changement social. Ces articles cherchent à saisir la complexité des dynamiques entre le « Je » et le « Nous », et la manière dont l’un façonne l’autre : ils révèlent qu’il s’agit davantage de processus itératifs constitués d’allers et retours difficiles à objectiver, et montrent les effets des normes sociales sur ces constructions subjectives et collectives.

Isabelle Csupor, Roxane Aubry et Mauro Mercolli présentent les résultats d’une recherche participative explorant le potentiel d’*empowerment* des affects dans les pratiques d’intervention sociale. Les auteur·e·s éclairent, d’une part, le travail émotionnel que les professionnelles du travail social mettent en œuvre pour déconstruire leurs jugements et stéréotypes afin de soutenir les travailleuses du sexe dans un processus de sortie de ce travail. Elles et il montrent, d’autre part, que le fait de créer des espaces d’accueil empathique des émotions soutient la visée émancipatrice de l’intervention féministe. L’article souligne de plus que les émotions peuvent servir d’outils permettant de mieux saisir les processus de stigmatisation sociale dont font l’objet les travailleuses du sexe et de prendre conscience des effets de ces dynamiques sociales hiérarchisantes sur les subjectivités.

À partir d'une relecture des travaux de John Dewey sur la question des émotions, Emmanuel Petit met en lumière les apports de son approche pour mieux saisir la place des émotions ordinaires dans le changement social. Il montre comment, dans l'approche transactionnelle de John Dewey, l'émotion est dotée d'un pouvoir de transformation sociale, car elle constitue fondamentalement un facteur de transformation de nos habitudes : ce pouvoir de renouvellement s'exerce au niveau de l'individu, mais peut agir au final sur le plan collectif. Selon John Dewey en effet, l'émotion signale et amorce la modification des routines et des règles institutionnelles établies. Elle représente l'élément moteur et unificateur de l'« expérience » : pour obtenir une forme « aboutie » de l'expérience, cette émotion primaire doit être transformée, et l'énergie émotionnelle devient alors une force motrice et organisatrice du changement. Emmanuel Petit éclaire ainsi comment, pour John Dewey, l'émotion peut constituer un pouvoir de transformation de soi et, par prolongement, un pouvoir de transformation sociale et politique. Pour autant, il souligne que les émotions ne conduisent pas systématiquement à la transformation sociale : une habitude émotionnelle peut au contraire nous figer dans une posture qui freine le changement.

Enfin, Jérôme Melançon et Sean E. Moore offrent un regard original sur les minorités québécoises en croisant les travaux des philosophes Jacques Derrida et Alexis de Tocqueville sur la construction des minorités et l'intériorisation de certains ressentis émotionnels. En rappelant que la majorité se construit en référence à des normes sociales plutôt qu'à des chiffres démographiques, ils montrent comment le fait d'appartenir à un segment perçu comme minoritaire ou majoritaire induit des sentiments d'infériorité ou de supériorité chez certains groupes. Pour illustrer ces apports théoriques, ils proposent une analyse de la suppression de deux institutions francophones par le gouvernement ontarien. Avec cet exemple, ils indiquent comment des Canadien-ne-s francophones hors Québec se construisent en regard de l'anglonormativité, et par quels processus ils et elles expérimentent un sentiment de minorisation. À travers cet article, ces auteurs éclairent ainsi le pouvoir des normes sociales sur les subjectivités de groupes sociaux minoritaires.

En conclusion, ces articles originaux et novateurs ouvrent deux voies prometteuses pour la recherche sur les liens entre émotions et politique. D'une part, ils soulignent combien l'étude du pouvoir politique des émotions ne peut se réduire à la seule analyse des discours partisans, car c'est un pouvoir qui se joue à la fois dans les sphères intimes, sociales et publiques : les articles

invitent donc à explorer plus avant la multiplicité des liens et les interrelations entre ces sphères pour mieux aborder les dynamiques de politisation des émotions. D'autre part, ces enquêtes montrent comment ces émotions longtemps ignorées en sciences sociales peuvent en réalité être approchées de multiples façons : les différents dispositifs empiriques mobilisés investissent une diversité de langages émotionnels – corporels, oraux ou écrits –, que ce soit au sein de débats politiques, d'échanges sur les médias sociaux, de paroles publiques ou de récits de vie approfondis. Cette diversité méthodologique permet de mieux rendre compte de la grande diversité des émotions qui se jouent actuellement dans le champ politique, et ouvre la voie au renouvellement des réflexions épistémologiques destinées à dépasser le caractère « insaisissable » des émotions collectives en sciences sociales (Kaufmann et Quéré, 2020; Perriard *et al.*, 2020; De Sena et Scribano, 2020).

—

Bibliographie

Ahmed, Sara. 2004. *The Cultural Politics of Emotions*. Édimbourg, Edinburgh University Press.

Azab, Mariam et Wayne A. Santoro. 2017. « Rethinking Fear and Protest: Racialized Repression of Arab Americans and the Mobilization Benefits of Being Afraid », *Mobilization: An International Journal*, 22, 4 : 473-491.

Ballet, Marion. 2012. *Peur, espoir, compassion, indignation : l'appel aux émotions dans les campagnes présidentielles (1981-2007)*. Paris, Dalloz.

Benski, Tova et Lauren Langman. 2013. « The Effects of Affects: The Place of Emotions in the Mobilizations of 2011 », *Current Sociology* 61, 4 : 525-540.

Bericat, Eduardo. 2016. « The Sociology of Emotions: Four Decades of Progress », *Current Sociology*, 64, 3 : 491-513.

Blondiaux, Loïc et Christophe Traïni. 2018. *La démocratie des émotions*. Paris, Presses de Sciences Po.

Bonikowski, Bart. 2017. « Ethno-nationalist populism and the mobilization of collective resentment », *The British Journal of Sociology*, 68 : 181-213.

Braud, Philippe. 1996. *L'émotion en politique : problèmes d'analyse*. Paris, Presses de Sciences Po.

Brennan, Teresa. 2004. *The Transmission of Affect*. New York, Cornell University Press.

Castells, Manuel. 2015. *Networks of Outrage and Hope: Social Movements in the Internet Age*. New York, John Wiley et Sons.

Clough, Patricia. 2008. « The Affective Turn: Political Economy, Biomedicine and Bodies », *Theory, Culture & Society*, 25 : 1-22.

- Crossley, Craig D. 2009. «Emotional and behavioral reactions to social undermining: A closer look at perceived offender motives», *Organizational Behavior and Human Decision Processes*, 108, 1: 14-24.
- Deluermoz, Quentin, Emmanuel Fureix, Hervé Mazurel et M'hamed Oualdi. 2013. «Écrire l'histoire des émotions: de l'objet à la catégorie d'analyse», *Revue d'histoire du XIX^e siècle*, 47: 155-189.
- Demertzis, Nikos. 2014. «Political emotions», dans Catarina Kinnvall, Teresa Capelos et Paul Nesbitt-Larking (dir.). *The Palgrave Handbook of Global Political Psychology*. Londres, Palgrave Macmillan: 223-241.
- Demertzis, Nicolas. 2013. *Emotions in Politics: The Affect Dimension in Political Tension*. New York, Palgrave Macmillan.
- De Sena, Angélica et Adrian Scribano. 2020. «Social Policies and Emotions: A Look from the Global South», dans Angélica De Sena et Adrian Scribano (dir.). *Social Policies and Emotions: A Look from the Global South*. Londres, Palgrave Macmillan: 1-11.
- Dewey, John et Alexandra Bidet. 2011. *La formation des valeurs*. Paris, La Découverte.
- Dover, Tessa L., Brenda Major, Jonathan W. Kunstman et Pamela J. Sawyer. 2015. «Does unfairness feel different if it can be linked to group membership? Cognitive, affective, behavioral and physiological implications of discrimination and unfairness», *Journal of Experimental Social Psychology*, 56: 96-103.
- Dubet, François. 2019. *Le temps des passions tristes: inégalités et populisme*. Paris, Éditions du Seuil.
- Fassin, Éric. 2017. *Populisme: le grand ressentiment*. Paris, Éditions Textuel.
- Faure, Alain. 2015. Les passions de l'élu local, du notable au médiateur. *Histoire@Politique*, 25, 1: 197-211.
- Fernandez, Fabrice, Samuel Lézé et Hélène Marche. 2008. *Le langage social des émotions. Études sur les rapports au corps et à la santé*. Paris, Economica.
- Goodwin, Jeff, James M. Jasper et Francesca Polletta. 2009. *Passionate Politics: Emotions and Social Movements*. Chicago, University of Chicago Press.
- Gould, Deborah B. 2009. *Moving politics: Emotion and ACT UP's Fight Against AIDS*. Chicago, University of Chicago Press.
- Heaney, Jonathan G. 2019. «Emotion as power: capital and strategy in the field of politics», *Journal of Political Power*, 12, 2: 224-244.
- Heise, David R. 1979. *Understanding Events: Affect and the Construction of Social Action*. Cambridge, Cambridge University Press.
- Hochschild, Arlie Russell. 2018. *Strangers in Their Own Land: Anger and Mourning on the American Right*. New York, The New Press.
- Hochschild, Arlie Russell. 1979. «Emotion work, feeling rules, and social structure», *American Journal of Sociology*, 85, 3: 551-575.
- Hutchison, Emma et Roland Bleiker. 2017. «Emotions, discourse and power in world politics», *International Studies Review*, 19, 3: 501-508.
- Illouz, Eva. 2017. *Emotions as Commodities: Capitalism, Consumption and Authenticity*. New York, Taylor & Francis.

- Jeantet, Émilie. 2019. *Les Émotions au travail*. Paris, CNRS Éditions.
- Jasper, James M. 2014. «Constructing indignation: Anger dynamics in protest movements», *Emotion Review*, 6, 3: 208-213.
- Kaufmann, Laurence et Louis Quéré. 2020. *Les émotions collectives : en quête d'un objet impossible*. Paris, Éditions de l'EHESS.
- Lamont, Michèle, Yun Bo Park et Elena Ayala-Hurtado. 2017. «Trump's electoral speeches and his appeal to the American white working class», *The British Journal of Sociology*, 68 : 153-180.
- Le Bart, Christian. 2018. *Les émotions du pouvoir : larmes, rires, colères des politiques*. Paris, Armand Colin.
- Mabry, J. Beth et Jill K. Kiecolt. 2005. «Anger in black and white: Race, alienation, and anger», *Journal of Health and Social Behavior*, 46, 1 : 85-101.
- Mackie, Diane M. et Eliot R. Smith. 2016. *From Prejudice to Intergroup Emotions: Differentiated Reactions to Social Groups*. Londres, Taylor & Francis Group.
- Marcus, George E. 2008. *Le citoyen sentimental : émotions et politique en démocratie*. Paris, Presses de Sciences Po.
- Mishra, Pankaj. 2017. *Age of Anger: A History of the Present*. New York, Farrar, Straus and Giroux.
- Nussbaum, Martha C. 2013. *Political Emotions: Why Love Matters for Justice*. Cambridge, Harvard University Press.
- Origgi, Gloria. 2019. *Passions sociales*. Paris, Presses universitaires de France.
- Perriard, Anne, Carole Christe, Cécile Greset et Micaela Lois. 2020. «Les affects comme outils méthodologiques dans la production d'un savoir collectif», *Recherches qualitatives*, 39, 2 : 237-259.
- Pickard, Sarah, Benjamin Bowman et Dena Arya. 2020. «"We are radical in our kindness": the political socialisation, motivations, demands and protest actions of young environmental activists in Britain», *Youth and Globalization* 2, 2 : 251-280.
- Quijano, Aníbal. 2007. «"Race" et colonialité du pouvoir», *Mouvements*, 51, 3 : 111-118.
- Sommier, Isabelle et Xavier Crettiez. 2019. *Les dimensions émotionnelles du politique : chemins de traverse avec Philippe Braud*. Rennes, Presses universitaires de Rennes.
- Spelman, Elizabeth V. 1989. «Anger and insubordination», dans Ann Garry et Marilyn Pearsall (dir.). *Women, Knowledge, and Reality: explorations in feminist philosophy*. Winchester, Unwin Hyman : 263-273.
- Spivak, Gayatri Chakravorty. 1988. «Can the Subaltern Speak?», dans Cary Nelson et Lawrence Grossberg (dir.). *Marxism and the Interpretation of Culture*. Champaign, University of Illinois Press : 271-313.
- Sprecher, Susan. 1986. «The relation between inequity and emotions in close relationships», *Social Psychology Quarterly* : 309-321.
- Stets, Jan E. et Jonathan H. Turner. 2006. *Handbook of the Sociology of Emotions*. New York, Springer.
- Stoetzler, Marcel et Nira Yuval-Davis. 2002. «Standpoint theory, situated knowledge and the situated imagination», *Feminist Theory*, 3, 3: 315-333.

Traïni, Christophe. 2017. «Registres émotionnels et processus politiques», *Raisons politiques*, 65, 1: 15-29.

Traïni, Christophe. 2009. *Émotions... Mobilisation!* Paris, Presses de Sciences Po.

Van de Velde, Cécile. 2020. «A global student anger? A comparative analysis of student movements in Chile (2011), Quebec (2012), and Hong-Kong (2014)», *Compare: A Journal of Comparative and International Education*: 1-19.

Wilkins, Amy C. et Jennifer A. Pace. 2015. «Class, Race, and Emotions», dans Jane E. Stets et Jonathan H. Turner (dir.). *Handbook of the Sociology of Emotions: Volume II*. Dordrecht, Springer: 385-409.

Zummo, Lynne, Emma Gargroetzi et Antero Garcia. 2020. «Youth voice on climate change: Using factor analysis to understand the intersection of science, politics, and emotion», *Environmental Education Research*, 26, 8: 1207-1226.

Émotions et argumentaires dans les enjeux territoriaux controversés

NATHALIE BURLONE

Professeure titulaire à l'École d'études politiques – Université d'Ottawa

ANNE MÉVELLEC

Professeure titulaire à l'École d'études politiques – Université d'Ottawa

—

Introduction

La défense des espaces naturels met en jeu autant les émotions que les arguments juridiques ou encore les expertises citoyennes (Biskupovic, 2017). Les trois cas canadiens discutés ici confirment qu'il s'agit de terrains propices pour explorer la place et la cible des émotions dans les argumentaires des différents acteurs. Depuis le début des années 1990, les promoteurs du projet Jumbo en Colombie-Britannique souhaitent développer une station de ski toutes saisons là où le glacier, jusque-là préservé, n'est skiable que par hélicoptage. Plusieurs acteurs s'opposent au projet, incluant les résidents de la région, les Premières Nations Ktunaxa et Shuswap, les organismes de défense de la nature et l'entreprise exploitant actuellement l'héliski (RK-Ski). Le gouvernement provincial et la Cour suprême du Canada sont également pris à partie dans le dossier. Même si les promoteurs obtiennent les autorisations nécessaires à la réalisation de leur projet en 2012, une série de dédales bureaucratiques et de contestations finissent par convaincre le gouvernement provincial de retirer les autorisations environnementales en 2015. Lorsqu'en 2019 le gouvernement fédéral confère le statut de zone de conservation à ce territoire, il clôt définitivement le projet de station de ski.

En 2014, le maire de Montréal souhaite procéder au déversement d'eaux usées dans le fleuve Saint-Laurent afin de pouvoir effectuer des réparations d'infrastructures d'assainissement. Pour cela, il doit obtenir l'autorisation des paliers de gouvernement provincial et fédéral. Alors que la demande

envoyée au gouvernement fédéral dès 2014 reste lettre morte, le gouvernement provincial accorde un permis de déversement en 2015. Au moment de procéder au déversement (du 18 au 25 octobre 2015), la ministre fédérale de l'environnement, alors en pleine campagne électorale, bloque le processus, prétextant la nécessité d'évaluer la demande. Bien qu'il s'agisse d'une pratique usuelle et justifiée par la désuétude des installations, ce qui sera surnommé le *Flushgate* suscite une opposition populaire d'une ampleur inégalée, dont témoigne une pétition citoyenne opposée à ce déversement et rassemblant 90 000 signatures. Au gouvernement fédéral et aux citoyens se joignent d'autres opposants, dont des membres des Premières Nations, l'opposition officielle provinciale, ainsi que plusieurs groupes de protection de l'environnement. Trois mois après l'annonce, la solution « déversement » est néanmoins mise en œuvre, confirmant sa légitimité en tant que « la meilleure des pires solutions ».

Depuis le début des années 2000, la province de l'Ontario est le théâtre de mobilisations populaires importantes contestant l'octroi de permis quinquennaux jugés trop généreux par le gouvernement provincial aux entreprises exploitant la ressource en eau (pompage et embouteillage). Ces contestations répétées menées par des citoyens et groupes de protection de l'environnement ne réussissent pourtant pas à changer la pratique. En 2016, la mise en vente d'un puits d'approvisionnement sur le territoire d'Aberfoyle, convoité par la municipalité de Wellington, est remportée par la compagnie internationale Nestlé, déjà propriétaire de deux puits dans la région. Cette décision réactive le débat sur la réglementation entourant l'exploitation et la préservation des ressources naturelles, opposant l'entreprise internationale Nestlé et le gouvernement provincial à un ensemble d'acteurs parmi lesquels on retrouve des groupes environnementaux (dont les Wellington Water Watchers), des groupes de citoyens, les autorités locales d'Aberfoyle et de Wellington, des partis d'opposition provinciale (le Nouveau Parti démocratique et le Parti vert) ou encore des personnalités publiques (Margaret Atwood).

Pour analyser ces cas, nous nous éloignons d'une entrée par les acteurs pour nous intéresser aux émotions que suscitent les enjeux. Le corpus déjà existant en sciences politiques se saisit des émotions de deux manières principales : celles-ci peuvent être abordées sous l'angle instrumental, c'est-à-dire en fonction du type de comportement politique qu'elles provoquent (Brader, 2011; Marcus, 2002); on peut aussi chercher à comprendre leur rôle en tant que mécanisme de mobilisation (Traïni, 2017). Nous adoptons un angle

complémentaire pour donner le primat aux émotions que les enjeux suscitent et à la façon dont elles alimentent les argumentaires des parties prenantes : de quelles émotions est-il question ? Quel spectre recouvrent-elles ? De quelle manière et par qui s'expriment-elles ? Comment sont-elles liées aux arguments ?

Après avoir situé notre démarche au sein d'une littérature en émergence sur la place des émotions dans les politiques publiques et avoir exposé les détails méthodologiques, nous discuterons les quatre émotions qui émergent de ces trois cas : la colère, la joie, la peur et la tristesse. L'analyse transversale montre que si ces émotions sont suscitées en réaction aux décisions controversées, c'est à travers leurs cibles et nuances qu'il est possible de mieux comprendre leur pouvoir dans la sphère publique.

1. Émotions, territoire et ressources naturelles

Avec l'*emotive turn*, la question des émotions est de plus en plus prise au sérieux dans les sciences sociales. Alors que l'étude des émotions est courante en sciences politiques (Hasell et Weeks [2016] sur le partage des informations; Feldman et Sol Hart [2016] sur l'activisme; Panagopoulos [2014] sur le vote; Groenendyk et Banks [2014] sur la partisanerie; ou, plus généralement, Faure et Négrier [2017]), son application à l'analyse de politiques reste relativement limitée. Les émotions y sont le plus souvent approchées comme une limite de la rationalité, ainsi qu'en témoigne la littérature interrogeant la manière dont les émotions compromettent la prise de décision rationnelle (Jones, 2003), affectent le traitement de l'information (Coleman et Wu, 2010; Fahmy *et al.*, 2006; Miller, 2007), le cadrage du problème (Bilandzic, Kalch et Soentgen, 2017), le pouvoir de conviction (Hameleers, Bos et De Vreese, 2017), ou constituent des cadrages en soi qui influencent le choix des solutions aux problèmes (Nabi, 2003; Nabi et Prestin, 2016).

D'autres auteurs soutiennent toutefois que les émotions ne s'opposent pas aux cognitions et ne peuvent être étudiées isolément, sans lien avec les acteurs. Elles ne témoignent donc pas d'un manque de rationalité (Mercer, 2010). Certes, l'émotion a un pouvoir de distorsion, mais la faculté d'agir stratégiquement dans la prise de décision dépend à la fois de l'expérience de l'émotion (O'Shaughnessy et O'Shaughnessy, 2003) et de la capacité des acteurs à « imaginer l'émotion chez les autres » (Mercer, 2010 : 26). En d'autres termes, les faits ont besoin de sens pour que la prise de décision se produise (Peters, Lipkus et Diefenbach, 2006). Ces sens sont imprégnés d'émotions

dont l'effet n'est pas uniquement l'amélioration de la rationalité et de la prise de décision : « [L]a présence d'un affect ne garantit pas de bonnes ou de mauvaises décisions; elle garantit que les informations communiquées seront traitées de manière différente qu'en son absence¹. » (S156)

Si le débat demeure ouvert sur le rôle précis des émotions en analyse de politiques, cette littérature montre néanmoins la place centrale qu'elles occupent dans le raisonnement et la construction argumentaire. Nous proposons ici d'alimenter cette réflexion en portant spécifiquement notre attention sur des enjeux de préservation et d'exploitation de la ressource à l'échelon territorial. Les conflits environnementaux constituent de bons exemples de situations politiques où les émotions sont à la fois très présentes et délégitimées au sein de systèmes largement dominés par la rationalité technique et scientifique (voir, par exemple, Buijs et Lawrence [2013] sur la forêt ou Cass et Walker [2009] sur les éoliennes). Plusieurs travaux portent d'ailleurs à la fois sur les émotions et l'échelle locale. Ils s'organisent en fonction de trois ensembles non exclusifs. Le premier se structure autour des réactions émotives à la suite de catastrophes (*traumatic events*), tels des attentats ou des catastrophes naturelles (Whittle *et al.*, 2012). Le second, plus large, lie la question des émotions aux dispositifs de participation, de *capacity building*, et aux dynamiques d'enracinement (*embeddedness*) dans des territoires (Partalidou et Anthopoulou, 2017) et expériences d'organisations collectives (Rothschild, 2016). Enfin, le dernier insère les émotions dans les processus de politique publique, par exemple lors d'exercices de planification (Christiansen, 2015), de marketing territorial (Eshuis, Klijn et Braun, 2014), de projets contestés (Durnová, 2013) ou de fusions municipales (Verhoeven et Duyvendak, 2016). Ces derniers mobilisent d'ailleurs la notion d'*emotional appeals*, lesquels « permettent aux citoyens d'interpréter et de (re)construire leurs sentiments [...] sur une question politique et fournissent des motivations potentielles pour accepter ou contester une politique » (469). S'intéressant à la présence des émotions dans les arguments adoptés par les parties prenantes, c'est davantage dans cette troisième filiation que notre réflexion trouve sa place : « [L]es émotions sont une forme de réponse à un objet intentionnel [un individu, un événement ou un état des choses] liée aux préoccupations, aux intérêts ou aux désirs du sujet qui implique la cognition ou quelque chose de semblable à la cognition. » (Rousiley et Hauber, 2020 : 40)

Ainsi que le démontrera l'analyse, quatre émotions principales émergent des cas étudiés : la colère, la joie, la peur et la tristesse. La colère est une émotion

primaire (Kemper, 1987) qui naît lorsqu'on se sent empêché d'atteindre ce qui est intensément désiré en raison d'un obstacle injustifié (Shiota *et al.*, 2008 : 153). Schieman (2006 : 495) l'évoque comme une émotion sociale dont les sources les plus courantes sont l'insulte réelle ou perçue, l'injustice, la trahison, l'iniquité, l'incompétence, ou l'agression verbale ou physique. Par conséquent, la colère se décline en différentes intensités et est difficile à différencier d'émotions apparentées (Clore *et al.*, 1993) : « La colère [...] peut être un élan de panique face à quelque chose de caché ou une indignation quant à l'insensibilité de notre gouvernement. » (Jasper, 2011 : 286) La joie, quant à elle, est une émotion exerçant plusieurs fonctions, notamment la solidification des relations interpersonnelles (Shiota *et al.*, 2008). Elle est globalement définie comme un sentiment de satisfaction que l'on éprouve lorsque des aspirations sont concrétisées de manière réelle ou imaginaire (Jacobs *et al.*, 2014) ou lorsqu'un préjudice est évité (Seungjo et Lang, 2009). Inversement, la peur est une émotion engendrée par la perception d'un danger et qui suscite une forte motivation d'évitement (la fuite ou l'attaque) chez celui qui la ressent (Lazarus, 1991). Enfin, la tristesse est ressentie lorsqu'il y a impossibilité d'atteindre un objectif ou de rétablir une situation (Stein et Levine, 1990). Si ces définitions permettent de distinguer les émotions, elles sont ici comprises comme dynamiques et liées au contexte, donc socialement construites (Boijer et Mesquita, 2012). Les émotions rassemblent en effet les représentations individuelles des divers enjeux, le contexte dans lequel celles-ci sont construites et leur validation collective. L'entrée par les émotions permet ainsi d'examiner leurs nuances en relation avec leurs cibles et la position de celles et ceux qui les expriment dans les débats.

2. Méthodologie

La sélection des cas décrits en introduction a été guidée par une série de considérations. Ils concernent une localisation précise (le sommet, le fleuve, la source), expriment un rapport contrasté au territoire, ont lieu dans des contextes institutionnels variés (trois provinces) et impliquent divers paliers du gouvernement (local, provincial, fédéral). Ils ont tous bénéficié d'une importante couverture médiatique et ont été l'objet d'arguments tranchés relevant du registre émotionnel. Contrairement à d'autres cas dont fait état la littérature, les décisions et réactions étudiées ici n'ont pas fait l'objet de consultation publique formalisée ni d'exercice de délibération (Rousiley et Hauber, 2020). Par conséquent, à l'instar de Coleman et Wu (2010) et de

Miller (2007), nous avons utilisé les médias comme source d'information. Si le repérage des émotions dans l'espace public pose plusieurs défis méthodologiques, il peut tout de même être réalisé par le biais des médias écrits traditionnels. Les émotions sont ainsi appréhendées comme des récits « créés par des gens qui conversent et discutent avec d'autres » (Fischer, 2003 : 162).

Pour chacun des cas, une revue de presse exhaustive a été réalisée dans les quotidiens canadiens par le biais des bases de données Eureka (franco-phonie) et Factiva (anglophone). Un total de 310 articles publiés entre 2004 et 2017 ont été traités (lettres des lecteurs, articles d'information, éditoriaux et chroniques). Les documents ont été étudiés par le biais d'une analyse textuelle thématique inductive à l'aide du logiciel d'analyse qualitative NVivo 12. Un précodage (sur 15 % des articles par cas) a été réalisé par les auteures individuellement pour établir les catégories de départ. Une fois les codages respectifs comparés et ajustés, l'ensemble des articles a alors été codé selon les types d'acteurs, leurs positions quant à l'enjeu, les arguments invoqués et les grandes catégories d'émotions qui y sont associées, en indiquant la manifestation de chacune (par exemple, l'émotion *colère* exprimée par l'*indignation* était étiquetée Émotion_COLÈRE_Indignation). Les effets de sélection liés aux choix de contenus des médias et à l'importance relative qu'ils accordent aux différents enjeux pouvant constituer un biais méthodologique, deux précautions ont été prises : 1) nous avons collecté tous les articles de journaux nationaux, provinciaux et locaux sur ces dossiers ; 2) le codage du matériel a été effectué avec soin pour coller le plus près possible aux manifestations d'émotions.

3. Analyse

Comme annoncé, l'analyse est organisée autour de quatre grandes émotions : la colère, la joie, la peur et la tristesse. Le codage réalisé permet de dresser trois constats préliminaires. Premièrement, chacune des émotions recouvre un registre émotionnel (ou affectif) permettant d'en comprendre plus finement les nuances. Deuxièmement, les opposants mobilisent davantage de registres émotionnels (plus fréquemment et de manière plus diversifiée) que les partisans. Enfin, lorsque les mêmes émotions sont exprimées par les partisans et les opposants, elles sont convoquées de façon différente dans l'argumentation, et leurs cibles varient.

3.1 La colère : l'émotion fondamentale des controverses

La colère est l'émotion la plus présente dans les trois cas à l'étude. Elle permet de mieux comprendre le jeu des relations sociales, les attentes et, de façon plus élargie, la dynamique sociale (Schieman, 2006). Exprimée à la fois par les partisans et les opposants, la colère cible les processus décisionnels, incluant la décision elle-même, les actions des instances gouvernementales et le rejet des expertises, croyances et savoirs. C'est d'abord à travers leur indignation que les opposants expriment de la colère. Chaque fois, c'est le peu de réflexion des autorités gouvernementales dans le choix des solutions adoptées ou des autorisations accordées qui est dénoncé. Plus encore, les opposants contestent le caractère unilatéral des décisions. Si, à Montréal, ils s'insurgent contre la décision technocratique elle-même, dans les cas d'Aberfoyle et de Jumbo, ils s'indignent des accords passés avec des entreprises privées. À Aberfoyle, cette indignation façonne l'argument citoyen très personnalisé du *pillage*, où chaque Ontarien devrait « être indigné qu'une grande entreprise privée multinationale reçoive notre eau gratuitement et en secret de la part de notre propre gouvernement dans ce qui n'est rien d'autre qu'un vol légalisé avec la complicité volontaire de la province » (Shuldiner, 2016). Dans le cas de Jumbo, les groupes environnementaux sont outrés par le comportement du gouvernement, qui a « ignoré l'opposition massive des habitants de la région de Kootenay, de la Première Nation Ktunaxa et toutes les preuves scientifiques que nous avons entendues de la part des plus grands environnementalistes » (Ferguson, 2012).

En outre, l'indignation des opposants devant des décisions menaçant l'intérêt public trouve sa source dans des événements passés qui viennent l'intensifier. En cela, elle est la marque évidente de la défaillance du processus décisionnel. Dans le cas du *Flushgate*, l'argument du « deux poids, deux mesures » illustre l'absence de préoccupation des autorités pour l'environnement : « Ce qui est troublant, c'est que quand on décide de refaire un échangeur (autoroutier), on demande aux ingénieurs de maintenir la capacité de circulation pour les véhicules. Mais quand on refait un égout, on permet aux ingénieurs de déverser dans le fleuve. » (Cameron, 2015) À Aberfoyle, cette permissivité est synonyme de malversation : « Il s'agit là d'un autre exemple de la corruption de la libre entreprise et de la collusion volontaire de nos propres fonctionnaires [...]. [L]e ministre de l'Environnement devrait démissionner. Ces accords devraient tous être annulés. » (Shuldiner, 2016) Dans le cas de Jumbo, la proximité entre les gouvernements et l'entreprise privée soulève une indignation dirigée vers

le gouvernement de la province, « qui a été aveuglé par la poudre aux yeux et les gros chiffres lancés par les promoteurs. Il ne voit pas les faiblesses du plan d'affaires qui se cachent derrière le battage publicitaire et il se débarrasse imprudemment d'entreprises établies de longue date et de renommée internationale » (Brinkerhoff, 2005).

En activant des arguments plus génériques, la colère dépasse le temps et l'espace d'un cas précis. En effet, la colère des opposants est une réaction face au mépris des locaux, des croyances et savoirs traditionnels, et de la diversité de l'expertise. Elle renvoie ainsi plus globalement à l'idée de dépossession, de perte des acquis et du manque d'honnêteté des instances gouvernementales supérieures, ou tout simplement au fait que les gouvernements supérieurs ne prennent pas suffisamment au sérieux les préoccupations des opposants locaux. Dans le cas de Jumbo, la présidente de la nation Ktunaxa évoque sa déception et sa colère : « Nous n'avons pas le sentiment que la question de savoir qui nous sommes en tant que peuple [pas plus que celle de] l'impact sur notre spiritualité et notre culture ont vraiment été abordées. » (Fowlie, 2012) La colère fait ressortir les arguments dénonçant le caractère irréversible des dommages continus que subissent les peuples autochtones en raison de telles décisions : « À part le fait de ne pas approuver le projet, il n'y a rien qui puisse atténuer [...] les dommages irréparables qui vont nous être causés, en tant que peuple, en ce qui concerne l'accès des générations futures à une région qui est si profondément importante pour nous. » (Fowlie, 2012) Dans les cas d'Aberfoyle et du *Flushgate*, la colère réanime les arguments dénonçant le laxisme des gouvernements par rapport à l'environnement, ainsi que le mépris des citoyens en général. À Montréal, un porte-parole de la Fondation Rivières dénonce « [l']insoutenable désinvolture de nos dirigeants » : « Il n'y a guère d'autres mots tant il devient impossible, en raison de la légèreté des élus en matière environnementale, de savoir à qui se fier dans cette saga. » (Boileau, 2015)

De leur côté, si les partisans n'expriment pas de colère envers la décision elle-même, certains décrivent néanmoins la mauvaise foi des opposants et l'injustice qui leur est faite. À ce titre, le promoteur de Jumbo conteste de façon virulente les arguments de ses détracteurs : « Le projet est depuis longtemps attaqué par des groupes d'intérêts qui déversent un flot de revendications exagérées et inexactes. » (Grant, 2014) Visant les membres du gouvernement fédéral, le maire de Montréal les accuse de partisanerie électorale : « Utiliser ce dossier à des fins électoralistes peut entraîner des risques. Il pourrait y avoir des bris

et davantage de déversements dans le fleuve», a prévenu le maire, accusant les conservateurs de tenter de «*scorer* des points politiques» (Corriveau, 2015) avec cette controverse.

Certains éléments procéduraux, notamment l'imposition de contraintes et l'ingérence indues, attisent également la colère des partisans. La réaction du maire de Montréal est particulièrement explicite à cet égard :

Furieux, Denis Coderre dénonce la situation : «*Le gouvernement canadien empêche Montréal de protéger le fleuve. C'est la première fois depuis 1977 qu'on parle d'arrêté ministériel. J'aimerais savoir pourquoi Montréal vit cette injustice. Est-ce qu'on va faire la même chose pour Victoria, pour Toronto et pour l'ensemble des municipalités ?*» (Corriveau, 2015)

En Colombie-Britannique, les partisans insistent également sur les dérives procédurales en dépit du fait que Jumbo ait passé avec succès tous les tests de contrôle préalables depuis 20 ans. Selon l'un d'eux, il «*est irresponsable et inacceptable de forcer les entreprises à mettre leurs plans en attente pendant 19 ans tout en se frayant un chemin à travers le processus d'approbation du gouvernement*» (Éditorial, 2009).

3.2 La joie : l'émotion cachée

De façon générale, la joie est une émotion peu présente dans la littérature sur les émotions et les politiques publiques (voir tout de même Jacobs *et al.* [2014]). Repérée surtout dans le projet Jumbo, elle est discutée ici à travers le prisme de l'optimisme et de la satisfaction. L'optimisme est associé à une confiance dans le bien-fondé des projets et dans l'avenir, et il se manifeste par un sentiment de satisfaction lors des victoires remportées, aussi petites soient-elles.

Les partisans expriment une confiance inébranlable dans le bien-fondé du projet qu'ils défendent et mettent en avant ses effets positifs élargis et à long terme. Les retombées du projet Jumbo se feraient au bénéfice de ses promoteurs, des communautés locales, ainsi que de la communauté internationale des skieurs. Cherchant à faire du rêve qui le nourrit une réalité, le promoteur ponctue son discours de nombreux superlatifs. Ainsi, Jumbo serait «*le domaine skiable le plus spectaculaire d'Amérique du Nord*», «*le seul véritable domaine skiable alpin du Canada*», «*la plus grande élévation*

verticale du continent» (Koch, 2007). Alignant leurs arguments sur le nécessaire soutien économique à la région, d'autres partisans vantent les mérites d'un projet qui engendrerait des «avantages économiques [se traduisant par] des centaines d'emplois, des centaines de millions en investissements directs et une augmentation du trafic touristique» (Koch, 2007). Chaque obstacle franchi (politique et juridique) devient l'occasion pour les promoteurs de réitérer cette confiance et cet optimisme dans leur projet avec un «mélange de soulagement et de célébrations» (Palmer, 2004).

Du côté des opposants, l'optimisme se rapporte à l'idée de faire reconnaître des droits dans le contexte juridique et politique canadien. Il se déploie au fil des gains, petits ou grands, et des mouvements de résistance. L'expression de la joie permet de confirmer le bien-fondé de la lutte et, éventuellement, d'enrôler de nouveaux alliés. Au terme de ces processus, la joie s'exprime aussi dans le registre de la fierté chez les opposants. Le groupe Wildsight se dit «très heureux de la décision de la province», concluant : «Il s'agit du seul résultat raisonnable pour ce projet.» (Crawley, 2015) Également associée à l'*empowerment* ressenti lors des mobilisations sociales ou de la (re)prise de contrôle des projets, la joie atteint son paroxysme lorsque les stratégies de résistance ou de contestation sont couronnées de succès. C'est dans ce registre que s'exprime la députée de l'opposition Mungall, laquelle se montre «très émue lorsqu'elle [souligne] la longue lutte contre [ce] projet [:] "J'accorde tout le mérite aux habitants des Kootenay et aux dirigeants des Premières Nations qui se sont opposés au projet pendant deux décennies", a-t-elle déclaré. "Je suis fière de représenter ces personnes extraordinaires"» (Eckersley, 2015).

3.3 La peur : l'émotion liée au scénario du pire

Dans les cas à l'étude, la projection dans l'avenir est aussi parfois associée à la perception d'un danger, et donc à la peur, tant chez les partisans que chez les opposants. La peur cible alors les conséquences négatives, tant celles de l'action que celles de l'inaction.

Chez les partisans, l'inaction est particulièrement source d'inquiétude puisqu'elle mènerait au scénario du pire. Elle vient alors justifier la nécessité de l'action. Cela est particulièrement évident dans le cas du maire de Montréal, qui défend sa décision dans un contexte de gestion de risques : «Un déversement planifié, même s'il n'est pas idéal, est bel et bien la seule façon d'agir. Ne rien faire et risquer un déversement non planifié aurait des conséquences

catastrophiques pour la santé du fleuve.» (CNW, 2015) Dans le cas de Jumbo, le promoteur craint de nouveaux atterrissements venus d'administrateurs tatillons qui entraîneraient « des années de retard supplémentaire [...]». Corrompre le processus de zonage est peut-être la dernière chance sérieuse des opposants de tuer Jumbo. Son certificat environnemental provincial expire en 2009, un nouveau retard pourrait donc signifier la mort [du projet]» (Koch, 2007). À l'inverse, lorsque mobilisée dans le registre symbolique, la peur devient une crainte dissociée d'une action immédiate. « Préoccupée », la ministre fédérale de l'Environnement déclare que son bureau agit de façon responsable en « explorant des options pour l'empêcher [le plan montréalais] dans l'attente de nouvelles données » (Gamelin, 2015).

Dans un autre registre, les partisans évoquent les peurs des opposants en tentant de les délégitimer, les qualifiant d'infondées. C'est particulièrement le cas d'un éditorialiste qui écrit, au sujet d'Aberfoyle : « [D]e nombreuses craintes [...] semblent exagérées, fondées sur des politiques environnementales plutôt que sur des faits environnementaux. » (Roe, 2016) Il justifie sa position par l'efficacité démontrée des politiques existantes : « L'important système réglementaire que l'Ontario a déjà mis en place pour protéger ses eaux souterraines n'a pas sonné l'alarme. Et malgré une période de sécheresse en juillet dernier, aucune pénurie importante d'eaux souterraines n'a été signalée, et encore moins une crise. » (Roe, 2016)

Pour les opposants, au contraire, la décision d'aller de l'avant avec le projet (action) est le scénario du pire. La peur les incite donc à en appeler à la prudence en insistant sur les conséquences négatives anticipées, qui peuvent être de plusieurs natures (environnementales, juridiques, économiques, etc.). Les citoyens de Montréal réclament « la sauvegarde de [leur] majestueux Saint-Laurent » : « Il faut agir de façon excessivement prudente et préventive en prévision de ce déversement qui se veut hors du commun... Il faut cesser de tergiverser et il faut agir de façon responsable pour le bien-être de tous et pour le bien de notre environnement. Il me semble que cela n'est pas trop compliqué ? Non ? » (Giguère, 2015)

En Colombie-Britannique, la présidente du Sierra Club du Canada déclare ses membres « très inquiets » : « Vous montez dans une nouvelle vallée, vous devez vous pencher sur les problèmes réels de la faune. Les animaux sont déjà dans une situation difficile. » (Greenwood, 2004) À Aberfoyle, le manque de précisions sur la nature des arrangements économiques qu'implique le

pompage d'eau inquiète le maire : « Ils ne nous proposaient rien de vraiment précis, une sorte de partenariat dans l'avenir, tout en restant assez vague sur ce que cela pourrait signifier. » (Leslie, 2016)

3.4 La tristesse : l'émotion de la résignation

Plusieurs situations peuvent susciter la tristesse, par exemple le fait d'être désavantagé, de perdre quelque chose, ou d'être désespéré. Pour les opposants, la tristesse cible la faillite d'une stratégie d'opposition. Elle découle notamment de la perception que l'intérêt individuel prévaut sur l'intérêt collectif, ce qui fait craindre des conséquences importantes pour les générations futures. Dans le cas de Jumbo, la déception des Premières Nations vient surtout du constat que les intérêts du promoteur privé l'ont emporté sur leurs droits ancestraux, acquis, conférés par les traités, tout comme sur ceux que protègent les déclarations internationales. Elles se disent déçues de la décision de la Cour suprême, soutenant que « les droits religieux et culturels des Ktunaxas sont extrêmement importants dans cette affaire et que c'est une honte que la Cour suprême du Canada ait statué contre eux » (Novak, 2017). À Aberfoyle, on dénonce la prédominance de la marchandisation de la ressource naturelle au détriment de l'intérêt collectif :

En plus de nous promettre de graves préjudices en matière de réchauffement climatique, notre politique gouvernementale conduit également à s'assurer que les gens ordinaires souffrent des pires effets, tandis qu'elle accorde aux grandes entreprises riches, qui se comportent comme des bandits, la possibilité d'exacerber et de tirer profit de notre désespoir. (Adams, 2016)

À Montréal, la tristesse fait ressortir la dimension identitaire du problème, comme en témoigne cette citoyenne :

Lorsque j'ai appris la nouvelle, ça m'a beaucoup attristée. C'est comme si on n'en prenait pas assez soin, du fleuve. Le fleuve, ce n'est pas un cours d'eau ordinaire. C'est, dans notre histoire, la voie principale qui nous a amenés à occuper le territoire. Le fleuve, c'est notre sang. C'est quasiment ce qui coule dans nos veines. (Gamelin, 2015)

Pour les partisans, la tristesse cible la faillite d'une stratégie de conviction. Elle s'exprime surtout dans le registre de la fatalité et donc de l'acceptation des contraintes imposées (temporelles, financières ou technologiques). C'est

particulièrement le cas du *Flushgate*, où même le ministre des Affaires municipales concède qu'il s'agit d'un mal nécessaire. « Je pense que les priorités sont à la bonne place, a-t-il dit. Si votre question c'est : est-ce que vous êtes heureux de voir 45 000 déversements, la réponse, c'est non. » (Robillard, 2015) Le promoteur du projet Jumbo évoque quant à lui sa déception face aux retards encourus par son projet, lesquels sont toutefois présentés comme un « moindre mal » plutôt que comme un échec (Kucharski, 2014).

Discussion et conclusion

Les observations réalisées sur les trois cas nous mènent à tirer quatre remarques conclusives à propos de l'étude et du pouvoir des émotions dans la sphère publique. Premièrement, l'analyse permet de repérer le pouvoir des émotions dans les arguments des parties prenantes. En privilégiant une entrée par les émotions plutôt que par les acteurs, on montre que les émotions ne sont pas monopolisées par un certain type d'acteur (par exemple, la colère par les opposants, ou la joie par les partisans) ni ne sont réduites à des stratégies d'instrumentalisation de la part du personnel politique ou des mouvements sociaux/activistes. Cela conduit ainsi à nuancer les répertoires argumentatifs en fonction des émotions présentes, et permet donc d'en arriver à une compréhension plus fine de la source des arguments des parties prenantes. En d'autres termes, on constate non seulement que les émotions influencent les réactions à l'égard de décisions litigieuses, mais que chaque émotion induit des préférences spécifiques devant les enjeux controversés (Lu et Schuldt, 2015). Loin de disqualifier les arguments, les émotions leur donnent un sens et contribuent à leur légitimité, les amplifiant même parfois. Par exemple, la peur initiale exprimée par le maire de Montréal et sa colère contre l'ingérence des instances fédérales lui permettent de consolider l'argument du déversement des eaux usées comme un mal nécessaire; la colère des opposants face au projet Jumbo, mais aussi au déni de la dimension identitaire des Premières Nations, leur permet de s'imposer dans le débat; la colère et la tristesse des opposants à Aberfoyle contribuent à mettre en évidence l'absence de considération du gouvernement provincial pour les citoyens et pour l'environnement. L'analyse de la dyade émotions-arguments éclaire aussi leurs multiples cibles. Les émotions ne concernent pas uniquement la décision controversée, mais se manifestent aussi en réponse à une cible *intentionnelle* propre aux parties prenantes (Rousiley et Hauber, 2020 : 40). En d'autres termes, dans les trois cas, les registres émotionnels se déploient en réaction

à la fois au contenu des enjeux initiaux et à certains aspects contingents à ceux-ci. La colère est activée par les décisions controversées, mais aussi par les processus décisionnels inhérents au déroulement des controverses, les parties prenantes pouvant réagir à la nature de la décision, aux actions des instances gouvernementales ou encore au mépris des citoyens, des expertises, des croyances et des savoirs (le maire de Montréal réagit vivement à l'ingérence du gouvernement fédéral, par exemple). La joie apparaît lors de gains liés aux demandes initiales des parties prenantes (les Premières Nations manifestent leur joie lorsqu'est reconnu le bien-fondé de leurs arguments identitaires, culturels et spirituels). Les conséquences négatives potentielles de l'action comme de l'inaction suscitent la peur (les citoyens d'Aberfoyle sont craintifs devant le manque de transparence de l'entreprise d'embouteillage d'eau quant à ses intentions réelles et à ses projets). Enfin, la tristesse découle de la faillite des stratégies d'opposition ou de conviction. Deuxièmement, l'identification d'une gamme d'émotions qu'impliquent les décisions controversées met en lumière la densité émotionnelle des enjeux publics, ainsi que les répertoires émotionnels spécifiques ou communs des parties prenantes. Comme le constatent d'autres études portant sur ce type de situations, la colère est l'émotion la plus souvent mobilisée dans les controverses. Cela nous mène à conclure qu'outre le fait qu'il s'agit d'une réaction prévisible, la colère laisse également des marques plus faciles à repérer dans l'espace médiatique. Néanmoins, elle n'épuise pas les émotions en présence. Au contraire, l'analyse démontre l'existence d'émotions complémentaires, incluant la joie. Cela dit, toutes ces émotions prennent sens dans leurs nuances. C'est la gamme de sentiments qu'elles recouvrent qui permet une meilleure lecture de la situation et, de ce fait, la production d'une analyse plus fouillée : « [L]es étiquettes pour des émotions spécifiques sont souvent tirées telles quelles du langage courant — la dangerosité et la peur étant les plus courantes —, mais recouvrent en fait différents types de sentiments. » (Jasper, 2011 : 286)

Troisièmement, notre entrée par les émotions à travers leur place dans les argumentaires des parties prenantes montre l'importance de dépasser la fonction rationnelle classiquement rattachée à leur étude et de s'écarter d'une conception behavioriste (Jones, 2003). À première vue, les décisions au cœur des trois cas pourraient être considérées comme rationnelles, issues d'un processus de résolution de problème à froid et dépourvu d'émotions : le développement d'une station de ski ou la permission accordée à une grande entreprise de puiser l'eau locale favorisent la création d'emplois et stimulent l'économie; le déversement d'eaux usées permet la réfection d'infrastructures

désuètes. Cependant, ces cas illustrent plutôt le fait que la définition du problème et les actions qui en ont découlé étaient imprégnées d'émotions faisant partie intégrante de la rationalité des décideurs – celle-ci recouvrant leurs émotions propres comme leur capacité à prendre en compte celles des autres parties prenantes (Mercer, 2010).

Enfin, l'approche méthodologique adoptée confirme d'abord qu'en l'absence d'accès direct aux propos des acteurs (par l'intermédiaire de consultations publiques ou d'entretiens de recherche par exemple), l'espace médiatique constitue un lieu privilégié d'expression des émotions aisément accessible à l'analyse. Tant les propos directs (lettres des lecteurs) que ceux rapportés par les journalistes (articles, chroniques ou éditoriaux) donnent accès à une importante gamme d'émotions. De plus, c'est par une analyse ventilée en fonction des positions des parties prenantes qu'il est possible, dans chacun des cas, de saisir la relation étroite entre les émotions et les logiques argumentatives des acteurs.

—

Bibliographie

- Adams, Rosalind. 2016. « Important Message Needs to Be Heard », *Belleville Intelligencer*, 9 novembre : B2.
- Bilandzic, Helena, Anja Kalch et Jens Soentgen. 2017. « Effects of Goal Framing and Emotions on Perceived Threat and Willingness to Sacrifice for Climate Change », *Science Communication*, 39, 4 : 466-491.
- Biskupovic, Consuelo. 2017. « La cordillère des Andes menacée : partage des affects et échanges démocratiques », dans Alain Faure et Emmanuel Négrier (dir.). *La politique à l'épreuve des émotions*. Rennes, Presses universitaires de Rennes : 43-52.
- Boijer, Michael et Batja Mesquita. 2012. « The Construction of Emotion in Interactions, Relationships, and Cultures », *Emotion Review*, 4, 3 : 221-229.
- Boileau, Josée. 2015. « Eaux usées – Que de détours », *Le Devoir*, 15 octobre : A6.
- Brader, Ted. 2011. « The Political Relevance of Emotions: "Reassessing" Revisited », *Political Psychology*, 32, 2 : 337-346.
- Brinkerhoff, Tom. 2005. « Jumbo Fated to Lose Money », *The Calgary Herald*, 10 janvier : A8.
- Buijs, Arjen et Anna Lawrence. 2013. « Emotional Conflicts in Rational Forestry: Towards a Research Agenda for Understanding Emotions in Environmental Conflicts », *Forest Policy and Economics*, 33 : 104-111.
- Cameron, Daphné. 2015. « Le déversement a débuté cette nuit », *La Presse*, 11 novembre : A2.
- Cass, Noel et Gordon Walker. 2009. « Emotion and Rationality: The Characterisation and Evaluation of Opposition to Renewable Energy Projects », *Emotion, Space and Society*, 2, 1 : 62-69.

Christiansen, Lars. 2015. «The Timing and Aesthetics of Public Engagement: Insights from an Urban Street Transformation Initiative», *Journal of Planning Education and Research*, 35, 4 : 455–470.

Clore, Gerald, Andrew Ortony, Bruce Dienes et Frank Fujita. 1993. «Where Does Anger Dwell?», dans Robert S. Wyer Jr. and Thomas K. Srull (dir.). *Advances in Social Cognition: Perspectives on Anger and Emotion*. Hillsdale, Erlbaum : 57–87.

CNW. 2015. «Fermeture temporaire de l'intercepteur sud-est — La Ville de Montréal accepte les conditions d'Environnement Canada et procédera au déversement à compter de mercredi», *Canada Newswire*, 10 novembre. <http://ville.montreal.qc.ca/portal/page?_pageid=6497,55373573&_dad=portal&_schema=PORTAL&id=25924&ret=http://ville.montreal.qc.ca/pls/portal/url/page/eau_fr/rep_utilitaires/rep_communiques/communiques>.

Coleman, Renita et Denis H. Wu. 2010. «Proposing Emotion as a Dimension of Affective Agenda Setting: Separating Affect into Two Components and Comparing Their Second-Level Effects», *Journalism & Mass Communication Quarterly*, 87, 2 : 315–327.

Corriveau, Jeanne. 2015. «Déversement bloqué par Ottawa — Une décision irresponsable et injuste, clame Coderre», *Le Devoir*, 15 octobre : A5.

Crawley, Trevor. 2015. «Jumbo Project Hits Major Roadblock», *Cranbrook Daily Townsman*, 18 juin, 1.

Durnová, Anna. 2013. «A Tale of "Fat Cats" and "Stupid Activists": Contested Values, Governance and Reflexivity in the Brno Railway Station Controversy», *Journal of Environmental Policy and Planning*, 20, 6 : 720–733.

Eckersley, Lorne. 2015. «Nelson-Creston MLA Says Stopping Jumbo the Right Thing», *Creston Valley Advance*, 25 juin, 1.

Éditorial. 2009. «Jumbo Snow Job», *Calgary Herald*, 27 septembre : A12.

Eshuis, Jasper, Erik-Hans Klijn et Erik Braun. 2014. «Marketing territorial et participation citoyenne : le *branding*, un moyen de faire face à la dimension émotionnelle de l'élaboration des politiques?», *Revue internationale des sciences administratives*, 80, 1 : 153–174.

Fahmy, Shahira, Sooyoung Cho, Wayne Wanta et Yonghoi Song. 2006. «Visual Agenda-Setting After 9/11: Individuals' Emotions, Image Recall, and Concern with Terrorism», *Visual Communication Quarterly*, 13, 1 : 4–15.

Faure, Alain et Emmanuel Négrier (dir.). 2017. *La politique à l'épreuve des émotions*. Rennes, Presses universitaires de Rennes.

Feldman, Lauren et P. Sol Hart. 2016. «Using Political Efficacy Messages to Increase Climate Activism: The Mediating Role of Emotion», *Science Communication*, 38, 1 : 99–107.

Ferguson, Eva. 2012. «B.C. Approves Jumbo Glacier Ski Resort», *Calgary Herald*, 21 mars : A1.

Fischer, Frank. 2003. *Reframing Public Policy: Discursive Politics and Deliberative Practices*. Oxford, Oxford University Press.

Fowlie, Jonathan. 2012. «B.C. Approves \$900 M Jumbo Glacier Ski Resort», *Postmedia News*, 20 mars.

Gamelin, Olivier. 2015. «Un goût amer pour Heidi Levasseur», *Le Nouvelliste*, 16 novembre : 6.

Giguère, Yvan. 2015. «Bonne décision d'Ottawa», *Le Quotidien*, 16 octobre : 13.

Grant, Carolyn. 2014. «The Jumbo To and Fro», *Cranbrook Daily Townsman*, 1^{er} décembre : 1.

Greenwood, John. 2004. «Investors Wait since 1991 on Ski Resort Plan: Regulatory Faceoff», *Financial Post*, 12 janvier : 1.

- Groenendyk, Eric et Antoine Banks. 2014. «Emotional Rescue: How Affect Helps Partisans Overcome Collective Action Problems», *Political Psychology*, 35, 3 : 359-378.
- Hameleers, Michael, Linda Bos et Claes H. De Vreese. 2017. «"They Did It": The Effects of Emotionalized Blame Attribution in Populist Communication», *Communication Research*, 44, 6 : 870-900.
- Hasell, Ariel et Brian Weeks. 2016. «Partisan Provocation : The Role of Partisan News Use and Emotional Responses in Political Information Sharing in Social Media», *Human Communication Research*, 42, 4 : 641-661.
- Jacobs, Maarten H., Jerry Vaske, Sara Dubois et Piera Fehres. 2014. «More Than Fear: Role of Emotions in Acceptability of Lethal Control of Wolves», *European Journal of Wildlife Research*, 60, 4 : 589-598.
- Jasper, James. 2011. «Emotions and Social Movements: Twenty Years of Theory and Research», *Annual Review of Sociology*, 37, 1 : 285-303.
- Jones, Bryan D. 2003. «Public Management Research Association Bounded Rationality and Political Science: Lessons from Public Administration and Public Policy», *Journal of Public Administration Research and Theory*, 13, 4 : 395-412.
- Kemper, Theodore. 1987. «How Many Emotions Are There? Wedding the Social and Autonomic Components», *American Journal of Sociology*, 93, 2 : 263-289.
- Koch, George. 2007. «Eyeball-to-Eyeball on Jumbo Glacier», *Calgary Herald*, 19 juillet : 14.
- Kucharski, Sarah. 2014. «Jumbo Resort Decision Delayed», *The Free Press*, 16 décembre : 1.
- Lazarus, Richard. 1991. «Progress on a Cognitive-Motivational-Relational Theory of Emotion», *American Psychologist*, 46, 8 : 819-834.
- Leslie, Keith. 2016. «Nestlé Says It Wants to "Partner" with Small Ontario Town on Well It Purchased», *The Canadian Press*, 13 décembre. <<https://www.nationalobserver.com/2016/12/13/news/nestle-says-it-wants-partner-small-ontario-town-well-it-purchased>>.
- Lu, Hang et Jonathon P. Schuldt. 2015. «Exploring the Role of Incidental Emotions in Support for Climate Change Policy», *Climatic Change*, 131 : 719-726.
- Marcus, George. 2002. *The Sentimental Citizen: Emotion in Democratic Politics*. Philadelphia, Pennsylvania State University Press.
- Mercer, Jonathan. 2010. «Emotional Beliefs», *International Organization*, 64 : 1-31.
- Miller, Joanne M. 2007. «Examining the Mediators of Agenda Setting: A New Experimental Paradigm Reveals the Role of Emotions», *Political Psychology*, 28, 6 : 689-717.
- Nabi, Robin L. 2003. «Exploring the Framing Effects of Emotion», *Communication Research*, 30, 2 : 224-247.
- Nabi, Robin L. et Abby Prestin. 2016. «Unrealistic Hope and Unnecessary Fear: Exploring How Sensationalistic News Stories Influence Health Behavior Motivation», *Health Communication*, 31, 9 : 1115-1126.
- Novak, Chelsea. 2017. «West Kootenay Supporters of Ktunaxa Nation Disappointed by Supreme Court of Canada Decision», *Castlegar News*, 6 novembre. <<https://www.castlegarnews.com/news/west-kootenay-supporters-of-ktunaxa-nation-disappointed-by-supreme-court-of-canada-decision/>>.
- O'Shaughnessy, John et Nicholas J. O'Shaughnessy. 2003. *The Marketing Power of Emotion*. Oxford, Oxford University Press.

- Palmer, Vaughn. 2004. «Tentative Approval for Ski Resort Arrives at the Speed of a Glacier», *Vancouver Sun*, 15 octobre : A3.
- Panagopoulos, Costas. 2014. «Raising Hope: Hope Inducement and Voter Turnout», *Basic and Applied Social Psychology*, 36, 6 : 494-501.
- Partalidou, Maria et Theodosia Anthopoulou. 2017. «Urban Allotment Gardens During Precarious Times: From Motives to Lived Experiences», *Sociologia Ruralis*, 57, 2 : 211-228.
- Peters, Ellen, Isaac Lipkus et Michael A. Diefenbach. 2006. «The Functions of Affect in Health Communications and in the Construction of Health Preferences», *Journal of Communication*, 56 : S140-S162.
- Robillard, Alexandre. 2015. «Moreau s'en remet aux villes pour diminuer les déversements», *Le Nouvelliste*, 12 novembre : 4.
- Roe, John. 2016. «Let Science Guide Water Review», *The Hamilton Spectator*, 24 octobre : A8.
- Rothschild, Joyce. 2016. «The Logic of a Co-Operative Economy and Democracy 2.0: Recovering the Possibilities for Autonomy, Creativity, Solidarity, and Common Purpose», *The Sociological Quarterly*, 57, 1 : 7-35.
- Rousiley, Maia et Gabriella Hauber. 2020. «The Emotional Dimensions of Reason-Giving in Deliberative Forums», *Policy Sciences*, 53 : 33-59.
- Schieman, Scott. 2006. «Anger», dans Jan E. Stets et Jonathan H. Turner (dir.). *Handbook of the Sociology of Emotions*. New York, Springs : 493-515.
- Seungjo Lee et Annie Lang. 2009. «Discrete Emotion and Motivation: Relative Activation in the Appetitive and Aversive Motivational Systems as a Function of Anger, Sadness, Fear, and Joy During Televised Information Campaigns», *Media Psychology*, 12, 2 : 148-170.
- Shiota, Michelle N., Belinda Campos, Dacher Keltner et Matthew J. Hertenstein. 2008. «Positive Emotion and the Regulation of Interpersonal Relationships», dans Pierre Philippot et Robert S. Feldman, *The Regulation of Emotion*. Mahwah, Lawrence Erlbaum Associates Publishers : 127-155.
- Shuldiner, Moses. 2016. «Nestlé Deal Doesn't Hold Water», *The Toronto Star*, 3 septembre. <https://www.thestar.com/opinion/letters_to_the_editors/2016/09/03/nestl-deal-doesnt-hold-water.html>
- Stein, Nancy L. et Linda J. Levine. 1990. «Making Sense Out of Emotion: The Representation and Use of Goal-Structured Knowledge», dans Nancy L. Stein, Bennett Leventhal et Thomas R. Trabasso (dir.). *Psychological and Biological Approaches to Emotion*. New York, Psychology Press : 45-73.
- Traïni, Christophe. 2017. «La politisation des sensibilités au prisme de la protection des animaux», dans Alain Faure et Emmanuel Négrier (dir.). *La politique à l'épreuve des émotions*. Rennes, Presses universitaires de Rennes : 77-97.
- Verhoeven, Imrat et Jan Willem Duyvendak. 2016. «Enter Emotions. Appealing to Anxiety and Anger in a Process of Municipal Amalgamation», *Critical Policy Studies*, 10, 4 : 1-18.
- Whittle, Rebecca, Marion Walker, Will Medd et Maggie Mort. 2012. «Flood of Emotions: Emotional Work and Long-Term Disaster Recovery», *Emotion, Space and Society*, 5, 1 : 60-69.

Notes

- ¹ En accord avec la ligne éditoriale de la revue, toutes les citations en anglais, universitaires et journalistiques, ont été traduites par les auteures.

Les émotions présidentielles sous la V^e République : normes de sang-froid et régulation des émotions collectives

CHRISTIAN LE BART

Professeur de science politique — Sciences Po Rennes

La modernité politique a été travaillée par des interrogations sur la place qu'il convenait d'accorder aux émotions. La confiance placée par les Lumières dans la Raison n'avait pas suffi à les faire totalement disparaître. En réhabilitant les émotions, le romantisme ouvrait en effet la voie à une conception très affective de la légitimité politique, ce dont par exemple le futur empereur Napoléon bénéficiera, au même titre que ses successeurs (certains historiens ont parlé de monarchie sentimentale pour qualifier la Restauration) (Sholtz, 2007). Les républicains, soucieux de conjurer les dérives charismatiques synonymes pour eux de césarisme et de dictature, proposèrent de doser avec précision la place accordée aux émotions : le régime politique devait susciter des projections affectives à travers des institutions (la Constitution, la Loi, la Nation, etc.) ou des personnages de fiction (Marianne), mais les gouvernants devaient être tenus autant que possible à l'écart de ces projections (Delporte, 2007). Le leader républicain devait incarner une modernité plus rationnelle que passionnelle. Le contexte de professionnalisation des rôles politiques a systématisé cette tendance, les affects étant réservés par exemple à ces parenthèses que sont les campagnes électorales. L'idéal de rationalisation et de froideur de l'exécutif s'est-il pour autant confirmé au fil du XX^e siècle ? En centrant notre propos sur le rôle présidentiel au fil de la V^e République française, nous analyserons la manière dont a pu se stabiliser une économie émotionnelle faisant du chef d'État tout à la fois un modèle de sang-froid et l'orchestrateur exemplaire des émotions collectives. Nous montrerons ensuite comment la montée en puissance des médias et le relatif déclin des grandeurs institutionnelles ont poussé les récents titulaires de la fonction à

glisser vers un rapport aux émotions plus direct et plus individualisé : il ne s'agit plus seulement pour eux de les orchestrer, mais bien de les endosser, de se donner à voir comme étant eux-mêmes habités par des affects.

Recenser la place des émotions chez les présidents de la République n'est évidemment pas une entreprise aisée. L'exercice supposerait de proposer une définition de l'émotion, de dresser une liste aussi opérationnelle que possible des émotions prises en compte (la colère, l'indignation, la joie, la tristesse, la peur, le dégoût ?) et, bien sûr, pour chacune d'entre elles, de préciser un ou plusieurs indicateurs permettant d'établir la présence de l'émotion¹. Nous opposerons, en empruntant ces expressions aux linguistes (Micheli, 2014 ; Plantin, 2011), l'émotion *montrée*, celle qui s'inscrit directement dans les corps (larmes, rire, explosion de colère, etc.), et l'émotion *dite*, celle qui se trouve convoquée au fil du discours présidentiel, soit explicitement dans le lexique mobilisé (« je suis indigné »), soit indirectement par l'emploi de marqueurs qu'il est possible d'objectiver (« quelle honte ! »). Sur cette base, la quantification est possible, comme l'a démontré Marion Ballet (2012). Notre propos sera plus qualitatif : nous reviendrons, au fil d'un historique nécessairement hâtif, sur quelques épisodes émotionnels forts qui ont marqué l'histoire de la présidence française depuis 1958, qui ont donné lieu à commentaires et qui, à défaut de constituer un corpus au sens rigoureux du terme, nous semblent révéler un rapport aux émotions particulièrement transparent (Le Bart, 2018a). Ce qui nous intéresse ici, ce n'est pas l'émotion intime et authentique de l'acteur politique (ce qu'il a ressenti vraiment), mais l'émotion donnée à voir par le discours, par le corps, par ces marques intra- et extra-linguistiques qui montrent ou qui trahissent la présence d'une émotion, et qui participent directement au leadership politique (Donot et al., 2016). Les émotions présidentielles retiennent notre attention pour ce qu'elles nous disent du rôle présidentiel et de l'ethos (Amossy, 2010) qui lui est associé : quel « travail émotionnel » (Hochschild, 2017) exige-t-il ? La question de la recevabilité des émotions est donc centrale, d'où l'importance des commentaires (des journalistes, de la classe politique, etc.) et des réactions (de l'opinion publique) face aux moments émotionnels qui marquent l'histoire de la présidence. L'émotion fait-elle événement ? Est-elle tolérée ? Jugée scandaleuse ? Touchante ? Déplacée ?

1. Le sang-froid présidentiel comme norme : le refus de l'émotion montrée

D'une République à l'autre, la figure présidentielle a été construite en France en référence à un idéal de contrôle de soi relativement rigoureux (Garrigou, 2003). Le président se distingue du reste de la population par un sang-froid qui participe à l'exceptionnalité de sa condition. Devant les catastrophes naturelles, devant les attentats, devant les crises les plus graves, il garde son calme. La norme de sang-froid imprègne en profondeur la définition stéréotypée de la « présidentiabilité² ».

Plusieurs raisons expliquent selon nous cette cristallisation, raisons qui renvoient toutes au temps long des mythologies politiques. La norme de sang-froid renvoie à la fois à des objectifs de rationalisation de l'État (Weber), à des considérations tactiques de pure efficacité politique (Machiavel) et à une logique de distinction sociale (Elias).

La première de ces trois pistes explicatives peut s'illustrer par un aphorisme connu : le gouvernement des autres suppose une aptitude au gouvernement de soi. Si ce stéréotype puise dans une histoire aussi ancienne que, par exemple, l'idéal stoïcien, il est évident que la modernité en a accentué la force. On empruntera ici à Max Weber (1971) l'idée selon laquelle la modernité politique est d'abord rationalisation et froideur. L'État moderne symbolise cette grande transformation, l'idéal-type du fonctionnaire wébérien (« *sine ira et studio* ») étant précisément défini par référence au contrôle des émotions. La froideur bureaucratique rend possible la machinerie étatique, des sommets de l'État à la plus modeste administration de guichet (Dubois, 1999). L'idéal présidentiel est construit en référence à ce modèle : face aux situations extrêmes, le chef d'État doit demeurer maître de lui, décider rationnellement. Les pouvoirs conférés au chef d'État sous la V^e République, y compris celui de recourir à l'arme nucléaire, ont sans doute accentué cette exigence de sang-froid. La rationalité du décideur est supposée commander celle de l'État en action, elle conditionne autrement dit l'efficacité des politiques publiques et des programmes gouvernementaux. Au regard de cet idéal « moderne », l'émotion est encombrante ; elle indique une régression vers des formes irrationnelles. Le clientélisme en est un exemple : le décideur se laisse émouvoir par les individus auxquels il est directement confronté, dont il est proche, et à qui il rend service en détournant à leur profit les biens rares dont il devrait assurer la distribution juste et donc impersonnelle.

Le gaullisme triomphant des années 1960 a participé à l'édification de cet idéal politique. Le retour au pouvoir du général de Gaulle marque, au-delà de la figure charismatique du président lui-même, l'arrivée au pouvoir d'une génération de hauts fonctionnaires, grands commis de l'État, futurs « hommes d'État » pour certains d'entre eux, incarnant très directement le modèle wébérien. La capacité à trancher et le refus des états d'âme au nom d'une modernité qui impose sa loi (décolonisation, industrialisation, planification, aménagement du territoire, etc.) renvoient alors à une conception très rigide de la modernité et du progrès (par exemple scientifique). La modernité qu'il s'agit d'incarner est nourrie d'un imaginaire de rationalisation technocratique dont Valéry Giscard d'Estaing a sans doute été, parmi les successeurs du général de Gaulle, l'illustration la plus aboutie (Dulong, 1997).

Symbolisant l'État moderne rationnel, le chef d'État endosse un rôle qui devrait associer contrôle des émotions et habileté politique. L'enseignement de Machiavel a contribué à forger un imaginaire politique qui érige le sang-froid en ressource politique efficace. S'il sait demeurer impassible dans l'interaction, le prince se maintient en position de force vis-à-vis de son interlocuteur. Ne livrant aucune information sur ce qu'il pense et sur ce qu'il ressent, il contrôle l'interaction et construit sa position d'autorité. De Louis XI à François Mitterrand, cet ethos du politique impassible n'offrant, tel un sphinx, qu'un masque lisse à des interlocuteurs déstabilisés, s'est imposé comme mythe politique³.

Le sang-froid peut enfin apparaître comme attribut présidentiel à partir du moment où il constitue un marqueur de position sociale élevée. On s'appuie cette fois sur les analyses de Norbert Elias (1975), lorsque celui-ci montre que le contrôle de soi, l'art de masquer ses émotions, a constitué, à partir du XVIII^e siècle, un marqueur social fort. Parce que le processus de civilisation s'est cristallisé au sein de la société de cour, les bonnes manières ont été perçues comme aristocratiques et donc comme l'indice d'une appartenance à l'élite. L'association de l'expressivité à la vulgarité, et son assimilation aux groupes dominés (l'émotion sera tour à tour et tout à la fois populaire, féminine, infantile, associée aux populations autochtones, etc.) ont pesé sur la construction des rôles politiques : comme tous les dominants et comme les autres gouvernants, le président sait se contrôler et se distinguer par un sang-froid à toute épreuve.

La norme de sang-froid, parce qu'elle imprègne en profondeur le rôle présidentiel aujourd'hui comme hier, ne se donne jamais aussi explicitement à voir qu'à travers les contre-exemples qui en provoquent l'explicitation. Intériorisée (et donc passée sous silence) par les titulaires du rôle et par ceux qui sont habilités à le commenter publiquement au quotidien, cette norme est en revanche volontiers exhibée pour critiquer les écarts des présidents ou des présidentiables. Les verdicts de *présidentiabilité* (ou, tout simplement, de professionnalité politique) mobilisent volontiers le vocabulaire psychologisant du rapport aux émotions. En qualifiant Nicolas Sarkozy d'« agité », ses adversaires soulignaient clairement son inaptitude à endosser le rôle présidentiel. Les personnalités « colériques », ou bien celles qui font preuve d'une trop forte expressivité, comme Léon Gambetta jadis (Dontenwille-Gerbaux, 2016), Jean-Marie Le Pen et Philippe Séguin hier, Jean-Luc Mélenchon aujourd'hui, sont fréquemment renvoyées, du fait de leurs écarts, à la position seconde de tribuns ou d'opposants inaptes à endosser des fonctions gouvernementales centrales.

De ce point de vue, les campagnes présidentielles peuvent se lire comme une succession d'épreuves permettant aux électeurs de tester la capacité des candidats à se contrôler. L'omniprésence des médias, l'intensification de la conflictualité, le climat passionnel, tout concourt à faire sortir les candidats de leurs gonds. Filmés en plan serré et, désormais, quasiment en continu, les candidats doivent démontrer leur aptitude à ne jamais sembler agressifs, agacés, exaltés, las ou déçus. Ils doivent offrir un profil stable fait d'optimisme et de rigueur, ne pas se laisser emporter complètement par l'enthousiasme des supporters : ils en sont au mieux les témoins attendris⁴. Ce décalage émotionnel est, par exemple, symbolisé par la célèbre apostrophe d'Édouard Balladur à ses électeurs en 1995 (« je vous demande de vous arrêter ») : l'ethos du premier ministre et du haut fonctionnaire issu de la haute bourgeoisie s'oppose frontalement à l'émotion des militants déçus par le verdict électoral. Un autre exemple peut être fourni par la campagne de 2007 : le duel du second tour entre Ségolène Royal et Nicolas Sarkozy s'est organisé à bien des égards (comme celui de 1988 entre Mitterrand et Chirac) autour de la capacité des deux candidats à faire preuve de sang-froid. Déstabiliser l'adversaire, selon cette logique, c'est d'abord le pousser à révéler des émotions dont on espère qu'elles se verront à la télévision et qu'elles entameront sa présidentiabilité. La « victoire » de Nicolas Sarkozy a d'abord tenu à sa capacité à neutraliser son image de politicien « agité » ; il parvenait même, en jouant des stéréotypes

de genre, à retourner cette image contre son adversaire (« Je ne sais pas pourquoi madame Royal, d'habitude calme, a perdu ses nerfs [...]. Pour être président de la République, il faut être calme »).

Une fois l'élection passée, l'adoption du rôle présidentiel s'accompagne toujours d'une prise de distance par rapport aux émotions qui traversent le corps social. La fonction présidentielle fait obstacle à l'expression des émotions de la personne élue. Il en résulte une asymétrie, dont la présidence Macron a donné quelques exemples marquants. Ce sont d'abord des situations au cours desquelles le président est le témoin de l'émotion des autres, émotion qu'il souhaite manifestement légitimer, valoriser, partager, mais sans qu'il lui soit possible d'y succomber. Emmanuel Macron prend volontiers dans ses bras ceux qui craquent : il pose une main sur la joue de Gérard Collomb en larmes le jour de son installation à l'Élysée (14 mai 2017), il reconforte longuement une femme en pleurs le 14 juillet 2017 ou un retraité qui lui a fait part de ses difficultés financières lors de sa visite au Salon de l'Agriculture (23 février 2019), il reconforte (« bravo ! ») un jeune handicapé qui a pris la parole devant les caméras de télévision lors du Grand Débat (7 février 2019), etc. La compassion est devenue une figure imposée du présidentielisme médiatique. Mais à titre individuel, Emmanuel Macron, comme ses prédécesseurs, demeure parfaitement maître de ses émotions.

On tirera les mêmes enseignements des situations dans lesquelles le jeune président affronte des moments douloureux aux côtés de son épouse Brigitte, celle-ci exprimant beaucoup plus clairement que lui ses émotions. Lors de l'hommage rendu à Charles Aznavour, la presse people nous indique que « Emmanuel Macron a prononcé un émouvant discours et sa femme Brigitte à ses côtés n'a pu retenir ses larmes » (site de *Gala*, 5 octobre 2018). Même division genrée du travail émotionnel lors des commémorations des attentats du 13 novembre 2015 en 2017 : « Présente aux côtés de son époux, la première dame, Brigitte Macron, n'a pu retenir ses larmes » (site de *Closer*, 13 novembre 2017). Le président ne peut manifester son émotion que par procuration.

S'ils suggèrent que la norme de contrôle de soi nourrit très profondément les définitions les plus légitimes et les plus attendues du rôle de chef d'État, ces exemples rappellent aussi que ce rôle s'inscrit au cœur des émotions collectives. À la différence des serviteurs de l'État qui l'entourent, le président doit gérer les émotions collectives, et il est quotidiennement confronté à celles-ci.

2. Le gouvernement des émotions collectives : l'émotion dite

Le modèle présidentiel n'est pas réductible à l'idéal wébérien d'impassibilité. S'il doit se garder d'y succomber personnellement, le chef d'État ne peut en effet ignorer les émotions qui traversent le corps social et dont il est, comme le suggèrent les exemples précédents, le témoin direct. Il n'est pas pure rationalité décisionnelle. Au-delà de l'idéal technocratique que l'on vient d'évoquer, le régime présidentiel construit une économie émotionnelle qui conforte le leadership du chef d'État en lui accordant le monopole tendanciel de la gestion des émotions collectives. Et cela, sans pour autant remettre en cause la norme de sang-froid : le président gère les émotions collectives avec distance et retenue.

De la guerre d'Algérie à Mai 68, la présidence gaullienne s'est caractérisée par une forte monopolisation, par le chef d'État, du pouvoir de gérer les émotions collectives, qu'il s'agisse de les dire ou de les prescrire, de les légitimer ou de les délégitimer. Le terme « émotions collectives » souffre certes d'être très approximatif. On l'utilisera, par exemple, pour rendre compte de la façon dont les discours radiodiffusés ou télévisés du général de Gaulle, en mobilisant fréquemment les affects, visaient à orienter la perception que le public pouvait avoir (devait avoir) des événements (Brizzi, 2014). En jouant de l'enthousiasme, de la peur, de la compassion, du mépris et, bien sûr, de l'humour, le premier président de la V^e République se pose en orchestrateur des émotions collectives. Il disqualifie certaines émotions (la colère des mécontents, la frustration des milieux populaires, l'impatience ou l'insolence de la jeunesse), il légitime ou active certaines autres (la peur anticommuniste) en affirmant les entendre, ou même les comprendre.

Ces émotions présidentielles, parce qu'elles renvoient au collectif national, ont donc une forte dimension d'exemplarité. Nulle trace chez le général de Gaulle d'émotions personnelles ou individuelles. L'étonnant « Français, aidez-moi ! » (23 avril 1961) renvoie à l'État tout entier menacé par le putsch des généraux, et non à la personne de son chef. C'est en ce sens que l'on peut parler d'exemplarité : le général de Gaulle n'apparaît jamais comme dépositaire d'émotions qui renverraient à sa position singulière, par exemple, à sa position de leader politique désireux que son camp remporte une élection. Il ne veut connaître d'émotions que nationales, à l'échelle de cette France qu'il prétend incarner au terme d'un renoncement à la singularité individuelle qui, ici, signifie

renoncement à éprouver des émotions personnelles. En d'autres termes, il prétend accomplir, en ce qui touche aux émotions, ce qu'il accomplit sur le terrain plus froid de l'intérêt : sa politique vise l'intérêt national, les émotions qu'il met en scène concernent la nation tout entière.

Paradoxalement, cette prétention au monopole de l'expressivité se conjugue assez bien à l'idéal de sang-froid. L'expressivité présidentielle est en effet cantonnée au registre du discours. L'émotion est mise en mots, elle n'est que très marginalement inscrite dans le corps présidentiel. Le lexique de l'émotion est certes mobilisé avec conviction : la théâtralité du verbe gaullien (soutenu par une gestuelle caractéristique) suggère une sincérité que la télévision complice met en scène. Mais le chef d'État demeure dans la pleine maîtrise des émotions. Il convoque celles-ci, les qualifie, les légitime ou les délégitime ; il n'apparaît jamais comme étant leur jouet.

Ainsi construit par le premier titulaire du rôle, ce rapport présidentiel aux émotions se retrouve chez ses successeurs. Le président de la République sera d'abord celui qui, par le verbe, s'adresse à tous pour dire les émotions justes. François Hollande et Emmanuel Macron, comme leurs prédécesseurs, ont ainsi adopté la même posture devant l'épreuve des attentats : dire au nom de tous la douleur ressentie (Le Bart *et al.*, 2018). L'imposition de la minute de silence dans certains lieux publics, en tant que dispositif dépassant la seule prise de parole, manifeste plus clairement encore cette capacité à piloter les émotions du plus grand nombre. Émotions obligatoires ? Émotions nationales ou, même, émotions d'État ? On est ici au cœur de ces émotions collectives et exemplaires dont le chef d'État s'impose comme l'orchestrateur incontesté.

On peut illustrer cette posture en évoquant l'attitude d'Emmanuel Macron à la suite de l'incendie de Notre-Dame. Le président tweete à cette occasion : « Notre-Dame de Paris en proie aux flammes. Émotion de toute une nation. Pensée pour tous les catholiques et pour tous les Français. Comme tous nos compatriotes, je suis triste ce soir de voir brûler cette part de nous. »

La norme de sang-froid ne signifie donc pas du tout que le chef d'État serait insensible aux malheurs du temps. Il doit au contraire ressentir ceux-ci de manière exemplaire et donc avec une acuité particulière. Ce qui le distingue, c'est sa capacité à ne pas succomber à l'émotion, à en rester maître. Si l'on raisonne en termes de stratégie de communication, d'éthos et de présentation de soi, on dira qu'il doit éviter le double écueil de la sensiblerie (le président qui pleurniche, qui est paralysé) et de l'insensibilité (le président qui ne ressent

rien et qui reste sourd aux malheurs de ses concitoyens). La mise en discours de l'émotion constitue de ce point de vue une sorte de juste équilibre, un optimum de représentativité émotionnelle.

En ces termes, on peut par exemple rendre compte du discours d'Emmanuel Macron à l'occasion de la cérémonie hommage à Johnny Hallyday, le 9 décembre 2017 à la Madeleine. On en citera un extrait :

Alors oui, ce samedi de décembre *est triste*. Mais il fallait que vous soyez là pour Johnny parce que Johnny depuis le début était là pour vous.

Dans chacune de vos vies, il y a eu ce moment où l'une de ses chansons a traduit *ce que vous aviez dans le cœur, ce que nous avons dans le cœur* : une histoire d'amour, un deuil, une résistance, la naissance d'un enfant, une douleur.

Mais vous aussi, vous étiez dans sa vie. Vous l'avez vu heureux, vous l'avez vu souffrir. Vous avez vécu ses succès et ses échecs. Vous l'avez vu parcourir le moindre recoin du pays, passer près de chez vous, chanter dans les petites salles et dans les plus grands stades. Vous l'avez vu frôler la mort plusieurs fois et vous avez tremblé pour lui. Vous avez aimé ses amours, vous avez vécu ses ennuis et à chaque instant, vous l'avez aidé parce qu'il savait que vous étiez là pour lui [...].

Il aurait dû tomber cent fois, mais ce qui l'a tenu, ce qui souvent l'a relevé, c'est votre ferveur, c'est l'amour que vous lui portez. *Et l'émotion qui nous réunit ici aujourd'hui lui ressemble. Elle ne triche pas. Elle ne pose pas. Elle emporte tout sur son passage. Elle est de ces énergies qui font un peuple* parce que, pour nous, il était invincible parce qu'il était une part de notre pays, parce qu'il était une part que l'on aime aimer. [L'auteur souligne.]

La prise en charge par l'instance présidentielle de l'émotion populaire permet de poser, le temps d'un *nous* particulièrement intégrateur, l'existence d'une communauté nationale en forme de communauté émotionnelle. Voilà le chanteur arraché au petit monde de ses fans, à la génération et à la classe sociale qui l'admiraient : il devient « une part de notre pays », entre totem national, lieu de mémoire, et figure du Panthéon (Le Bart, 2018b).

On voit ici s'esquisser des formes de gouvernement *des* émotions ou même de gouvernement *par les* émotions, qui participent à l'évidence du

présidentialisme à la française⁵. Ces expressions ne doivent cependant pas faire oublier que le pouvoir présidentiel est ici largement symbolique et qu'il relève avant tout d'une mise en scène. La référence aux attentats peut en effet aussi nourrir un constat d'impuissance à endiguer la violence, impuissance au regard de laquelle le gouvernement des émotions suscitées par ces attentats peut apparaître bien dérisoire. Quant à l'émotion suscitée par la mort de Johnny Hallyday, elle relève avant tout d'une stratégie politique d'appropriation de l'émotion populaire, voire de récupération : lors de cet hommage (« populaire » et non « national »), le président apparaît moins comme maître de cérémonie que comme invité de marque.

3. L'évolution du rôle présidentiel : un tournant émotionnel ?

Nous avons jusqu'à présent considéré le rôle présidentiel comme relativement figé dans sa relation aux émotions. Nous voudrions pour terminer nuancer cette approche en formulant l'hypothèse d'une permissivité croissante à l'endroit des émotions présidentielles. La norme de sang-froid s'impose certes toujours fermement, mais elle peut être contrebalancée dans certaines circonstances et, sans doute, auprès de certains publics, par une norme contraire invitant les acteurs sociaux, y compris ceux qui occupent des positions institutionnelles fortes, à laisser transparaître des émotions personnelles. Dans un contexte de forte médiatisation de la vie politique (chaînes d'information continue, réseaux sociaux, etc.), la grammaire institutionnelle classique, telle que théorisée par Weber, tend à se voir concurrencer par une grammaire que l'on peut appeler « médiatique » et qui privilégie un rapport bien différent aux émotions (Lamizet et Tétu, 2004). Les médias valorisent l'expressivité, l'appel aux émotions (Gingras, 2008) ; ils y voient la marque d'une authenticité autrement plus précieuse que la langue de bois convenue et lisse des professionnels de la politique. À l'ère de la néo-télévision, le sang-froid de l'homme d'État parfaitement maître de lui et parfaitement prévisible est volontiers synonyme d'ennui. À l'inverse, les médias soucieux d'audience privilégieront le franc-parler du tribun qui peut à tout moment s'emporter, sortir de ses gonds, ou faire rire l'auditoire, en un mot faire le spectacle (le fameux « bon client » des médias). De Georges Marchais à Jean-Luc Mélenchon, de l'extrême gauche à l'extrême droite, l'histoire de la télévision politique est ponctuée de coups d'éclat et de dérapages dont les effets politiques sont toujours difficiles à mesurer : la visibilité et la notoriété

acquises de la sorte sont-elles transformables en capital politique? L'électeur partage-t-il les goûts du téléspectateur? Et le capital médiatique accumulé vaut-il auprès des institutions politiques classiques⁶?

Si on en reste au rôle présidentiel, on peut faire valoir le point que les titulaires de celui-ci, depuis Nicolas Sarkozy sans doute, ont volontiers joué la carte de l'expressivité et de l'authenticité. Ils n'ont certes pas transformé en profondeur un rôle dont le sang-froid demeure la pierre angulaire. Mais ils ont, davantage que leurs prédécesseurs, utilisé le lexique de l'émotion⁷. D'une façon générale, ils ont plus volontiers exhibé des émotions personnelles. L'évolution est double. D'une part, ils ont adopté des formes d'expressivité plus franches, l'émotion *dite* se doublant plus volontiers d'une émotion *montrée*. Ils ont, d'autre part, donné à voir, sur un mode compassionnel, des émotions plus personnelles, car associées par exemple à des victimes singulières.

La frontière entre émotion *dite* (inscrite dans le discours) et émotion *montrée* (inscrite sur le visage et sur le corps) est plus poreuse qu'il n'y paraît : les marqueurs extra-linguistiques de l'émotion (intensité de la voix, débit, respiration, par exemple) inscrivent l'émotion au plus près de l'énonciation et, donc, du discours. On peut, sur la base de ce constat, faire valoir que l'énonciation présidentielle est, plus souvent que par le passé, marquée du principe d'expressivité. On se souvient du candidat Macron hurlant, bras écartés et regard au ciel, lors d'un meeting à Paris le 10 décembre 2016 («Ce que je veux, c'est que vous, partout, vous alliez le faire gagner, parce que c'est notre projet»). Souvent moqué, parodié, cet écart a certes donné lieu aux dénonciations d'usage de la part des adversaires de l'intéressé (Philippe Meunier, député UMP : «La France n'a pas besoin d'un hystérique, ivre de son propre orgueil et ne contrôlant pas ses gestes»). Mais l'ironie l'a emporté sur l'indignation. Lorsqu'Éric Woerth écrit : «Macron est assez mystique. Les bras en croix, la tête tournée vers les nuages... Je sais que c'est Noël bientôt» (*Le Point*, 12 décembre 2016), il salue le «lyrisme» et la «force de conviction» du candidat Macron. La plupart des médias jugent l'épisode surprenant, mais aucun ne s'en scandalise. La présidentiabilité du candidat n'est pas remise en cause.

À la différence de ses homologues américains Barack Obama et Georges W. Bush, Emmanuel Macron n'a pas (ou pas encore) versé de larmes en public. Mais il est parfois apparu bien éloigné du rôle présidentiel attendu. Comme Nicolas Sarkozy, il est l'homme du contact direct, de l'accolade chaleureuse, de l'épaule compatissante, de la bise à l'occasion, renouvelant au passage

la grammaire gestuelle de la proximité que Jacques Chirac avait limitée aux poignées de main. On prendra pour exemple de ce relâchement émotionnel son attitude pendant la finale de la Coupe du monde de football en juillet 2018. La victoire de l'équipe de France donne lieu à une sortie de rôle dont le récit, ici dans *Le Parisien*, mérite une analyse :

Ce dimanche 15 juillet, le président était un supporter lambda. Ou presque. Présent en Russie au côté de la Première dame Brigitte Macron, pour assister à la finale France-Croatie (4-2) du Mondial 2018, le président de la République *a oublié toutes les conventions* et laissé *exploser sa joie*. Emmanuel Macron a lui aussi, comme des millions de Français, savouré sa victoire. *Sauts, sourires, gestes victorieux... le Président semblait hors de contrôle*. Une photo, prise alors qu'il était encore dans les gradins, a depuis fait le tour du monde : on voit le Président surexcité après l'ouverture du score des Bleus. Un cliché qui, à coup sûr, entrera dans l'Histoire [...].

La photo a fait le tour du monde en quelques minutes. Elle est saisissante, fige pour l'histoire un instant – la 18^e minute, exactement – d'une finale de Coupe du monde. La France mène 1-0. Faisant fi du protocole, le président français *s'est levé et exulte*. *Scène surréaliste*.

La photo [...] n'aurait jamais dû exister. Les consignes de l'Élysée étaient claires : pas de photographe autour du président pendant le match. La Fédération internationale (FIFA) a respecté ce vœu. Mais n'a pas pu s'opposer à la présence de Alexei Nikolsky, photographe personnel de Vladimir Poutine. Voilà pourquoi il était placé là et a pu saisir cette émotion. [L'auteur souligne.]

L'émotion présidentielle est pour partie, doit-on comprendre, une émotion volée par un journaliste indélicat ignorant les « consignes de l'Élysée ». Mais elle n'a pas le caractère subversif que l'article suggère. Sans prétendre arbitrer la question de l'intentionnalité de ce qui est peut-être une mise en scène, on peut faire valoir que, là encore, l'épisode n'a suscité aucune indignation. Qui reprocherait au président d'avoir vécu cette finale comme n'importe quel téléspectateur français ? L'émotion surprend, mais elle est recevable, elle rapproche en un temps où les professionnels de la politique semblent trop éloignés de leurs semblables. L'émotion est acceptable si elle est sincère : elle ne choquera que si elle est feinte ou, pire, mise en scène.

L'expressivité croissante se double d'une individualisation des émotions. La présidence Sarkozy a marqué le développement d'une posture compassionnelle assez systématique (Revault d'Allonnes, 2007). Forcée alors que Nicolas Sarkozy était encore ministre de l'Intérieur, celle-ci perdurera après son élection à la tête de l'État. Les problèmes pris en charge par l'État sont systématiquement cadrés à partir de mises en récit convoquant des individus singuliers auxquels est conféré le statut de victime. Le chef d'État est d'abord celui qui compatit au malheur des humbles pris individuellement. Cet emprunt à la grammaire médiatique marque une montée en force de l'émotion dans le discours présidentiel. On retrouvera cette stratégie avec Emmanuel Macron, prompt, on l'a dit, à écouter les détresses individuelles et à mettre en scène une écoute attentive individualisée⁹.

L'éthos présidentiel est-il de plus en plus nettement marqué par l'expressivité et le recours aux émotions ? L'historique ici esquissé mériterait évidemment d'être affiné. La revendication par François Hollande d'une présidence « normale » peut s'analyser comme une condamnation de l'expressivité sarkozyenne et comme un retour à la norme de sang-froid. Inversement, des exemples d'expressivité peuvent être trouvés chez Valéry Giscard d'Estaing jouant la carte du rajeunissement et de la décrispation, chez Jacques Chirac jouant celle de la proximité avec les milieux populaires, ou chez François Mitterrand confiant ses états d'âme au terme de son second septennat.

En fin de compte, le rôle présidentiel exige bien, aujourd'hui comme hier, un travail émotionnel qui tente de concilier deux normes contraires : la norme de sang-froid qui distingue le chef d'État et la norme d'expressivité par laquelle le leader démocratique communit avec le corps social. Le point d'équilibre entre ces deux injonctions contraires a longtemps résidé dans la production d'un discours émotionnel, formellement tenu, mais au contenu imprégné de références aux émotions. Présente dans l'énoncé, l'émotion n'a-t-elle pour autant jamais été absente de l'énonciation ? La voix du général de Gaulle vibrait pour faire vibrer... Inversement, lorsque Ségolène Royal, au cours du débat qui l'oppose à Nicolas Sarkozy, répète, en une anaphore remarquée, qu'elle est « en colère », la sincérité de son propos semble démentie par l'absence de marqueurs extra-linguistiques trahissant un trouble réel (Constantin de Chanay *et al.*, 2011). La juste expressivité est difficile à atteindre, en particulier face à des journalistes prompts à dénoncer la *colère feinte* ou les *larmes de crocodile*. Lorsqu'Emmanuel Macron parvient, non sans difficulté, à surmonter l'émotion qui l'étreint lors des hommages à Johnny ou aux victimes d'attentats,

l'impression produite est au contraire plutôt celle d'une double réussite : on apprécie l'homme authentique qui éprouve le chagrin de l'homme de la rue, on admire la force du président capable de contenir ses émotions et de lire son discours avec la dignité requise. Observant qu'il est « visiblement ému », voire « au bord des larmes », la presse réconcilie les deux corps du prince : le corps profane qui s'abandonne aux émotions, le corps sacré parfaitement maître de lui comme il l'est du monde qu'il gouverne. En politique comme ailleurs, la capacité à contrôler ses émotions se double désormais d'une capacité à exprimer celles-ci avec retenue (Wouters, 2007).

La question des émotions présidentielles est, on l'aura compris, riche d'enjeux sociopolitiques lourds. Parce que les émotions renvoient à des imaginaires genrés (« émotivité féminine » contre « sang-froid masculin »), elles interrogent par exemple la masculinité du champ politique. Resterait, bien sûr, comme toujours sur le terrain de la communication politique, à interroger les effets des présentations de soi adoptées. Rien ne permet de postuler que le rapport aux émotions attendu d'un chef d'État soit identique d'une génération à l'autre, d'un milieu à l'autre.

—

Bibliographie

- Amossy, Ruth. 2010. *La présentation de soi. Ethos et identité verbale*. Paris, Presses universitaires de France.
- Ballet, Marion. 2012. *Peur, espoir, compassion, indignation : l'appel aux émotions dans les campagnes présidentielles* (préface de Philippe Braud). Paris, Dalloz.
- Braud, Philippe. 1996. *L'émotion en politique*. Paris, Presses de Sciences Po.
- Brizzi, Riccardo. 2014. *De Gaulle et les médias, l'homme du petit écran*. Rennes, Presses universitaires de Rennes.
- Constantin de Chanay, Hugues, Anna Giaufret et Catherine Kerbrat-Orecchioni. 2011. « La gestion interactive des émotions dans la communication politique à la télévision : quand les intervenants perdent leur calme », dans Marcel Burger (dir.). *La parole politique en confrontation dans les médias*. Louvain, De Boeck : 25-49.
- Dakhli, Leyla, Bernard Maris, Roger Sue et Georges Vigarello. 2007. *Gouverner par la peur*. Paris, Fayard.
- Delporte, Christian. 2007. *La France dans les yeux : une histoire de la communication politique de 1930 à nos jours*. Paris, Flammarion.
- Deluermoz, Quentin, Emmanuel Fureix, Hervé Mazurel et M'hamed Oualdi. 2013. « Écrire l'histoire des émotions : de l'objet à la catégorie d'analyse », *Revue d'histoire du XIX^e siècle*, 47, 2 : 155-189.

- Donot, Morgan, Darío Rodríguez et Yeny Serrano (dir.). 2016. *Leaders et leaderships dans les démocraties contemporaines*. Strasbourg, Presses universitaires de Strasbourg.
- Dontenville-Gerbaud, Aude. 2016. « Le volcanique Léon Gambetta, 1868-1882 », *Mots*, 111: 33-48.
- Dubois, Vincent. 1999. *La vie au guichet. Relation administrative et traitement de la misère*. Paris, Economica.
- Dulong, Delphine. 1997. *Moderniser la vie politique : aux origines de la 5^e République*. Paris, L'Harmattan.
- Elias, Norbert. 1975. *La civilisation des mœurs*. Paris, Calmann-Lévy.
- Garrigou, Alain. 2003. « Les mœurs politiques : maîtriser les passions », dans Jacques Lagroye (dir.). *La politisation*. Paris, Belin : 9-29.
- Gingras, Anne-Marie. 2008. « L'argumentation dans les débats télévisés entre candidats à la présidence américaine : l'appel aux émotions comme tactique de persuasion », dans Arnaud Mercier (dir.). *La communication politique*. Paris, CNRS Éditions : 105-118.
- Hochschild, Arlie Russell. 2017. *Le prix des sentiments : au cœur du travail émotionnel*. Paris, La Découverte.
- Lamizet, Bernard et Jean-François Tétu (dir.). 2004. *Émotions dans les médias*. Lyon, ENS Édition.
- Le Bart, Christian. 2018a. *Les émotions du pouvoir : larmes, rires, colères des politiques*. Paris, Armand Colin.
- Le Bart, Christian. 2018b. *Johnny H. Construction d'une icône*. Paris, Les Petits matins.
- Le Bart, Christian, Gêrôme Truc et Émilie Née (dir.). 2018. *Discours post-attentats*. Lyon, ENS Éditions.
- Le Bart, Christian. 2013. *L'ego-politique : essai sur l'individualisation du champ politique*. Paris, Armand Colin.
- Mayaffre, Damon. 2012. *Nicolas Sarkozy : mesure et démesure du discours (2007-2012)*. Paris, Presses de Sciences Po.
- Micheli, Raphaël. 2014. *Les émotions dans le discours : modèle d'analyse, perspectives empiriques*. Louvain, De Boeck Supérieur.
- Plamper, Jan. 2015. *The History of Emotions: An Introduction*. Oxford, Oxford University Press.
- Plantin, Christian. 2011. *Les bonnes raisons des émotions : principes et méthode pour l'étude du discours émotionné*. Berne, Peter Lang.
- Revault d'Allonnes, Myriam. 2007. « Le zèle compassionnel de Nicolas Sarkozy », *Esprit*, 11: 143-154.
- Scholtz, Nathalie. 2007. « La monarchie sentimentale : un remède aux crises politiques de la Restauration ? », dans Nathalie Scholtz et Christina Schröer. *Représentation et pouvoir : la politique symbolique en France (1789-1830)*. Rennes, Presses universitaires de Rennes : 185-198.
- Traïni, Christophe (dir.). 2009. *Émotions... mobilisation !* Paris, Presses de Sciences Po.
- Weber, Max. 1971. *Économie et société*. Paris, Plon.
- Wouters, Cas. 2007. *Informalization : Manners and Emotions since 1890*, Londres, Sage.

Notes

- ¹ Pour une analyse des émotions en sciences sociales et en sciences politiques, voir : Braud, 1996 ; Traïni, 2009 ; Deluermoz *et al.*, 2013 ; Plamper, 2015.
- ² Un exemple emprunté à Nicolas Sarkozy : « Mon devoir est d'envisager les choses dans la durée, avec du recul, du sang-froid. » (Interview *Le Figaro*, 6 mars 2008). Merci à l'évaluateur ou à l'évaluatrice de la revue de m'avoir suggéré cet exemple.
- ³ On se souvient que le surnom de « Sphinx » fut souvent donné à François Mitterrand.
- ⁴ Voir, par exemple, le documentaire classique que Raymond Depardon a consacré à la victoire de Valéry Giscard d'Estaing en 1974 (*Une partie de campagne*).
- ⁵ Sur le gouvernement par la peur, voir Dakhli *et al.*, 2007.
- ⁶ La littérature sur le populisme mobilise volontiers, pour désigner ce phénomène, le critère de la place faite aux émotions, sur fond de critique des grammaires institutionnelles. Nous préférons parler de déclin des institutions politiques et des grammaires institutionnelles (Le Bart, 2013).
- ⁷ Voir les conclusions convergentes des approches quantitatives de Marion Ballet (2012) et de Damon Mayaffre (2012).
- ⁸ Voir, lors du Grand Débat, l'attention systématiquement portée aux cas individuels, Emmanuel Macron se faisant longuement expliquer par ses interlocuteurs (des citoyens ordinaires) leur situation individuelle.

#Flygskam : le pouvoir de la honte de prendre l'avion pour gouverner le changement climatique

LUCAS BRUNET

Postdoctorant au Munich Center for Technology in Society – Université technique de Munich

—

*À la mémoire de Lise et de nos voyages en avion,
qui resteront inoubliables*

Introduction

Que vous soyez un universitaire invité à des conférences à l'étranger ou un touriste amateur de destinations exotiques, vous avez très probablement été confronté aux critiques récentes du voyage en avion. Si vous avez voyagé par ce moyen-là, peut-être même avez-vous ressenti de la honte et évité d'aborder le sujet avec vos proches et vos collègues. On estime, en effet, que l'avion est responsable de 2,5 % des émissions mondiales de dioxyde de carbone (International Civil Aviation Organization, 2016). Un seul trajet en avion peut ainsi réduire à néant les efforts faits pour limiter l'impact des voyageurs sur l'environnement. Apparue en Suède au cours de l'année 2018, le discours sur la honte de prendre l'avion s'est largement répandu sur les réseaux sociaux, associé au hashtag¹ #flygskam. Le terme désigne l'émotion douloureuse et désagréable causée par la prise de conscience de l'impact des voyages en avion sur les changements climatiques. La honte de prendre l'avion illustre le rôle que jouent les émotions dans le renouveau des mobilisations environnementales et invite à s'interroger sur le pouvoir de la honte, ses modalités d'action, et ses conséquences sociales et politiques.

La honte est une émotion non désirée, dont l'expérience est désagréable et difficile à contrôler. Elle exprime un sentiment de mal-être à propos de nous-mêmes, que nous ressentons particulièrement lorsque nous sommes

préoccupés par le jugement des autres (Probyn, 2005). La honte est ainsi une émotion relationnelle qui nous connecte aux autres, tout en nous invitant à nous questionner sur notre identité (Zembylas, 2008). Critiquant une compréhension essentiellement négative de la honte dans les sociétés occidentales, Probyn (2005) explique que la honte témoigne d'une relation d'intérêt pour les autres et nous permet d'envisager les conséquences de nos actions. En ce sens, la honte est « productive ». Elle permet, par exemple, de réfléchir sur le passé colonial et de développer des projets de justice sociale (Probyn, 2005; Zembylas, 2008). Différents auteurs débattent de la différence entre la honte et la culpabilité, de leur interchangeabilité, et de leur fonctionnement conjoint. Pour certains, la honte précéderait la culpabilité, puisque la première renverrait à un désaveu de son action par autrui, alors que la culpabilité indiquerait une intériorisation des valeurs et de la moralité, et ne refléterait que les jugements que nous portons sur nous-mêmes (voir Zembylas, 2008). Selon Probyn (2005 : 45; voir aussi Every, 2013), « la culpabilité est déclenchée par une réponse à des actions spécifiques et peut être atténuée par un acte de réparation. La honte, cependant, demande "une (ré)-évaluation complète du moi" ». Cette distinction est toutefois contestée par certaines enquêtes qui montrent que la culpabilité peut provoquer une remise en cause profonde (Longhurst, Hodgetts et Stolte, 2012). La fierté, sentiment de plaisir et de satisfaction suscité par une action, s'associe également avec la honte et la culpabilité (Probyn, 2005; Longhurst, Hodgetts et Stolte, 2012).

Selon Probyn (2005), Ahmed (2004) et Zembylas (2008), la honte possède un double effet sur les groupes sociaux. Elle est d'abord utilisée pour opprimer certains groupes, les marginaliser et les réduire au silence (Every, 2013). S'inspirant des notions de technologie du soi et de gouvernementalité élaborées par Michel Foucault, Bjerg et Staunæs (2011) avancent ainsi l'idée que la honte engendre des pratiques d'autogouvernement et de réévaluation du soi en réponse à certaines normes sociales et culturelles. Mais elle permet également aux groupes sociaux dominés et subordonnés de reconnaître et de dénoncer leur stigmatisation, comme dans le cas des aborigènes d'Australie décrits par Probyn (2005). Des mouvements sociaux peuvent, par exemple, retourner la honte en fierté, et faire ainsi de cette dernière un point de ralliement pour l'action politique (voir les *gay pride*, *black pride*, *fat pride*). Dans ce cas, elle ne reflète pas seulement certaines normes sociales, mais elle permet aussi de les remettre en cause.

Dans le domaine de la protection de l'environnement, la honte illustre le passage, au cours des années 1980 à 1990, d'un modèle d'action étatique à un modèle de responsabilisation des consommateurs et de promotion de mécanismes de marché (Fontenelle, 2013), aussi nommé « *environmental backlash* » par les historiens. Le consommateur qui éprouve de la honte à cause de la conséquence de ses actions sur l'environnement peut ainsi acheter des produits « durables » pour apaiser ses émotions négatives et faire l'expérience de la fierté. Cette nouvelle « gouvernamentalité verte » (Soneyrd et Ugglå, 2015; voir aussi Dubuisson-Quellier, 2016) mobilise des technologies de responsabilisation comme les éco-labels et des outils de calcul des émissions personnelles de CO₂; elle se diffuse par d'importantes campagnes de communication (Comby, 2015). À titre d'exemple, Soneyrd et Ugglå (2015) décrivent la campagne « *You Control Climate Change* » conduite par la Commission européenne, qui met en avant le rôle de la consommation individuelle pour répondre à la crise climatique. En prenant l'exemple d'une campagne de honte (« *public shaming* ») ciblant les joailliers, Bloomfield (2014) analyse comment les consommateurs conduisent à faire évoluer les pratiques de l'industrie minière. Ces différents cas présentent le pouvoir de la honte comme une capacité d'action individuelle qui doit permettre de changer les normes des secteurs concernés, mais qui n'aboutit pas nécessairement au résultat désiré (voir aussi Longhurst, Hodgetts et Stolte, 2012).

Dans cet article, j'analyse comment la honte de prendre l'avion est construite, débattue et contestée dans des récits de honte publiés sur Instagram. Prenant pour cas d'étude la honte de prendre l'avion, cet article entend contribuer à la sociologie des émotions et s'inscrit dans un programme de recherche plus large qui étudie comment les émotions comme l'enthousiasme (Brunet *et al.*, 2019), l'angoisse (Brunet, 2020a) et la surprise (Brunet, 2020b) sont en même temps les productrices et les produits de relations de pouvoir. Après une généalogie de la honte de prendre l'avion et une présentation de la méthodologie d'enquête, je décris comment la honte fonctionne comme une règle de sentiment (2.1), je montre les tentatives conduites pour la susciter (2.2) et pour y faire face (2.3), je présente ses conséquences sur l'instauration d'une fierté de prendre le train (2.4), avant de conclure sur le pouvoir de la honte de prendre l'avion.

1. Cas d'étude et méthodologie

1.1 Généalogie de la honte de prendre l'avion

Apparue en Suède sous le terme de *flygskam*, la honte de prendre l'avion est suscitée par une prise de conscience grandissante du changement climatique. Bien que l'avion soit devenu un symbole de réussite sociale (Gössling, 2019), c'est aussi le mode de transport qui émet le plus de gaz à effets de serre (2 fois plus qu'une voiture avec un passager, et de 14 à 40 fois plus que le train). Il serait responsable de 2,5 % des émissions mondiales (International Civil Aviation Organization, 2016). Les voyages en avion concernent également des distances beaucoup plus grandes que par le passé et leur nombre pourrait quadrupler d'ici 2050. En dépit de sa contribution au changement climatique, l'avion échappe, cependant, aux politiques internationales de réduction des émissions de gaz à effet de serre. En 2017, différentes personnalités suédoises (dont Malena Ernman, mère de Greta Thunberg) annoncent ainsi arrêter de voyager en avion. Ces décisions, associées au terme de « *flygskam* », sont progressivement reprises par les médias et propagent l'émotion collective de la honte de prendre l'avion (Söderberg et Wormbs, 2019; Brunet, 2020a; Kaufmann et Quéré, 2020).

Le mouvement de la honte de prendre l'avion s'amplifie ensuite avec les grèves des écoliers et se répand largement sur les réseaux sociaux avec l'utilisation de hashtags comme #flygskam ou #jagstannarpåmarken (*I stay on the ground*) (Chiambaretto *et al.*, 2020). Le 20 août 2018, Greta Thunberg, alors âgée de 15 ans, débute une grève de l'école pour le climat devant le Parlement suédois pour protester contre l'inaction climatique. Sur Instagram, où elle communique régulièrement son action, elle déclare : « Nous, les enfants, ne faisons généralement pas ce que vous nous dites de faire, nous faisons ce que vous faites. Et comme vous, les adultes, vous détruisez mon avenir, je le fais aussi. Je fais la grève pour le climat jusqu'au jour de l'élection. » Dans les semaines qui suivent, le mouvement prend de l'ampleur et s'étend au reste du monde. Tous les vendredis, des écoliers, collégiens et lycéens, sous l'étiquette de « *Fridays For Future* », boycottent les cours pour aller manifester contre l'inaction climatique. Ce mouvement atteint son apogée le 15 mars 2019, où environ 1,5 million de jeunes manifestent dans plus de 120 pays.

Greta Thunberg popularise le mouvement de la honte de prendre l'avion en refusant d'utiliser l'avion pour aller manifester ou pour participer à des événements internationaux. Sur Instagram, elle partage des photographies

de ses voyages dans des trains (de nuit) et détaille ses itinéraires. En 2019, elle décide de faire l'aller-retour entre l'Europe et l'Amérique du Nord à bord d'un voilier. Elle utilise la honte pour prouver aux adultes que les enfants sont plus sérieux qu'eux (« Nos dirigeants politiques se comportent comme des enfants », 23 décembre 2018) et pour critiquer les conséquences de leur comportement pour sa génération. Dans son allocution aux Nations Unies le 23 septembre 2019, elle cherche explicitement à susciter la honte des adultes en répétant à de nombreuses reprises : « Comment osez-vous ? » Et elle précise : « Je ne devrais pas être ici. Je devrais être de retour à l'école de l'autre côté de l'océan. Pourtant, vous venez tous vers nous, les jeunes, pour espérer. Comment osez-vous ? Vous avez volé mes rêves et mon enfance avec vos mots vides de sens. »

1.2 Méthodologie d'enquête et perspective analytique

Instagram, réseau social de partage d'images, a joué un rôle clé dans la formation du mouvement de la honte de prendre l'avion, qui s'est principalement diffusé en ligne par l'intermédiaire du hashtag #flygskam et des messages de Greta Thunberg (Chiambaretto *et al.*, 2020). Ce hashtag a été repris pour commenter les images de voyages en avion ou en transports alternatifs. L'analyse des messages publiés sur Instagram offre un matériel pertinent, car Instagram constitue un espace où les utilisateurs mettent en scène leurs performances individuelles et facilitent ainsi la circulation de la honte (Shefer et Munt, 2019). Les messages publiés sont des performances au sens goffmanien : ils témoignent de tentatives de se conformer à certaines normes plus largement répandues dans la société pour donner une image de soi approuvée par les autres. Étudier la honte dans les messages publiés sur Instagram permet ainsi de saisir la honte dans un espace où les jugements sont particulièrement intensifiés et d'appréhender cette émotion dans les situations où elle est directement exprimée (à la différence de Söderberg et Wormbs, 2019). La pertinence de mon analyse est, par ailleurs, complétée par mon expérience de chercheur travaillant à l'international, affecté par cette nouvelle émotion collective.

Sur Instagram, j'ai récolté les messages qui étaient associés au hashtag² #flygskam (3 080 messages) et, dans un deuxième temps, aux hashtags apparentés #tågskryt (564), #flightshame (674), #trainbrag (61), #flightshaming (269), #flightfree (1 034), #flightfree2020 (1 171), #Istayontheground (338). La période considérée s'étend du début du mouvement, au milieu de

l'année 2018, jusqu'aux premiers mois de l'année 2020, où les voyages en avion s'arrêtent à cause de l'épidémie de coronavirus. Principalement rédigés en anglais, suédois, allemand, français et néerlandais, les messages collectés ont été analysés dans leur langue d'origine, sauf pour le suédois qui a d'abord été traduit par un logiciel (Google Translate) avant d'être vérifié par une locutrice native. Comme il n'a pas été constaté de différences entre les messages exprimés dans ces diverses langues, l'article donne la préférence aux messages rédigés en français, mais certains des messages présentés ont également été traduits. Ces messages possèdent, cependant, deux limites principales : premièrement, ils ne proviennent que de comptes accessibles publiquement et, deuxièmement, Instagram reste principalement utilisé par des jeunes, qui sont toutefois ceux qui ont lancé ce mouvement de honte (Chiambaretto *et al.*, 2020). Ainsi, comme il n'est pas possible de procéder à un traitement statistique précis de l'évolution du mouvement et de ses participants, j'ai préféré coder les messages obtenus selon la démarche inspirée de la *grounded theory* (Glaser et Strauss, 1967). En suivant d'autres auteurs (Every, 2013; Illouz, 2019; Van de Velde, 2020), j'appréhende ces messages comme des « discours de honte » qui invitent les voyageurs à réguler et à transformer leurs pratiques, mais qui sont aussi exprimés dans certains buts. La perspective analytique revendiquée s'ancre dans la lignée de travaux de sociologie des émotions, qui appréhendent les émotions non pas comme des réactions psychologiques individuelles, mais comme le résultat d'ajustements à des normes sociales (Hochschild, 1983). En s'intéressant déjà au secteur aérien, Hochschild (1983) montre, par exemple, que les hôtesses de l'air doivent exprimer de l'enthousiasme et de l'amabilité envers les voyageurs pour leur faire garder leur calme. Selon Hochschild (1983), les acteurs sociaux suivent des « règles de sentiment » (« *feeling rules* »), qui définissent les émotions à ressentir et à exprimer selon les situations, et qui peuvent mener ces acteurs à effectuer un « travail émotionnel » (« *emotional work* ») pour adapter les émotions qu'ils ressentent à ces règles.

En analysant les discours de honte, j'examine ainsi comment les voyageurs construisent et racontent leur expérience de la honte sur Instagram, comment ils décident d'y répondre pour se conformer à certaines règles de sentiment, et la manière dont leurs réponses transforment (ou non) les relations de pouvoir (voir aussi Probyn, 2005). Si des travaux précédents ont analysé quantitativement les vagues de diffusion de la honte en ligne (Chiambaretto *et al.*, 2020), je cherche plutôt, pour ma part, à comprendre, qualitativement,

comment la honte remet en cause l'identité des voyageurs et quelles sont les stratégies qu'ils développent pour répondre à ce trouble (Brunet, 2020a). Dans la suite de l'article, je montre que ces messages reflètent des tentatives pour respecter des règles de sentiment au sujet de la présentation du soi qui ont différentes implications en matière de responsabilité et qui illustrent un changement dans les normes du voyage en avion.

2. Résultats

2.1 La honte de prendre l'avion comme règle de sentiment

À l'exception de quelques voyageurs qui avouent suivre le mouvement pour d'autres raisons que la honte, souvent parce qu'ils n'aiment pas voyager en avion ou parce qu'ils en ont peur, une grande partie des voyageurs étudiés sur Instagram se conforment à une *règle de sentiment* et font état de leur honte lorsqu'ils prennent l'avion. Parmi eux, on trouve majoritairement des jeunes âgés de 20 à 35 ans qui exercent des activités professionnelles nécessitant un niveau d'études élevé (journalistes, scientifiques, réalisateurs, graphistes, écrivains, producteurs, consultants) et qui se présentent comme sensibilisés à la cause environnementale (activisme, végétarisme, *slow fashion*, recyclage des déchets, modes de déplacement alternatifs). Cherchant à avoir un comportement écologique dans leur vie quotidienne, ils expriment leur honte en expliquant qu'un seul voyage intercontinental en avion peut anéantir un an d'actions quotidiennes.

J'ai le flygskam 😞. Si vous ne l'avez pas entendu, c'est le mot suédois pour la honte de prendre l'avion, et je ressens ça en [ce] moment. J'essaie de vivre ma vie en réduisant la consommation de combustibles fossiles dans la mesure du possible. [...] Mais maintenant ça ! Un vol a ruiné tant de bonnes actions (@ana³).

À ce premier groupe, s'ajoutent des individus plus âgés qui repensent à leurs nombreux vols effectués et qui se rendent compte de leurs conséquences sur le climat. En se mettant en perspective par rapport aux générations futures ou par rapport au reste de la population mondiale, dont la quasi-totalité n'a jamais voyagé en avion, ces derniers expliquent que leurs émissions de CO₂ ont été générées par un mode de vie privilégié et égoïste, et s'excusent auprès de Greta Thunberg. Dans les deux groupes présentés, *la règle de la honte du voyage en avion* s'applique à des voyageurs issus de milieux favorisés et

éduqués, qui se préoccupent de l'environnement et des générations futures, confirmant ainsi des résultats précédents sur la sensibilité environnementale et la responsabilisation individuelle (Comby, 2015).

En obéissant à la règle de la honte du voyage en avion, ces voyageurs sont pourtant partagés entre l'attrait pour des destinations lointaines et la prise de conscience des impacts de l'aviation sur le climat. Pour nombre d'entre eux, continuer à voyager en avion vers des régions éloignées pour découvrir de nouvelles cultures, voire pour vivre leurs engagements environnementalistes, est un plaisir coupable. Émerveillés par le spectacle auquel ils assistent en avion, ils s'interrogent, en publiant des images de la terre vue du ciel : « Je me demande comment certaines choses peuvent être si belles et si mauvaises en même temps. » (@lea) Lorsqu'ils partagent des photos de leurs voyages, ils précisent ne pas avoir pu en profiter pleinement à cause de leur honte. Ces voyageurs sont ainsi tiraillés entre les émotions prescrites par la situation (honte) et celles qui sont effectivement ressenties lors de leurs voyages (joie). Cependant, l'expression de la honte permet à ces voyageurs d'être encouragés par d'autres utilisateurs d'Instagram. Respecter la règle de la honte aide alors à montrer que les voyageurs ont conscience de leur impact environnemental, mais qu'ils le regrettent et s'en excusent. Dans ce premier cas, la règle de la honte permet d'adapter la présentation de soi à de nouvelles normes de voyage durable et de rendre plus acceptables les voyages qui ne respectent pas cette norme.

2.2 Le *flight-shaming* : susciter la honte d'autrui

Si la honte est rapportée par certains voyageurs dans leurs messages, elle est aussi utilisée comme un outil pour normaliser le comportement d'autrui. On parle dans ce cas de « *flight-shaming* ». Sur Instagram, les utilisateurs qui publient des photographies de leurs voyages sans respecter la règle de la honte peuvent être violemment critiqués pour leurs comportements irresponsables. Cette tentative de susciter la honte concerne des voyageurs qui ne semblent pas préoccupés par les problématiques environnementales, et vise surtout des célébrités (Gössling, 2019). Suivi par plus de 53 600 abonnés, le compte Instagram *Aningslösa influencers* (AI) a publié environ 350 messages pour interpeller des personnes jouissant d'une grande notoriété sur Instagram, aussi appelées influenceurs et influenceuses, au sujet des émissions générées par leurs voyages en avion. Les influenceurs sont des utilisateurs d'Instagram qui sont suivis par de nombreux autres utilisateurs, et qui peuvent être

rémunérés par certaines entreprises du secteur touristique pour mettre en scène un mode de vie privilégié, marqué par de nombreux voyages. Al intervient directement sur leurs publications en commentant leurs photos : «Avez-vous réfléchi aux émissions générées par votre voyage ? 3,6 tonnes de CO₂ par personne, ce qui correspond à 9 années de voyage durable.» Ces messages publics cherchent à susciter la honte chez la personne visée. Ils sont repris par d'autres utilisateurs d'Instagram qui les accusent de ne pas prendre la mesure de leur responsabilité :

Je trouve ça triste que vous et de nombreux autres influenceurs partiez en vacances et voyagiez en avion, de préférence sur de longues distances et régulièrement. Ensuite, vous postez plein de photos et d'autres personnes rêvent de faire ce que vous faites. Ce serait bien si plus de gens pouvaient aider à réduire leurs émissions de dioxyde de carbone, pour assurer l'avenir de nos enfants et de la planète. (@cécile)

Les utilisateurs qui relaient ces accusations forment un public varié, regroupant les jeunes sensibilisés à l'environnement présentés dans la partie précédente, mais également des voyageurs plus occasionnels qui ne possèdent pas le même mode de vie que les influenceurs, sans pour autant faire nécessairement partie de classes sociales moins favorisées (Comby, 2015). Ces utilisateurs cherchent à exercer une pression sur les influenceurs en dénonçant publiquement leur comportement irresponsable : ils leur reprochent d'agir «comme des enfants». Les influenceurs, qui tirent une partie de leurs revenus de leur image publique, peuvent craindre que celle-ci ne soit décrédibilisée et sont ainsi incités à changer leur mode de déplacement. Dans ce cas, la honte est utilisée pour remettre en question le pouvoir des influenceurs à définir des normes de voyage et pour les contraindre à se conformer à une nouvelle norme de voyage durable. La honte permet également de critiquer l'inégalité des contributions des modes de vie aux changements climatiques et d'insister sur le partage des responsabilités.

Cependant, les influenceurs, ainsi que d'autres voyageurs très fréquents, contestent la règle de la honte du voyage en avion et son utilité pour faire changer les comportements. Ainsi, @florian répond au précédent débat lancé par Al : «Avez-vous considéré que ce "*shaming*" pour changer les comportements n'est ni efficace ni même positif ? Tout ce que vous faites, c'est créer de l'anxiété, de la mauvaise humeur, de la haine.»

Pour ces personnes, la honte n'incite pas à changer son mode de déplacement, à l'inverse d'une démarche positive qui serait, au contraire, source d'inspiration. On assiste ainsi à un débat au sujet des règles de sentiment appropriées pour répondre aux changements climatiques. En réalité, l'effet de ces campagnes de honte semble demeurer limité, puisque les utilisateurs visés reconnaissent avoir conscience des impacts de leurs déplacements, mais ne pas pouvoir faire autrement à cause de leur activité professionnelle. D'autres bloquent simplement le compte de AI, confirmant ainsi des résultats précédents sur les effets des campagnes de honte qui poussent le groupe visé à se refermer sur lui-même (Every, 2013). Si la honte du voyage en avion agit comme une règle de sentiment pour certains voyageurs, ses effets pour gouverner les conduites sont cependant ambivalents et dépendent de la relation professionnelle des voyageurs à l'avion.

2.3 Le travail émotionnel des voyageurs en avion

Partagés entre le plaisir de voyager en avion et le besoin de se conformer à la règle de la honte, certains utilisateurs d'Instagram s'engagent dans un travail émotionnel. Tout en exprimant leur honte, ils essaient d'en diminuer l'expérience grâce à différentes stratégies de « déculpabilisation⁴ ». Ils peuvent ainsi montrer qu'ils font des efforts pour respecter la règle de sentiment et éviter d'être la cible de campagnes de honte. Parmi eux, on retrouve principalement le public éduqué et favorisé présenté dans la première partie (2.1), qui reconnaît disposer de moyens suffisants pour mettre en place ces stratégies parfois coûteuses. À ceux-ci s'ajoutent également d'autres personnes qui se rapprochent du public de la deuxième partie (2.2), dont l'activité professionnelle est essentiellement organisée autour du voyage en avion, et qui reconnaissent leur responsabilité sans pouvoir toutefois changer leur mode de déplacement.

Quand ils ne voyagent pas en secret, ou ne suppriment pas les photos de leurs précédents voyages, ces voyageurs essaient de relativiser leur décision de voyager : le billet était gratuit ou déjà réservé depuis longtemps. Pour « atténuer leur honte » (@albert), ils décrivent différentes techniques censées minimiser les émissions causées par leur voyage en avion : diminuer le poids de leurs bagages, choisir des itinéraires impliquant le moins de transferts possible ou encore utiliser les transports en commun pour se rendre à l'aéroport. Leurs propositions sont parfois étonnantes comme dans le cas de certains voyageurs qui apportent leurs propres tasses en avion ou choisissent des

compagnies aériennes qui recyclent le plastique utilisé. D'autres voyageurs se justifient en soulignant la nécessité de voir leurs partenaires, leurs familles (parfois malades) et leurs amis proches, dans un contexte de vies parfois partagées entre plusieurs pays. Certains affirment également posséder un comportement écologique irréprochable en dehors de leur voyage en avion. Ils assurent consommer uniquement des aliments locaux, travailler dans l'écologie, ne résider que dans des « hôtels durables », voire s'impliquer dans des projets de conservation de la nature. Par exemple, @melanie, une femme d'une trentaine d'années, rédactrice en chef d'un blogue sur l'innovation et l'engagement des entreprises, explique :

Celles et ceux qui me connaissent savent que j'adore voyager. Mais aussi qu'en 2020, le #flygskam a fait son taf et que ça me fait de plus en plus culpabiliser. Partir loin, OK, mais à condition d'avoir au moins une petite utilité. Avant de voyager au Sri Lanka, j'ai donc regardé toutes les associations locales qui pourraient avoir besoin d'aide pour de petites ou plus grosses tâches au quotidien. C'est ainsi que j'ai découvert la @ONG et son fabuleux programme, plein d'intelligence, pour apaiser les relations entre les éléphants et les personnes qui habitent la région. (@melanie)

D'autres voyageurs publient des images de leurs voyages tout en précisant que les émissions générées ont été compensées. Ils présentent la compensation comme une stratégie de déculpabilisation : « Sentant la culpabilité insidieuse des voyages en avion, j'ai commencé à compenser les émissions carbone de mon vol (et mon #flygskam 🙄). » (@thomas) Ils la recommandent dans les commentaires qu'ils laissent aux voyageurs qui partagent leur honte (2.1). Les entreprises de compensation carbone proposent, en effet, de neutraliser les émissions de CO₂ en réduisant d'autres sources d'émission, comme avec la distribution de fours plus efficaces dans les pays en voie de développement ou le stockage du carbone dans des arbres plantés. Ces entreprises présentent la compensation comme une marchandise émotionnelle (Illouz, 2019) qui permet aux voyageurs de ne pas avoir honte de prendre l'avion. Grâce à ce qu'ils nomment eux-mêmes « compenser leur culpabilité » (@patricia), les voyageurs peuvent ainsi accorder leurs désirs avec la règle de la honte et payer leurs « dettes à l'atmosphère » (@admir) en l'absence d'action étatique. Ces résultats confirment des travaux précédents montrant que les groupes sociaux favorisés témoignent de leurs préoccupations environnementales par la consommation de biens écologiques (Comby, 2015). Si la compensation

permet aux voyageurs de présenter leurs voyages de manière acceptable et suscite les félicitations des autres utilisateurs, ce travail émotionnel reste cependant imparfait, car certains utilisateurs reconnaissent, embarrassés, les limites techniques et éthiques de la compensation, et ne l'utilisent qu'en l'absence d'autre choix.

2.4 La fierté de voyager en train comme nouvelle règle de sentiment

En réponse à la honte de prendre l'avion, certains voyageurs revendiquent leur « fierté » de voyager avec des modes de transport alternatifs. Parmi eux, on retrouve majoritairement les voyageurs présentés dans la première partie (2.1), qui avouent disposer du temps et de l'argent nécessaires pour organiser de tels voyages. Accompagnés du hashtag #tågskryt (train-fierté) ou de #Istayontheground (je reste au sol), ces voyageurs publient les itinéraires de leurs voyages en train, illustrés par des cartes, des photos prises sur les quais des gares ou dans les trains, et un calcul des émissions de CO₂ évitées par rapport à un voyage en avion. Greta Thunberg a été une des premières personnes à communiquer ainsi sur ses voyages et elle est souvent mentionnée en référence. En montrant que leurs voyages sont compatibles avec la lutte contre les changements climatiques, ces voyageurs instaurent une nouvelle règle de sentiment qui concerne, par exemple, la fierté de voyager en train. Ils revendiquent leur fierté vis-à-vis de ces voyages alternatifs qui sont plus difficiles à organiser, et demandent plus de temps et d'argent. Par exemple, il n'existe pas de plateforme pour coordonner les voyages en train entre plusieurs pays ou pour réserver les billets de différents trains. Lorsque ces voyages sont organisés sur de longues distances, ils peuvent durer plusieurs jours et être épuisants. Réussir à organiser son voyage en train relève ainsi d'une prouesse que les voyageurs partagent avec fierté, et qui est récompensée par les félicitations des autres utilisateurs d'Instagram. Comme dans d'autres mouvements sociaux (Every, 2013), la honte est reconvertie en fierté, même si elle porte ici sur un autre objet.

Je voulais également ne pas voler en 2019 et j'ai survécu à un long voyage de 17 heures au Royaume-Uni (et retour) afin de le faire. J'étais assez fière de moi !, mais récemment, ma mère a essayé de me convaincre de me rendre au Portugal avec elle (le train met 30 heures pour y arriver) et j'ai presque dit oui. Mais en réfléchissant si ce voyage en valait la peine ou non, j'ai vu un de vos messages et je me suis dit : « Si je veux

vraiment y aller, alors je trouverai le temps et un moyen écologique pour y arriver! » Et donc je pense que je veux vous dire merci pour l'inspiration et votre force! (@lea)

Cette nouvelle règle de sentiment se diffuse également par l'intermédiaire de la campagne Flight Free 2020. Lancée par la jeune Suédoise Maja Rosèn en 2019, cette campagne invite 100 000 personnes à ne pas prendre l'avion pendant une année. Elle s'est rapidement étendue à d'autres pays comme au Royaume-Uni (*I stay on the ground*), en France (restons les pieds sur terre), etc. Sur Instagram, les voyageurs partagent leurs engagements personnels, illustrés par une photo d'eux brandissant, avec fierté, l'affiche de la campagne. Les photographies sont souvent accompagnées de témoignages des voyageurs expliquant pourquoi ils refusent de prendre l'avion et sont fiers de voyager en train. En partageant le calcul des émissions de CO₂ évitées grâce à leurs engagements, ils affirment également que l'action individuelle peut avoir des conséquences réelles pour le climat. À leur tour, ces voyageurs deviennent ainsi des influenceurs d'un nouveau genre sur Instagram et incitent d'autres voyageurs à rejoindre la campagne. Si les résultats précédents confirment que la préoccupation pour les problèmes environnementaux concerne majoritairement les classes favorisées à cause du coût de tels voyages alternatifs (Comby, 2015), d'autres voyageurs issus de classes légèrement moins favorisées expriment également leur fierté de voyager par des modes de transport alternatifs. Ces derniers revendiquent les voyages de courtes distances pour économiser de l'argent ou reconnaissent ne pas pouvoir multiplier ces voyages alternatifs en raison de leurs coûts. Dans ce cas, les voyageurs se conforment à la nouvelle règle de fierté en présentant ou en essayant des voyages qui n'étaient pas une source de fierté auparavant.

3. Discussion et conclusion : ce que gouverner par la honte veut dire

Tous les voyageurs analysés dans cette enquête ne s'accordent pas, cependant, sur la pertinence de la honte de voyager en avion. Parmi eux, on trouve un public très varié : des voyageurs réguliers, des voyageurs « normaux qui travaillent dur » (@farinaz) et qui ne possèdent pas les ressources suffisantes pour envisager d'autres modes de déplacement, mais aussi des écologistes se conformant à la règle de la honte sans croire à son utilité. Selon ces voyageurs, la honte fait porter la responsabilité sur les individus, alors

que les changements devraient concerner l'organisation de la société (par exemple, les trains internationaux coordonnés et moins chers). Plutôt que de blâmer les consommateurs, ils demandent à ce que la honte soit exercée sur les gouvernements et les entreprises polluantes, qui possèdent un réel pouvoir pour répondre rapidement aux changements climatiques. Pourtant, le mouvement de la honte de prendre l'avion a eu des effets notables sur le secteur des transports. Au cours de l'année 2019, les vols intérieurs ont diminué d'environ 10 % en Suède. Certaines compagnies aériennes se sont engagées à compenser leurs vols nationaux (Air France) et européens (Easy Jet), et des entreprises ferroviaires ont rouvert des lignes de trains de nuit. Les gouvernements de différents pays européens (Suède, Norvège, Royaume-Uni, Allemagne, Italie et France) ont également adopté des taxes sur les vols aériens. Étant donné que ces effets ne concernent que les pays européens et que l'aviation a continué d'augmenter au niveau mondial avant l'épidémie de coronavirus, il faudra attendre la reprise du trafic aérien pour analyser l'évolution du phénomène.

Dans la lignée des travaux de sociologie des émotions, cet article a décrit comment la honte constitue une règle de sentiment utilisée pour gouverner les conduites des voyageurs et les inciter à changer leurs modes de déplacement. Pour se conformer à cette règle, les voyageurs peuvent effectuer un travail émotionnel et utiliser des stratégies de déculpabilisation, comme avec la compensation carbone; ils peuvent aussi élaborer de nouvelles règles de sentiment, comme la fierté de voyager en train. Notre étude montre comment la honte permet d'articuler différents niveaux de responsabilité et de gouverner conjointement les conduites individuelles et collectives (voir aussi Dubuisson-Quellier, 2016). D'une part, la honte de prendre l'avion s'est imposée comme un outil d'autogouvernement pour répondre au changement climatique, parce qu'elle porte sur l'acte le plus facile à réaliser par les individus qui veulent diminuer leur empreinte carbone. Les voyageurs sont ainsi considérés comme autonomes et responsables de leurs propres actions (Comby, 2015). D'autre part, la honte permet de contester la norme du voyage en avion, notamment par l'intermédiaire de campagnes de *shaming* associées à la remise en cause d'un mode de vie favorisé. La honte donne ainsi de la visibilité au problème des émissions de CO₂ générées par le transport aérien et soutient certaines revendications politiques comme l'instauration de taxes sur les vols. Cependant, et comme documenté dans d'autres cas (Brunet *et al.*, 2019), le pouvoir de la honte demeure indéterminé. Tous les voyageurs

ne sont pas affectés de la même manière par la honte et certains remettent en cause la pertinence de cette émotion.

Cet article souligne, enfin, le pouvoir des réseaux sociaux pour définir et contester certaines normes sociales par l'intermédiaire des émotions. Sur Instagram, les photographies et les messages reflètent des normes largement répandues dans la société, mais ils permettent également d'exercer un contre-pouvoir en remettant en cause certaines normes dominantes. Ces messages constituent des actes de présentation de soi et prolongent l'idée d'un gouvernement des conduites individuelles. En cherchant à se présenter de manière désirable, les utilisateurs essaient d'éviter la honte ou l'expriment en reconnaissant son existence quand ils n'ont pas d'autres choix. Comme l'a déjà décrit Hochschild (1983), on assiste à un changement dans les règles émotionnelles encadrant l'expérience et la présentation du voyage en avion, qui donne lieu à des conflits au sujet de l'application de ces différentes règles. Si notre étude contribue à la compréhension des relations entre le pouvoir et la honte, elle invite également à poursuivre l'analyse de la honte de prendre l'avion, en documentant la façon dont elle s'est diffusée et exprimée sur d'autres canaux, et en utilisant d'autres outils d'analyse, comme des études quantitatives du phénomène.

Remerciements

L'auteur souhaite remercier Cécile Van de Velde et Anne Perriard pour leurs commentaires éclairés et leur travail éditorial, ainsi que les deux relecteurs, dont les remarques ont permis d'améliorer significativement l'article. Ce travail a été financé par l'université de Tampere en Finlande. L'auteur remercie également les étudiants qui ont participé au cours sur la politique des émotions durant l'année 2019, en débattant de leur honte de prendre l'avion.

Bibliographie

- Ahmed, Sara. 2004. *The Cultural Politics of Emotions*. Abingdon, Oxon.
- Bjerg, Helle et Dorthe Staunæs. 2011. «Self-Management Through Shame: Uniting Governmentality Studies and the "Affective Turn" », *Ephemera: Theory & Politics in Organization*, 11, 2 : 138-156.
- Bloomfield, Michael John. 2014. «Shame Campaigns and Environmental Justice: Corporate Shaming as Activist Strategy», *Environmental Politics*, 23, 2 : 263-281.
- Brunet, Lucas. 2020a. «Face à l'angoisse écologique : stratégies émotionnelles et engagements épistémiques en sciences de l'environnement», *Tracés. Revue de Sciences humaines*, 38 : 103-122.
- Brunet, Lucas. 2020b. «Un transfert de sol incertain. Les surprises de la restauration et de la compensation écologique», *Revue d'anthropologie des connaissances*, 14, 4. <<https://journals.openedition.org/rac/11641>>. Page consultée le 1^{er} janvier 2021.
- Brunet, Lucas, Isabelle Arpin et Taru Peltola. 2019. «Governing Research Through Affects: The Case of Ecosystem Services Science», *Science and Public Policy*, 46, 6 : 866-875.
- Chiambaretto, Paul, Elodie Mayenc, Hervé Chappert, Juliane Engsig, Anne-Sophie Fernandez, Frédéric Le Roy et Cédric Joly. 2020. «Les Français et l'impact environnemental du transport aérien : entre mythes et réalités», *Les Carnets de la Chaire Pégase*, 1.
- Comby, Jean-Baptiste. 2015. *La question climatique. Genèse et dépolitisation d'un problème public*. Paris, Raisons d'agir.
- Dubuisson-Quellier, Sophie. 2016. *Gouverner les conduites*. Paris, Presses de Sciences Po.
- Every, Danielle. 2013. «"Shame on You": The Language, Practice and Consequences of Shame and Shaming in Asylum Seeker Advocacy», *Discourse & Society*, 24, 6 : 667-686.
- Fontenelle, Isleide. 2013. «From Politicisation to Redemption Through Consumption: The Environmental Crisis and the Generation of Guilt in the Responsible Consumer as Constructed by the Business Media», *ephemera*, 13, 2 : 339.
- Glaser, Barney G. et Anselm L. Strauss. 1967. *The Discovery of Grounded Theory : Strategies of Qualitative Research*. Londres, Wledenfeld and Nicholson.
- Gössling, Stefan. 2019. «Celebrities, Air Travel, and Social Norms », *Annals of Tourism Research*, 79, 102-775.
- Hochschild, Arlie Russell. 1983. *The Managed Heart: Commercialization of Human Feeling*. Berkeley, University of California Press.
- International Civil Aviation Organization. 2016. *Environmental Report 2016*.
- Illouz, Eva. 2019. *Les marchandises émotionnelles*. Paris, Premier Parallèle.
- Kaufmann, Laurence et Louis Quéré. 2020. *Les émotions collectives. En quête d'un «objet impossible»*. Paris, Éditions EHESS.
- Longhurst, Robyn, Darrin Hodgetts et Otilie Stolte. 2012. «Placing Guilt and Shame: Lone Mothers' Experiences of Higher Education in Aotearoa New Zealand», *Social & Cultural Geography*, 13, 3 : 295-312.
- Probyn, Elspeth. 2005. *Blush : Faces of Shame*. Minneapolis, MN, University of Minnesota Press.

Shefer, Tamara et Sally R. Munt. 2019. «A Feminist Politics of Shame: Shame and Its Contested Possibilities», *Feminism & Psychology*, 29, 2 : 145-156.

Söderberg, Maria Wolrath et Nina Wormbs. 2019. *Grounded: Beyond Flygskam*. Stockholm et Bruxelles, Fores et European Liberal Forum.

Soneryd, Linda et Ylva Uggla. 2015. «Green Governmentality and Responsibilization: New Forms of Governance and Responses to "Consumer Responsibility"», *Environmental Politics*, 24, 6 : 913-931.

Van de Velde, Cécile. 2020. «Les mots de la colère. Enquête sur une décennie de slogans protestataires», *Sociologie*, 11, 3 : 291-303.

Zembylas, Michalinos. 2008. «The Politics of Shame in Intercultural Education», *Education, Citizenship and Social Justice*, 3, 3 : 263-280.

Notes

- ¹ Mot-clé qui permet de relier et de retrouver différents messages sur un réseau social.
- ² Pour cela, j'ai utilisé une application (Phantombuster) permettant de collecter tous les messages associés à un hashtag. Le nombre de messages collectés correspond au nombre de résultats proposés par Instagram.
- ³ Pour des raisons éthiques, les identifiants des utilisateurs d'Instagram ont été remplacés par des noms génériques.
- ⁴ On voit ici que les voyageurs ne font pas de différence entre la honte et la culpabilité lorsqu'ils parlent de l'atténuation de la honte, en particulier en français où il n'existe que le terme déculpabiliser.

Politiques des émotions des fans de Pokémon : (se) mobiliser par la *hype* et le *sel*

QUENTIN GERVASONI

Doctorant — Université Sorbonne Paris Nord, EXPERICE et LabEx ICCA

Remerciements

Je tiens à remercier les relecteurs, qui ont permis de grandement améliorer la clarté et la rigueur de l'article. Merci également à mes directeurs de thèse Pascale Garnier et Vincent Berry, ainsi qu'à Manuel Boutet, Baptiste Besse-Patin et Tania Mehrasz pour leurs relectures et retours.

Introduction

Dès leurs débuts, les *fan studies* ont travaillé à mettre en lumière et à légitimer les pratiques de réception des consommatrices et consommateurs les plus engagés, rompant avec l'image du consommateur passif et aliéné (Jenkins, 2015). À travers les concepts de *culture de la participation* puis de *culture de la convergence*, Henri Jenkins (2006) décrit des fans actifs, voire activistes (Allison, 2009), qui s'organisent collectivement pour prendre part à la production de la franchise qu'ils affectionnent. Le sens de cette participation est ambivalent. Elle est citoyenne d'une part, au sens d'une construction et d'un engagement des fans dans une culture partagée, mais relève aussi d'une forme de travail qui ajoute de la valeur aux œuvres (De Kosnik, 2012 ; Milner, 2009 ; Stanfill, 2019).

Cet article propose, dans le cadre d'une analyse de la réception de la franchise Pokémon, d'explorer plus avant l'*économie affective* (Jenkins, 2006) déjà mise en évidence au cœur de la culture de la participation et de la convergence. Pour cela, nous mobilisons le concept de « travail émotionnel », élaboré pour rendre compte de la façon dont les travailleuses et travailleurs utilisent

leurs émotions comme ressources, comme outils de travail, tels le sourire et la gestion des émotions négatives chez les agentes de bord de compagnies aériennes, et pour mettre en évidence les mécanismes de marchandisation des émotions qui font l'objet d'une gestion professionnelle (Hochschild, 2003). On peut définir les émotions comme la « fixation sociolinguistique de la qualité d'une expérience dès lors définie comme personnelle. L'émotion est une intensité qu'on a pu qualifier¹ » (Massumi, 2002 : 28). Cette « fixation sociolinguistique » s'appuie sur un processus d'évaluation et d'appréciation des situations (Thévenot, 1995), dont la pertinence est négociée collectivement (Paperman, 1992). En outre, l'appréciation émotionnelle des situations est dépendante des attentes forgées par les expériences passées (Hochschild, 2003). L'une des dimensions centrales du travail émotionnel est alors l'ajustement de ces attentes.

Nous proposons d'appeler « régimes émotionnels » les agencements collectifs et relativement stabilisés de gammes d'émotions pertinentes. Ces régimes constituent ainsi des modalités typiques de la réception. Dans une perspective proche, Eva Illouz (2020 : 322-323) parle de « structures des sentiments » pour désigner « l'atmosphère » émotionnelle, les tonalités d'arrière-plan de l'expérience collective. Elle opère une distinction stricte entre les « structures de sentiments » qui résultent de la simple répétition d'expériences collectives à l'échelle de groupes sociaux, et celles qui sont cadrées, voire générées par les dirigeants et les institutions politiques à travers les médias et les décisions politiques. Seule cette seconde acception aurait un caractère public et politique. Bien que The Pokémon Company (TPC), qui détient la marque Pokémon, pourrait jouer ce rôle de cadrage des « climats » émotionnels, l'entreprise ne déclare pas l'existence des émotions pour les générer, mais produit plutôt les conditions qui facilitent leur émergence par la mise en ligne d'informations et d'annonces. La notion de régime, dans le sens où elle est mobilisée ici, met la focale sur la dimension processuelle du façonnement des émotions collectives. La participation et le travail émotionnel des fans sont dépendants des ressources mises à disposition (Fine, 1989) par TPC, dans la mesure où Pokémon constitue une « sous-culture propriétaire » (Dayan, 1986). C'est dans le cadre de la réception de ces contenus que les régimes émotionnels sont façonnés, transformés, et orientent les émotions des fans. Le travail de publicisation et de politisation des émotions, nous le verrons, est réalisé par ces derniers.

Si les fans de Pokémon travaillent gratuitement à entretenir et à augmenter la valeur de la marque détenue par TPC, l'*économie affective* est à double tranchant pour l'entreprise ; en effet, les mobilisations qui en découlent peuvent aussi parfois être oppositionnelles (Jones, 2018). Nous tâcherons de montrer comment, par un travail émotionnel qui s'appuie sur les ressources mises à disposition par TPC, les fans participent à la production et à la diffusion de régimes émotionnels qui sont au cœur de leur mobilisation pour avoir prise sur l'avenir de la franchise.

Nous présentons successivement les deux principaux régimes de ce travail émotionnel, d'abord la *hype*, puis le *sel*, deux expressions empruntées à la terminologie employée par les fans. La *hype* se caractérise par un alignement entre les attentes des fans et les ressources fournies par l'éditeur, lequel amène l'intensité des émotions positives à culminer dans un cycle d'auto-entraînement qui participe de l'implication collective des fans dans leur propre captation (Cochoy, 2004). Le *sel*, que nous présentons ensuite, correspond à un désajustement des attentes et des ressources, qui alimente les tensions entre les fans et la franchise. L'opposition de ces régimes se caractérise par un climat d'approfondissement de la critique, particulièrement propice à la réflexivité et au développement d'une revendication d'autonomie au sein du public.

Corpus et méthodologie

Encadré

Composition du corpus

Cet article s'inscrit dans le cadre d'une recherche doctorale et s'appuie sur un corpus de données composé de trois « volets ».

Le premier, central, est l'observation au sein de la communauté *Pokémon Trash*. Cette observation consiste en une veille des articles publiés sur le site pokemontrash.com et des publications sur la page Facebook *Pokémon Trash*, et un suivi des activités du groupe Facebook *Pokémon Trash Talk* (6 000 membres). Notre participation au groupe est restée discrète, limitée à des « *likes* » et à quelques commentaires. Notre seule publication est une demande d'entretiens auprès des membres, demande réitérée sur le serveur Discord² de *Pokémon Trash*. Ces observations ont donné lieu à l'archivage des liens du site Internet et à l'enregistrement des

publications dans des sous-catégories : « humour », « hype », « débats », et d'autres, afin d'organiser le corpus.

Le second volet comporte les vidéos d'annonces officielles Pokémon (n=11), ainsi que leurs commentaires (n=10081) de 2019. Ces commentaires ont été importés dans un tableur Excel séparé en feuilles pour chaque vidéo. Des colonnes ont été ajoutées pour « coder » le corpus : « émotion », « ton », « concept », « argument », « note », et une dernière, « important », qui permet de retrouver les lignes les plus notables.

Enfin, le troisième volet concerne des entretiens (n=22), menés pour la plupart à l'écrit sur l'application Discord. Le choix de mener les entretiens à distance s'est imposé du fait de la dispersion géographique des enquêtées et enquêtés et de leur réticence à participer à des rencontres en face à face. Les enquêtés ont été recrutés pour la plupart dans les espaces de fans observés. Quatre autres ont été recrutés au hasard de rencontres dans d'autres espaces de sociabilité en ligne.

Les études de la réception se heurtent de manière générale à la problématique de la délimitation de leur corpus, dans la mesure où la réception n'a pas seulement lieu au moment où le récepteur est exposé au contenu, mais aussi dans les moments où ce contenu est mobilisé dans le cadre de discussions (Boullier, 2004). À cela s'ajoute le fait que nous nous intéressons ici à la réception sur Internet. Elle se déroule donc dans un réseau de territoires diffus, et la constitution du corpus se heurte aux frontières particulièrement floues des espaces sociaux en ligne (Boutet, 2008).

Le corpus est donc en premier lieu constitué à partir de traces de la participation des consommatrices et consommateurs les plus engagés, ce qui nous conduit à les qualifier de fans. Leurs pratiques sont situées de part et d'autre du « continuum de participation » (Bury, 2017) qui peut caractériser les fans, avec une attention particulière portée aux contributions ordinaires. Le point de départ de la constitution du corpus est ici le groupe Facebook *Pokémon Trash Talk*. Ce choix est motivé par le fait qu'il est le plus actif du point de vue de la réception de l'actualité Pokémon en comparaison d'autres groupes pourtant plus nombreux. Les observations et entretiens nous conduisent à considérer les débordements de la participation des frontières communautaires. Les vidéos YouTube constituent la principale source d'informations officielles sur l'avenir de la franchise, et leurs sections « Commentaires » constituent des espaces extracommunautaires. Les entretiens permettent de contextualiser

les contributions qui apparaissent à l'écran et de prendre du recul quant à leur sens, en même temps qu'ils donnent une voix à des fans qui « ne laissent pas de traces » (Falgas, 2016).

Le travail émotionnel de l'anticipation : aux origines de la *hype*

Le 15 février 2019, Junichi Masuda, l'un des employés les plus connus du studio Game Freak, qui développe les jeux vidéo Pokémon, publie une capture d'écran de *Pokémon GO* sur laquelle on voit qu'il a attrapé un Aspicot, pokémon³ faible et commun. Il possède 226 bonbons de ce pokémon, objets qui permettent de le rendre plus puissant et de le faire évoluer. Puisque cette capture d'écran n'a aucun intérêt évident, des fans, conscients de l'habitude de Masuda de disséminer des indices subtils, en déduisent que quelque chose aura lieu le 26 février suivant (« 2/26 » selon le format nord-américain). Un certain nombre d'entre eux, s'appuyant sur ces indices ainsi que d'autres informations dispersées sur Internet, croient ainsi qu'une annonce concernant les prochains jeux vidéo Pokémon sur Nintendo Switch aura lieu ce jour-là. Par exemple, Jean, un membre particulièrement actif (plus d'une centaine de contributions en 2019) du groupe Facebook *Pokémon Trash Talk*, publie une capture d'écran du tweet⁴ d'une personne connue pour avoir prédit plusieurs événements précédents, tels que le *Nintendo Direct* du début du mois. Le tweet énonce simplement : « *Pokémon soon.* » Jean ajoute dans les commentaires avoir remarqué que le *Pokémon Direct*⁵ des jeux vidéo précédents a été récemment retiré du site de Nintendo, capture d'écran à l'appui. D'après lui, ce serait parce qu'il ne « faut pas qu'un autre direct fasse de l'ombre au niveau des recherches au suivant, donc en général ils virent les précédents du site officiel :'⁶ ».

Le foisonnement des rumeurs sur la Toile conduit l'équipe *Pokémon Trash* à publier un article récapitulatif⁷ dans lequel elle crédite *Pokékalos*, un site concurrent, pour la trouvaille du tweet, ce qui met en exergue le caractère collectif de l'enquête d'anticipation des annonces. Le groupe *Pokémon Trash Talk* a d'ailleurs été créé pour que les fans puissent aider l'équipe *Pokémon Trash* en relayant d'éventuelles informations à côté desquelles elle serait passée. Aussi, l'équipe de rédaction du site *Pokémon Trash* « suit quelques pages officielles de Pokémon sur les réseaux sociaux, plus quelques pages de fans suffisamment réactives (*Serebii* et *Pokékalos*, notamment)⁸ ». Les fans réalisent donc collectivement le travail de veille, d'interprétation, de mise en relation et d'acheminement des ressources mises à disposition par TPC.

Le 25 février, TPC révèle que le *Pokémon Direct* prévu le lendemain est dédié au film *Pokémon : Detective Pikachu*, qui sortira en mai 2019, plutôt qu'à l'annonce tant attendue d'un nouveau jeu vidéo. Finalement, le 26 février, un second *Pokémon Direct* est annoncé pour le lendemain, et l'image de présentation contient trois « pokéballs », objets qui peuvent contenir des pokémons, que les fans interprètent à juste titre comme une référence aux trois pokémons de départ, ou *starters*, qui seront présentés dans le cadre de l'annonce des nouveaux jeux. Les publications à ce sujet se multiplient, et des fans se projettent. Un membre du groupe *Pokémon Trash Talk* produit un GIF animé tiré du *trailer* tout juste sorti (fig. 1), et censé représenter son expression lorsqu'il aura visionné le *trailer* tant attendu.

Figure 1

Un membre du groupe *Pokémon Trash* partage un GIF qu'il a créé à partir de la deuxième bande-annonce du film *Pokémon : Detective Pikachu*



Le détournement d'images, animées ou non, fait partie du registre classique d'expression, notamment émotionnelle, de la culture numérique (Cardon, 2019), et tout particulièrement dans les cultures vidéoludiques (Barnabé, 2017). Ces productions sont généralement désignées par le terme de *mèmes*

(Shifman, 2014). Certaines plateformes facilitent la publication de telles images. Par exemple, Facebook propose une fonctionnalité qui permet d’insérer des GIF dans les commentaires et publications à l’aide d’un moteur de recherche intégré⁹; on peut aussi y publier des images par un simple copier-coller. Ces éléments visuels permettent d’alimenter le répertoire d’expression non verbale des émotions sur Internet (Nissenbaum et Shifman, 2018).

Quelques heures seulement avant la sortie du *Direct*, une autre membre du groupe poursuit ce travail de préparation à la réception des nouvelles (fig. 2) en proposant un espace de mise en commun des prédictions des fans de Pokémon. Jenkins, Itō et boyd (2015) suggèrent qu’il s’agit d’une caractéristique des « cultures de la participation » que d’accorder de l’importance aux contributions des autres fans.

Figure 2

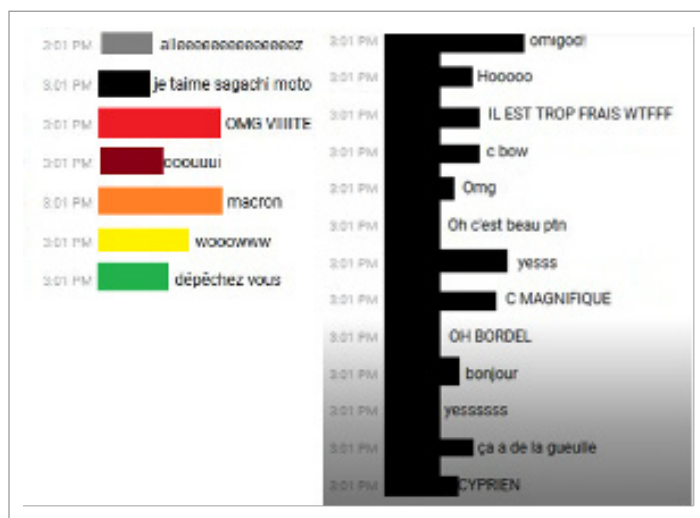
Publication d’une membre du groupe *Pokémon Trash Talk* le 27 février 2019 à 8 h 51, et quelques commentaires



Si Jenkins, Itō et boyd font plus particulièrement référence à des productions élaborées comme les *fanfictions*, la dimension productive de la participation des fans peut prendre des formes plus modestes, comme la formulation de « théories » amateurs et de prévisions plus ou moins soutenues à propos de l’avenir de la franchise. C’est en cela que le travail d’anticipation des fans prend son caractère émotionnel. Outre la mise en circulation des informations, il

Figure 3

À gauche, une capture d'écran du *live chat* au moment de l'apparition du PDG de TPC, et à droite, au moment des premières images du jeu



La vitesse de défilement des messages donne la sensation d'une sorte de foule (Joseph, 2001) virtuelle caractérisée par une coprésence en ligne au sein d'un même espace, et liée par une expérience émotionnelle commune et quasi synchrone¹², ce qui donne consistance à la *hype*. Pour autant, tous les fans spectateurs de ces *Pokémon Direct* ne participent pas au *live chat*, et certains font même en sorte de le masquer. Par exemple, Brice, 26 ans, est un joueur de Pokémon et fan de Nintendo très engagé qui suit tous les *Nintendo Direct* et les annonces relatives à Pokémon. Il explique qu'il ne « participe pas avec eux¹³ et ne regarde pas [le *live chat*] » parce que le *chat* « *spam* trop ». Ainsi, le fort bouillonnement collectif s'avère une barrière à la participation de fans qui n'apprécient pas l'expérience du *live chat* vertigineux.

De la *hype* à « l'enquête »

Dans les minutes qui suivent, il est possible de visionner à nouveau le *Direct* sur la chaîne officielle Nintendo France, et la vidéo du *trailer*, épurée de la communication du patron de TPC, est mise en ligne sur la chaîne Pokémon officielle en français. La section « Commentaires » de la vidéo est investie par les fans, qui en font un espace de partage social des émotions (Rimé, 2009). En effet, « l'expérience émotionnelle s'accompagne d'une manière presque

Dans ce long commentaire, le fan ne se contente pas d'exprimer une émotion, mais développe un ensemble de justifications la légitimant, prenant de ce fait une certaine distance critique par rapport à son engouement. Compte tenu de l'importance de l'annonce du *Pokémon Direct* – l'annonce d'une nouvelle génération est un événement majeur pour les fans –, les attentes et prédictions, anticipations centrales dans le régime de la *hype*, sont bouleversées et doivent être révisées. Ainsi, la foule virtuelle des spectateurs se disperse, ce qui donne lieu à une autre forme d'action : les publics (Joseph, 2001). Ces modes d'action et d'association collectifs sont propices à l'émergence d'« enquêtes » (Dewey, 2013) sur les valuations émotionnelles, c'est-à-dire la transformation d'une « appréhension directe et immédiate, de l'ordre d'un "avoir" ou d'un sentir, en une perception réfléchie de relations » (Quéré et Terzi, 2013 : 1) – en d'autres termes, à la « production de sens » (Rimé, 2009). Cette production de sens s'appuie ici sur une connaissance approfondie de la série de jeux vidéo Pokémon, mais aussi du *fandom* de la franchise. Cette « enquête » se poursuit en parallèle sur le groupe *Pokémon Trash Talk*, où un membre très actif publie, à 15 h 04, juste après la fin du *Direct*, le message « First bande de plébéiens » et cinq captures d'écran du *Direct*, soit une pour chaque *starter* ainsi que les logos des deux versions du jeu. *Pokémon Trash* publie aussi sur sa page Facebook, à 15 h 07, la blague « Pokémon Fish & Chips *confirmed!* », en référence au fait que la région de la nouvelle génération est inspirée de la Grande-Bretagne, suivie d'une image qui contient le logo des jeux. La publication sur le groupe suscite 241 commentaires, et celle sur la page en compte 187. Les commentaires de ces deux publications contiennent des messages aux positions antagonistes. La publication de *Pokémon Trash Talk*, par rapport à celle de *Pokémon Trash*, se distingue par le grand nombre de commentaires relatifs aux *starters* qu'elle suscite, ce qui est probablement dû au fait qu'ils y sont affichés : « Je les trouve tous les 3 mignons, je crois que c'est la première fois que ça m'arrive :! » ; « Bah moi perso c'est la 2^e fois que je KIFF les 3 starters¹⁴ » ; « LARMÉLÉON¹⁵ EST À MOI » ; « Je déclare officiellement Larmeleon comme mon bébé [emoji cœur] ». S'il y a de nombreux commentaires négatifs, les manifestations d'engouement ne manquent pas, et la *hype* se transforme en projection de pratiques de jeux, telles que le choix du *starter*, mais aussi d'achat des jeux et des autres produits Pokémon.

La *hype* apparaît ainsi comme un régime constitutif de la mobilisation des fans dans la production et la consommation de la franchise. Ceux-ci s'organisent en communautés et en équipes médiatrices de la franchise pour produire des

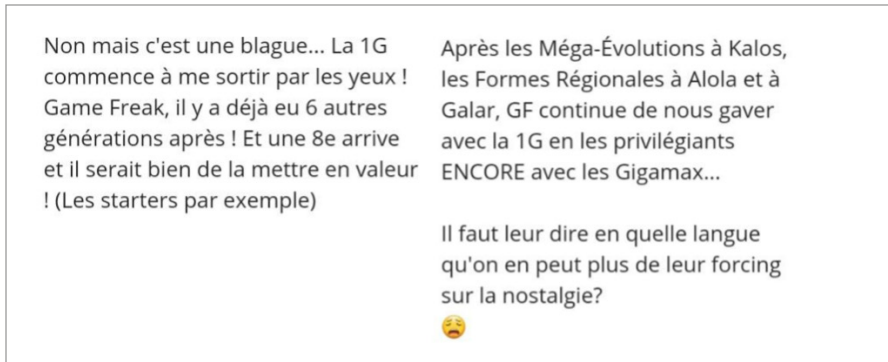
prévisions, des attentes qui sont autant « d’histoires collectives » constituant les « fossés » ou les manques (Katz, 2001: 316) que Pokémon vient remplir. Dans ces conditions, il s’agit également d’un régime au sein duquel les fans participent au maintien collectif de leur engouement, voire à son approfondissement, et au raffinement de leur attachement comme de ses modes d’expression. La *hype* magnifie donc le caractère collectif d’une expérience au premier abord intime.

Manifester son antagonisme: le régime du sel

La réception des jeux Pokémon par les fans n’est pas homogène. Les processus collectifs d’évaluation qui sous-tendent le façonnement des régimes émotionnels sont conflictuels. Même au cœur d’un bouillonnement de *hype*, des évaluations contradictoires se manifestent. Par exemple, si le *live chat* contient majoritairement du *troll* et des manifestations de *hype*, un certain nombre de messages laissent déjà présager des désaccords. Lors du *Pokémon Direct* du 27 février 2019, certains commentaires négatifs qui se noient dans le flux du *live chat* trouvent le *trailer* « moche », par exemple. Comme pour la *hype*, le régime émotionnel fondé sur l’antagonisme des fans (Jones, 2018) est désigné ici par un terme indigène: le *sel*.

Traduit de l’anglais « *salty* », expression proche de « *bitter* » et « *sour* », le *sel* fait ainsi référence à une forme d’amertume, et désigne une déception ou une colère généralement considérée comme démesurée par rapport à l’objet vers lequel elle est tournée¹⁶. Les fans peuvent parler de *sel* aussi bien pour faire référence à la manifestation d’une légère déception argumentée qu’à une colère intense non argumentée, et ce qui relève ou non du *sel* est parfois l’objet de désaccords. Il s’agit en premier lieu d’une attribution à autrui d’états internes pour faire sens de son comportement et de ses intentions (Paperman, 1992). Le 17 novembre 2019, un membre du groupe *Pokémon Trash Talk* met en ligne un album qui contient les cinq nouvelles formes de pokémons, appelées Gigamax, et plusieurs dizaines de captures d’écran de commentaires publiés sur un autre espace, introduit par le message suivant: « Ce Sel... INTEEEEEEEENSE!!!! » En effet, tous les messages recensés expriment de la colère ou de la déception quant au choix de donner une nouvelle fois des formes particulières à des pokémons de la première génération, qui feraient l’objet d’un traitement de faveur (fig. 5).

Figure 5
Deux messages tirés de l'album mentionné



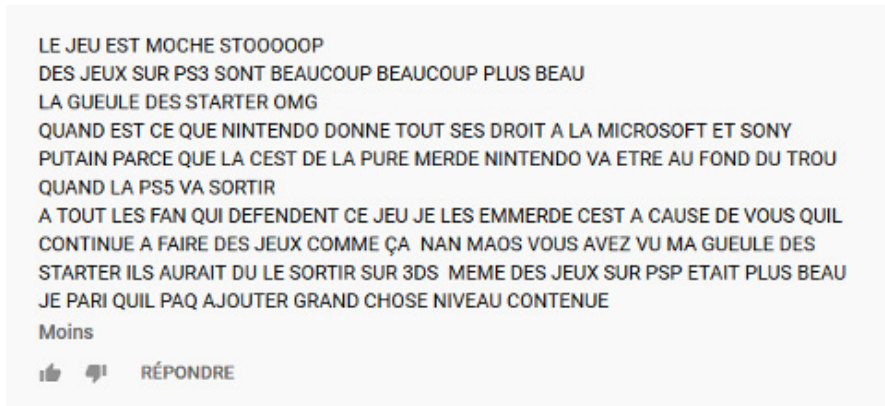
Ces messages identifiés comme relevant du *sel* contiennent plusieurs marqueurs émotionnels. Outre le contenu du discours, qui témoigne déjà d'un certain agacement, voire d'une colère – « La 1G commence à me sortir par les yeux », « on en [*sic*] peut plus » –, la ponctuation joue aussi un rôle déterminant, comme en témoigne l'usage des points de suspension dans les deux commentaires et des points d'exclamation dans le premier, de même que la présence du mot « ENCORE » en majuscules. Enfin, l'emoji « dégoûté » laisse peu de doute quant à la valuation émotionnelle du deuxième commentaire. Plusieurs réponses à la publication appuient l'identification du *sel* des commentaires en partageant des *mèmes* et des GIF, entre autres le GIF animé d'un homme qui déverse du sel à l'aide d'une salière¹⁷, ou encore un extrait d'un documentaire qui contient le texte suivant : « C'est ici qu'on récolte la moitié du sel français, et il est bon ! »

À première vue, l'identification des contributions et des personnes *salées* semble relever de l'humour. D'ailleurs, si l'on peut croire qu'il s'agit d'une moquerie, la lecture des commentaires nous apprend que l'auteur de la publication est en réalité d'accord avec les commentaires sélectionnés et s'associe donc à ce *sel*. Pour autant, le *sel* est souvent au cœur de conflits. Tout se passe comme si, de la même manière que la colère des automobilistes se manifeste souvent lorsque quelqu'un perturbe la conduite (Katz, 2001), le régime du *sel* interférait avec la *hype*, suscitant l'agacement, voire la colère de certains fans, qui demandent alors aux « rageux » d'aller « rager autre part ». Ce seraient de « faux fans », qui ne remplissent pas le « rôle » attendu : celui « d'aimer et de soutenir la franchise ». En contrepartie, ces « rageux »

considèrent parfois que ce sont au contraire ceux qui manifestent de l'engouement et soutiennent Game Freak qui causent du tort à la franchise et aux fans. En effet, lorsque ce régime émotionnel s'inscrit dans un mouvement de *prise de parole*¹⁸ (Hirschman, 2004), le *sel* prend une dimension sinon politique, du moins morale. Ainsi, tandis que certains pensent qu'il « n'y a pas d'argument à avancer » et « qu'il faut au moins tester un minimum avant de critiquer », d'autres considèrent que cette attitude est la cause de la baisse de qualité perçue des jeux Pokémon (fig. 6). Selon Hirschman, la prise de parole résulte généralement d'une certaine *loyauté* qui pousse les usagers les plus investis à ne pas choisir la voie de la *défection* en première intention. En ce sens, elle s'inscrit dans une logique d'attachement, et il convient d'en considérer la dimension non seulement utilitariste, mais aussi émotionnelle.

Figure 6

Commentaire publié en réponse à la première bande-annonce de *Pokémon Épée et Bouclier* sur la chaîne YouTube Pokémon officielle en français



Si les majuscules servent parfois à exprimer de l'enthousiasme, elles peuvent aussi être employées pour insister sur des émotions négatives. Bien qu'exprimés sur un mode particulier, les arguments avancés par ce fan en colère sont courants. Les graphismes des jeux annoncés sont comparés à ceux d'autres consoles, parfois la 3DS, ici la PS3, qui sont des consoles antérieures, pour mettre l'accent sur les lacunes technologiques dont souffriraient les jeux vidéo présentés. Ainsi, la prise de parole est ici justifiée par la comparaison avec des produits concurrents, mais elle est privilégiée par rapport à la défection

(Hirschman, 2004) dans la mesure où ces derniers ne sauraient remplacer Pokémon. C'est en ce sens que le *sel* demeure un régime témoignant d'une forme d'attachement à la franchise. En outre, ce message révèle un point central du régime du *sel*. Si la *hype* se nourrit d'un alignement des aspirations des fans et de ce que leur propose TPC, le *sel* résulte d'une rupture entre ce que veulent certains fans et ce qui leur est proposé. Le régime du *sel*, en tant que manifestation d'antagonisme des fans (Jones, 2018), existe comme conséquence de l'*économie affective*, qui implique une mobilisation des fans dans la production d'une *sous-culture propriétaire* (Dayan, 1986). Dans ces conditions, les fans, parfois présentés comme des coproducteurs, peuvent avoir le sentiment que le sort de la franchise les concerne, qu'ils ont leur mot à dire sur ce qui en est fait, et seraient en partie responsables de son évolution. Les fans satisfaits de ce qui est produit seraient donc à blâmer. C'est dans ces oppositions que le caractère politique des pratiques des consommateurs se donne explicitement à voir. Le rôle des fans est négocié dans des « jeux de figuration statutaires » (Cefaï et Pasquier, 2003 : 44) qui structurent les publics, par l'endossement des régimes de la *hype* et du *sel*.

Mobiliser par le *sel* : #BringBackNationalDex

Si la *hype* trouve peut-être son expression collective la plus saillante dans le bouillonnement qui culmine au moment des annonces et se diffuse au sein des *territoires de participation* du *fandom* Pokémon, le *sel* paraît de prime abord plus éparé. Les principes de diffusion et de circulation du *sel* sont en ce sens difficiles à saisir. Cela peut être dû au fait que le *sel* manque souvent de *dispositifs de sensibilisation* (Traïni, 2009) à même de servir d'impulsion à un mouvement. Initialement définis comme « l'ensemble des supports matériels, des agencements d'objets, des mises en scène que les militants déploient afin de susciter des réactions affectives qui prédisposent ceux qui les éprouvent à s'engager ou à soutenir la cause défendue » (Traïni, 2009 : 13), ces dispositifs incluent ceux conçus par les consommateurs comme par la franchise. Dans le cas de la *hype*, les fans s'appuient sur les dispositifs mis à disposition par TPC dans l'objectif de produire de l'engouement, tels que les bandes-annonces et leur contenu. Pour ce qui est du *sel*, les fans sont amenés à mobiliser ces dispositifs de sensibilisation conçus en premier lieu pour stimuler de l'engouement, les transformant en moteur de protestation.

Pendant le développement de *Pokémon Épée et Bouclier*, une annonce a suscité une forte protestation. Le 11 juin 2019, à l'occasion de la diffusion du

Nintendo Treehouse de l'Electronic Entertainment Expo¹⁹, Junichi Masuda annonce que la fonctionnalité Pokémon Home, qui permet notamment de stocker des pokémons et de les transférer d'une version à une autre, ne permettra pas d'envoyer des pokémons absents du Pokédex²⁰ de la nouvelle région. Cela signe donc la fin du National Dex ou « Pokédex national », et l'impossibilité de transférer une partie des pokémons capturés sur les jeux des générations précédentes. Cette nouvelle met de nombreux fans en colère, dans la mesure où cela signifie qu'une partie des pokémons qu'ils possèdent seront bloqués sur un *cloud*. Or, voilà qui s'oppose à la devise à l'origine même de la franchise (« Attrapez-les tous ! »), ce qui n'a pas échappé aux fans (fig. 7).

Figure 7

Même publié sur le groupe *Pokémon Trash Talk* le lendemain de l'annonce de l'absence de « Pokédex national » dans *Épée et Bouclier*



Le mouvement de protestation contre la suppression du « Pokédex national » déborde des frontières communautaires, mais aussi linguistiques, avec la création du hashtag #BringBackNationalDex sur Twitter ou encore la mise en ligne de pétitions qui ont attiré des milliers de signatures²¹. Sur Twitter, cette mobilisation s'est manifestée par la mention de ce *hashtag* sous toutes les publications des comptes officiels Pokémon, mais aussi sur celui de

Junichi Masuda, pendant des mois. Le *hashtag* est ainsi devenu un dispositif de sensibilisation qui a par ailleurs circulé au-delà de Twitter. Sur le groupe Facebook *Pokémon Trash Talk*, 76 publications ont été identifiées par leurs auteurs comme relevant du « DexGate » (fig. 7), c'est-à-dire du scandale lié à la suppression du « Pokédex national », et des dizaines d'autres ont traité du sujet sans être identifiées comme telles à l'aide de la fonctionnalité de « tags » proposée sur les groupes Facebook.

Figure 8

Publication d'un administrateur du groupe *Pokémon Trash Talk*



Bien que cette publication attire l'attention du groupe sur la polémique et contient une image qui pourrait faire croire à un appel à la mobilisation, il s'agit plutôt ici pour l'auteur de la publication, administrateur du groupe, de renvoyer à une position d'observateur. Parmi les commentaires se trouvent toutefois des appels à la mobilisation et des prises de position, incités par la publication par ailleurs. On compte par exemple une capture d'écran d'un tweet en anglais qui contient le *hashtag* et appelle tout le monde à ne pas précommander le jeu tant que l'annonce de l'intégration de tous les pokémons n'aura pas été faite. Nombre de fans sont déçus, comme ce membre qui avait déjà préparé l'importation de tous les pokémons des générations précédentes, et trouve que « le Pokémon Home ne sert à rien si on peut juste [y] mettre des pokémons trouvables sur le jeu²² ».

Les fans restent fortement divisés depuis cet événement qui les a largement mobilisés. Si l'on s'en tient à la publication précédente, des membres signalent dans les commentaires s'en « battre les couilles », et qualifient cette mobilisation de « polémique ridicule ». Deux commentaires en particulier s'attaquent au principe même de cette mobilisation. Le premier se moque des fans qui « jouent les Che Guevara alors que Game Freak n'en a juste rien à branler et que le jeu sera le même au final ». L'idée même d'une politisation de la consommation n'est ainsi pas partagée par tout le monde. Un second commentaire, assez long, voit des avantages potentiels au choix opéré par TPC, en ce que cela pourrait permettre de « redécouvrir le charme de certains pokémons un peu oubliés parmi la sélection qu'ils ont faite » ; l'auteur espère que « les rageux sont une minorité bruyante et que cela ne va pas interférer avec la sortie initiale du jeu ». En outre, ce membre n'a rien contre « une critique constructive », mais trouve que cette « *shitstorm*²³ » n'est pas justifiée étant donné qu'elle s'appuie sur une simple phrase du directeur de projet.

La communication officielle de TPC pour tenter d'endiguer la colère des fans, qui justifie la suppression du « Pokédex national » par le choix de passer plus de temps sur d'autres éléments du jeu, comme le renouvellement des modèles 3D, est insuffisante. Le #BringBackNationalDex continue d'être publié régulièrement, et cela constitue un échec dans le *management émotionnel* (Hochschild, 2003) des publics par la firme. Ce sont donc les fans, individuellement et collectivement, qui tentent de mener à bien cette tâche de *fanagement* (Jones, 2018). Loïc, un fan de 18 ans qui participe notamment

à des compétitions et affirme prendre habituellement part aux débats relatifs aux annonces sur Pokémon, parfois avec un « avis plutôt extrême par rapport aux jugements de [ses] opposants dans les débats », considère que « parler de la 8G [*Pokémon Épée et Bouclier*] est devenu tabou pendant un moment, on avait peur de voir éclater un débat et ça allait partir en conflit ». Son entourage et lui évitent donc le sujet pour gérer la tension. Dans les communautés de fans, certains tentent aussi de calmer le jeu. Ainsi, un administrateur du groupe Facebook *Pokémon Trash* publie dans le groupe, avec le compte de la page *Pokémon Trash*, une injonction à l'emploi d'un ton plus cordial, annonçant du même souffle qu'il supprimera les « commentaires toxiques » (fig. 9).

Figure 9

Publication d'un administrateur du groupe *Pokémon Trash Talk* sur ce groupe par rapport aux conflits à propos du #BringBackNationalDex



The image shows a screenshot of a Facebook post from the group 'Pokémon Trash'. The post is from an administrator, dated June 13, 2019, and is titled 'DexGate, 3 autres rubriques'. The text of the post discusses the #BringBackNationalPokédex event and expresses concern about the tone of discussions in the group. It includes a list of guidelines for respectful debate and a statement about removing toxic comments.

Pokémon Trash Admin · 13 juin 2019 · DexGate, 3 autres rubriques

Le #BringBackNationalPokédex est un événement historique dans le monde de Pokémon. Il y a forcément des débats, mais je trouve vraiment dommage de voir le ton qui est globalement utilisé sur ce groupe, censé être adulte.

Petit rappel pour des échanges plus cordiaux :

- Il y a des arguments des deux côtés
- Tout le monde n'a pas à avoir votre avis, ne l'imposez pas
- Vous pouvez débattre respectueusement, par échange d'idée
- Ne niez pas des faits
- Faites l'effort de vous mettre à la place de votre interlocuteur et de vous demander ce à quoi il pense
- Ni réflexion irrespectueuse, sous entendu ou insulte

Je ne veux plus voir de mépris -surtout envers les défenseurs du hashtag- il n'y a qu'ici que j'ai vu des échanges aussi irréfléchis. (Suite en commentaire).

Du fait de la tournure très désagréable aujourd'hui, je me réserve le droit de supprimer les commentaires toxiques. Débattez intelligemment !

Conclusion : vers une émancipation par le travail émotionnel ?

Nous avons montré comment des publics de fans se constituent autour des annonces de l'éditeur et des sorties, grâce à une appropriation des ressources qui leur sont ainsi proposées. Cette appropriation passe par un travail qui repose principalement sur les émotions. Deux régimes émergent alors. Dans l'un, le public se saisit des ressources proposées par l'éditeur et se positionne positivement dans une dynamique d'enthousiasme collectif communicatif. Nous l'avons appelé, à la suite des communautés de fans, la *hype*. Dans l'autre régime, c'est l'écart entre attentes et ressources proposées qui nourrit un positionnement antagoniste : une certaine vision de ce que devrait être un jeu Pokémon sert de levier à la construction d'une protestation prenant pour cible à la fois l'éditeur et les publics enthousiastes. Nous avons appelé ce régime le *sel*, en référence cette fois-ci aux contributions parfois ironiques rencontrées sur le terrain.

Dans la mesure où ils participent à des sous-cultures propriétaires, les fans se mobilisent pour la marque. Mais cette mobilisation échappe parfois au contrôle de la marque et débouche sur la conquête d'une autonomie relative. Pour autant, la concrétisation de la mobilisation par et pour la *hype* ou le *sel* se situe dans l'acte de consommation. La manifestation de la *hype* et son triomphe sur le *sel* sont les signes d'une captation (Cochoy, 2004), certes en partie volontaire et maîtrisée, mais dont les conséquences concordent avec l'objectif de la marque. Finalement, le « Pokédex national » n'a pas été implanté, et *Pokémon Épée et Bouclier* a réalisé d'excellentes ventes. Dans ces conditions, l'autonomie relative conquise par les fans ne saurait être considérée comme un « mouvement [...] d'émancipation culturelle des masses » (Dumazedier, 2018 : 141).

En somme, l'un des aspects marquants de cette analyse est qu'elle montre que, dans le cas de la *hype* comme dans celui du *sel*, le ressort de l'émotion est l'attachement personnel du fan à la franchise. Que cet attachement agisse par effet d'entraînement ou comme levier critique dépend en partie des propositions de l'éditeur, mais aussi des configurations médiatiques qui relaient ces propositions. Nous préférons donc le concept de travail émotionnel à celui de « *lovebor* », proposé par Stanfill (2019 : 151), compte tenu de la variété des émotions qui peuvent découler de l'attachement des fans. Notre travail dessine ainsi les contours de la morphologie actuelle des espaces

médiatiques culturels qui se caractérisent par des tensions entre publics et éditeurs, et où se construisent des rapports de force dont la configuration n'a rien d'une évidence.

—

Bibliographie

- Allison, Anne. 2009. « The Cool Brand, Affective Activism and Japanese Youth », *Theory, Culture & Society*, 26, 2-3 : 89-111.
- Barnabé, Fanny. 2017. « Rhétorique du détournement vidéoludique. Le cas de Pokémon ». Thèse de doctorat en arts et sciences humaines, Liège, Université de Liège.
- Boullier, Dominique. 2004. « La fabrique de l'opinion publique dans les conversations télé », *Réseaux*, 126, 4 : 57.
- Boutet, Manuel. 2008. « S'orienter dans les espaces sociaux en ligne. L'exemple d'un jeu », *Sociologie du travail*, 50, 4 : 447-470.
- Bury, Rihannon. 2017. « Fans, Fan Studies, and the Participatory Continuum », dans Melissa A. Click et Suzanne Scott (dir.). *The Routledge Companion to Media Fandom*. New York/Londres, Routledge : 123-131.
- Cardon, Dominique. 2019. *Culture numérique*. Paris, Presses de Sciences Po.
- Cefaï, Daniel et Dominique Pasquier. 2003. *Les sens du public : publics politiques, publics médiatiques*. Paris, Presses universitaires de France.
- Cochoy, Franck. 2004. *La captation des publics : c'est pour mieux te séduire, mon client...* Toulouse, Presses universitaires du Mirail.
- Dayan, Daniel. 1986. « Copyrighted Subcultures », *American Journal of Sociology*, 91, 5 : 1219-1228.
- De Kosnik, Abigail. 2012. « Fandom as Free Labor », dans Trebor Scholz (dir.). *Digital Labor*. New York/Londres, Routledge : 106-119.
- Dewey, John. 2013. *Logic. The Theory of Inquiry*. Alcester, Warwickshire, Read Books Ltd.
- Dumazedier, Joffre. 2018. *Vers une civilisation du loisir? Introduit par un entretien avec Edgar Morin*. Paris, MkF.
- Falgas, Julien. 2016. « Et si tous les fans ne laissaient pas de trace. Le cas d'un feuilleton de bande dessinée numérique inspiré par les séries télévisées », *Études de communication*, 47, 2 : 151-166.
- Fine, Gary Alan. 1989. « Mobilizing Fun: Provisioning Resources in Leisure Worlds », *Sociology of Sport Journal*, 6, 4 : 319-334.
- Hirschman, Albert O. 2004. *Exit, Voice, and Loyalty: Responses to Decline in Firms, Organizations, and States*. Cambridge, Harvard University Press.
- Hochschild, Arlie Russell. 2003. *The Managed Heart: Commercialization of Human Feeling*. Berkeley, University of California Press.
- Illouz, Eva. 2020. « Foules, groupes, climats. Une typologie des émotions collectives », dans Laurence Kaufmann et Louis Quéré (dir.). *Les émotions collectives*. Paris, Raisons pratiques : 313-336.

- Jenkins, Henry. 2015. «Panorama historique des études de fans», *Revue française des sciences de l'information et de la communication*, 7. <<http://journals.openedition.org/rfsic/1645>>. Page consultée le 1^{er} avril 2020.
- Jenkins, Henry. 2006. *Convergence Culture: Where Old and New Media Collide*. New York/Londres, New York University Press.
- Jenkins, Henry, Mizuko Itō et danah boyd. 2015. *Participatory Culture in a Networked Era: A Conversation on Youth, Learning, Commerce, and Politics*. Cambridge/Malden, Polity Press.
- Jones, Bethan. 2018. «"Stop moaning. I gave you my email. Give me a solution": Walker Stalker Con, Fantagonism and Fanagement on Social Media», *Participations*, 15, 1: 252-271.
- Joseph, Isaac. 2001. «Tarde avec Park», *Multitudes*, 4, 7: 212-220.
- Katz, Jack. 2001. *How Emotions Work*. Chicago, University of Chicago Press.
- Lo, Shao-Kang. 2008. «The Nonverbal Communication Functions of Emoticons in Computer-Mediated Communication», *CyberPsychology & Behavior*, 11, 5: 595-597.
- Massumi, Brian. 2002. *Parables for the Virtual Movement, Affect, Sensation*. Durham, Duke University Press.
- Milner, Ryan M. 2009. «Working for the Text: Fan Labor and the New Organization», *International Journal of Cultural Studies*, 12, 5: 491-508.
- Nissenbaum, Asaf et Limor Shifman. 2018. «Meme Templates as Expressive Repertoires in a Globalizing World: A Cross-Linguistic Study», *Journal of Computer-Mediated Communication*, 23, 5: 294-310.
- Paperman, Patricia. 1992. «Les émotions et l'espace public», *Quaderni*, 18, 1: 93-107.
- Quére, Louis et Cédric Terzi. 2013. *Les fondements sensibles de l'expérience publique*. Institut Marcel-Mauss/CEMS/Occasional Papers.
- Rimé, Bernard. 2009. *Le partage social des émotions*. Paris, Presses universitaires de France.
- Sanfilippo, Madelyn, Pnina Fichman et Shannon Yang. 2017. «Multidimensionality of Online Trolling Behavior», *The Information Society*, 34, 1: 27-39.
- Shifman, Limor. 2014. *Memes in Digital Culture*. Cambridge, MIT Press.
- Stanfill, Mel. 2019. *Exploiting Fandom: How the Media Industry Seeks to Manipulate Fans*. Iowa City, University of Iowa Press.
- Thévenot, Laurent. 1995. «Émotions et évaluations», dans Patricia Paperman et Ruwen Ogien (dir.). *La couleur des pensées. Sentiments, émotions, intentions*. Paris, Raisons pratiques: 145-174.
- Traïni, Christophe (dir.). *Émotions... Mobilisation!* Paris, Presses de Science Po.

Notes

- ¹ Traduction du passage par Eva Illouz (2020: 322).
- ² Discord est une application de discussions écrites et orales, créée pour les joueurs de jeux vidéo à l'origine.
- ³ Pour des raisons de clarté, nous faisons le choix d'écrire Pokémon pour faire référence à la franchise, à la marque, et pokémon (sans majuscule) pour faire référence aux créatures fictives de l'univers qu'elle a créé.

- 4 Lien vers le tweet : <https://twitter.com/Muguwus/status/1098097825768980480> (consulté le 17 septembre 2020).
- 5 Nintendo communique avec ses publics par l'intermédiaire de vidéos diffusées en direct sur des plateformes telles que YouTube et twitch.tv, appelées *Nintendo Direct*, dont les *Pokémon Direct* sont des variantes spécifiques à la marque Pokémon.
- 6 Consulté le 7 octobre 2020.
- 7 « Du nouveau sur le Twitter Pokémon » : <https://www.pokemontrash.com/news/rumeurs-et-tumeurs/> (consulté le 8 avril 2020).
- 8 D'après un rédacteur et « newseur » pour *Pokémon Trash* qui a souhaité rester anonyme.
- 9 Il s'agit du moteur de recherche du site tenor.com.
- 10 « Issou » est un mème probablement originaire des forums de jeuxvideo.com et plus particulièrement du 15-18, qui n'a pas de signification stable et précise, mais signale généralement l'appartenance à la culture Internet et parfois plus spécifiquement à la communauté de jeuxvideo.com. Quant à la « chancla »/« choncle », originaire des mêmes sous-cultures, il s'agit d'une référence à la claquette que les mères d'Amérique du Sud utilisent pour frapper leurs enfants.
- 11 À chaque instant, la fenêtre présente 10 à 15 messages d'une à deux lignes. Nous estimons donc la fréquence à plus de 10 messages par seconde.
- 12 La latence, par exemple, fait que tout le monde ne voit pas exactement la même chose à l'écran au même instant.
- 13 Les spectateurs qui écrivent sur le *chat*.
- 14 Ce message est par ailleurs publié par le membre auteur de la publication.
- 15 L'un des trois *starters*.
- 16 Comme pour la *hype*, qui désigne généralement un engouement surdimensionné, mais a fait l'objet de certaines formes de réappropriation, nous employons le terme « *sel* » sans porter de jugement sur son caractère approprié ou non.
- 17 Commentaire YouTube en réponse à la vidéo « Préparez-vous à Dynamaxer » publiée sur la chaîne Pokémon officielle en français : <https://www.youtube.com/watch?v=c7cLj2bZ07I>.
- 18 C'est ainsi que « *voice* » a généralement été traduit dans les travaux universitaires francophones.
- 19 Plus connu sous le nom d'E3, il s'agit d'un salon d'exposition du jeu vidéo qui a lieu tous les étés, et pendant lequel les grands éditeurs et les constructeurs de consoles de jeux vidéo communiquent sur les nouveautés à venir. URL du site de l'E3 : <https://www.e3expo.com/> (consulté le 17 septembre 2020).
- 20 Le Pokédex est un objet fictif de l'univers Pokémon qui contient une encyclopédie des pokémons. Dans les jeux précédents, après la fin du scénario principal, il était possible de débloquent un « Pokédex national » afin de capturer ou de transférer les pokémons absents du jeu jusque-là.
- 21 Plusieurs d'entre elles, qui ont été mises en ligne sur change.org, ont été partagées dans des sections « Commentaires » du groupe *Pokémon Trash Talk*.
- 22 Dans les faits, un joueur peut y mettre des pokémons non trouvables sur le jeu, mais ne pourra pas les y transférer.
- 23 Terme péjoratif pour faire référence à une polémique.

Ce que la peur fait à l'engagement féministe

MÉLISSA BLAIS

Professeure au département des sciences sociales – Université du Québec en Outaouais

Souvent qualifiée d'émotion « négative », la peur est régulièrement associée à une « envie d'esquive » (*avoidance motivation*) en psychologie (Elliot, Eder et Harmon-Jones, 2013) et à des réflexes comme la fuite, l'inhibition, la démobilisation et le désengagement lorsqu'il est question de militantisme¹ (van Troost, van Stekelenburg et Klandermans, 2013; Jasper, 2011; Flam, 2005; Goodwin et Pfaff, 2001).

J'en suis venue à remettre partiellement en cause ces conclusions après avoir réalisé une recherche auprès de féministes québécoises sur les effets politiques, organisationnels, discursifs et biographiques de l'antiféminisme sur leur mouvement. À partir d'un corpus de 87 entretiens semi-dirigés réalisés entre 2006 et 2015 à travers le Québec², j'ai pu constater que la peur comptait parmi les conséquences de l'antiféminisme les plus nommées par les féministes œuvrant contre les violences faites aux femmes. Or, cette émotion ne semblait pas freiner la motivation de certaines d'entre elles. Au contraire, confiait une féministe, face à la menace antiféministe, « je me radicalise encore plus » (Q5-ATR3³). En réfléchissant à ses propos, j'en suis venue à formuler l'hypothèse voulant que, par-delà l'antiféminisme, la peur provoque à elle seule des effets contrastés sur l'engagement des féministes et leur répertoire tactique, expliquant parfois même leur entrée dans le mouvement féministe. Pour vérifier cette hypothèse, j'ai réalisé une seconde enquête auprès de 15 féministes québécoises et de 16 féministes de Suisse romande, dans une perspective comparée.

Je discuterai des liens entre la peur et l'engagement des féministes en débutant avec une courte discussion d'ordre théorique et méthodologique, suivie d'une analyse des termes que les participantes utilisent pour différencier les degrés

d'intensité de la peur. Après avoir traité de ce que j'appelle le « répertoire de la peur », j'analyserai ses effets sur l'engagement des féministes en fonction des causes de la peur (brutalité policière, violence des hommes et exclusion) souvent communes aux participantes, mais parfois spécifiques aux féministes des minorités (classes, race et sexualité). Ces causes m'amèneront à faire état de « séquences émotionnelles » dans lesquelles les peurs, plus ou moins intenses, s'articulent dans le temps avec d'autres émotions. En somme, il sera démontré que la peur et son interaction avec d'autres émotions (colère, joie) peuvent encourager ou consolider l'engagement des féministes, au contraire des conclusions qui avancent que la peur limite l'engagement militant, comme dans les cas de « *chilling effect* » (Azab et Santoro, 2017).

1. Cadre théorique, méthodologie et analyse comparée

Cette étude se situe au croisement des approches « actionnistes » des émotions, de la sociologie des mouvements sociaux et de la sociologie féministe. Par approche « actionniste », j'entends une lecture des émotions « comme partie intégrante du "raisonnement" des act[rices] » (Bernard, 2017 : 153). Combinée à la sociologie féministe, cette dernière permet de rompre avec l'opposition entre émotion et raison pour mieux appréhender le travail de cognition qui se produit lorsque les féministes ont peur. Les recherches qui s'intéressent à la « rationalité affective » (*affective rationality*) (Boudreau, 2017; Flam, 2005; Fischer et Jansz, 1994), notamment en observant comment les personnes militantes gèrent leur peur (*fear management*) lors de manifestations à risque élevé de répression, sont des plus intéressantes. Inspirée par les travaux de Hochschild (2012) sur le travail émotionnel, la notion de *fear management* renvoie au processus qu'entreprend un mouvement social pour diminuer, supprimer ou transformer la peur des gens mobilisés (Azab et Santoro, 2017).

À ce propos, les travaux de Mariam Azab et Wayne Santoro (2017) démontrent que la peur que ressentent les Arabes-Américains de Détroit depuis le 11 septembre 2001 est une variable explicative de leur engagement militant contre l'islamophobie. Julie-Anne Boudreau, Marilena Liguori et Maude Séguin-Manegre (2015) observent pour leur part l'*empowerment* que la peur engendre chez des jeunes qui pratiquent ce qu'elles nomment « l'anarchie expérimentale » ou la résistance au dictat sécuritaire des métropoles par la pratique de l'art urbain, de l'escalade d'édifices ou de la surveillance des abus policiers (*copwatch*) à Montréal. En écho à ces études, plusieurs participantes

estiment que la peur peut agir comme un « moteur d'action » politique (Q8_R8PQ), même lorsqu'elles ont peur de la mort, parce que certaines l'ont frôlée de près (voir aussi Robin, 2004).

La comparaison entre les mouvements féministes québécois et romand prend pour objet des groupes identiques, soit des femmes féministes cisgenres⁴, étudiées à l'aide d'un dispositif d'enquête symétrique (protocole de recrutement, grille d'entretien, etc.). Le groupe québécois est cependant plus important en nombre (102), étant donné la reprise d'entretiens réalisés lors de la première enquête sur l'antiféminisme (87). La comparaison est également asymétrique au niveau des échelles: en Suisse, seules des féministes de la ville de Genève ont répondu à l'appel à participation, contrairement aux répondantes québécoises qui proviennent de plusieurs régions de la province. Considérant ces asymétries, le Québec demeure, en définitive, le référent à partir duquel le contexte suisse est mis en relation (Jasper, 2019).

Cela dit, la valeur de la comparaison réside dans sa mise en lumière de facteurs communs quant aux effets de la peur, mais aussi des singularités des milieux féministes qui n'auraient pas été révélées sans l'analyse comparée. Par exemple, le rapport différencié qu'entretiennent les féministes avec la police dans les deux contextes permet de cerner les singularités du mouvement féministe québécois, notamment sa combativité, et de nuancer les analyses qui discutent de sa perte de radicalité (Blais, 2019; Lamoureux, 2014).

En outre, l'enquête se concentre sur des intervenantes de centres de femmes du Québec ayant principalement pour mandat d'offrir du soutien aux femmes en difficulté et de lutter contre la pauvreté, ainsi que les violences des hommes ou les violences médicales. Elles organisent notamment des dîners-causeries et des manifestations, ou déploient des bannières sur des structures urbaines. Près d'une centaine de centres de femmes sont fédérés grâce à l'association L'R des centres de femmes du Québec. Par l'entremise de cette organisation parapluie, les centres de femmes sont parfois invités à participer à des manifestations syndicales ou étudiantes. Certaines militantes participent même à des contre-sommets sociaux économiques, entre autres le G20 (Toronto, 2010) et le G7 (Québec, 2018). Des participantes sont aussi engagées en politique ou dans des comités femmes de leurs syndicats ou dans des collectifs de femmes racisées ou lesbiennes. Enfin, la majorité des féministes interrogées au Québec et à Genève sont salariées.

En Suisse, des répondantes sont aussi impliquées en politique ou dans leurs syndicats, mais le milieu associatif féministe est beaucoup plus restreint à Genève qu'à Montréal ou à Québec, par exemple. Le mouvement féministe québécois compte sur la présence de réseaux et de fédérations lui permettant d'établir un rapport de force avec l'État; rapport de force qui n'a pas d'équivalent en Suisse romande. Les Suissesses proviennent de milieux plus divers que les Québécoises, même si leur mandat se concentre principalement sur la formation et l'éducation populaire (sur les stéréotypes de genre, par exemple) ou sur l'information (sites web ou podcasts). La plupart œuvrent dans des organisations dotées d'un mode de gestion vertical, avec des « cheffes⁵ » à leur tête, ce qui n'est pas le cas au Québec. Enfin, elles n'adoptent pas nécessairement de posture militante ni ne pratiquent d'actions directes (le déroulement de bannière, par exemple), à la différence de plusieurs féministes québécoises interrogées (Giugni, 2019 : 81).

Quant à la méthode de traitement des données, elle est largement inductive et répond au critère de l'approche phénoménologique, qui privilégie une écoute des témoignages « pour ce qu'ils ont à nous apprendre, avant que nous soyons tentés de les "faire parler" » (Paillé et Mucchielli, 2008 : 86). Bref, il s'agit de laisser la place à l'expérience des participantes, en leur demandant de raconter un moment, voire des moments où elles ont eu peur en tant que féministes, en commençant par le début de la journée jusqu'au coucher. Se plongeant ainsi dans leurs souvenirs, les participantes ne parlent pas seulement de leurs émotions; elles les ressentent souvent et les verbalisent généralement. La « conscience du corps » (Déchaux, 2015) est ainsi mobilisée au cours des entretiens, surtout chez celles qui témoignent des violences qu'elles ont vécues. J'emprunte donc à l'approche phénoménologique son invitation à rendre compte de cet aspect de la relation d'enquête en reprenant les mots que les participantes utilisent pour exprimer ce qu'elles ressentent, à l'inverse d'une démarche qui serait tentée de classer ou de différencier ce qui relèverait tantôt de l'anxiété, tantôt de la peur, tantôt de l'affect ou de l'émotion selon les typologies prédéfinies en psychologie ou en sociologie⁶.

2. Nommer la peur

L'enquête a permis de constater que les féministes ressentent la peur sous la forme d'un « *continuum* » (Azab et Santoro, 2017 : 477) qui tient compte des degrés d'intensité de cette émotion. Pour en faire état, les féministes ont privilégié les mots suivants :

- *Peur et anxiété*. Ils sont généralement utilisés pour exprimer une plus grande intensité – les « grandes peurs qui figent » (Q3_R8PQ) – ou une importante fébrilité, incluant des sensations corporelles de sudation et une augmentation du rythme cardiaque. La *peur* renvoie souvent à un danger appréhendé ou réel, et agit comme « une alerte » (Q3_R3PS).
- *Crainte* est utilisé lorsque les répondantes estiment que le terme *peur* est « un peu fort » (Q3_R4PS) pour décrire leur état émotionnel. La crainte survient parfois avant la peur, soit juste avant qu'elles se retrouvent devant une menace, ou après la peur, c'est-à-dire lorsqu'elles entament le travail émotionnel visant à diminuer l'intensité de l'émotion. Une féministe québécoise explique à ce sujet que la peur « voyage » : « j'ai une "crainte", elle devient "peur" si la personne a un comportement agressif » (Q3_R15PQ).
- *Stress, inquiétude et méfiance* sont plutôt employés pour désigner une émotion d'intensité moindre, mais qui perdure dans le temps. Comme la crainte, le stress peut aussi survenir avant ou après la peur, par exemple lorsqu'une participante anticipe avoir peur de quelque chose (Q3_R14PQ). La durée plus longue est parfois jugée plus problématique que le temps court de la peur, si ce n'est parce que « je pense que c'est pire d'avoir des inquiétudes qu'avoir peur une journée parce que l'inquiétude reste au fil du temps. Ça nous habite » (Q7_R4PQ).

À noter que les termes de ce « répertoire de la peur » étaient partagés par les répondantes des deux côtés de l'Atlantique. Cela dit, les féministes interrogées ne font pas toujours la différence entre la peur, la crainte et le stress, par exemple, lorsqu'elles parlent des différentes intensités de l'émotion. Pour cette raison – et pour éviter de « les faire parler » (Paillé et Mucchielli, 2008 : 86) –, je ferai usage du mot « peur » comme terme générique, en précisant néanmoins le degré d'intensité et la durée de l'émotion.

3. Le genre de la peur et l'engagement féministe

Des recherches ont montré que la peur semble plus acceptée socialement et culturellement lorsqu'elle est exprimée par une femme que par un homme (Campbell *et al.*, 2016 : 211; Ahmed, 2015 : 68) et que la peur des femmes n'est pas la même que celle des hommes (Goodwin *et al.*, 2001). Marylène Lieber

(2008 : 225–226) a ainsi montré qu'en France, les hommes – particulièrement blancs – ont plutôt peur du vol, tandis que les femmes – surtout les plus jeunes – ont plutôt peur d'être agressées par un homme.

Faisant partiellement écho à l'étude de Marylène Lieber (2008), la vaste majorité des répondantes raconte avoir peur de la violence des hommes depuis si longtemps que l'une d'elles ne se souvient même plus de « la première fois où j'ai eu peur en tant que femme » (Q8_R13PQ). Dans le cas de femmes racisées, cette peur des hommes s'imbrique à une peur de croiser des sympathisants d'extrême droite; dans le cas des lesbiennes, d'être agressées par des hommes hétérosexuels; et, pour d'autres, de subir de la « grossophobie⁷ » (Q5_R14PQ). Pour plusieurs féministes, cette « insécurité » est même un « héritage » (Q3_R11PQ) de violences physiques ou sexuelles subies durant l'enfance. Conséquemment, la peur des féministes est le plus souvent influencée par le genre de la peur (Lieber, 2008 : 204 et 214), puisqu'« avant d'être militante, t'es une femme » (Q8_R2PQ).

Or, les impacts de cette peur des hommes sur l'engagement des féministes ne sont pas seulement restrictifs ou limitatifs, même chez celles qui ont été victimes de la violence des hommes ou chez les femmes noires qui apprennent « très tôt à raser les murs » (Q8_R6PQ). L'expérience de la violence genrée en amène certaines à repousser les limites de ce qui leur fait peur (Robin, 2004), à la manière de celles qui ont vécu de la violence conjugale (Q3_R8PQ). La peur de l'agression ou la peur ressentie lors d'une agression sexuelle sont à l'origine de l'engagement féministe de plusieurs participantes, comme le souligne une féministe suisse pour qui, cette émotion, « c'est la base de tout » (Q5_R15PS).

L'expérience de victimisation en tant que femmes, conjugée aux violences qu'elles subissent en tant que féministes, permet en partie d'expliquer pourquoi les répondantes sont nombreuses à parler de l'importance, pour leur sécurité, de militer en non-mixité choisie (sans hommes cisgenres). Certaines féministes racontent que ces espaces non mixtes leur procurent un sentiment de confiance, de solidarité ou de loyauté (Q8_R14PS; Q8_R9PQ) qui forme le socle de leur engagement militant. La non-mixité semble ainsi diminuer la fréquence de la peur. Cela dit, des femmes racisées ont souligné l'absence de sentiment de sécurité lorsqu'elles se retrouvent avec des femmes blanches. Pour l'une d'elles (Q6_R7PQ), seuls les « *safe space* » afroféministes lui procurent ce sentiment de solidarité tant recherché dans l'engagement féministe.

4. Les séquences émotionnelles et leurs effets

L'enquête révèle l'importance de considérer le « temps des émotions » (Boudreau, 2017; Hochschild, 2012; Flam, 2004; Goodwin, Jasper et Polletta, 2001), qui peut être de plus courte durée, notamment durant une manifestation, ou de plus longue durée comme pour celles qui craignent un attentat antiféministe. Pour tenir compte de cette dimension temporelle, j'ai identifié des séquences émotionnelles dans lesquelles la peur s'articule dans le temps avec des émotions comme la colère et la joie, pour former diverses « constellations émotionnelles » (*emotional constellation*) (van Troost, van Stekelenburg et Klandermans, 2013). Je présente ici les séquences émotionnelles les plus récurrentes, en fonction des causes les plus souvent citées, qu'elles soient extra-mouvement (répression policière et violences des hommes) ou intra-mouvement (racisme, classisme et lesbophobie des féministes).

a. La peur de la violence policière en contexte de manifestation

La recherche souligne que la peur des policiers est partagée par les féministes qui ont participé à des manifestations, indépendamment de leur positionnement dans les rapports sociaux de sexualité, de classe ou de race. Cela dit, le rapport aux policiers semble moins conflictuel en Suisse qu'au Québec, notamment parce que les Genevoises se plient à l'obligation de demander l'autorisation pour la tenue d'un rassemblement ou d'une manifestation et que les autorités sont, en général, moins répressives qu'au Québec (Giugni, 2019 : 55). Une Genevoise ayant une longue expérience de manifestations contre les sommets sociaux économiques raconte avoir « des souvenirs des flics qui nous ouvraient la manifestation à vélo. [...] Une année, on les a même vus en patins à roulettes ! » (Q3-R9PS). Il en va autrement pour les féministes québécoises, qui font davantage usage de l'action directe, par exemple, en occupant des bureaux de députés, en déroulant des bannières du haut de ponts ou en organisant des contingents féministes dans des manifestations réprimées par la police. Plusieurs d'entre elles ont vécu ou vu des violences policières durant la grève étudiante de 2012 et ont pris le risque de participer à des manifestations dont l'itinéraire n'avait pas été remis aux autorités⁸ (entre 2012 et 2019).

Cela dit, la joie, la fierté ou « l'émerveillement [...] de voir qu'il y en a qui croient assez aux changements sociaux pour [participer à la manifestation] » (Q7_R12PQ) interviennent régulièrement *avant* la peur de la brutalité policière, selon plusieurs Québécoises et une minorité de Suissesses. C'est le cas de

cette militante qui raconte que « c'est le *fun* d'être ensemble. On est là. On est fortes » (Q7_R7PQ). Autrement dit, la séquence émotionnelle liée à la violence policière débute souvent avec des émotions agréables, et se déploie généralement comme suit (tableau 1) :

Tableau 1

La peur de la violence policière

Constellation émotionnelle	Effets
Joie et peur	Désir de manifester et tactiques de sécurité
Peur (joie) et colère	Stimule le désir de manifester et tactiques de sécurité

À l'instar des activistes d'ACT UP (Gould, 2002), l'intensité du plaisir semble ainsi stimuler l'engagement, voire le désir de manifester pour la vaste majorité des féministes interrogées. Parfois, les émotions de peur et de joie sont ressenties dans un même moment, comme l'explique une participante lors d'une manifestation où il y avait une forte présence policière : « j'étais quand même contente d'être là [...]. Mais, je n'étais quand même pas hyper en confiance et à l'aise » (Q7_R7PS). Une autre féministe parle de la combinaison peur et plaisir, en utilisant l'image de l'alpinisme : « Dans l'alpinisme, tu as la peur, mais tu as les outils pour grimper, te protéger, une corde. Le plaisir d'aller en haut de la montagne est plus fort. » (Q7_R10PQ)

En plus du plaisir de manifester, la solidarité, « un sentiment de sororité » (Q7_R10PQ) ou la confiance ressentie lors de moments où elles sont exposées au risque de violence policière stimulent aussi le désir des féministes de participer à des manifestations. La confiance, en tant qu'émotion partagée, leur permet notamment d'entreprendre un travail émotionnel collectif visant à diminuer l'intensité de la peur, à l'instar de cette féministe pour qui « le fait de nommer [sa peur], d'échanger un peu pour savoir si les autres ressentent la même chose ou pas, c'est une manière de l'exprimer. Ça me fait déjà du bien » (Q7_R7PS). Le désir de manifester est également plus grand chez celles qui ont de « l'expérience » (Q4_R3PQ) ou une connaissance des risques, puisque ce capital militant leur permet d'anticiper le travail émotionnel et de diminuer l'intensité de la peur. Autrement dit, « [puisqu']on sait que c'est une aventure risquée parce que, je veux dire, ce n'était pas la première manif » (Q7_R7PQ), « on ne sera pas niaiseuses. On va faire des trucs, maquillées [et

les policiers] ne pourront pas nous reconnaître» (Q7_R10PQ). Grâce à cette connaissance des risques, une répondante ajoute parvenir à transformer «la peur» en «prudence» (Q7_R10PQ).

Dans un contexte de manifestation, la maternité agit toutefois comme un facteur pouvant augmenter l'intensité de la peur ainsi que sa fréquence. Elle réduit le désir de manifester surtout lorsque les enfants ne sont pas sous la responsabilité directe des répondantes et qu'une violence policière (ou la violence des hommes) les menace. Autrement dit, les mères ont peur de ne pas pouvoir s'occuper de leurs enfants si elles se font emprisonner ou hospitaliser. Inversement, la maternité peut diminuer l'intensité et la fréquence de la peur des répondantes lorsque l'enfant les accompagne et qu'elles doivent assurer leur sécurité. Se sentir responsable d'autrui n'est cependant pas l'apanage unique des mères, puisque le travail de soin fait partie intégrante de la socialisation féminine, estime une participante (Q4_R15PS). À propos du travail émotionnel qu'exige une telle responsabilité, il vise surtout à présenter une image de force, « parce qu'on veut correspondre encore une fois à des bouées et des filles fortes » (Q6_R15PQ). Dans un tel cas, elles s'efforcent de ne pas laisser paraître la peur qu'elles ressentent. Une féministe illustre bien ce travail émotionnel ou le *fear management* lorsqu'elle est responsable d'un groupe :

[...] quand tu es tout seul, avoir peur, c'est correct [...]. Mais quand on est vingt, trente, quarante à avoir ce sentiment-là, ça grossit et tu te dis : « Bon, je ne peux pas me laisser aller à cette peur-là, c'est moi qui suis responsable. » Tu essaies de relativiser un peu tout ça et tu te dis : « Ce n'est pas si pire que ça. La police va débarquer, mais c'est à moi qu'elle va parler. Ils n'iront pas voir mes femmes tout de suite. » (Q7_R9PQ)

Or, poursuit-elle :

[...] selon la crainte en question, des fois c'est facile à défaire en te disant : « Bien voyons. C'est dans ta tête. Tu n'as pas d'affaire à avoir peur. » D'autres moments, tu te dis : « Il me semblait que c'était une action que l'on dit verte, mais finalement c'est peut-être un peu plus jaune orange que vert. » Tu te demandes : « Est-ce que j'ai donné les bons renseignements à mes femmes ? Est-ce que c'est plus dangereux que je pensais ? » (Q7_R9PQ)

Diffusé par l'organisme L'R des centres de femmes, le code de couleurs dont elle parle qualifie de «vertes» les actions où «il n'y a pas vraiment de risque d'arrestations», de «jaunes» celles où «il y a quand même des risques que tu te fasses arrêter» et de «rouge», «une action directe ou illégale» (Q5_R3PQ). En somme, l'évaluation de la gravité du danger, tout comme le dialogue que les femmes entretiennent avec la peur dans les cas où elles sont responsables de la sécurité d'autres femmes agissent comme des facteurs qui influencent de manière contrastée l'intensité de la peur, ainsi que la volonté de participer à des manifestations.

Enfin, la colère, qui suit de près la peur de la violence policière ou la constellation joie et peur, persiste parfois dans le temps, comme chez cette militante suisse qui, en raison de sa longue expérience de manifestations réprimées lors de sommets internationaux, parle d'une «colère noire» qui perdure (Q7_R9PS). Lorsque la rationalité affective donne naissance à la colère, l'effet de stimulation de l'engagement s'exprime clairement : «je ne veux pas être intimidée. J'estime que j'ai le droit. La société ne me convient pas, j'ai le droit de l'exprimer dans l'espace public. On n'a pas à m'empêcher. On n'a pas à me brutaliser» (Q3_R9PS). Certaines racontent même que la crainte combinée à la colère ressentie face à un déni de leur «droit» de manifester les conduise à «reste[r] là, même si on nous dit que [la manifestation est] illégale» (Q7_R7PQ).

En résumé, la majorité des effets recensés concernent les tactiques de protection mises en place par les féministes québécoises pour augmenter leur sentiment de sécurité, incluant le code de couleur évoqué plus tôt et les nouvelles recommandations destinées aux participantes des centres de femmes (dont le fait de rester groupées et de toujours avoir le numéro de téléphone d'une intervenante sur soi). Autrement dit, la séquence émotionnelle liée à la violence policière ne produit pas d'effets délétères sur la participation des féministes aux diverses manifestations, si ce n'est que certaines, dont les mères, choisissent de ne pas se joindre à des manifestations à risque élevé de brutalité policière (Q5_R2PQ). Indépendamment de leur positionnement dans les rapports sociaux de classe, de race et de sexualité, leur plaisir de manifester semble plus important que la peur, même dans les moments où le plaisir et la peur sont indissociables, surtout chez les féministes qui ont fait plus d'une fois les frais de la violence policière.

Un dernier effet de cette séquence touche au changement de perception de la police, notamment parce que les escouades antiémeutes sont largement composées d'hommes. Certains récits recueillis témoignent d'un déplacement dans la perception de l'escouade antiémeute, cette dernière passant d'une figure de protecteur à celle d'une menace pour la sécurité des femmes. Ces récits font écho aux mots de la militante Ronni (citée par Dupuis-Déri, 2010 : 236-237) qui explique avoir retrouvé l'origine de sa peur : « et c'est un homme sans visage qui va me blesser d'une manière ou d'une autre. [...] Donc, ces policiers antiémeutes [...] sont, en quelque sorte, devenus le symbole de toutes mes peurs, de tous les hommes qui pourraient me blesser ». À la lumière de ces propos, force est de constater que la capacité à contrôler la source de la peur, c'est-à-dire la violence policière, semble illusoire pour celles qui la considèrent comme l'ultime incarnation de la violence des hommes, plus diffuse et plus fréquente.

b. La peur de la violence commise par des hommes cisgenres

La peur de la violence des hommes produit quant à elle deux séquences qui causent le même type d'effet (tableau 2) :

Tableau 2

La peur de la violence commise par des hommes cisgenres

Constellations émotionnelles	Effet
Colère et peur	Engagement avec protection
Peur et colère	Engagement avec protection

La première séquence débutant avec la colère renvoie aux agressions que les féministes subissent en tant que femmes hétérosexuelles, lesbiennes, racisées, blanches, provenant de milieux pauvres ou favorisés. Elles ressentent ainsi une « colère de l'injustice », comme cette féministe qui a reçu des insultes par courriel (Q7_R5PQ) lors d'un événement public qu'organisait son groupe. Même s'il est souvent impossible de séparer la peur de la colère, ces deux émotions sont parfois ressenties à des moments distincts : « C'est la rage en premier. [...] En premier, je me disais : "c'est le genre de personne harcelante et macho, etc." Je me suis sentie attaquée. C'est la rage qui est venue en premier » (Q7_R5PQ). Peu de temps après, elle se dit que le cyber agresseur connaît son prénom. À partir de ce moment :

[...] on pourrait décliner la peur en deux faces comme une peur en lien avec ma vie personnelle, le fait qu'on puisse me retracer et voir où est mon bureau [et une] peur pour l'événement lui-même. Que pendant la semaine, un groupe de masculinistes s'organise, vienne boycotter ou nous intimider lors de la semaine. J'ai eu peur pour moi et pour les personnes qui viennent participer aussi. (Q7_R5PQ)

Ces propos illustrent bien le fait que le sentiment de responsabilité envers autrui peut aussi stimuler la peur comme dans les autres cas où des féministes agressées personnellement ressentent d'abord de la colère, puis de la peur face à un risque d'une action collective antiféministe. Cette séquence les amène à développer des dispositifs de protection pour leurs activités féministes. Outre « l'hyper vigilance » (Q5_R4PQ), elles s'organisent pour ne jamais rester seules le soir au travail, s'assurant même de « sortir à deux pour se rendre à la maison » (Q5_R4PQ). D'autres n'oublient pas de bien « barrer les portes » (Q5_R15PQ) de l'établissement, d'identifier les sorties de secours lors d'événements féministes, d'assurer leur anonymat sur les médias sociaux (Q5_R14PQ), ou de faire appel à un service de sécurité.

Certains de ces dispositifs de protection rappellent ceux des femmes qui craignent le harcèlement de rue (Lieber, 2008 : 247); ils font écho au genre de la peur discuté plus tôt. En général, cette « stratification » de la peur des agressions commises par des hommes chez les féministes interrogées ne provoque pas d'effets de désengagement militant, bien au contraire. La colère qui accompagne cette peur de la violence ne fait que « confirmer qu'il faut que je continue à m'engager. C'est pertinent d'unir nos forces et d'aller contrer tout cela. C'est cette rage-là. Un moteur de résistance », estime une participante (Q7_R5PQ).

Lorsque la séquence débute avec la peur (peur et colère = mécanismes de protection), il convient de rappeler que la peur d'un attentat antiféministe est à l'origine d'une peur durable chez les féministes québécoises, en raison des deux attentats commis à Montréal et à Québec⁹. Selon l'historique de violence des féministes interrogées, l'anticipation d'un attentat antiféministe peut avoir des effets délétères plus importants (une hypervigilance récurrente, par exemple) que la peur de la violence policière pour quelqu'une qui n'en aurait jamais fait les frais. Une Québécoise indique à ce propos que la tuerie de l'École polytechnique peut « colonise[r] l'imaginaire » (Q3_R6PQ). D'autres parlent d'un « climat » (ATR1) ou d'un « régime de peur » (RT6), voire d'une

«épée de Damoclès» (Q6_ATR5) suspendue au-dessus de sa tête lors de rassemblements féministes, depuis qu'elle a pris connaissance de l'attentat de l'École polytechnique (Q3_14PQ).

Dans cette séquence, la colère suit de près la peur, comme dans le cas de cette féministe qui raconte que lorsqu'elle lit un commentaire haineux sur les médias sociaux «que je trouve vraiment épouvantable parce qu'il est violent ou peu importe, après ça je vais sentir de la colère, en plus de la peur» (Q7_R13PQ). Selon cette féministe genevoise, «des injustices qui peuvent générer de la peur, moi je pense que c'est plutôt un moteur qu'autre chose. [...] C'est comme le trac. Il y a un petit moment comme ça et après, vous vous lancez» (Q7_R2PS). En somme, la colère suit de près la peur lorsque la rationalité de cette peur s'articule ainsi :

[...] quand tu as peur, tu es en colère de ressentir cette peur-là, parce que tu te dis : «Pourquoi je n'aurais pas le droit d'exister et de me défendre des attaques que je reçois comme femme ?» Il y a comme une colère envers ces personnes qui te font ressentir de la peur parce qu'ils essaient d'enlever le pouvoir que tu veux ressentir (Q7_R14PQ).

À l'instar de la colère-peur, la constellation peur-colère produit des effets de protection, notamment lorsque les féministes mettent en place des dispositifs de sécurité. Lorsque la peur ne s'arrime pas à la colère (peur-colère), la peur de la violence perpétrée par des hommes peut occasionner un sentiment de lassitude, de la tristesse (Q7_R1PS) ou une crainte de ressentir une peur de haute intensité (Q7_R11PS). Il convient toutefois d'identifier le plaisir (joie) que les féministes ressentent régulièrement (Q7_R13PQ; Q7_R8PQ) comme un facteur qui neutralise les effets de désengagement que peut produire une peur durable.

c. La peur de l'exclusion

La peur de l'exclusion est liée aux clivages internes aux mouvements féministes que produisent les rapports sociaux de classe, de sexualité et de race. Pour le dire avec les mots d'une afroféministe, il s'agit de «la peur que cela puisse générer, le fait que mon militantisme soit toujours à moitié en tant que femme à la croisée des oppressions» (Q3_R7PQ). Largement partagée par les féministes noires et celles d'origine ouvrière, la séquence de ces femmes fait d'abord intervenir la colère (tableau 3) :

Tableau 3
La peur de l'exclusion

Constellation émotionnelle	Effets
Colère et peur	Désengagement partiel ou total et autocensure

Chez les féministes des milieux ouvriers, la colère intervient sans conteste au début de la séquence émotionnelle, comme en témoigne ce récit de mépris de classe, lors d'une discussion avec d'autres féministes sur les problèmes de logement et de pauvreté :

[Si je retourne] à [moi] d'il y a 15 ans, qui vit une peur et qui va sacrer et qui va la laisser sortir sa colère. [...] [Moi qui viens de] dire une vérité, mais avec un « esti de calisse » au bout et là je me fais regarder comme : « Bien voyons donc. » Et je leur dis : « Esti, je ne les ai pas tes diplômes, mais ce n'est pas dur, regarde ! » Je vais défendre les logements pour les femmes. Je suis contre la gentrification, je suis contre la pauvreté [...]. Je m'ouvre la trappe, mais je n'ai pas le bon mot qui sort du bon dictionnaire. Je ne suis pas une urbaniste [...]. Mais j'ai deux yeux. J'ai marché. Mon quartier, je le connais. Chaque trottoir, chaque rue. Quand je les entends dire : « Mais là, ce n'est quand même pas si grave que ça. » Esti ! Ils vont tous dormir dehors ! C'est quoi le problème ? Et là je sens un jugement. (Q7_R8PQ)

Autrement dit, la peur du « jugement », voire de l'exclusion des milieux féministes majoritaires, s'imbrique ici à une colère de la négation de leur parole en raison d'un préjugé de classe voulant qu'elle ne s'exprime pas avec « les bons mots » (Q7_R8PQ).

Parmi les féministes racisées interrogées, certaines confient ressentir une colère face au racisme des féministes blanches majoritaires et même ressentir de la « révolte. Enfin, un certain moment, j'ai comparé ce groupe à une famille traditionnelle » (Q7_R8PS). Par contre, la colère est une émotion que les féministes noires cherchent parfois à réprimer ou à ne pas verbaliser publiquement, de crainte d'incarner la caricature de la « femme noire en colère » (Amhed, 2012; Flam, 2005 : 34). Pour les répondantes racisées, la peur prend généralement toute la place dans la séquence. Elles sont habitées d'une peur « de se distinguer, d'être perçues comme celles qui dérangent la famille féministe en train de dénoncer le patriarcat », d'autant plus que « les femmes

blanches nous font et peuvent nous défaire à n'importe quel moment » (Q3_R7PQ). À cela s'ajoute la peur des agressions racistes à l'extérieur du mouvement féministe, à l'instar d'une participante [Q8_R15PQ] qui a subi une attaque au couteau de jeunes néonazis dans le métro de Montréal. La rationalité de cette peur peut se traduire sous forme de questions, à savoir : si je dénonce le racisme, « est-ce que ça va me fermer des portes dans mon combat actuel ? Est-ce que [je vais perdre] la place si durement acquise, parmi les autres ? » (Q3_R7PQ). La peur de l'exclusion peut être très intense, comme dans le cas d'une Genevoise qui se souvient d'avoir été « frappée », quand elle a commencé à fréquenter des féministes blanches, « de ce regard réducteur sur la femme qui vient du Sud, la femme qui vient des pays arabes et tout ça. C'était terrible, les préjugés. Terrible. À tel point, je me suis dit : "Est-ce que je suis avec le bon public ?" » (Q7_R8PS)

En outre, la « solidarité obligatoire » (Flam, 2005) « exigée » par les féministes blanches majoritaires est à considérer dans l'analyse des effets de la peur autant chez les féministes racisées, que chez celles d'origine ouvrière, ou chez les lesbiennes¹⁰. En imposant (volontairement ou pas) un entre-soi blanc, hétérosexuel et de classes privilégiées, les féministes majoritaires génèrent une peur de l'exclusion chez celles qui ne partagent pas les privilèges de l'entre-soi ou qui voudraient les critiquer. Les femmes racisées interrogées sont certes délégitimées différemment des féministes de tradition ouvrière ou des lesbiennes (en regard de la manière dont elles se positionnent), mais elles verbalisent les mêmes effets « d'autocensure » (Q3_R7PQ) ainsi que des effets de désengagement partiel (Q7_R8PQ) (Ouali, 2015), notamment parce « [qu']on s'identifie un peu moins à la contestation collective » (Q3_R7PQ). À propos de la censure, une féministe lesbienne choisit, par exemple, de taire son orientation sexuelle lorsqu'elle entend des propos lesbophobes (Q8_R6PQ). La constellation colère et peur conduit aussi des féministes racisées à procéder à un « transfert de loyauté », pour paraphraser Helena Flam (2004 : 30), à l'intérieur d'organisations afroféministes (Q6_R7PQ), tout en entretenant un engagement plus « distancié » (Ricci, Blais et Descarries, 2008) avec les milieux féministes majoritaires.

Malgré les effets de cette peur-colère de l'exclusion sur l'engagement des féministes racisées, l'une d'elles raconte vouloir « trouver des stratégies [...] pour trouver ma place. [...] C'est difficile, mais ça me pousse, ça m'apprend à aller au-delà de mes limites et de comprendre [...] les dynamiques de pouvoir et tout ça » (Q3_R7PQ). Cette citation confirme que les effets de

cette séquence émotionnelle n'ont pas gain de cause sur la détermination des féministes minoritaires à combattre les comportements racistes, classistes et lesbophobes dans les milieux féministes¹¹.

Conclusion

Cette étude a permis de démontrer l'intérêt d'étudier les émotions de manière séquentielle pour qui veut saisir les effets de la peur sur l'engagement des féministes. Non seulement les séquences sont constituées de diverses constellations émotionnelles qui n'ont pas toujours le même effet, mais la peur a beaucoup moins de risque d'occasionner un désengagement militant (Azab et Santoro, 2017 : 482) lorsqu'elle est accompagnée de la colère. Il en va de même lorsque le plaisir et la joie viennent s'ajouter à la séquence émotionnelle. Or, les féministes minoritaires semblent moins à l'abri d'un désengagement partiel lorsque la constellation « peur-colère » trouve ses origines dans les dynamiques d'exclusion des mouvements féministes. Je souhaite aussi rappeler que l'expression « peur-colère » a servi à bien marquer l'indissociabilité de ces émotions au moment où les participantes les ressentent et à insister sur le fait que « la colère et la peur sont deux émotions qui vont de pair » (Q10_R15PQ).

La peur provoque donc différents effets sur l'engagement et les tactiques des féministes (dispositifs de protection, censure, approfondissement des connaissances et retrait partiel des milieux féministes majoritaires), notamment selon leur positionnement dans les rapports sociaux de classe, de race et de sexualité. Ces effets dépendent aussi de l'intensité et des causes de la peur. Par exemple, la peur de l'exclusion chez les féministes racisées semble souvent plus intense que la peur d'une violence policière chez les féministes qui possèdent un certain capital militant. Enfin, les effets de la peur sont aussi tributaires du *fear management* et, plus largement, du travail émotionnel visant à diminuer l'intensité de la peur pour soi et pour les autres.

Ces quatre constats (tenir compte des rapports sociaux, de l'intensité de l'émotion, des causes de la peur et du travail émotionnel) permettent de dégager d'autres apports de la recherche à la sociologie des mouvements sociaux. Premièrement, on ne peut pas dissocier la peur de la violence des hommes que ressentent ces militantes féministes *en tant que femmes* de la peur que ressentent ces femmes *en tant que militantes féministes*, essentiellement parce que la peur est ici le moteur initial de leur engagement. En outre, plus elles ont l'impression d'avoir du contrôle sur ce qui leur fait

peur ou plus elles la verbalisent entre féministes (essentiellement grâce au travail émotionnel et aux tactiques développées), plus elles parviennent à diminuer l'intensité de la peur et moins elles sont susceptibles de se distancier du mouvement féministe. En ce sens, la peur de la violence policière est plus facile à négocier chez celles qui semblent en contrôle des risques qu'elles prennent lors de manifestations, tandis que la domination masculine et la violence antiféministe, voire la violence raciste, sont, par définition, incontrôlables, considérant le caractère systémique de ces violences et le fait que les féministes ne peuvent prévoir à quel moment ni quand elles en seront la cible. En somme, la peur est une émotion complexe qu'on ne peut qualifier de « négative » (même si elle peut être désagréable à ressentir), du moins en regard de cette enquête qui souligne ses effets de stimulation sur l'engagement des féministes.

—

Bibliographie

- Ahmed, Sara. 2015. *The Cultural Politics of Emotion*. NY, Routledge.
- Ahmed, Sara. 2012. « Les rabat-joie féministes (et autres sujets obstinés) », *Cahiers du genre*, 53 : 77-85.
- Azab, Mariam et Wayne A. Santoro. 2017. « Rethinking Fear and Protest: Racialized Repression of Arab Americans and the Mobilization Benefits of Being Afraid », *Mobilization: An International Journal*, 22, 4 : 473-491.
- Bernard, Julien. 2017. *La concurrence des sentiments. Une sociologie des émotions*. Paris, Métailié.
- Blais, Mélissa. 2019. « Effets des tactiques antiféministes auprès des institutions œuvrant contre les violences faites aux femmes : le cas du Québec », dans Christine Bard, Mélissa Blais et Francis Dupuis-Déri (dir.). *Antiféminismes et masculinismes d'hier et d'aujourd'hui*. Paris, PUF.
- Blais, Mélissa. 2015. « *I Hate Feminists!* » *December 6, 1989 and its Aftermath*. Melbourne, Spinifex Press.
- Blum, Alan. 2005. « PANIC AND FEAR: On the Phenomenology of Desperation », *The Sociological Quarterly*, 37, 4 : 673-698.
- Bordeleau, Stéphane. 2019. « La Ville de Montréal se débarrasse du règlement P-6 », *Radio-Canada*, 13 novembre. <<https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/1388389/ville-montreal-abrogation-reglement-p-6>>. Page consultée le 1^{er} avril 2020.
- Boudreau, Julie-Anne. 2017. *Global Urban Politics: Informalization of the State*. Malden, Polity Press.
- Boudreau, Julie-Anne, Marilena Liguori et Maude Séguin-Manegre. 2015. « Fear and Youth Citizenship Practices: Insights from Montreal », *Citizenship Studies*. <<http://dx.doi.org/10.1080/013621025.2015.1006177>>. Page consultée le 8 septembre 2019.

Campbell, Anne, Claire Coombes, Raluca David, Adrian Opre, Lois Grayson et Steven Muncere. 2016. « Sex Differences Are Not Attenuated by a Sex Invariant Measure of Fear: The Situated Fear Questionnaire », *Personality and Individual Differences*, 97 : 210-219.

Déchaux, Jean-Hugues. 2015. « Intégrer l'émotion à l'analyse sociologique de l'action », *Terrains/Théories 2*. <<https://teth.revues.org/208>>. Page consultée le 10 septembre 2019.

Dupuis-Déri, Francis. 2010. « Nouvelles du front altermondialiste : L'Armée de clowns rebelles tient bon », *Les cahiers de l'idiotie*, 3 : 215-250.

Elliot, Andrew J., Andreas B. Eder et Eddie Harmon-Jones. 2013. « Approach-Avoidance Motivation and Emotion: Convergence and Divergence », *Emotion Review*, 5, 3 : 308-311.

Fischer, Agneta H. et Joroen Jansz. 1995. « Reconciling Emotions with Personhood », *Journal for the Theory of Social Behaviour*, 25 : 59-80.

Flam, Helena. 2005. « Emotions' Map: A Research Agenda », dans Helena Flam and Debra Kin (dir.). *Emotions and Social Movements*. Londres, Routledge : 19-40.

Flam, Helena. 2004. « Anger in Repressive Regimes: A Footnote to Domination and the Arts of Resistance by James Scott », *European Journal of Social Theory*, 7, 2 : 171-188.

Goodwin Jeff, James Jasper et Francesca Polletta. 2001. « Introduction: Why Emotions Matter », dans Jeff Goodwin, James M. Jasper et Francesca Polletta (dir.). *Passionate Politics: Emotions and Social Movements*. Chicago, University of Chicago Press : 1-26.

Goodwin, Jeff et Steven Pfaff. 2001. « Emotion Work in High-Risk Social Movements: Managing Fear in the U.S. and East German Civil Rights Movements », dans Jeff Goodwin, James M. Jasper et Francesca Polletta (dir.). *Passionate Politics: Emotions and Social Movements*. Chicago, University of Chicago Press : 282-302.

Gould, Deborah B. 2002. « Life During Wartime: Emotions and the Development of ACT UP », *Mobilization: An International Journal*, 7, 2 : 177-200.

Giugni, Marco. 2019. *La Suisse dans la rue: Mouvements, mobilisations, manifestants*. Lausanne, Savoir Suisse.

Hochschild, Arlie R. 2012. *The Managed Heart: Commercialization of Human Feeling*. 2^e édition. Berkeley, University of California Press.

Jasper, James M. 2019. « Afterword: comparative versus historical research », *Social Movement Studies*, 18, 1 : 130-136.

Jasper, James M. 2011. « Emotions and Social Movements: Twenty Years of Theory and Research », *Annual Review of Sociology*. <DOI: 10.1146/annurev-soc-081309-150015>. Page consultée le 6 juin 2018.

Lieber, Marylène. 2008. *Genre, violences et espaces publics: La vulnérabilité des femmes en question*. Paris, Presses de Sciences Po.

Lamoureux, Diane. 2014. « Retrouver la radicalité du féminisme », *Possibles*, 38, 1 : 56-70.

Mathieu, Isabelle. 2018. « Bissonnette avait les musulmans et les féministes dans la mire », *La Tribune*, 16 avril. <<https://www.latribune.ca/actualites/justice-et-faits-divers/bissonnette-avait-les-musulmans-et-les-feministes-dans-la-mire>>. Page consultée le 8 septembre 2019.

Ouali, Nouria. 2015. « Les rapports de domination au sein du mouvement des femmes à Bruxelles: critiques et résistances des femmes minoritaires », *Nouvelles Questions Féministes*, 34, 1 : 16-34.

Paillé, Pierre et Alex Mucchielli. 2008. *L'analyse qualitative en sciences humaines et sociales*. Paris, Armand Colin.

Ricci, Sandrine, Mélissa Blais et Francine Descarries. 2008. «Une solidarité en mouvement : figures de la militance féministe québécoise», *Amnis : Revue de civilisation contemporaine*. <<http://www.univ-brest.fr/amnis/>>. Page consultée le 8 septembre 2019.

Robin, Corey. 2004. *Fear: The History of a Political Idea*. Oxford, Oxford University Press.

Van Troost, Dunya, Jacquélien van Stekelenburg et Bert Klandermans. 2013. «Emotions of Protest», dans Nicolas Demertzis (dir.). *Emotions in Politics: The Affect Dimension in Political Tension*. <https://www.academia.edu/6601430/Emotions_of_Protest>. Page consultée le 8 septembre 2018.

Notes

- 1 Je remercie Julie-Anne Boudreau, Marco Giugni et Francis Dupuis-Déri pour leur relecture attentive et leurs judicieux conseils.
- 2 Une recherche appuyée par le Fonds de recherche du Québec Société et culture (FRQSC), le Réseau québécois en études féministes (RéQEF), le Syndicat des chargées de cours de l'UQAM et le Département de sociologie de l'Université du Québec à Montréal (UQAM).
- 3 Chaque témoignage est identifié par un code alphanumérique pour garantir l'anonymat des participantes. Ce code contient les informations suivantes : «Q» pour question, suivie de son numéro. «R» pour répondante, suivie d'un numéro attribué à la personne, et «PQ» pour participante québécoise ou «PS» pour participante suisse.
- 4 Dont l'identité de genre correspond à celle assignée à la naissance.
- 5 Je reprends ici la façon dont elles parlent de leur supérieur.e.
- 6 Si je mobilisais les catégories plus convenues (Jasper, 2018; Ahmed, 2015; Blum, 2005; Goodwin, Jasper et Polletta, 2001; Fischer et Jansz, 1995), je reprendrais alors la définition de Bernard (2017 : 35), selon qui les émotions sont une « modification ressentie de l'état du corps dont le motif ou la cause résulte d'une perception ou d'une pensée » (Bernard, 2017 : 35). Cette définition correspond aussi bien à la peur de courte durée qu'à celle plus diffuse ou permanente, et que l'on pourrait nommer « sentiment » (le sentiment de crainte, par exemple).
- 7 Un néologisme qui fait référence à l'hostilité à l'endroit des personnes grosses.
- 8 À la suite de l'amendement du règlement P-6 en 2012, finalement abrogé par la Ville de Montréal sous l'administration de Valérie Plante, en 2019 (Bordeleau, 2019).
- 9 Le 6 décembre 1989, un tueur a assassiné 14 femmes au nom de l'antiféminisme à l'École Polytechnique de Montréal (Blais, 2015). Le 29 janvier 2017, un tueur a pénétré au Centre culturel islamique de Québec pour y assassiner 6 musulmans. Ce dernier s'intéressait aussi à des groupes féministes (Mathieu, 16 avril 2018).
- 10 Bien que des féministes se situent à l'intersection de ces oppressions, elles discutent d'une identité ou d'une autre lors des entrevues.
- 11 Cette détermination suggère aussi des effets de peur chez les féministes de la majorité; effets que le manque d'espace ne permet pas de détailler ici.

« Par nous, pour nous »

Les dimensions émotionnelles de la production du « Nous » dans l'action collective antiraciste

PAULINE PICOT

Postdoctorante et chercheuse associée URMIS – Université de Paris

Parmi les approches des émotions en sciences sociales, un certain nombre de travaux s'est penché sur la dimension émotionnelle de la vie politique et, notamment, de l'action collective, après l'avoir délaissée pendant plusieurs décennies pour se défaire de l'héritage d'une psychologie des foules qui postulait l'irrationalité des participant·e·s aux mobilisations (Jasper, 2011). Dans le sillage des travaux sur l'action collective qui prennent au sérieux les émotions, on analysera ici les mobilisations antiracistes sous deux angles complémentaires : celui des motivations affectives de l'engagement et celui du travail émotionnel observé durant les temps d'action collective. Cet article repose sur mon enquête doctorale, menée auprès de plusieurs collectifs antiracistes en région parisienne entre 2013 et 2018 : Conseil représentatif des associations noires (CRAN), Parti des indigènes de la république (PIR), Brigade anti-négrophobie (BAN), tous trois fondés en 2005 ; réseau Reprenons l'initiative contre les politiques de racialisation (RI) actif de 2014 à 2017, comité d'organisation des Journées contre l'islamophobie (de 2013 à 2017) et plusieurs collectifs *ad hoc*. Bien qu'ils présentent des modes d'action et des revendications hétérogènes, ces collectifs ont en commun d'être animés par des militant·e·s français·es – enfants d'immigré·e·s des anciennes colonies ayant connu une mobilité sociale ascendante – et constituent un réseau d'interconnaissances et d'alliances. Ils s'inscrivent dans un espace français de l'antiracisme dominé par quelques grandes associations dont ils contestent l'institutionnalisation. Ils critiquent aussi la définition du racisme proposée par ces dernières, qualifiée d'« antiracisme moral », car elle associe le racisme à une opinion déviante. Les collectifs formés à partir de 2005 se distinguent de

cette vision en se réclamant d'un « antiracisme politique », caractérisé par la centralité de la revendication de l'autonomie politique des personnes visées par le racisme et par un important travail militant d'élaboration théorique. Celui-ci débouche sur des analyses du racisme qui convergent vers une définition axée sur les rapports de domination hérités des rapports coloniaux, combinée à l'usage de catégories de racisme qui correspondent aux groupes racisés que chaque collectif aspire à représenter : négrophobie, islamophobie, antitziganisme (Picot, 2016 et 2019). Ces mobilisations constituent ainsi un lieu privilégié de la revendication d'une existence politique autonome des minoritaires racisés¹ dans le contexte de la France hexagonale dont l'un des enjeux centraux est la production d'un « Nous », d'une identification collective en tant que Français·es et racisé·e·s.

Il pourrait paraître superflu de s'attarder sur une analyse de la dimension émotionnelle de mobilisations dont les modes d'action valorisent principalement le travail militant intellectuel (écriture, prise de parole publique). La saisie des émotions apparaît d'ailleurs peu objectivable en comparaison avec d'autres données comme les propos, les écrits ou la description des tâches ordinaires. Pourtant, aussi bien l'observation ethnographique au long cours, en particulier lors des événements publics (meetings, manifestations) et des temps informels qui les entourent, que l'exploitation d'une quinzaine d'entretiens biographiques menés auprès de membres des collectifs étudiés révèlent la dimension centrale de cette analyse pour comprendre les dynamiques d'engagement et de maintien dans la mobilisation. On peut distinguer pour l'analyse trois « sites » d'expression des émotions dans les mouvements sociaux (Ransan-Cooper *et al.*, 2018) : le soi (*self*), le groupe mobilisé (*in group and between-groups*), les arènes publiques. Les données issues des entretiens relèvent plutôt des niveaux du soi et de l'*in group*, tandis que celles issues de l'observation participante concernent les groupes mobilisés au sens large – les événements observés rassemblant souvent plusieurs des collectifs et étant fréquentés par leurs sympathisant·e·s. La combinaison des deux méthodes « permet de s'attacher au contexte de manifestation des émotions en les associant à des expériences sociales antérieures ou parallèles » (Salaris, 2018).

Dans une double perspective de sociologie de l'action collective et des rapports sociaux, le terrain antiraciste devient alors celui d'une exploration de la dimension émotionnelle de la production d'un « Nous » mobilisé, dont les ressorts sont à la fois politiques et communautaires (au sens de la communalisation entre minoritaires racisé·e·s). En effet, le partage de la situation

minoritaire n'implique pas nécessairement un sentiment d'appartenance commune (Haapajärvi *et al.*, 2018), qui constitue plutôt un des enjeux de la mobilisation. On s'intéressera donc, dans un premier temps, aux ressorts émotionnels de l'engagement, notamment au rôle de la colère et du sentiment d'injustice lorsqu'ils sont ressentis individuellement, mais aussi aux façons dont les appartenances collectives (famille, groupe mobilisé) façonnent ou donnent un terrain d'expression à l'« expérience vécue génératrice d'émotions individuellement ressenties, mais collectivement partagées par [leurs] membres » (Johsua, 2013). On pourra ainsi tenter d'appréhender « les effets théoriques de la colère des opprimées » et des « minoritaires » – ceux et celles qui sont « en situation de moindre pouvoir » (Guillaumin, 1981) –, à savoir que les « appréhensions conceptuelles » des logiques d'oppression sont indissociables de la connaissance intime et des sentiments que cette oppression inspire à celles et ceux qui la subissent.

Dans un second temps, on combinera cette entrée par les trajectoires et carrières militantes avec une entrée par le travail militant, qui regroupe l'ensemble des tâches effectuées dans la mobilisation, et qui « consiste à légitimer ou délégitimer et à conserver ou transformer les modalités de la production du vivre en société » (Dunezat et Galerland, 2014). Analyser les dimensions émotionnelles de l'action collective en termes de travail militant – en s'appuyant notamment sur les concepts de travail émotionnel (Hochschild, 2003) et relationnel (Demailly, 2008) – permet de saisir la pratique militante en tant que moment de production d'appartenances minoritaires « pour soi », au-delà des catégorisations imposées par les majoritaires dans le cadre des rapports sociaux racistes. On cherchera à appréhender le passage d'un sentiment individuel à un sentiment d'appartenance collectif, notamment par l'intermédiaire de la parole publique et des réactions qu'elle suscite sur deux registres principaux : celui du partage de la souffrance et de l'empathie, et celui de l'humour comme outil de cohésion du groupe. On portera également attention à la dimension physique des processus émotionnels collectifs, lorsque faire ensemble les gestes militants conduit à « faire corps ». Ce sont ainsi autant de pratiques qui constituent un « procès de travail bien réel, qui contient sa part d'idéal et de réel, qui produit du matériel et de l'idéal, des activités, des actions, des comportements, des représentations et des identités » (Juteau, 1999 : 92-94).

1. Les trajectoires des militant·e·s : de la colère individuelle à l'action collective

1.1 Face au racisme, la colère et le sentiment d'injustice

Les entretiens constituent un moment privilégié pour observer et recueillir les formes d'expression des émotions, en particulier en ce qui concerne le ressenti individuel et la façon dont celui-ci découvre des affinités avec le discours et/ou les modes d'action d'un collectif. Ainsi, lorsqu'elles répondent à la question « Comment es-tu devenu·e militant·e (du PIR, du CRAN, de la BAN, de RI) ? », les personnes interrogées inscrivent toutes leur trajectoire d'engagement dans leur histoire personnelle et familiale. Elles font état d'expériences marquantes de confrontation au racisme, et relatent les sentiments de colère et d'injustice que celles-ci ont suscités. Ces expériences ne sont pas seulement celles que l'individu a subies : au-delà des récits de stigmatisation, de mises à l'écart, à l'école, de la part d'enseignant·e·s ou de camarades de classe ou, plus tard, lors de l'entrée sur le marché du travail, la colère face aux discriminations racistes résulte aussi d'un processus de transmission intrafamiliale des récits de « l'émigration-immigration » (Sayad, 2006) :

Mon père, par exemple, il est venu en France à l'époque de la colonisation, c'était le premier arrivé de ma famille, c'est la première génération. Lui, ça lui parle, parce qu'il sait, il sait ce qu'a commis de Gaulle, il sait comment il a mis en place les indépendances de façade, Mitterrand lorsqu'ils ont tué Sankara, il me racontait tout ça. Mon père, il m'a aidé à avoir une conscience politique aussi. (I., homme, trentenaire, BAN)

Ici, le fils inscrit spontanément le parcours migratoire de son père dans l'histoire des rapports coloniaux. Comme dans d'autres enquêtes sur le devenir des minoritaires racisé·e·s dans les sociétés occidentales, la famille s'avère un lieu décisif d'apprentissage « informel » de « connaissances générales » sur le racisme (Essed, 1991 : 88-100). Elle est aussi un lieu d'acquisition de dispositions critiques qui favorisent ensuite le passage à l'action collective, au sens où les récits de l'émigration-immigration fournissent des repères et des points de comparaison aux personnes interrogées pour reconnaître leur propre situation comme injuste et discriminatoire. En effet, les émotions – et notamment la colère – constituent des « pratiques sociales et culturelles », « relationnelles », dépendantes d'« histoires » personnelles et collectives (Ahmed, 2014 : 8-9). Les entretiens permettent ainsi de comprendre comment la colère exprimée individuellement est en fait déjà façonnée par son contexte

d'énonciation, la socialisation dans la famille s'avérant décisive pour être en mesure de formuler des émotions qui constituent une dimension fondamentale de l'expérience de la racisation.

Par ailleurs, les militant·e·s expliquent souvent leur décision de s'engager dans un collectif antiraciste comme une réaction à des événements qu'ils et elles considèrent être les déclencheurs, car ils sont ressentis comme la « violence de trop ». Citons notamment la participation de deux militants quarantennaires de la BAN et de RI à des émeutes, après la mort de jeunes hommes racisés entre les mains de la police au milieu des années 1990; ou celle de deux initiateurs de la BAN à des rassemblements en mémoire des victimes des incendies de logements insalubres occupés par des familles majoritairement sans-papiers en 2005. Leur décision de « faire quelque chose » pour lutter contre une injustice désormais vécue comme intolérable intervient alors que leur colère se teinte d'empathie pour des victimes dont ils se sentent proches (jeunes hommes de quartiers populaires, familles immigrées d'Afrique de l'Ouest précarisées). Ces récits éclairent le rôle des états émotionnels les plus intenses dans « l'émergence des mobilisations, quand la colère est transformée en puissance d'agir » (Johsua, 2013). La cohérence entre la colère individuellement ressentie et les cadres d'expression acquis dans la famille apparaît par ailleurs centrale dans l'élaboration d'une analyse du racisme contemporain comme héritage des rapports coloniaux. Ainsi, ce militant contre les violences policières explique :

Il se trouve qu'en 2009 il y a l'affaire Ali Ziri, c'est un vieux monsieur *chibani* de 69 ans qui meurt dans ma ville, Argenteuil, tué par la police [...]. Et c'est un vieux monsieur qui par ailleurs est un ami de mon père, et c'est pas rien, parce que quand mon père m'en parle... [sa voix s'éraille] j'ai rarement vu mon papa pleurer, pour des milliards de raisons, une sorte de pudeur, bien ou mal placée, mais c'est comme ça, mais il a beaucoup d'émotion quand je lui apprend le truc, et il détourne le regard pour pas que je voie ses larmes, et puis il dit : « Ça recommence. » Il dit ces mots-là, et pour lui, évidemment ça évoque la guerre d'Algérie, ça évoque tout ça. Et c'est un truc qui tient aux tripes, parce que je me dis, l'affaire Ali Ziri, c'est pas une affaire de violences policières au-dessus des autres, pas du tout, ni en dessous d'ailleurs, mais en tous les cas, perso, elle va marquer profond dans la chair quoi, parce qu'il y a un peu de mon papa dedans, il y a un peu ses potes du foyer. (O., homme, quarantenaire, militant contre les violences policières)

Le rapport affectif entre le père et la victime et entre le père et le fils, ainsi que le lien que fait le père entre la mort d'Ali Ziri et la période de la guerre d'Algérie que le fils a déjà appris à considérer comme synonyme d'injustices constituent une chaîne de relations et de réactions affectives qui conduisent O. à réorienter son engagement vers les mobilisations contre les violences policières à ce moment précis, alors même qu'il était déjà, de longue date, militant dans une organisation trotskyste.

Par ailleurs, la plupart des personnes interrogées relatent leur frustration et leur colère croissantes face à des contextes politiques ressentis comme hostiles. Pour les initiateurs et initiatrices du PIR, de la BAN, de RI et pour certain·e·s militant·e·s du CRAN, le moment de cristallisation de la colère se situe au milieu des années 2000. Cette période, qui fait suite au choc politique causé par l'accession du parti d'extrême droite au second tour de la présidentielle de 2002, est caractérisée par l'omniprésence dans le débat public (autant dans le discours politique que dans celui produit par un ensemble d'intellectuel·le·s s'exprimant dans les médias nationaux) des thèmes du « communautarisme » et de la « concurrence des mémoires ». À la faveur des débats autour de la loi du 15 mars 2004 qui interdit, au nom de la laïcité, le port de « signes ou tenues manifestant une appartenance religieuse » dans les établissements scolaires², ainsi que de la loi du 23 février 2005 « portant reconnaissance de la Nation et contribution nationale en faveur des Français rapatriés³ » qui visait notamment la reconnaissance de « l'œuvre accomplie par la France » dans ses colonies, les espaces médiatiques et militants sont saturés par un discours « national-républicain » qui stigmatise l'expression d'une appartenance minoritaire et toute vision critique de l'histoire coloniale comme incompatibles avec l'appartenance au corps national (Picot, 2019 : 96-116). Pour les enquêté·e·s, le contexte des années 2000 est celui d'un renforcement des assignations racistes, avec l'hégémonie d'un discours sur « l'identité nationale » qui accroît le décalage avec la promesse d'égalité républicaine faite aux enfants d'immigré·e·s (qui sont français·es) :

Ce qui m'a remis les idées un peu au clair, c'est la présidence Sarkozy. Sarkozy arrive au pouvoir et, en fait, il te renvoie à la figure ce que tu es. C'est-à-dire qu'en fait, toi, tu penses être une Française qui t'intègres et qui es comme tout le monde et puis on te renvoie à une identité stricte, et dénuée de toute autre possibilité, de toute autre culture, que l'idée que tu es une Noire, quoi ! (E., femme, quarantenaire, CRAN)

Pour les militant·e·s plus jeunes, c'est le contexte du milieu des années 2010, notamment les suites des attentats de 2015 et l'assignation qui s'en suit des personnes perçues comme musulmanes à une figure d'« ennemi intérieur », qui provoque le même type de colère. Ils et elles expriment aussi leur peur de l'aggravation des discriminations et violences racistes :

Et on va dire que... suite à ce qui se passait médiatiquement en France après les attentats de *Charlie*, puis ceux de novembre, j'ai vu émerger une parole politique en France, laïque, très... très nationaliste et islamophobe, et ça m'a plutôt inquiété. Et puis j'ai interprété ça quand même comme un ravivement du racisme en France, au niveau politique et même culturel, donc ça m'a inquiété. Du coup, la voix la plus évidente que j'ai trouvée c'était celle du PIR. (I., homme, trentenaire, PIR)

Dans cet extrait, on retrouve non seulement l'inquiétude, mais aussi le soulagement que provoque la rencontre avec un discours militant qui vient donner une expression publique et collective aux émotions jusque-là vécues de manière relativement isolée, à contre-courant des discours médiatiques *mainstream*. L'engagement dans la cause antiraciste s'explique ainsi, en partie, par la coïncidence entre « un contexte politique spécifique et un cadre militant original [qui] créent une opportunité de conversion de la colère en puissance d'agir » (Johsua, 2013).

1.2 Mettre des mots sur ce qu'on vit : le travail militant intellectuel

Pour comprendre le processus de mobilisation, il paraît difficile (et illusoire) de se contenter de la division classique entre raison et émotion. En effet, à l'échelle de l'individu, l'engagement antiraciste est en partie issu de la colère provoquée par le sentiment d'être atteint dans sa dignité, mais la formulation de cette colère et sa transformation « en paroles et en actes » (Lorde, 1977) s'effectuent grâce à des cadres d'analyse élaborés collectivement, dont la production est un des enjeux de la mobilisation. Le constat du manque d'outils théoriques pour analyser le racisme dans la France contemporaine est ainsi largement partagé parmi les enquêté·e·s, en particulier par ceux et celles qui forment les collectifs au milieu des années 2000. L'espace de l'antiracisme est alors organisé, d'un côté, autour d'analyses de la xénophobie, tournées vers le soutien aux sans-papiers et la problématique de la situation faite aux étrangers·ères, et, de l'autre, autour des dispositifs de lutte contre les discriminations menés conjointement avec les pouvoirs publics, teintés de « moralisme » (Eberhard, 2011). L'adoption d'un registre intellectuel et

critique par les collectifs étudiés traduit ainsi la correspondance entre les dynamiques émotionnelles de l'engagement et le choix de modes d'action distincts de ceux des mobilisations préexistantes.

Pour les militant·e·s qui rejoignent ces collectifs, la lecture des textes fait souvent office de déclic. Elle provoque des réactions indissociablement affectives et intellectuelles. Dans le cas de l'Appel inaugural des « Indigènes de la République » en janvier 2005, F. dit : « Quand je l'ai lu la première fois, j'en ai eu des frissons » (homme, quarantenaire, PIR puis RI). De la même façon, L. raconte avoir réagi avec enthousiasme à la lecture des comptes rendus des manifestations parisiennes de soutien à Gaza en 2014 : « Eurêka, quoi : j'ai eu l'impression de tout comprendre d'un coup » (femme, trentenaire, PIR). Cet effet de révélation traduit le passage du sentiment diffus à l'expression politique, en liant indissociablement compréhension rationnelle et affects positifs. Cela s'accompagne du sentiment intime de (re)prendre une forme de contrôle sur son destin : se mobiliser *en tant que* membre d'un groupe social subissant le racisme implique de ne plus seulement être défini·e par les assignations racistes, mais de s'arroger le pouvoir de se nommer et de nommer la domination subie (Delphy, 2008 : 39). Cela implique aussi de ne plus limiter l'expression de sa colère et de son sentiment d'injustice à un cadre privé, mais d'accéder à une expression collective et publique. L'entrée dans le militantisme transforme alors en retour toute l'économie émotionnelle de la personne et, notamment, sa perception d'elle-même :

Je pense que, quand j'ai commencé à militer aux Indigènes, pendant trois mois, tous les matins... je me sentais digne ! Je me sentais digne, le fait de pouvoir répondre, de pouvoir agir, de pouvoir faire des choses, mais c'était vraiment libérateur. J'ai passé trois mois à me sentir digne 24H/24 ! Pourtant, je vivais dans un vieux cloaque ! (A., homme, trentenaire, PIR)

Elle transforme aussi en partie le rapport au monde, que ce soit en rendant visibles les « résistances des actes, de la vie de tous les jours » (A., PIR) ou en redéfinissant le rapport de l'individu à son héritage familial :

Et ma mère, elle savait très bien que, plus j'allais avancer dans les études, plus j'allais avancer dans ma carrière, et plus j'allais m'éloigner d'elle en fait. Mais d'elle au sens de... de ce qu'elle m'a inculqué, de la tradition. C'était un déchirement parce qu'à la fois, elle veut pas l'empêcher, elle veut que je réussisse, mais elle savait très vite que c'était au prix de

la trahir. Que j'étais obligée de la trahir. Et ça, c'était un drame. C'est pour ça, je parlais de réconciliation. Parce que moi, la politisation au PIR, elle m'a permis de dire : « Mais attends, regarde, je réussis et en plus je te trahis pas, je reviens à toi. » Et ça, elle a senti, je pense que dans ma famille tout le monde a senti un changement, mes frères et sœurs, un changement qu'ils ont pu charrier même [rire]! (L., femme, trentenaire, PIR)

Cette dynamique intime de remise en cohérence de soi, lorsque l'engagement antiraciste permet de résoudre la contradiction entre l'attachement affectif au milieu d'origine et les changements de mode de vie provoqués par la mobilité ascendante, revient régulièrement dans les entretiens, de manière plus ou moins explicite. L'économie affective est aussi transformée au sens où certains des collectifs antiracistes étudiés deviennent des réseaux de sociabilité pour leurs membres (Picot, 2019 : 371-378). Un membre du bureau du CRAN souligne à quel point lui et deux membres entrés en même temps que lui sont « soudés » (T., homme, quarantenaire). Ils quittent d'ailleurs ensemble l'association en 2018 et continuent de militer pour la « diaspora » en animant une émission sur une radio associative francilienne. Le PIR est le collectif où la sociabilité apparaît la plus forte, par exemple pour cette militante alors membre de l'organisation depuis environ trois ans : « C'est pas des rapports amicaux, des rapports cordiaux, c'est évidemment beaucoup plus que ça. Moi, c'est ma famille, quoi. Le seul truc qui nous manque, dans ce qui nous lie, c'est le sang! » (L., femme, trentenaire)

J'ai ainsi constaté tout au long de l'enquête l'importance du « souci [*care*] pour les autres militants et pour la création d'espaces où construire et renforcer les relations » (Ransan-Cooper *et al.*, 2018), en parallèle des tâches militantes les plus visibles. L'attention à la dimension émotionnelle des trajectoires permet alors d'appréhender les processus d'allers-retours entre le niveau intime de l'économie affective et celui de l'action collective : au-delà de l'expression collective de la colère, l'entrée dans la cause antiraciste alimente aussi des émotions positives et un sentiment de cohérence identitaire.

Du sentiment d'injustice transmis dans les familles, à la joie et au soulagement de trouver une expression collective à une colère ressentie d'abord seul-e, tout un ensemble de processus émotionnels apparaissent ainsi sous-jacents dans les productions théoriques elles-mêmes. Ils affirment la « dignité » des minoritaires racisés en mettant en avant l'héritage des luttes passées et la nécessité de l'autonomie politique.

Cette première dimension de la production du « Nous » antiraciste qui se joue dans la rencontre entre des dispositions critiques, des colères individuelles et l'investissement dans des modes d'action qui privilégient le travail militant intellectuel n'est cependant pas la seule façon d'appréhender les processus émotionnels. L'enquête fait aussi apparaître toute une dimension incarnée, perceptible à travers la « charge émotionnelle » des temps collectifs.

2. Émotions collectives et émotions publiques au prisme du travail militant

2.1 Partager sa peine : l'empathie à la base du sentiment d'appartenance

Les événements publics organisés par les collectifs étudiés⁴ – réunions, meetings, manifestations de rue – sont caractérisés par le souci des militant·e·s d'ancrer leur théorisation et leur analyse politique dans l'expérience personnelle du racisme et de ses effets, en cohérence avec le paradigme de l'autonomie politique qui guide leurs actions et que résume la formule souvent reprise « par nous, pour nous ». Les événements publics sont ainsi le lieu d'un travail militant à la fois intellectuel et émotionnel, de la part des militant·e·s à destination des personnes auxquelles ils et elles s'adressent prioritairement : les membres des catégories minoritaires racisées, dont il s'agit d'accroître ou d'entretenir le niveau de participation. L'observation participante permet d'appréhender la démarche de production du « Nous » mobilisé à travers le travail émotionnel déployé par les membres des collectifs, mais aussi de saisir au plus près les réactions affectives des personnes qui participent. Cette démarche peut être qualifiée de « travail de communalisation » (Haapajärvi *et al.*, 2018) au sens où elle vise à passer d'une condition de *minorité*, caractérisée par le fait de partager une position objectivement défavorable dans les rapports sociaux et l'assignation à des catégories hétéro-définies (une appartenance « par défaut »), à celle de *communauté* partageant un sentiment d'appartenance et une autodéfinition commune (une appartenance « pour soi »). Les deux dimensions du travail militant – intellectuelle et émotionnelle – fonctionnent ainsi ensemble dans les « dispositifs de sensibilisation », entendus comme « l'ensemble des supports matériels, des agencements d'objets, des mises en scène, que les militants déploient afin de susciter des réactions affectives qui prédisposent ceux qui les éprouvent à s'engager ou à soutenir la cause défendue » (Traïni, 2011).

Un des registres émotionnels très présents dans les événements, qui joue un rôle central dans la production d'un sentiment d'appartenance commune, est celui du deuil et de la peine, associé à la colère. Il est notamment mobilisé lorsqu'il s'agit d'exposer la violence du racisme, en particulier des crimes sécuritaires et policiers, et vient alors alimenter un cadre d'analyse qui conceptualise le « racisme d'État ». Il correspond à un dispositif de sensibilisation récurrent : le récit de leur propre expérience de la violence ou du deuil par des militant·e·s, qui sollicite l'empathie des participant·e·s. Le meeting qui précède la Marche de la Dignité, manifestation qui s'est tenue à Paris en octobre 2015 à l'initiative d'un collectif de « femmes subissant le racisme d'État », constitue un bon cas d'étude. Plusieurs militantes y témoignent notamment de la façon dont des hommes de leur famille ont été maltraités par les institutions qui incarnent le « racisme d'État » qu'elles dénoncent (travail, prison, police). Elles exposent la façon dont cela les affecte, tout en soulignant le caractère ordinaire de ces expériences pour les femmes « comme elles », c'est-à-dire des héritières de l'immigration maghrébine qui vivent en banlieue parisienne. Une des organisatrices, A., est devenue militante à la suite de la mort de son frère, tué d'une balle dans le dos par un policier. Lorsque vient son tour de parole, elle apparaît très émue, elle pleure au micro, puis se reprend, encouragée par les autres militantes présentes sur l'estrade, et dit : « Ce ne sont pas seulement les familles qui sont touchées, mais tous ceux qui savent que ça aurait pu être eux ! » Elle réalise ainsi un travail émotionnel pour canaliser ses propres émotions et susciter l'empathie du public, tout en donnant une portée plus large au récit de son expérience personnelle en présupposant une conscience latente de l'appartenance à un même monde, celui des victimes potentielles de l'arbitraire policier. Le recours à l'exposition de l'histoire intime ou familiale d'une personne suppose également du travail émotionnel de la part des autres militant·e·s pour contenir leurs propres affects et prendre soin de celles qui s'exposent : lorsqu'une intervenante, debout au micro, se met à pleurer, une autre se lève et la réconforte, debout à côté d'elle et bras sur son épaule ; et il n'est pas rare que les militant·e·s manifestent leurs émotions en s'écoutant les un·e·s les autres au même titre que les personnes du public. Lors du meeting de la Marche de la Dignité, les réactions sont nombreuses dans le public : certains propos suscitent une approbation vigoureuse tandis que d'autres provoquent larmes, commentaires à voix basse et applaudissements. Ces réactions témoignent de la circulation d'émotions comme la colère et la peine, depuis l'estrade sur laquelle les militantes s'expriment jusqu'aux personnes présentes dans la

salle qui réagissent avec empathie. On repère ainsi que « ces dispositifs de sensibilisation et l'expression d'émotions produites sur soi et sur les pairs ont pour effet de conforter la cohésion du collectif et le sens de l'adhésion à la cause » (Salaris, 2018), à la fois au sein des collectifs mobilisés (*in-group* et *between groups*) et, plus largement, auprès des sympathisant·e·s.

Ces exemples issus d'un événement particulier sont représentatifs des observations récurrentes faites dans les meetings et les rassemblements. Ils illustrent la place du travail émotionnel dans la production du « Nous » indispensable au développement d'un sentiment d'appartenance, non seulement à une cause commune, mais aussi à une communauté d'affects : comme le souligne S. Ahmed, c'est aussi ce qui nous émeut qui nous ancre aux autres (2014 : 10), ici, avec la mise en commun des peines et des souffrances.

2.2 L'humour, facteur de cohésion du groupe mobilisé

Si le racisme est un sujet grave et l'antiracisme une cause sérieuse au service de laquelle les militant·e·s produisent analyses et théorie, l'enquête a permis de constater à quel point l'humour est également un registre très présent dans la sociabilité entre mobilisé·e·s comme dans les discours publics. Sous la forme de parodies, d'ironie, de jeux de mots ou de « vannes », l'humour joue un rôle important dans la production du sentiment d'appartenance au « Nous » mobilisé – et, plus largement, au « Nous » des minoritaires racisé·e·s –, à la fois car il suscite des émotions positives qui contrebalancent la colère et la tristesse, et car il rend explicite la désignation d'une frontière « nous/eux » par l'accord sur ce qui est considéré comme drôle. En effet, « chaque communauté a un "style" d'humour qui lui est propre, et ces énoncés humoristiques sont performatifs dans le sens où ils révèlent et construisent l'implicite commun au groupe » (Zambiras, 2011).

Certains événements reposent entièrement sur le registre de la parodie, à l'instar du faux procès « l'antiracisme politique face aux inquisiteurs » qui s'est tenu à Saint-Denis en mai 2016. Coorganisé par des membres de tous les collectifs étudiés (à l'exception du CRAN) et d'autres collectifs, notamment contre les violences policières, il avait pour but de réagir au discrédit médiatique subi de manière décuplée depuis les attentats de 2015 par les militant·e·s de « l'antiracisme politique ». Ce « procès » a pris la forme d'une succession de prises de parole de militant·e·s, organisées thématiquement, entrecoupées d'interventions de sympathisant·e·s prestigieux·ses dans le rôle des « juges ».

Plusieurs intervenant·e·s ont notamment recours à un registre d'humour proche du *stand-up*, qui repose sur la mise en scène de leur personne et sur l'usage des catégories et stéréotypes du registre racial. En faisant appel, pour provoquer le rire, au répertoire déjà disponible des assignations de classe, de sexe et, surtout, de race auxquelles les personnes présentes ont immédiatement accès, les militant·e·s construisent des formes de connivence : « le caractère comique de la dérision est reconnu et légitimé par le rire du public des pairs et suppose que l'audience accepte et partage cette réinterprétation humoristique de la situation » (Le Lay et Pentimalli, 2013). On remarque par exemple des jeux sur le décalage entre les discours – ici, l'enchaînement de jeux de mots basés sur le lexique du noir et du blanc – et les caractéristiques visibles de l'orateur – le porte-parole de la BAN, qui est noir – qui mettent en lumière l'arbitraire des processus de catégorisation ordinaire par le majoritaire :

C'est au tour de F. de la BAN de passer devant la « juge », qui l'accuse d'introduire le vocabulaire de la négrophobie « par effraction dans la langue française ». Il commence par dire : « Je pourrais plaider coupable, mais ce serait nier la réalité ségréguée ! [...] Qu'ai-je à dire pour que votre justice puisse me blanchir ? [Le public rit, applaudit]. J'ai compris depuis longtemps qu'il était impossible de montrer patte blanche pour un Noir qui vit dans un monde de Blancs ! » En parlant, il prend un ton grandiloquent, agite la main : le public rit. (Carnet de terrain, mai 2016)

Il existe également tout un registre du « rire contre » qui repose sur la parodie du style et des catégories politiques employées pour discréditer les militant·e·s, et qui permet de tourner un ou plusieurs adversaires en ridicule :

N. dans le rôle de la juge surjoue la mauvaise foi et le discours national-républicain : « Qui a eu la mauvaise idée de remplir cette salle avec des gens qui respectent si peu la République ? » [...] Elle présente trois militant·e·s majoritaires de gauche, anti-impérialistes, en disant : « Voilà trois exemplaires de ce qu'il faut bien appeler des idiots utiles ! » Les trois « idiots » se prêtent au jeu et prennent place en riant. Chaque plaisanterie de la « juge » fait réagir les personnes présentes, aussi bien les militant·e·s qui participent à la parodie de procès sur l'estrade que les personnes présentes dans la salle : rires, applaudissements, commentaires, etc. (Carnet de terrain, mai 2016)

La parodie permet notamment de retourner le stigmate attaché à la cause de l'antiracisme « politique », ici en reprenant les qualifications d'« idiots utiles de l'islamisme » ou « du communautarisme » souvent employées par les adversaires des collectifs antiracistes et, plus largement, de la critique post- et décoloniale. En effet, dans un contexte français où le fait même, pour des minoritaires racisés, de dénoncer le racisme subi et de s'autodésigner comme « Noir » ou « Arabe » dans une perspective politique peut exposer à une accusation de « communautarisme » et à un discrédit public (Dhume, 2013), plaisanter avec ces catégories et rire des tenants de l'aveuglement à la race constitue une prise de position en soi. Lors du procès parodique et, de manière plus générale, dans les temps collectifs observés, « l'accord autour des formes d'humour est une façon de rendre explicite l'implicite partagé qui unit la communauté » (Zambiras, 2011) et, notamment, de dédramatiser le fait de parler des rapports sociaux de race.

Par ailleurs, l'analyse de la division du travail militant, en ce qui concerne les modes et les registres de prise de parole, montre que l'humour est principalement l'attribut des militant·e·s les plus légitimes, du fait de leur ancienneté dans la cause, de leur compétence en tant qu'orateur·trice, ou de leur statut de fondateur·trice ou de porte-parole de leur collectif (Picot, 2019 : 398-403). Ces personnes sont donc en position de prescrire implicitement une sorte de « règle de sentiments » (Hochschild, 2003) particulière à cet espace de mobilisation. L'apprentissage de ce qui peut être tourné en dérision, de ce qui est ridicule – de même que ce qui met en colère – fait ainsi partie du travail émotionnel réalisé par les militant·e·s et les participant·e·s aux événements. En cela, il contribue à produire à la fois adhésion à la cause et sentiment d'appartenance au « Nous » mobilisé, par opposition à un « eux » et par l'alignement des manifestations d'affects entre personnes mobilisées.

2.3 « Faire corps » : quand l'émotion passe par le geste

Enfin, l'attention aux processus émotionnels dans l'observation conduit à rappeler cette évidence : l'engagement militant est aussi un engagement qui passe par le corps, en particulier dans le cas des mobilisations de minoritaires. On analysera donc ici la dimension physique du travail militant, c'est-à-dire notamment les techniques du corps relativement codifiées et l'usage de symboles ou d'objets culturels qui permettent aux militant·e·s d'affirmer en pratique un sentiment d'appartenance collective.

Les techniques du corps les plus repérables pour l'observatrice sont celles qui relèvent des modes de présentation de soi des militant·e·s. La plupart arborent en effet des « signes visibles (comportementaux, vestimentaires, etc.) qui peuvent être mobilisés et sélectionnés pour typifier un groupe social ou pour présenter un Moi ethnique spécifique » (Poutignat et Streiff-Fenart, 2008 : 183), au premier rang desquels les vêtements : t-shirts aux couleurs de leur collectif (BAN) ou *keffieh* noir et blanc symbolisant la solidarité avec la Palestine (PIR, RI). Même s'ils sont plus contraints par les normes de genre et de race, les choix de coiffure traduisent aussi dans certains cas l'affirmation (publique, manifeste) de son appartenance à un groupe racisé, comme E., membre du CRAN qui me confie que son afro peut être « mal vu » par ses collègues et son employeur, mais qu'elle en est « fière ».

Les manifestations de rue sont aussi des moments privilégiés pour l'observation de la dimension physique des processus émotionnels, d'abord car elles permettent l'usage de techniques du corps le plus souvent mises en place par les militant·e·s des collectifs, mais qui impliquent aussi les participant·e·s; ensuite, parce qu'elles sont souvent synonymes de forte intensité affective : « la présence manifestante est une présence inséparablement collective et solidaire » (Soutrenon, 1998). C'est le cas, par exemple, lors d'un rassemblement contre une exposition tenue dans un équipement culturel public et accusée de véhiculer une représentation raciste des Noir·e·s, rassemblement qui fait l'objet d'une intervention policière :

Vers 17 heures, alors que la nuit tombe, le rassemblement se transforme en manifestation improvisée en direction de la deuxième entrée : la centaine de personnes s'engage en marchant dans la rue perpendiculaire, barrée par les gendarmes mobiles en tenue de maintien de l'ordre. On chante les mêmes slogans que pendant les autres rassemblements : « on sera là tous les jours »; « respectez nos ancêtres »; « État raciste, État impérialiste »; « Annulez l'exposition ». Quand on arrive devant le barrage de gendarmes mobiles (camions et hommes avec boucliers), les manifestant·e·s crient plus fort, ne tentent pas de franchir le barrage ni de s'en prendre physiquement aux gendarmes, mais ceux-là utilisent quand même les gaz lacrymogènes. En face d'eux : plutôt des hommes, dont les militants de la BAN. Aux premiers rangs du cortège, les gens ont tous les mains en l'air, le geste fait référence aux manifestations contre les violences policières en cours aux États-Unis et à leur mot d'ordre « *hands up* ». (Carnet de terrain, décembre 2014)

Ici, la gestuelle employée est aisément compréhensible pour n'importe quelle personne présente : les mains en l'air symbolisent la non-agressivité des manifestant·e·s, face aux gendarmes équipés de gaz lacrymogène et de lanceurs de balles de défense qui incarnent alors une des institutions du « racisme d'État ». La position des mains croisées en l'air fait aussi référence aux mouvements noirs états-uniens, ce qui revient à se placer dans la filiation de mobilisations prestigieuses et largement médiatisées à cette période. La gestuelle contribue ainsi à la collectivisation des émotions, en permettant à chaque participant·e·de « faire corps » avec les autres en effectuant le même geste au même moment et en partageant le sens du symbole (Soutrenon, 1998; Laplanche-Servigne, 2011 : 255-263).

Le recours à la musique est un autre moyen de susciter des émotions collectives, en faisant appel à un soubassement culturel partagé et/ou élaboré dans la mobilisation, qui renforce le sentiment d'appartenance. Ainsi, « l'expression collective d'affects et de sentiments (mis en scène par l'organisation comme des émotions), loin de traduire un "état d'esprit" commun aux membres du groupe, contribue à les construire, par le jeu à la fois de dynamiques de situation et de codages culturels » (Sommier, 2010 : 200). La chanson *We shall overcome*, popularisée dans les années 1960 par le mouvement des droits civiques aux États-Unis, a ainsi été chantée à deux reprises lors de la soirée des dix ans du CRAN : « Dans le public, beaucoup de gens chantent, certains la main sur le cœur. On sent que les gens sont émus, certain·e·s ont la larme à l'œil et la chanteuse est très applaudie. » (Carnet de terrain, novembre 2015)

Une des militantes précise également : « c'est une chanson très belle, très importante. Tout militant doit la connaître » : il s'agit bien d'une référence commune qui provoque une réaction émotionnelle d'autant plus intense qu'elle est collective, sincère, mais aussi codifiée.

De la même façon, l'arrivée de la Marche de la Dignité d'octobre 2015 sur la place de la Bastille se fait au son de *Talkin' about a revolution* de Tracy Chapman, avec les premiers rangs de manifestant·e·s poing levé derrière la banderole de tête où figurent les portraits de nombreuses « victimes de violences policières et de crimes racistes » et le slogan « Dignité, Justice, Réparations ». Cela constitue un moment affectif fort que les personnes présentes évoquent avec émotion même plusieurs mois plus tard. L'association de la musique et des gestes effectués collectivement révèle à la fois le travail de préparation de la marche par les militantes (réalisation de la banderole, choix

des chansons) et ce qui se joue sur le moment sur le plan émotionnel, avec la mise en jeu des corps et des affects des manifestant·e·s. Le fait d'effectuer les gestes, de chanter ensemble et dans la rue est ce qui relie l'expression des émotions entre le niveau du « soi », celui du groupe et celui des arènes publiques. Ces pratiques contribuent à la production du « Nous », mobilisé non seulement en approfondissant l'attachement de chacun·e au collectif, mais aussi en rendant celui-ci visible et identifiable dans l'espace public.

Conclusion

Les dimensions émotionnelles de l'engagement et de la pratique militante dans les collectifs antiracistes formés à partir de 2005 s'avèrent centrales dans les processus de production du « Nous » qui prétend incarner l'expression autonome des minoritaires racisé·e·s. D'abord, car l'entrée dans le militantisme antiraciste se fait en partie sous l'effet de la rencontre entre, d'une part, des dispositions critiques et une colère face au racisme, toutes les deux ancrées dans des trajectoires personnelles et familiales, et, d'autre part, un cadre collectif qui permet leur mise en forme grâce à des modes d'action tournés vers la production et la diffusion d'outils de compréhension critique de la domination. Ensuite, car l'attention aux pratiques concrètes des militant·e·s révèle tout un travail militant qui contribue à la communalisation, c'est-à-dire à la production d'un sentiment d'appartenance, et à celle d'une identification « pour soi » qui dépasse et transforme les assignations racistes. Le travail militant émotionnel et relationnel peut ainsi être conçu dans la continuité d'autres formes de travail, « comme production de soi, comme enjeu de lutte potentiellement unificateur, comme levier possible de solidarité et d'émancipation collective » (Galerand et Kergoat, 2014). L'attention aux dimensions émotionnelles élargit ainsi des perspectives de recherche sur les trajectoires biographiques et les processus d'engagement. C'est également le cas concernant les dynamiques de l'action collective et leur articulation avec les rapports majoritaire/minoritaires, au sens où la prise en compte des émotions s'avère fondamentale pour la compréhension des processus de « passage au collectif » (Kergoat, 2012).

Bibliographie

- Ahmed, Sara. 2014. *The Cultural Politics of Emotion*. Édimbourg, Edinburgh University Press.
- Delphy, Christine. 2008. *Classer, dominer. Qui sont les « autres » ?* Paris, La Fabrique.
- Demilly, Lise. 2008. *Politiques de la relation : approche sociologique des métiers et activités professionnelles relationnelles*. Villeneuve-d'Ascq, Presses universitaires du Septentrion.
- De Rudder, Véronique, Christian Poiret et François Vourc'h. 2000. *L'inégalité raciste. L'universalité républicaine à l'épreuve*. Paris, Presses universitaires de France.
- Dhume, Fabrice. 2013. « L'émergence d'une figure obsessionnelle : comment le "communautarisme" a envahi les discours médiatico-politiques français », *Asylons*, 8. <<http://www.reseau-terra.eu/article945.html>>. Page consultée le 7 mai 2021.
- Dunezat, Xavier et Elsa Galerand. 2014. « La résistance au prisme de la sociologie des rapports sociaux : les enjeux du passage au collectif », dans José-Angel Calderón et Valérie Cohen (dir.). *Qu'est-ce que résister ? Usages et enjeux d'une catégorie d'analyse sociologique*. Villeneuve d'Ascq, Presses Universitaires du Septentrion.
- Eberhard, Mireille. 2011. « De l'expérience du racisme à sa reconnaissance comme discrimination. Stratégies discursives et conflits d'interprétation », *Sociologie*, 1, 4 : 479-495.
- Essed, Philomena. 1991. *Understanding Everyday Racism*, Londres, Sage Publications.
- Galerand, Elsa et Danièle Kergoat. 2014. « Les apports de la sociologie du genre à la critique du travail », *Nouvelle Revue du Travail*, 4. <<https://doi.org/10.4000/nrt.1533>>. Page consultée le 7 mai 2021.
- Guillaumin, Colette. 1985. « Sur la notion de minorité », *L'homme et la société*, 77 : 101-109.
- Guillaumin, Colette. 1981. « Femmes et théories de la société : remarques sur les effets théoriques de la colère des opprimées », *Sociologie et sociétés*, 13, 2 : 19-32.
- Haapajarvi, Linda, Samina Mesgarzadeh et Thomas Watkin. 2018. « Introduction. Faire et défaire les solidarités communautaires », *Sociétés contemporaines*, 1, 109 : 5-10.
- Hochschild, Arlie. 2003. « Travail émotionnel, règles de sentiments et structure sociale », *Travailler*, 9, 1 : 19-49.
- Jasper, James. 2011. « Emotions and Social Movements: Twenty Years of Theory and Research », *Annual Review of Sociology*, 37: 285-303.
- Johsua, Florence. 2013. « "Nous vengerons nos pères..." : de l'usage de la colère dans les organisations politiques d'extrême gauche dans les années 1968 », *Politix*, 4, 104 : 203-233.
- Juteau, Danielle. 1999. *L'ethnicité et ses frontières*. Montréal, Presses de l'Université de Montréal.
- Kergoat, Danièle. 2012. *Se battre, disent-elles*. Paris, La Dispute.
- Laplanche-Servigne, Soline. 2011. *De l'expérience du racisme à sa politisation. Mobilisations et représentations des « victimes » en France et en Allemagne aujourd'hui*. Thèse de doctorat en science politique, Technische Universität Darmstadt.
- Le Lay, Stéphane et Barbara Pentimalli. 2013. « Enjeux sociologiques d'une analyse de l'humour au travail : le cas des agents d'accueil et des éboueurs », *Travailler*, 29, 1 : 141-181.
- Lorde, Audre. 1977. « Transformer le silence en paroles et en actes », dans Elsa Dorlin (dir.). 2008. *Black feminism : anthologie du féminisme africain-américain, 1975-2000*. Paris, L'Harmattan.

Picot, Pauline. 2019. « *L'heure de nous-mêmes a sonné* ». *Mobilisations antiracistes et rapports sociaux en Île-de-France (2005-2018)*. Thèse de doctorat en sociologie, Université Paris-Diderot.

Picot, Pauline. 2016. « Quelques usages militants du concept de *racisme institutionnel*. Le discours antiraciste postcolonial (France, 2005-2015) », *Migrations Société*, 163, 1 : 47-60.

Poutignat, Philippe et Jocelyne Streiff-Fénart. 2008. *Théories de l'ethnicité*. 2^e édition. Paris, Presses universitaires de France.

Ransan-Cooper, Hedda, Selen A. Ercan et Sonya Duus. 2018. « When Anger Meets Joy: How Emotions Mobilise and Sustain the Anti-Coal Seam Gas Movement in Regional Australia », *Social Movement Studies*, 17, 6 : 635-657.

Salaris, Coline. 2018. « Vers une ethnographie comparée des émotions : des victimes du Distilbène aux victimes des pesticides », *Revue internationale de politique comparée*, 25, 3 : 71-97.

Sayad, Abdelmalek. 2006. *L'immigration ou les paradoxes de l'altérité*. Paris, Raisons d'agir.

Sommier, Isabelle. 2010. « Les états affectifs ou la dimension affectuelle des mouvements sociaux », dans Olivier Fillieule, Éric Agrikoliansky et Isabelle Sommier (dir.). *Penser les mouvements sociaux*. Paris, La Découverte : 185-202.

Soutrenon, Emmanuel. 1998. « Le corps manifestant. La manifestation entre expression et représentation », *Sociétés contemporaines*, 31, 1 : 37-58.

Traïni, Christophe. 2011. « Les émotions de la cause animale. Histoires affectives et travail militant », *Politix*, 1, 93 : 69-92.

Zambiras, Ariane. 2011. « Les sens de l'humour. Enquête sur les rapports ordinaires au politique », *Politix*, 4, 96 : 139-160.

Notes

¹ Alimentée par la sociologie féministe francophone et par les travaux des *Black feminists* anglophones, cette approche selon les « rapports minoritaire/majoritaires » (Guillaumin, 1985) considère que les groupes sociaux sont les produits de relations de pouvoir. Elle est donc profondément relationnelle et constructiviste, étant donné qu'aucun des groupes n'est « déjà là » : « selon telle configuration ici et maintenant des rapports sociaux, le genre (ou la classe, la race) sera – ou ne sera pas – unificateur. Mais il n'est pas en soi source d'antagonisme ou source de solidarité » (Kergoat, 2012 : 134).

² Loi n°2004-228 du 15 mars 2004 encadrant, en application du principe de laïcité, le port de signes ou de tenues manifestant une appartenance religieuse dans les écoles, collèges et lycées publics : <<https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000000417977?r=ZC6uDs0BrX>>.

³ Loi n°2005-158 du 23 février 2005 portant reconnaissance de la Nation et contribution nationale en faveur des Français rapatriés : <<https://www.legifrance.gouv.fr/loda/id/JORFTEXT000000444898/2020-10-14/>>.

⁴ Bien que j'aie observé de nombreux événements publics organisés par un seul des collectifs étudiés, dans un souci d'analyse transversale je privilégie ici ceux coorganisés par au moins deux de ces collectifs, notamment en tant que membres d'un collectif *ad hoc* (Marche de la Dignité, dont le collectif d'organisation comptait des membres du PIR et de la BAN; Procès de l'antiracisme politique qui regroupait entre autres des membres du PIR, de la BAN, de RI, des Journées).

Se sentir politiquement engagé

Le rôle des émotions dans la subjectivation politique des recrues de Lutte ouvrière

BENJAMIN FLAMMAND

Doctorant en sociologie – Université Paris Diderot

Alors que la question du passage à l'acte est posée par la sociologie du militantisme – « Comment devient-on militant ? » (Agrikoliansky, 2017 : 174) –, une seconde est généralement délaissée : comment en vient-on à se *sentir* militant ? Le devenir militant ne se réduit pas seulement au passage à l'acte, mais résulte d'un processus qui s'opère corrélativement dans l'ordre de l'intime. D'autant plus quand il s'agit d'engagement révolutionnaire, admettre à titre individuel l'action radicale comme pratique de transformation sociale n'a rien d'évident. Avant même de pouvoir se définir comme tel, le révolutionnaire du XIX^e siècle doit se transformer lui-même, expérimenter une rupture subjective. Le prisme émotionnel se révèle être l'outil nécessaire d'une telle analyse, si l'on entend par émotion toute réaction corporelle qui signale « l'importance qu'a pour un individu un événement de l'environnement naturel ou social » (Bericat, 2015 : 493), et qui, de ce fait, répond toujours à une interprétation individuelle qui dépend de circonstances socialement situées et d'une sensibilité propre à l'expérience de chacun (Le Breton, 2004 : 146).

Le processus d'engagement des jeunes recrues de l'organisation trotskyste Lutte ouvrière (LO) offre un angle d'approche intéressant. Ces jeunes ne sont pas intégrés comme militants avant plusieurs années : que se passe-t-il pendant ce laps de temps où le « passage à l'acte » ne se pose pas encore comme tel à la recrue ? Comment en vient-on à se sentir puis à s'affirmer militant révolutionnaire ? Comment les émotions déclenchent-elles le processus d'engagement révolutionnaire des jeunes recrues de Lutte ouvrière ? D'abord, il est nécessaire de faire l'inventaire des apports et des limites des outils

sociologiques mobilisés pour comprendre l'engagement militant. On étudiera ensuite la manière dont les émotions sont un terrain stratégique qui permet aux militants de LO d'amorcer la transformation subjective des jeunes recrues. Et, finalement, on verra à travers une trajectoire particulière comment les émotions orientent effectivement la façon dont les recrues peuvent être amenées (ou non) à se sentir engagées par un ethos révolutionnaire.

Encadré 1

Méthodologie

Cet article s'inscrit dans une enquête en cours sur le processus de formation des subjectivités révolutionnaires, réalisée auprès des principales organisations trotskystes françaises¹. Elle comprend une observation participante des dispositifs de recrutement trotskystes – celle qui concerne Lutte ouvrière a été effectuée à couvert² – et une douzaine de récits de vie menés auprès des jeunes recrues trotskystes, reconductibles à une échéance d'un an. Les recrues LO interviewées ont été approchées sur le terrain et sélectionnées selon une méthode casuistique (Burawoy, 2003; Passeron et Revel, 2005; Hamidi, 2012), d'une part, en fonction des traits communs qu'elles partagent (lycéennes ou étudiantes, vivant dans une ville grande ou moyenne, issues plutôt de classes moyennes, intéressées *précocement* par la politique) et, d'autre part, en fonction des traits spécifiques qu'elles ont pu présenter³ (parcours scolaire différent, degré de régularité et d'intensité de leurs rapports avec LO, trajectoire biographique originale, etc.).

Cette étude n'a pas pour objet final le militantisme trotskyste, mais le processus de formation des subjectivités révolutionnaires : il ne s'agit pas tellement de comprendre comment des individus en viennent à agir collectivement au sein d'une organisation trotskyste, mais comment ils en viennent à se penser et à agir au quotidien comme des sujets politiques révolutionnaires – dans une organisation ou pas. Les dispositifs de recrutement trotskystes constituent ainsi une situation d'enquête objectivée : certes, leur analyse permet d'apprécier la part *institutionnelle* qui joue (positivement ou négativement) dans la formation de ces subjectivités révolutionnaires, mais elle sert surtout à mettre en relief les déterminants sociaux spécifiques au processus d'engagement dans chaque itinéraire individuel.

1. Apports et limites de la sociologie du militantisme à la compréhension de l'engagement politique

L'avènement des carrières militantes

De la fin des années 1970 au début des années 2000, les enquêtes sociologiques françaises sur le militantisme ont connu un certain nombre de mutations signant l'avènement d'une perspective microsociologique et renouvelant ainsi la compréhension des mécanismes symboliques de l'engagement militant (Sawicki et Siméant, 2009; Fillieule, 2017). Le concept de « carrière militante » s'est alors établi en France comme la trame analytique dominante permettant d'envisager l'engagement comme un processus séquentiel et de :

[...] travailler ensemble les questions des prédispositions au militantisme, du passage à l'acte, des formes différenciées et variables dans le temps prises par l'engagement, de la multiplicité des engagements le long du cycle de vie (défection(s) et déplacement(s) d'un collectif à l'autre, d'un type de militantisme à l'autre) et de la rétractation ou extension des engagements (Fillieule, 2001: 201).

En retraçant l'enchaînement des inscriptions militantes d'un individu le long de sa trajectoire biographique objective, le concept de carrière militante permet de capter la recomposition subjective des significations attribuées par le militant à sa pratique.

Deux limites du concept de carrière militante

Bien que la carrière militante soit encore aujourd'hui un cadre analytique essentiel pour comprendre le processus d'engagement militant, il connaît au moins deux limites. Premièrement, c'est toujours *a posteriori* qu'est saisi l'enchaînement des différentes séquences de la carrière militante. Selon Agrikoliansky (2017: 184-185), son caractère rétrospectif serait « sa condition de possibilité même », puisqu'il ne serait possible d'expliquer le sens subjectif de l'engagement militant « qu'après l'après des acteurs » (*Ibid.*). Assurément, la carrière militante est un outil précieux quand il s'agit de rendre compte du militantisme comme processus longitudinal, comme enchaînement dans une trajectoire particulière de pratiques, de statuts, de rôles dans le champ du militantisme, et d'identifier une « série de lignes brisées [...] dont chaque étape produit les conditions de possibilité de la suivante » (*Ibid.*). Mais parce que le concept a pour objet l'enchaînement de catégories objectives du

militantisme, il lui est plus difficile de saisir finement ce qui a pu agir comme rupture et comme ouverture des possibles pour l'acteur entre ces « lignes brisées » : le sens qu'il attribue à l'enchaînement des catégories objectives de son engagement est toujours articulé mécaniquement par la dernière séquence de son militantisme.

Cette perspective rétrospective tient alors à un deuxième problème : la sociologie des carrières militantes n'est peuplée que d'*entités militantes*. Elle s'intéresse au « passage à l'acte », au(x) « déplacement[s] d'un collectif à l'autre », d'un « type de militantisme à l'autre », et à la « défection ». C'est une fois qualifié par une institution militante que l'engagement d'un individu est rendu visible. Le sens subjectif attribué à l'engagement est nécessairement associé à une comptabilisation de flux propres à un environnement militant prédéfini. Aussi marqué et visible que puisse apparaître un *passage à l'acte* dans le champ militant, il ne faut pas oublier que « l'entrée dans le militantisme ne peut [pas] être située sociologiquement au seul moment formel de l'engagement actif mais s'échelonne dans le temps long de l'enchaînement des inscriptions sociales et dans le temps à venir des prévisions et des réalisations escomptées » (Collovald, 2002 : 223).

Bien que le prisme émotionnel ait permis de mieux articuler l'analyse des dimensions micro, méso et macrosociologiques (à l'instar du travail conduit par Broqua et Fillieule [2009 : 154] sur le rôle de la colère dans les *zap* d'Act Up), c'est là encore toujours du point de vue du groupe militant que s'appuie l'analyse. Sandrine Lefranc et Isabelle Sommier (2009 : 276-277) rappellent ainsi que l'« économie affective » ouvre généralement la voie à deux types d'approches non exclusives dans les enquêtes sur le militantisme : la première étudie plutôt la manière dont l'agencement émotionnel promu par des entrepreneurs de cause contribue à structurer un groupe militant et à le consolider dans l'action et dans la durée (constitution et maintien du groupe); la seconde s'intéresse plus largement à la manière dont l'identité d'un groupe militant se forge et se recompose autour de rites et de symboles chargés d'affects (culture émotionnelle).

Quelques pistes pour une perspective phénoménologique de l'engagement politique

C'est finalement plus au maintien protéiforme de l'engagement militant (déjà constaté) qu'invite le concept de carrière militante qu'à une compréhension réelle du processus d'engagement politique. À trop se référer au champ

militant, on oublie ce qui engage déjà les acteurs dans leur vie quotidienne (Collovald, 2002 : 177) et on risque de faire de la *rencontre* avec des institutions militantes l'agent déterminant du devenir militant des individus. Howard Becker (2006) rappelait dès les années 1960 que l'engagement n'est qu'un « événement hypothétique [...] dont l'existence est déduite du fait que les gens agissent comme s'ils étaient engagés ». Ainsi, expliquer l'engagement par les « trajectoires d'activité cohérentes » qu'il produit est une tautologie. Pour Becker, l'engagement est un processus par lequel l'acteur reconnaît, prend conscience qu'une de ses actions passées a ou aura des conséquences sur un ensemble d'activités qu'il pensait jusqu'alors séparées les unes des autres. C'est cette prise de conscience qui conditionne effectivement l'apparition d'une trajectoire cohérente d'activités. L'adhésion militante n'est peut-être qu'une forme particulière, publique, à laquelle peut mener un processus d'engagement politique. En ce sens, sont *engagés* politiquement les acteurs qui en viennent à se représenter un ensemble d'activités et d'intérêts qui rendent leur existence politiquement significative. Il s'agit d'un processus de « subjectivation politique » (Tarragoni, 2015 : 16-19), par lequel ces individus « transformés intérieurement par l'expérience d'une domination [...] et la revendication d'un droit, en viennent à se constituer une nouvelle identité politique en lien avec un collectif virtuel » (Tarragoni, 2019 : 172). Ce n'est donc pas l'attribut politique du champ militant qui définit l'engagement politique des acteurs, mais la manière dont ils en viennent à se penser et à agir comme des sujets politiques (Tarragoni, 2016 : 115).

Il s'agit surtout dans cet article de déplacer le regard en amont de la carrière militante et de voir comment l'investissement émotionnel des recrues militantes de LO permet de se déprendre d'une conception institutionnelle de l'engagement politique. Plongée dans un état liminaire, la recrue est celle qui, par définition, n'est pas tout à fait dans le groupe et pas tout à fait en dehors non plus. Elle expérimente un rite initiatique durant lequel elle peut en venir (ou pas) à adhérer aux normes, aux valeurs, aux pratiques, à l'étiquette de l'organisation trotskyste, mais elle *s'engage* également auprès d'un « collectif virtuel » (Tarragoni, 2019 : 172) qui la déborde largement. Placer la focale sur la recrue militante permet de rendre compte de la complexité incrémentale (Guibet-Lafaye, 2017 : 5) de son processus d'engagement politique sans présupposer d'un passage à l'acte rendu nécessaire par une trajectoire militante déjà constatée.

2. Le façonnage affectuel des recrues dans les dispositifs de recrutement de LO : faire ressentir la lutte des classes

Spécificités du travail politique et militant de Lutte ouvrière

Avant d'aborder plus avant la manière dont l'affectivité des recrues trotskystes permet de réinterroger le processus d'engagement politique, il est nécessaire de spécifier en quoi les dispositifs de recrutement de LO constituent une configuration sociale particulière. Face à la stalinisation des partis communistes, les partis trotskystes ont cherché à réaffirmer les principes léninistes au fondement de la construction d'un parti ouvrier d'avant-garde : les militants doivent s'organiser en clandestinité rendant nécessaire le travail rigoureux de sélection des éléments ouvriers les plus conscients (Lénine, 2004 : 178-187) qui guideront la classe ouvrière en période révolutionnaire. La clandestinité – bien qu'elle ne soit plus un principe radicalement appliqué aujourd'hui – continue de teinter la culture politique de Lutte ouvrière. L'organisation a donc d'autant plus besoin de s'assurer de l'adhésion idéologique de ses membres, puisque c'est elle qui justifie et garantit la pérennité d'un style d'engagement qui ne représente plus le modèle idéal-typique d'engagement (Yon, 2005 : 142). Ainsi, les jeunes recrues de LO n'acquièrent pleinement leur identité militante qu'à l'issue d'un processus d'initiation long de plusieurs années. Il peut se passer des mois avant que les recrues ne se rendent compte qu'elles font l'objet d'un travail de recrutement méthodique : jusque-là, ces jeunes ont l'impression d'aller « discuter politique » avec une personne qui nourrit leur curiosité. Comme c'est le cas pour d'autres organisations trotskystes (*ibid.* : 147), les jeunes qui s'engagent effectivement dans la voie militante sont en premier lieu choisis par LO.

Inégalité du savoir politique et inégalité de l'affectivité politique dans le rencard-café

Les « rencards-café » constituent le socle essentiel qui caractérise les dispositifs de recrutement de LO. Une jeune recrue et un militant plus âgé (de quelques années à plus de 30 ans son aîné) se rencontrent régulièrement – de préférence une fois par semaine – dans un café ou un lieu public pour discuter politique : commenter l'actualité, parler d'un mouvement social en cours ou débattre de théorie politique. Le rencard-café est un dispositif de pouvoir qui fait de l'idéologie marxiste révolutionnaire le régime de vérité à travers lequel il n'est attendu une transformation subjective que du côté de la recrue. Il dresse une ligne de partage inégale entre un militant qui détient un

savoir politique et une recrue qui y prétend⁴. Cette structure inégale du savoir politique construite par le dispositif rencard-café produit corrélativement un rapport différentiel aux émotions politiques.

La jeune recrue de LO – généralement âgée de 16 à 25 ans⁵ – connaît un *rapport affectif au politique*. Ses opinions politiques ne sont pas encore médiatisées par les traits cohérents et exclusifs d'une idéologie politique; elles dépendent largement des inscriptions sociales de la recrue.

- 1 Soit elles sont conditionnées par l'expérience d'une forme de domination dont le « choc moral » (Jasper, 1997) peut pousser l'individu « à jauger et à juger la manière dont l'ordre présent du monde semble s'écarter des valeurs auxquelles il adhère » (Traïni, 2009 : 107), et produire à plus long terme des sentiments politiques « orientant le comportement d'ego envers autrui » (Sommier, 2010 : 192) : on retrouve souvent dans les trajectoires des jeunes recrues de LO l'expérience, directe ou indirecte, d'une injustice sexiste, raciste ou homophobe qui marque un processus de politisation.
- 2 Soit elles naissent du réseau de sociabilités de la recrue et connaissent un fort investissement affectuel, car elles renvoient à un autrui significatif : certaines recrues expliquent par exemple leur intérêt précoce pour la politique, tantôt grâce à une mère ayant combattu la dictature brésilienne, tantôt à un père issu d'une famille bourgeoise et « considéré comme un renégat », car ayant assumé des engagements gauchistes.

Le militant LO, en revanche, est celui qui a déjà connu un processus de *politisation de son affectivité* médiatisé par l'idéal du révolutionnaire professionnel (Lénine, 2004 : 185) au service d'un parti pour lequel il a dû perdre « ce qu'il a d'individuel », selon l'un des textes fondateurs de LO (Barta, 1943). Le militant LO est celui qui doit maîtriser ses émotions et s'astreindre à une ascèse (Le Tallec, 2009), car sa pratique est guidée par un savoir Historique – c'est-à-dire au sens marxiste : scientifique, rationnel. Son affectivité est déjà cadrée par l'économie affective de LO et se caractérise par des sentiments militants circonscrits par les rites et les symboles partagés par la communauté politique (Sommier, 2010 : 193 et 198).

Faire dériver l'affectivité politique des recrues vers la lutte des classes

À travers l'affectivité politique de la recrue, le militant va chercher à opérer sa transformation subjective. Étant invitée à exprimer ses sensibilités politiques,

la recrue offre au militant des prises sur lesquelles ce dernier peut s'appuyer pour mettre en œuvre un processus de déconstruction/reconstruction de la socialisation politique. En ce sens, le rencard-café fonctionne bien comme un « dispositif de sensibilisation », défini par Traïni comme « l'ensemble des supports matériels, des agencements d'objets, des mises en scène, que les militants déploient afin de susciter des réactions affectives qui prédisposent ceux qui les éprouvent à s'engager ou à soutenir la cause défendue » (Traïni, 2017 : 20). Par quels mécanismes affectuels concrets le mouvement de déconstruction/reconstruction des liens sociaux et politiques de la recrue est-il cependant orchestré ?

Dans le rencard-café, une place centrale est accordée à la lecture de textes et à leur discussion pendant les rendez-vous. Une recrue ne saurait être intégrée dans une cellule militante à l'issue de la période d'initiation sans être venue à bout d'une longue liste de lecture (composée de près de deux cents références !). Certes, les classiques de la théorie politique marxiste-révolutionnaire (Marx et Engels, Lénine, Trotsky, etc.) permettent de faire accoucher la recrue d'une représentation des forces matérialistes qui habitent le monde social, mais ils ne sauraient être suffisants à sa transformation subjective. Les militants ont besoin de supports sensibles pour « faire piger » les recrues et pour travailler leur subjectivité dans le sens de l'idéologie partisane. Une grande partie de cette liste de lecture est donc composée de romans : « C'était une manière, me confie en entretien un ancien membre dirigeant de LO exclu en 1997, d'intérioriser une expérience historique et humaine dans différents pays. C'était comment, en quelque sorte, s'assimiler la lutte des classes même au travers des siècles et des problèmes sociaux, avec des fictions. » À travers les récits facilement assimilables de personnages de fiction, les recrues peuvent s'émouvoir de la misère ouvrière et des corps exploités, s'enrager contre les fanatismes et les autoritarismes, ressentir l'exaltation dans la révolte et la joie de renverser les despotismes par l'organisation collective, mais aussi éprouver de la fierté et de l'espoir dans les luttes qui ont échoué. Bref, les recrues peuvent et doivent intérioriser la lutte des classes comme l'invariant politique qui a rythmé les formes spécifiques de domination, du XIX^e au XXI^e siècle, des continents américains au continent asiatique. En fonction des prises affectuelles exposées par les recrues en rencard, les militants vont pouvoir orienter les lectures de façon à stimuler, transformer, ébranler, bousculer, dériver leur affectivité politique vers des thèmes, des configurations, des problématiques, des interprétations qu'ils considèrent plus transversales et systématiques, et de façon à faire émerger

la classe ouvrière comme catégorie politique virtuelle : celle qui, de manière idéal-typique, expérimente une domination historique protéiforme et dont la victoire est destinée à libérer les peuples de toutes les formes spécifiques de domination.

Emmener la recrue à la rencontre de « la » classe ouvrière

Une recrue n'étant pas une entité amorphe, la tentative de désaffiliation de ses liens sociaux politiques antérieurs peut rencontrer des résistances solides que les longues discussions en rencard ont pour but de lever. Les enquêtés ressentent souvent ce processus comme un « travail de sape », un « tremblement de terre » ou une impression « d'enfermement ». Si le rencard-café opère plutôt par des « émotions d'interaction » (Bericat, 2015 : 503) nées de la confrontation entre les rôles sociaux du militant *qui sait* et de la recrue qui *prétend (à) savoir*, les émotions auraient du mal à entraîner seules la réinscription de la recrue dans un nouveau réseau de sociabilités. La ritualité festive de LO est plus propice à éveiller ces « émotions collectives [...] que les sujets expérimentent ou expriment en tant que membre d'un groupe ou faisant partie d'un collectif dans une situation sociale donnée » (*ibid.* : 503). Les recrues sont rapidement invitées à participer à des événements collectifs organisés par LO, ouverts aux « sympathisants » : la Fête nationale de LO réunit chaque printemps jusqu'à 30 000 personnes pendant trois jours ; des camps de vacances sont organisés l'été ; la Fête des cellules locales a généralement lieu en septembre/octobre ; un Nouvel An façon Lutte ouvrière peut être proposé dans certaines villes, etc.

Ces événements poursuivent évidemment des buts militants (atteindre de nouvelles recrues, dégager des ressources financières, promouvoir une campagne électorale ou, simplement, propager les idées marxistes révolutionnaires) et sont aussi l'occasion de célébrer la culture ouvrière. Chants révolutionnaires, nourriture à foison, activités manuelles, camping, pièces de théâtre, projection de films sont au rendez-vous. Ils permettent à la recrue de s'attacher à un collectif d'appartenance — dans un groupe militant (sociabilités militantes) qui a vocation à devenir une institution totale ouverte (Verdès-Leroux, 1983) — et à la classe ouvrière comme collectif virtuel (entrée dans une mémoire). Les « caravanes » de LO sont certainement le dispositif le plus représentatif de ce processus. Pendant les vacances scolaires, les sections régionales prennent la route pour planter leur tente dans les villes où leur présence militante est faible. Au programme : vente du journal, distribution

de tracts, discussions politiques sur les places publiques et devant les usines. Les militants conçoivent les « caravanes » comme une manière de « prendre la température de la classe ouvrière » (c'est-à-dire sa conscience de classe). Pour les recrues déjà bien avancées dans le processus d'initiation, c'est l'occasion de connaître pendant plusieurs jours une vie communautaire avec les « camarades » et d'aller à la rencontre concrète des milieux ouvriers. Il est important que les recrues puissent s'émouvoir des souffrances historiques de la classe ouvrière, par-delà les récits fictifs des romans, et constater, d'une part, son actualité et, d'autre part, son potentiel révolutionnaire.

3. Du côté de la recrue : vivre et ressentir son engagement politique

Si les méthodes de recrutement de LO agissent comme des dispositifs de sensibilisation, centrer l'analyse sur la recrue militante permet en retour d'évaluer finement sa sensibilité aux dispositifs. Les recrues ne sont pas complètement enrôlées dans une mécanique sur laquelle elles n'ont aucune prise (Pennetier et Pudal, 1996 : 74; 2017 : 35) : si leur affectivité – en partie éveillée sciemment par les dispositifs de LO – se fait effectivement l'agent de leur transformation subjective, cette dernière est toujours négociée dans un rapport oppositionnel entre recrues et militants. Les émotions ressenties par la recrue dans le cadre du rencard-café exercent aussi une « fonction de signal » (Hochschild, 1983, citée dans Bericat, 2015 : 493) qui les avertit « d'un moment de malaise ou de divergence entre ce qu'[elle] ressent et ce qu'[elle] veut ressentir » (Hochschild, 2003 : 34). Elles font naître un « travail émotionnel » qui façonne la subjectivité de la recrue dans le sens de l'idéologie partisane de LO ou – comme c'est le cas dans la trajectoire particulière que je vais maintenant présenter – vers d'autres horizons politiques qui ne signifient pour autant pas absence d'engagement politique.

Le cas de Camille : éléments de contexte

La trajectoire de Camille est pour beaucoup similaire à celles des jeunes entendus en entretien et rencontrés durant mon observation participante. Comme la plupart d'entre eux, elle a commencé au lycée à développer ses relations avec l'organisation trotskyste sur fond d'un intérêt général pour les choses politiques – en particulier, féminisme et écologie constituent souvent les premières formes de la curiosité politique des recrues. Contrairement au recrutement type que j'ai présenté plus haut, Camille n'a pas expérimenté

systématiquement la lecture et l'analyse de textes donnés par sa militante en rencard-café. Étant inscrite en classe préparatoire, il était admis que la jeune femme n'aurait pas le temps (pour le moment) de se consacrer à la lecture des textes militants, et qu'elle disposait de toute manière des connaissances théoriques suffisantes pour débattre avec sa militante. Les textes ne sont pourtant pas absents de cette relation et émergent implicitement dans l'opposition entre savoir sociologique et savoir militant. Les extraits d'entretien présentés ci-dessous ont été recueillis en novembre 2019.

Camille a été « prise en liaison » par Lucie, militante LO d'une trentaine d'années, en janvier 2019, quelques mois après sa rentrée en classe préparatoire B/L. À l'issue du premier rencard-café avec Lucie, elle s'est sentie « super emballée [...], super heureuse » de la teneur de la discussion⁶. Dès le départ, cette relation s'est structurée autour de l'inégalité fondamentale que j'évoquais en deuxième partie (« *Camille* : J'étais dans la position de... Oui, j'écoute, c'est à moi d'apprendre »). Camille avait conscience que la militante possédait un savoir politique qu'elle valorisait et espérait acquérir à son tour : « C. : Au début, ça tournait autour des luttes auxquelles j'étais familiarisée, et elle me donnait des pistes de lecture marxistes. C'était un peu ça, au début. Elle me donnait les grilles de lecture de Marx, des textes d'Engels, etc. » C'est que la jeune recrue avait déjà connu des expériences qui la prédisposaient à ce type de relation :

- 1 La fréquentation au lycée d'un groupe d'amies valorisant la réflexion politique sur des questions féministes, LGBT et écologiques;
- 2 La découverte en classe de première de sa bisexualité, à travers laquelle elle expérimente une déconstruction des normes hétérosexuelles et y attribue rapidement une signification politique (« C. : j'avais l'impression que presque être moi-même ça devenait politique. [...] Quand on se tenait la main dans la rue ou des trucs hyper triviaux pour un couple, t'as presque l'impression de faire un acte politique »);
- 3 La découverte en classe de terminale de la Fête de LO⁷ renforce finalement son intérêt pour la politique : elle y ressent une certaine « effervescence intellectuelle », « un enthousiasme collectif » en découvrant « plein d'idées » et prend ainsi conscience qu'il existe « un collectif [avec lequel] on peut peut-être changer des choses ». Camille s'attache progressivement à l'idée d'un *peuple militant* qui agit pour la transformation du monde social, et résume cette période lycéenne comme « une cumulation de découvertes et d'ouvertures militantes ».

Les premières semaines, Camille se contente d'interroger le savoir de son interlocutrice, tandis que la militante essaye de sonder les sensibilités politiques de Camille («*Lucie* : Qu'est-ce que tu penses aujourd'hui des inégalités ? Toi, comment tu te situes aujourd'hui par rapport à comment fonctionne le système ? Tu voudrais changer des choses ?»). La jeune recrue ressent progressivement un malaise lorsque la militante commence à attaquer de manière plus ciblée les inscriptions sociales dans lesquelles Camille connaît un fort investissement affectuel. Elle n'apprécie pas, d'une part, que Lucie lui demande expressément de mentir à sa mère pour participer à un stage de lecture LO à l'été 2019, sous prétexte que cette dernière refuserait « par anticommunisme⁸ ». Une discussion tendue entre la militante et sa recrue en septembre 2019 renforce, d'autre part, les réticences de Camille à poursuivre cette fréquentation, à laquelle elle met définitivement un terme au début de l'année 2020.

De la conscience phénoménale des émotions au travail émotionnel de Camille

À la suite de cette tension, Camille dit connaître un véritable « moment d'ébranlement ». Au cours d'une conversation où elle cherche à débattre de l'actualité, de la pertinence et de l'efficacité des pratiques militantes trotskystes, la militante Lucie finit par lui reprocher son implication en classe préparatoire : «*L.* : Là, en gros, il y a un truc qui me gêne [...]. Le discours que tu tiens, le langage que tu tiens, les mots que tu emploies, j'ai l'impression que t'as été rincée par la prépa, et que là tu nous recraches le discours des profs de prépa. » Camille — se référant à un « dossier de sociologie » — argue en effet que le processus d'individualisation qu'a connu la société française ces dernières décennies a eu pour conséquence de modifier en profondeur le sentiment même d'appartenance des ouvriers à une classe ouvrière, et qu'il est peut-être nécessaire de réévaluer les moyens de la lutte au regard de ces transformations macrosociales («*C.* : ça peut aider à comprendre pourquoi, aujourd'hui, il faut peut-être trouver d'autres méthodes»). À quoi Lucie répond que la vision sociologique n'est qu'illusion («*L.* : on nous fait croire qu'il y a une objectivité possible quand on analyse le social, mais c'est pas vrai»). Le ton de la discussion montant, Camille commence à ressentir une certaine gêne à voir la militante attaquer frontalement son point de vue sociologique («*C.* : J'aimais pas trop parce qu'elle tapait sur la sociologie qui est quand même une matière de cœur»). Lucie va jusqu'à culpabiliser la jeune étudiante et remettre en cause ses choix scolaires : «*L.* : Là, ton

mode de vie, si tu fais prépa ou si tu vises l'ENS, ça ne cadre pas. Tu vas te faire bouffer par le système [...]. Mais qu'est-ce qui est plus important que de militer?» Les émotions ressenties par Camille dans cette confrontation exercent non seulement une « fonction de signal », mais lui permettent également de trouver les ressources nécessaires pour résister au dispositif et transgresser l'assignation des rôles militante/recrue : « C. : J'ai été un peu véhémence [...]. J'étais sur la réactive tout le temps [...]. Quand elle me disait des choses, je sentais que ça m'énervait, et je disais : "Non, tu peux pas être si simpliste, si manichéenne." » Alors qu'elle ressent une simple gêne au début de la conversation, Camille se sent finalement « attaquée » et très « blessée » ; elle abrège de ce fait le rencard.

Une fois passé l'énervement, Camille ne se « [sent] pas bien en rentrant à l'internat ». La « conscience phénoménale » des émotions nées au cours de l'interaction du rencard-café se transmue rapidement en « conscience réfléchie » (Traïni, 2017 : 17). Envahie par le doute, l'excitation vive ressentie dans la confrontation fait apparaître chez Camille une rumination mentale caractéristique de la « technique cognitive » du travail émotionnel, « tentatives pour recodifier une situation pour la comprendre différemment » (Hochschild, 2003 : 34).

Camille : Elle a réussi vraiment à me faire douter [...]. Tu te dis : « Ah ouais, peut-être que je suis très individualiste et que c'est juste du carton mes idées peut-être [...]. » À un moment, je me suis remise en question. C'était la question de la cohérence qui m'avait fait peur. J'avais peur de ne pas être légitime à me dire d'idées ou tendances communistes, juste d'extrême gauche [...]. Si ça se trouve, je suis pas du tout révolutionnaire et c'est beau sur le plan des idées mais dans la pratique t'es prête à faire quoi ? [silence].

Ne pouvant « rester seule », Camille décide de téléphoner à sa mère et à son ancien professeur de français qui la rassurent et, par leur parole, mettent un mot sur son expérience qui l'empêche jusqu'à aujourd'hui de continuer à fréquenter LO : « endoctrinement ».

De la critique des émotions vécues par Camille à la transformation émotionnelle de la critique ?

La dimension émotionnelle permet de complexifier la compréhension d'un processus d'engagement politique qui ne se réduit pas à l'engagement

institutionnel. L'on serait tenté de voir dans la trajectoire de Camille une rencontre manquée avec l'organisation trotskyste et la potentialité avortée d'un « passage à l'acte » militant. Parce que cette expérience a fait jaillir quantité d'émotions fortes – aussi bien positives que négatives – dans le cadre des rencards-café et des événements collectifs de LO, invitant Camille à traverser un travail émotionnel long de plusieurs mois, elle a été éprouvante et marquante – au sens traumatique. Plusieurs mois après leur dernier rencard, et même en l'absence de relations régulières avec l'organisation trotskyste, la jeune étudiante n'a pas fini de tirer tous les enseignements de cette expérience :

Là, j'ai repensé très récemment à tout ce que me disait Lucie, et ça m'effraie quand même [...]. Quand je vois ce que forme le groupe, le Parti, bah, ça m'inquiète plus. Ça me procure plus de malaise ou de réticence que ça n'a pu le faire quand j'étais pas encore proche de Lucie [...]. Et j'ai réalisé depuis septembre [2019] que, certes, elle en sait plus que moi [...]. Pour autant, elle ne représente pas toutes les idées communistes. [Et de conclure:] Je me suis dit : « Il faudrait que tu parles à... à d'autres gens. »

S'ouvre pour Camille le « circuit de l'émotion politique », entre « émotion vécue/critique de l'émotion vécue/transformation émotionnelle de la critique » (Tarragoni, 2020 : 9). Le travail émotionnel est non seulement une voie d'accès au « temps de l'analyse rationnelle » de *ce qui s'est passé*, mais permet également aux individus de construire « leurs propres projections personnelles dans le futur de l'événement et la manière dont ils et elles envisagent désormais leur propre avenir en tant que sujets politiques conscients » (*Ibid.*). Camille reconnaît volontiers que son expérience auprès de LO lui a « montré que la politique, c'est tout le temps, et c'est tout le temps la lutte » et que cela lui a « apporté des choses hyper positives ». Le travail réflexif né de son expérience avec LO l'autorise aussi à projeter ses espérances politiques sur l'avenir : elle sait désormais être effrayée par « cette façon-là de faire de la politique de manière très collective et qui efface l'individu », et porte maintenant plutôt son intérêt vers le féminisme et, en particulier, vers « la question de la prostitution ». En attendant, Camille n'est pas pour autant *désengagée*. Elle considère que « discuter politique avec les gens [...], c'est une forme de... militantisme, à l'échelle réduite », car « des fois, ça peut déclencher des choses ». C'est qu'elle se pense déjà comme un sujet politique dont l'adhésion à un collectif militant sera le signe d'une « trajectoire d'activité cohérente », mais pas le principe générateur de son engagement politique.

Conclusion

La question du « passage à l'acte » militant n'épuise finalement pas entièrement la compréhension du processus d'engagement politique. Faire de la recrue militante le plan de référence sur lequel adosser l'analyse ne permet certes pas d'exploiter toute la richesse d'une carrière militante, mais offre la possibilité de comprendre finement l'entrée en résonance d'une trajectoire individuelle avec une pratique et une mémoire militantes, à travers la négociation serrée du « je » avec le « nous ». Une telle perspective ne peut faire l'économie du prisme des émotions. Il ouvre, d'une part, une fenêtre sur l'intime, sur le travail de façonnage affectuel en direction d'une recrue et, en retour, sur le travail émotionnel qu'entraînent les interactions de celle-ci avec un milieu militant. D'autre part, il permet de dévoiler les mécanismes concrets qui s'opèrent chez les acteurs et de « spécifier le sens souvent métaphorique des concepts aujourd'hui en usage dans les théories de l'action collective » (Jasper, 2001: 142). Cette perspective invite également à se déprendre d'une conception publique de l'engagement politique. Un peu à la manière du « texte caché » de James C. Scott (2009), existe-t-il des formes et des pratiques ordinaires de l'engagement politique qui échappent à la comptabilisation des flux d'entrée et de sortie du champ militant ?

—

Bibliographie

- Agrikoliatsky, Éric. 2017. « Les "carrières militantes". Portée et limites d'un concept narratif », dans Olivier Fillieule, Florence Haegel, Camille Hamidi et Vincent Tiberj (dir.). *Sociologie plurielle des comportements politiques*. Paris, Presses de Science Po : 167-192.
- Barta. 1943. *Rapport sur l'organisation*. Rapport 43. Juillet 1943. <https://www.marxists.org/francais/barta/1943/07/barta_rapp43.htm>. Page consultée le 21 février 2020.
- Becker, Howard. 2006. « Sur le concept d'engagement », *SociologieS*. <<http://journals.openedition.org/sociologies/642>>. Page consultée le 7 novembre 2018.
- Bericat, Eduardo. 2015. « The Sociology of Emotions: Four Decades of Progress », *Current Sociology*, 64, 3 : 491-513.
- Broqua, Christophe et Olivier Fillieule. 2009. « Act Up ou les raisons de la colère », dans Christophe Traïni (dir.). *Émotions... Mobilisation !* Paris, Presses de Science Po.
- Burawoy, Michael. 2003. « L'étude de cas élargie. Une approche réflexive, historique et comparée de l'enquête de terrain », dans Daniel Cefaï (dir.). *L'enquête de terrain*. Paris, La Découverte.
- Collovald, Annie. 2002. « Pour une sociologie des carrières morales des dévouements militants », dans Annie Collovald, Marie-Hélène Lechien, Sabine Rozier et Laurent Willemez (dir.). *L'humanitaire ou le management des dévouements*. Rennes, Presses universitaires de Rennes.

- Fillieule, Olivier. 2017. «La sociologie de l'action protestataire en France. Une internationalisation bien tempérée», dans Olivier Fillieule, Florence Haegel, Camille Hamidi et Vincent Tiberj (dir.). *Sociologie plurielle des comportements politiques*. Paris, Presses de Science Po : 139-166.
- Fillieule, Olivier. 2001. «Propositions pour une analyse processuelle de l'engagement militant. Post scriptum», *Revue française de science politique*, 51, 1-2 : 199-215.
- Guibet-Lafaye, Caroline. 2017. «Engagement radical, extrême ou violent : basculement ou constitution de soi?», *Sens public*. <<https://doi.org/10.7202/1048842ar>>. Page consultée le 25 septembre 2020.
- Hamidi, Camille. 2012. «De quoi un cas est-il le cas? Penser les cas limites», *Politix*, 100, 4 : 85-98.
- Hochschild, Arlie. 2003. «Travail émotionnel, règles de sentiments et structure sociale», *Travailler*, 9, 1 : 19-49.
- Hochschild, Arlie. 1983. *The Managed Heart: Commercialization of Human Feeling*. Berkeley, University of California Press.
- Jasper, James. 2001. «L'art de la protestation collective», dans Daniel Cefaï et Danny Trom. *Les formes de l'action collective. Mobilisations dans des arènes publiques*. Paris, Éditions de l'EHESS : 135-159.
- Jasper, James. 1997. *The Art of Moral Protest: Culture, Biography, and Creativity in Social Movements*. Chicago, University of Chicago Press.
- Le Breton, David. 2004. *Les passions ordinaires. Anthropologie des émotions*. Paris, Éditions Payot & Rivages.
- Le Tallec, Mathieu. 2009. «Le trotskysme ou l'éthique de la conviction», *Dissidences*, 6 : 92-106.
- Lefranc, Sandrine et Isabelle Sommier. 2009. «Les émotions et la sociologie des mouvements sociaux», dans Christophe Traïni (dir.). *Émotions... Mobilisation!* Paris, Presses de Science Po.
- Lénine, Vladimir Ilitch. 2004. *Que faire?* Montreuil-sous-Bois, Éditions Sciences Marxistes.
- Passeron, Jean-Claude et Jacques Revel. 2005. «Penser par cas. Raisonner à partir de singularités», dans Jean-Claude Passeron et Jacques Revel (dir.). *Penser par cas*. Paris, Éditions de l'EHESS : 9-44.
- Pennetier, Claude et Bernard Pudal. 1996. «Écrire son autobiographie (les autobiographies communistes d'institution, 1931-1939)», *Genèses. Sciences sociales et histoire*, 23 : 53-75.
- Pudal, Bernard et Claude Pennetier. 2017. *Le souffle d'octobre 1917. L'engagement des communistes français*. Ivry-sur-Seine, Éditions de l'Atelier/Éditions ouvrières.
- Sawicki, Frédéric et Johanna Siméant. 2009. «Décloisonner la sociologie de l'engagement militant. Note critique sur quelques tendances récentes des travaux français», *Sociologie du travail*, 51, 1 : 97-125.
- Scott, James C. 2009. *La domination et les arts de la résistance. Fragments d'un discours subalterne*. Paris, Éditions Amsterdam.
- Sommier, Isabelle. 2010. «Les états affectifs ou la dimension affectuelle des mouvements sociaux», dans Éric Agrikoliansky, Isabelle Sommier, Olivier Fillieule. *Penser les mouvements sociaux*. Paris, La Découverte.
- Tarragoni, Federico. 2020. «Ce qui s'est passé sur la Place de la République. Une sociologie de l'événement Nuit Debout à partir des émotions politiques», *Sensibilités*, 7 : 84-93.

Tarragoni, Federico. 2019. «Le roman comme analyseur du conflit social. Une lecture sociologique de *Martin Eden*», *Actuel Marx*, 65, 1: 168-185.

Tarragoni, Federico. 2016. «Du rapport de la subjectivation politique au monde social. Les raisons d'une mésentente entre sociologie et philosophie politique», *Raisons politiques*, 62, 2: 115-130.

Tarragoni, Federico. 2015. *L'énigme révolutionnaire*. Paris, Les prairies ordinaires.

Traïni, Christophe. 2017. «Registres émotionnels et processus politique», *Raisons politiques*, 65, 1: 15-29.

Traïni, Christophe. 2009. «L'opposition à la taumachie», dans Christophe Traïni (dir.), *Émotions... Mobilisation!* Paris, Presses de Science Po.

Verdès-Leroux, Jeannine. 1983. *Au service du parti: le parti communiste, les intellectuels et la culture (1944-1956)*. Paris, Fayard/Minuit.

Yon, Karel. 2005. «Modes de sociabilité et entretien de l'habitus militant. Militer en bandes à l'AJS-OCI», *Politix*, 70, 2: 137-167.

Notes

¹ La Quatrième Internationale a été fondée en 1938 sous l'impulsion de Trotsky. En France, trois partis trotskystes ont subsisté jusqu'à aujourd'hui : Lutte ouvrière (branche «Lutte ouvrière») fondée en 1939 indépendamment de la Quatrième, le Nouveau parti anticapitaliste (branche dite «frankiste») et la Tendances communiste internationaliste (branche dite «lambertiste») – les deux dernières branches étant issues d'une scission de la Section française de la Quatrième Internationale en 1952.

² Il faudrait de nombreuses pages pour mettre au clair le rapport antinomique que Lutte ouvrière entretient avec les intellectuels et les sciences sociales. J'ai été «accroché» en 2016, à la sortie d'un amphithéâtre, par une militante qui a décelé dans mon travail de mémoire sur les partis d'extrême gauche l'opportunité de faire de moi un «révolutionnaire professionnel». J'ai mené pendant deux ans une observation participante à couvert, en étant identifié par mon terrain comme une jeune recrue à initier et j'ai expérimenté la plupart des dispositifs que j'expliquerai plus loin dans l'article.

³ Malheureusement, la méfiance de LO à l'égard de toute démarche intellectuelle ne m'a pas permis d'observer *in situ* le rapport des recrues enquêtées avec les militants responsables de leur recrutement. Ma propre expérience en tant que «jeune recrue de LO» m'a cependant permis d'extraire bien plus de profondeur des récits de vie par une sorte d'*imagination sociologique*.

⁴ Cette inégalité du rencard-café n'est jamais mieux illustrée que dans le rapport à la lecture : c'est toujours le militant trotskyste qui donne à sa recrue des textes à lire et à discuter en rencard pour la «faire évoluer» dans le sens de l'idéologie partisane. L'évolution idéologique d'une recrue est consignée dans un rapport individuel qui permet, plus tard, d'éprouver le cheminement et l'intensité de son engagement pendant la «commission d'intégration».

⁵ Cette tranche d'âge n'est pas exclusive. À partir des années 1980, le travail de recrutement de LO en direction de la jeunesse se systématisait. L'organisation cherche à «accrocher» le plus tôt possible des jeunes pour deux raisons : premièrement, le travail de conversion est simplifié, car leurs inscriptions sociales secondaires sont réduites (les jeunes ne sont pas encore pris par une carrière professionnelle ou une vie familiale). Deuxièmement, l'organisation se réserve le droit de placer ses éléments révolutionnaires à des positions

stratégiques : ce sont les « grandes entreprises » pour les recrues ouvrières (afin d’y développer un réseau) et les métiers (principalement l’enseignement) qui permettent aux recrues « petites-bourgeoises » de dégager un maximum de temps pour militer.

- ⁶ Les paroles de la militante dans les extraits qui suivent sont rapportées en entretien par Camille.
- ⁷ Elle y accompagnait son professeur de français de première, sympathisant LO.
- ⁸ La capacité des recrues à se défaire de leur milieu d’origine est mise à l’épreuve tout le long de leur initiation. Ces épreuves participent d’une logique rituelle, mais elles revêtent aussi une logique stratégique. Il s’agit de préparer les militants à basculer à tout moment dans la clandestinité, en vertu du principe léniniste d’organisation.

Les empreintes singulières des émotions premières des élus locaux

Voyage en égo-politique et en démocratie sensible

ALAIN FAURE

Directeur de recherche – Laboratoire Pacte CNRS, Sciences Po Grenoble,
Université de Grenoble Alpes

—

Introduction : l'angle mort des frissons politiques

Dans les sciences sociales, l'étude des émotions politiques connaît un essor considérable avec notamment un nouveau front de recherche centré sur l'expression des sentiments comme la colère, la peur ou l'indignation dans les mouvements sociaux (Traïni, 2015 et 2019). Mais peu de travaux analysent les émotions susceptibles d'avoir une influence positive sur l'engagement en politique et sur la prise de responsabilités collectives. Dans mes travaux consacrés aux épreuves émotionnelles rencontrées par des « gouvernants » (Faure, 2016, 2018 et 2019b), et aux défis conceptuels et empiriques d'un éventuel *emotional turn* en science politique et en sociologie politique (Faure et Négrier, 2017; Faure, 2019a), j'ai mené des enquêtes par entretien sur le *goût du pouvoir* des élus placés à des postes à responsabilités dans des grandes collectivités locales en France, en Italie et au Japon. Les témoignages m'ont permis de recueillir des récits sur des « frissons politiques » singuliers. Ces empreintes affectives de l'engagement politique sont peu documentées dans la littérature scientifique. J'utilise à dessein le terme de « frisson » pour souligner les obstacles rencontrés pour qualifier et étayer ces données sur les dynamiques de pouvoir, et pour les inscrire dans un cadre conceptuel stabilisé. Le présent article soulève deux énigmes dans cette perspective.

La première relève d'un angle mort. J'ai interrogé en tête à tête plus de deux cents élus locaux dans différents pays et sur plusieurs facettes sensibles de leur histoire personnelle. Au fil des entretiens sont revenues de façon

récurrente des empreintes affectives fortes venant de deux périodes de vie des élus : l'enfance et les premiers combats électoraux. Certaines de ces épreuves émotionnelles étaient racontées comme des sanglots enfouis (des sentiments puissants, douloureux, mais indicibles) et d'autres comme des émois fondateurs (des marqueurs affectifs de la future vocation politique). Je fais l'hypothèse que ces données sensibles permettent de mieux comprendre l'engagement en politique, mais aussi de mieux appréhender leur conception de l'exercice du pouvoir.

La seconde énigme touche précisément les conditions de collecte et d'objectivation des émotions en science politique. La discipline considère de façon relativement consensuelle que les affects des gouvernants procèdent de stratégies d'instrumentalisation ou de manipulation. C'est l'idée partagée que la conquête du pouvoir relève des registres de la violence et de la domination, et que son étude s'inscrit logiquement dans un processus d'apprivoisement et de domestication des passions (Elias, 1939). Pour autant, cette lecture classique des affects des gouvernants s'accompagne d'articles et d'ouvrages, y compris en science politique, qui réévaluent à la hausse la place des émotions dans l'action politique.

Revue de littérature

Sur sa dimension politique, l'entrée par les émotions a certes été investie en France par des travaux originaux (Philippe Braud, Claudine Haroche, Pierre Ansart, Paul Hassner, Marc Abélès, Sophie Wahnich, etc.), mais sans que se structure un courant de pensée ou une tradition d'analyse. Une dynamique se dessine depuis le début des années 2010 sur les *chemins de traverse* arpentés par Philippe Braud (Sommier et Crettiez, 2012). Le renouveau est apparu clairement lors d'un atelier d'un congrès de l'Association française de science politique en 2015 que nous avons codirigé avec Emmanuel Négrier sur les *émotions en politique*. Celui-ci a rassemblé plus de cinquante chercheurs. Le titre retenu par la suite pour l'ouvrage collectif qui a repris l'essentiel des débats, *La politique à l'épreuve des émotions* (Faure et Négrier, 2017), reflète le défi en présence que posent tant la méthode (l'objet se dérobe au moment de la collecte et de la classification des données, il semble protéiforme et insaisissable) que la théorisation (les champs de connaissance spécialisés et segmentés ne génèrent aucune cristallisation ou fécondation conceptuelles).

Cinq ans plus tard, les choses ont encore avancé si l'on en juge par les nombreux travaux qui reconsidèrent à la hausse et de façon plus générique

la place des émotions dans la décision publique et dans les mobilisations sociales. Une discussion critique de ce renouveau, amorcée dans l'introduction et la conclusion, permet de souligner un processus d'hybridation des savoirs, mais sans que le dialogue construise pour l'instant de passerelles entre les différents champs de connaissance.

L'ouvrage collectif coordonné par Loïc Blondiaux et Christophe Traïni illustre une première tendance (Blondiaux et Traïni, 2018) : un champ de savoir (en l'occurrence, ici, spécialisé dans les dispositifs de démocratie participative) entreprend de revisiter un terrain au regard des affects en présence. Christophe Traïni, qui reprend et amplifie la tradition sociologique mise en place par Philippe Braud (Braud, 1971), avait amorcé cette relecture thématisée en proposant le cadre conceptuel très robuste des *dispositifs de sensibilisation* pour questionner successivement les mobilisations et l'expertise (Traïni, 2015 et 2019). On observe aussi quelques travaux qui ciblent un objet d'étude où les émotions sont, à l'évidence, omniprésentes. On pense par exemple aux travaux d'Amélie Blom sur les mobilisations en Inde, de Gêrôme Truc sur les attentats terroristes, de Sarah Gensburger sur la mémoire de la Shoah, de Christophe Traïni sur les passions des experts écologistes, etc. Les émotions des gouvernants n'y sont pas directement mises à l'étude, mais toutes les recherches suggèrent que les gouvernants sont affectés par cette *démocratie des émotions* et que leur conduite du pouvoir est transformée par elle.

Une autre tendance contemporaine concerne les auteurs qui placent les émotions politiques au cœur de leurs analyses dans des champs disciplinaires en dialogue avec la science politique. En philosophie, Frédéric Lordon creuse un sillon spinoziste cohérent sur la centralité des affects politiques (Lordon, 2016); l'Italien Emanuele Coccia élargit avec audace le spectre du politique à la vie sensible des plantes et des animaux (Coccia, 2018); Crystal Cordell discute la construction genrée des affects (Cordell, 2019). En sociologie, Eva Illouz décrypte sans concession les faux semblants émotionnels de l'industrie du bonheur (Cabanas et Illouz, 2018); François Dubet décrit comment l'expérience individuelle des inégalités produit une société de la colère (Dubet, 2019); Bernard Lahire explore le mystère des traumatismes intimes révélés par les rêves (Lahire, 2018). En histoire, Damien Boquet et Pyroska Nagy plaident pour une autre histoire des émotions (Boquet et Nagy, 2016); Alain Corbin examine avec appétit la *fraîcheur de l'herbe* et l'*historicité des sens* (Corbin, 2018); Jean-Jacques Courtine prolonge jusqu'aux renoncements contemporains sa grande histoire sensible de la virilité et de la domination masculine (Courtine, 2017).

Dans cette liste non exhaustive, les auteurs se rejoignent sur le constat que les faits sociaux sont en partie court-circuités, réinterprétés et parfois atomisés par des passions, des désirs, des traumatismes, des colères, des sidérations et même les rêves. Mais la convergence s'arrête là. On est même surpris d'observer, à la lecture des bibliographies, qu'il n'existe quasiment aucune passerelle entre les travaux. Les approches proposent des innovations, des hybridations et des introspections, mais elles ne débouchent sur aucun front commun (à la différence de la littérature sur le paradigme émergent de l'*emotional turn*, pour l'essentiel anglophone, qui ouvre des boîtes de dialogue entre histoire, sociohistoire, psychologie, sociologie, neuroscience, économie, philosophie, géographie, design, etc.). En science politique, seule la Canadienne Rebecca Kingston fait exception (Kingston, 2017) en reconsidérant dans un même élan les grandes familles d'approches expérimentales qui permettent l'étude des émotions politiques.

Les dispositifs d'enthousiasme

Le fait que mes données et mes hypothèses touchent plusieurs champs spécialisés de connaissance entraîne un périlleux exercice d'hybridation. Pour détourner une formule célèbre de Winston Churchill, j'emprunte la piste parfois suivie par des anthropologues (j'y reviendrai plus loin) qui suggère que le goût du pouvoir naît, certes, dans le sang, mais aussi dans les larmes et qu'il faut porter plus d'attention à ces fragilités premières. Mes données suggèrent que les émotions intériorisées liées à l'attrait pour la politique viennent de loin, dans chaque trajectoire personnelle, et qu'elles peuvent imprégner puissamment à la fois le métier politique et les façons de penser le jeu démocratique.

Enfin, pour ne pas perdre en route les lecteurs qui seraient déstabilisés par ce cheminement inédit, quelques précisions sur les éléments de méthode sont nécessaires.

Les entretiens sur les émotions placent l'enquêteur dans une relation d'empathie et d'intimité avec l'interlocuteur, ce qui a des conséquences sur la nature des données recueillies et les modalités de leur interprétation. Dans la plupart des rencontres, l'échange possède une forte densité émotionnelle et il n'est pas rare que les élus fassent remarquer qu'ils n'ont jamais ni formulé ni même envisagé leur engagement politique dans ces termes (éprouvant même parfois des difficultés à retenir leurs larmes à l'évocation de certains souvenirs). Les connaissances universitaires en sciences sociales sur les récits biographiques

discutent cette double question des conditions d'objectivation des données collectées en entretien pour « parler de soi » (Collectif B., 2020), et de la structure normative et morale des faits sociaux relatés par les sociologues (Pharo, 2006).

Dans notre protocole de recherche, nous proposons un pas de côté qui ne s'inscrit totalement ni dans la neutralité axiologique weberienne ni dans une sociologie qui serait morale. Ces tâtonnements entrent en résonance avec la démarche des ethnologues qui prennent au sérieux le *travail émotionnel* des observateurs et des observés durant l'enquête, et qui prennent acte du pouvoir des enquêteurs (Hoffmann, 2005). Ce qui se passe sur le terrain puis dans le bureau (McQueeney et Lavelle, 2015) nécessite un appareillage analytique argumenté dès lors que les émotions et le pouvoir paraissent imbriqués dans les deux moments de la collecte de données et de l'écriture du récit de recherche. Notre démarche est donc à la fois réflexive et exploratoire. Elle s'inspire des travaux d'égo-histoire (Veynes, 1971; Nora, 1987) et rejoint les démarches transversales sur l'investigation historique (Deluermoz *et al.*, 2013). Elle s'attaque à des impensés dans le champ de la science politique sur le lien entre les émotions premières et la production de l'ordre, mais aussi sur la perception sensible qu'ont les politistes des enjeux de domination et, notamment, du rôle de l'État. L'anthropologue Pierre Clastres défendait déjà cette grille de lecture pour l'étude du leadership dans les tribus en Amazonie (Clastres, 1974). Nous y reviendrons plus loin.

Dans la littérature scientifique en sciences sociales, l'analyse fait écho au changement de régime scientifique que la philosophe Vinciane Despret appelle de ses vœux dans son archéologie des savoirs en ornithologie (Despret, 2019). En retraçant les travaux réalisés depuis deux siècles sur la vie sociale des oiseaux et sur leur attention sensible au monde (leur attachement au territoire et leurs « dispositifs d'enthousiasme »), l'auteure s'interroge systématiquement sur les découvertes successives des ornithologues à l'aune de la façon toujours personnalisée, sensible et contextualisée que les savants adoptent pour produire ces connaissances. Notre grille de lecture procède de façon similaire. Les politistes étudient le rapport des élus à la politique au trébuchet de la violence et des intérêts, de la sueur et du sang, mais on ne sait rien des conditions dans lesquelles ils formulent ces diagnostics. Les résultats entrevus sur les émotions premières offrent l'occasion d'argumenter un contrepoint concernant la façon dont ces récits sur les enjeux de leadership reflètent et révèlent aussi les *dispositifs d'enthousiasme* des chercheurs. Dans mon

esprit, le concept d'égo-politique fonctionne donc sur deux niveaux : il donne l'occasion de mieux renseigner les larmes du pouvoir tout en permettant d'interroger la mise en récit (plus ou moins sensible) qu'en font les analystes du pouvoir. Le propos sera argumenté en deux temps : une présentation des données dans la première partie et leur mise en perspective, dans la seconde partie, en incluant une discussion des outils d'analyse mobilisés.

1. Sanglots enfouis et émois fondateurs

Mes travaux de recherche se situent au croisement de questionnements sur le pouvoir, les politiques publiques, les élites et la décentralisation. La partie empirique que je vais mobiliser ci-dessous est principalement nourrie des enquêtes menées sur l'histoire de vie de responsables élus dans de grandes collectivités locales, à partir de plusieurs missions de terrain réalisées en France, au Canada, en Italie et, plus récemment, au Japon. L'échantillon à partir duquel j'ai publié les premiers résultats en 2018 reposait sur 250 entretiens et j'en ai réalisé 50 complémentaires entre 2018 et 2020. J'ai tenté de veiller à respecter les équilibres de la sociologie des élites politiques sur les mandats exécutifs locaux. Mon panel est composé en majorité d'élus locaux français (75 %) de plus de 55 ans (65 %) diplômés du supérieur (55 %) et dont l'orientation politique est répartie en trois tiers (conservateurs, progressistes et sans étiquette). Cette dernière répartition montre que les élus d'extrême droite et d'extrême gauche sont absents de l'échantillon, en raison de leur quasi-absence à la tête des exécutifs locaux. Il faut aussi noter une répartition genrée avec une dominante très masculine (85 %). Je commenterai dans la seconde partie les problèmes posés par ce déséquilibre.

Éléments de méthode

Sur le plan de la méthode, les entretiens sont semi-directifs et ils ont tous fait l'objet d'une retranscription *in extenso*. À titre d'illustration, nous reproduirons au fil du texte quelques verbatim. Le guide d'entretien stipulait la promesse d'une stricte anonymisation des propos en cas de publication scientifique. J'ai complété ces entretiens par l'étude d'une cinquantaine d'autobiographies d'élus (dont 30 à partir de mémoires réalisés par des étudiants). Des entretiens ont été spécifiquement menés en Italie en 2009 (50) et au Japon en 2016 (30) avec le même guide d'entretien. Les choix de la région Campanie en Italie et des mégapoles de Tokyo et Osaka au Japon ont été guidés par le souci de tester les résultats observés en France dans des contextes culturels

et institutionnels différents. J'ai aussi réalisé quelques entretiens avec des élus locaux canadiens, marocains et espagnols.

Le protocole de recherche appliqué à chaque entretien adopte les modalités suivantes : l'échange se fait dans la langue maternelle de l'interlocuteur (ce qui impliquait la mobilisation d'un interprète à l'étranger); la rencontre est unique et sans témoin; elle dure entre 60 et 120 minutes; les données recueillies sont ensuite retranscrites et anonymisées. Sur le plan relationnel, c'est un format assez intimiste qui est adopté dans la mesure où j'invite explicitement les élus à confier des éléments privés de leur vie, des sentiments sur le pouvoir qu'ils ont éprouvés dans leur enfance, dans leur adolescence et lors de leurs premiers engagements électoraux. J'adopte volontairement une posture de proximité, de confiance et même d'empathie en orientant de façon explicite les échanges vers des ressorts psychologiques, de sorte que l'on pourrait comparer cette technique d'entretien à un sport de combat, pour paraphraser Pierre Bourdieu. En introduction de la rencontre, je tente de montrer à mon interlocuteur que le chercheur a une attente forte envers des informations *a priori* inaccessibles. J'évoque rapidement des éléments qui suggèrent que je connais parfaitement son parcours, et que cette connaissance dépasse même les informations diffusées dans le cadre de communications officielles. Enfin, je n'hésite pas à intervenir durant l'échange, à couper la parole, à insister sur certains éléments qui me paraissent importants et à formuler des jugements personnels visant à orienter l'échange sur le mode du débat et de la confiance.

C'est à la suite de mon année de recherche en immersion en Italie, à Naples précisément, que j'ai systématisé ce protocole en constatant au fil des entretiens que tous mes interlocuteurs semblaient perturbés lorsqu'ils abordaient la question de leurs premières émotions politiques. Dans l'entretien, il n'y a pas de définition préalable de cette notion, mais j'ai observé que chaque interlocuteur percevait assez rapidement la dimension à la fois introspective et transgressive de ma requête, et l'importance de fournir le récit le plus authentique possible. Cinq ans après l'Italie, j'ai reproduit l'expérience au Japon en constituant avec le concours d'un universitaire japonais un échantillon représentatif des élus de grandes villes. Le défi, par rapport à Naples, consistait à briser la glace dès les premiers échanges dans la mesure où mes interlocuteurs semblaient de prime abord assez réticents à faire des révélations sur leurs affects. Dans ces deux contextes culturels très différents, la densité émotionnelle des témoignages a montré que ce mode de dialogue permet de pointer des indices convergents

de présocialisation politique qui sont donc indépendants de chaque contexte politico-institutionnel et historique.

Pour aller à l'essentiel concernant les données recueillies, je propose de centrer mon propos sur deux types d'émotions collectées qui reviennent très souvent dans les témoignages : elles seront nommées « émotions premières ». Enfin, je tiens à préciser que l'échantillon se limite à des élus qui sont entrés dans le monde politique par des élections locales (même si 40 % ont eu des responsabilités nationales par la suite). Bien que le cas français complique la distinction entre mandat local et national en raison de la pratique très fréquente de leur cumul, j'ai maintenu cette focale pour permettre des comparaisons internationales. Dans des entretiens-tests menés au Canada, en Italie et au Japon auprès d'élus n'ayant exercé que des mandats nationaux, il m'est apparu que le récit des émotions premières renvoyait à des registres discursifs hétérogènes qui impliquaient un décryptage indexé à chaque contexte politico-institutionnel. Le chantier m'a alors semblé hors de portée.

Les données présentées portent sur l'évocation de souvenirs perçus, d'une part, dans l'enfance (a) et, d'autre part, au moment de la première expérience de compétition électorale (b).

a. Les tourments et les injustices perçus dans l'enfance

La première récurrence repérée dans les témoignages concerne l'évocation de souvenirs d'enfance où les émotions étaient liées à une perception aiguë de l'ordre et des inégalités. Il s'agit de sanglots enfouis : l'entretien donne l'occasion aux élus rencontrés de relier pour la première fois explicitement des souvenirs douloureux à leur représentation de l'autorité et du pouvoir. Ce n'est pas vraiment de la colère raisonnée face à la subordination ou à la discrimination, mais plutôt une prise de conscience souterraine et intériorisée. Dans leur regard d'enfants, le monde des adultes les a exposés à des violences et à des inégalités dont ils se sont sentis responsables, imputables, parfois presque coupables. De façon schématique, j'ai pu déterminer trois types d'émotions intériorisées qui expriment, de façon récurrente, cette fragilité initiale dans la façon dont les élus reliaient le pouvoir aux injustices du monde.

Le rapport à l'autorité

Les souvenirs les plus spontanés évoquent l'image complexe, souvent tourmentée, du rôle des parents, et tout particulièrement l'image du père, dans la transmission des valeurs et des repères politiques. À Naples par exemple, à

la simple question des premières émotions liées à la politique dans l'enfance, 90% des élus ont évoqué fébrilement la personnalité de leur père, que leur réaction soit liée à de l'admiration, du rejet ou de la mise à distance. Les récits ne décrivent pas seulement l'attachement paternel, ils évoquent aussi l'ordre des choses imposé par les adultes. Dans d'autres villes par la suite, j'ai volontairement orienté l'échange sur cette thématique et, dans la plupart des cas, des récits assez comparables ont été recueillis. Les propos prennent souvent une tournure tourmentée qui semble signifier que le souvenir des relations au père est un marqueur structurant pour les futurs engagements.

Depuis toujours, j'ai une énorme admiration pour mon père. C'était quelqu'un de très strict par rapport aux dérapages verbaux. Et avec une éthique politique exemplaire.

Mon père ne disait jamais rien, sauf pour la politique, où on sentait une passion incroyable.

La politique amenait des tensions terribles à la maison, et mon père prenait toujours un ton particulièrement solennel.

Très tôt, mon père m'a dit : « Toi, tu t'occuperas des hommes. Ça sera l'œuvre de ta vie. » Ça ne se discutait pas, même si je n'étais pas sûr de bien comprendre.

Pour moi, mon père est un héros. Je crois que j'ai fait ma thérapie pendant vingt ans pour comprendre et accepter cette place particulière.

L'empreinte de l'autorité paternelle inscrite dans l'imaginaire enfantin favorise un mouvement inattendu de transfert, au sens psychanalytique du terme. Les élus confient des sentiments cachés ou enfouis à l'enquêteur, qui devient analyste. Le père est cité comme un marqueur symbolique du rapport initial à la politique, comme la première image d'incarnation de l'autorité; c'est une référence vive. Il réveille des souvenirs précis sur des affrontements, des blessures et des enjeux d'identité. Ces réminiscences familiales avivent des sentiments complexes sur l'ordre et la justice. De la même façon, de nombreux témoignages évoquent des tensions entre les deux parents ou à l'occasion de réunions de famille. Dans le regard de l'enfant, les débats politiques sont des affaires d'adultes qui échappent à sa compréhension en raison de leur intensité et de leur opacité. L'image de l'autorité se construit à travers le filtre émotionnel de ces attractions et ces incompréhensions apparues dans le premier cercle familial.

Il y a eu une tension fondatrice dans mon éducation qui illustrait celle que je percevais entre mes parents : d'un côté, bâtir des compromis et, de l'autre, affirmer des convictions.

Je ne savais pas que mon père était de droite et ma mère de gauche, mais je le sentais.

Une mère catalane et un père breton, ça donne des repères contrastés, forcément.

Les blessures affectives

Le deuxième type de sanglots concerne des souvenirs dont le récit évoque des blessures affectives et des chocs émotionnels. C'est le résultat le plus inattendu dans les témoignages : les deux tiers de mes interlocuteurs font état d'événements dans leur enfance ou leur adolescence qu'ils ont perçus comme dramatiques ou traumatisants. Les épisodes sont narrés dans des termes similaires, quels que soient l'âge et la nationalité des élus. Les situations se caractérisent par leur degré de violence ou d'injustice. Elles ont marqué l'enfant ou l'adolescent dans son rapport aux autres et à son environnement immédiat : une grave maladie, le décès ou l'accident d'un proche, une catastrophe, une rupture affective, le licenciement d'un des parents, un divorce, un déménagement brutal, un lourd secret de famille, un abandon, une trahison, un échec scolaire, etc.

J'ai perdu un grand frère à six ans, c'était très dur, j'avais une sorte de mission à remplir pour le représenter.

Ma mère faisait ses études de médecine quand elle a eu la tuberculose. Elle ne m'a jamais embrassé.

Ma grand-mère a été déportée, et mon grand-père fusillé, ça fait partie de mon histoire d'enfant.

L'empathie relationnelle

La troisième empreinte est plus douce, mais tout aussi marquante : les trois quarts des élus interrogés racontent que, depuis leur plus jeune âge, ils se sentent particulièrement « responsables des autres ». S'il s'agit parfois d'un rôle que leur famille leur a assigné, cette « charge » se manifeste le plus souvent à la demande de personnes situées dans leur entourage et qui sont en difficulté ou qui se perçoivent comme victimes. L'enfant endosse un rôle de protecteur ou de médiateur, car leur entourage leur fait confiance. Ces

sollicitations adviennent dans des moments de tension ou d'injustice : des bagarres, des vexations, des discriminations. L'entourage des élus interrogés leur attribue une capacité à comprendre les plus faibles et à instaurer un dialogue avec le monde adulte.

Je crois que ma vie est devenue intéressante le jour où on m'a désigné porte-parole pour le foyer de jeunes.

Ma première manifestation à treize ans, j'ai joué à fond la cause des exclus, des oubliés. J'en ai encore la chair de poule.

J'ai toujours été altruiste. Il y avait, dans mon village, une tension forte entre les riches et les pauvres. Les premiers possédaient tout : la terre, les biens, les commerces.

Les témoignages ne permettent pas nécessairement de corréliser ces données avec des traits de caractère sur l'esprit de leadership ou la compassion. C'est surtout l'idée d'une acuité sensorielle aux inégalités et aux injustices qui revient. Les qualités de médiation et d'altruisme s'affirment en milieu scolaire. La plupart des futurs élus ont par exemple été délégués de classe. Et leur propension à représenter le groupe ne relève pas uniquement d'une démarche volontaire. Au Japon, où ce sont les enseignants qui désignent d'office ceux qui vont représenter les élèves dans les conseils de classe, les élus avaient tous été désignés pour assumer cette tâche. La capacité relationnelle de l'élu vis-à-vis des plus fragiles et son apparente sensibilité émotionnelle aux injustices s'expriment dès l'enfance dans sa manière de parler au nom des autres et sont reconnues par le groupe.

Toutes ces données sur les tourments et les injustices perçus dans l'enfance constituent un faisceau de « compétences » prépolitiques liées à l'empreinte de l'autorité paternelle, à la résilience face aux drames et à l'empathie relationnelle.

b. Les ivresses de l'entrée en politique

La seconde énigme concerne la séquence de l'entrée en politique. Interrogés sur leur plaisir à faire de la politique, les élus évoquent systématiquement et avec force détails le moment décisif (depuis leur point de vue) de leur première campagne électorale. Les témoignages ont presque tous pour point commun de raconter cette période comme une expérience d'ivresse, chargée d'enthousiasme et de joie. Les candidats novices semblent découvrir,

y compris de façon corporelle, le passage du « je » au « nous ». Ils se mettent en scène et en avant. Ils s'exposent avec beaucoup de plaisir au tourbillon électoral des rencontres et des joutes. Le souvenir de la première campagne, qu'elle soit conclue ou non par un succès, est gravé jusque dans les moindres détails comme une expérience exceptionnelle.

Si une importante littérature scientifique éclaire déjà les effets de ce moment d'exposition sur les parcours politiques, les données recueillies permettent de repérer trois registres émotionnels peu documentés.

L'euphorie

L'euphorie collective perçue lors de la première campagne électorale, c'est la découverte de la politique comme un sport d'équipe pimenté de séquences marquantes. Les élus font une description toujours sensible de leurs premiers contacts avec la campagne électorale et, notamment, de la façon dont ils sont sollicités pour s'y impliquer personnellement. Ils déclarent presque systématiquement avoir endossé le rôle de candidat « par hasard » et ils insistent volontiers sur l'atypisme de leur profil. Les travaux sur la socialisation politique montrent bien sûr que cette éligibilité improbable est un leurre, mais le fait de découvrir son rôle avec étonnement est une information en soi : même lorsqu'il a une filiation évidente (des parents élus, un milieu très politisé, un statut social de notable), le futur élu découvre une envie d'en découder sur ses idées et de gagner une élection qu'il n'avait pas consciemment entrevue en des termes aussi exaltants.

La confiance

Le deuxième registre concerne la découverte de l'écoute et de la confiance que les autres manifestent pendant la campagne à l'égard des élus. Ces derniers racontent par exemple qu'ils ont été surpris, au début, par le pouvoir de leur présence et de leur parole dans le collectif. Quand ils interviennent dans l'équipe et qu'ils défendent des idées, on les écoute, on les sollicite, on attend visiblement d'eux qu'ils jouent un rôle de médiation et qu'ils fassent preuve de leadership, presque naturellement. C'est souvent dans cette séquence qu'ils forgent des amitiés politiques indéfectibles et qu'ils rencontrent des mentors qui joueront plus tard un rôle décisif dans leur carrière. Si des travaux académiques documentent bien la construction et les ressorts de cette compétence sociale et de cette autorité politique qui ne relèvent pas du tout du hasard, notre enquête révèle que le passage à

l'acte suscite chez le candidat des émotions qui opèrent une transformation personnalisée : ce dernier découvre, grâce aux émotions ressenties, qu'il peut endosser le rôle symbolique de « l'élu », qu'il y prend du plaisir et qu'il est légitime pour le faire.

Un candidat, je l'ai compris tout de suite, doit d'abord rendre ses supporters heureux ! Je l'ai découvert sur le terrain.

J'ai fait une succession de rencontres décisives, avec le président de l'université, avec le maire de la commune où je vivais, avec le leader d'un mouvement national, avec le maire de la commune voisine...

Mes influences en politique, ce sont les barons rencontrés sur mon territoire : un curé laïc qui défend la veuve et l'orphelin, un gentleman éjecté du gouvernement, un entrepreneur de grands projets...

Mon rôle, c'est fluidificateur intergénérationnel ! La politique, c'est comme de la boxe ou de la lutte, il faut beaucoup de technique.

L'esprit des lieux

Le troisième déclic concerne l'implication de l'élu dans un microcosme qui est toujours décrit comme unique et captivant. Au fil de sa première campagne, le désir de représenter les autres devient une passion qui s'intensifie au contact d'une équipe, qui se renforce dans l'adversité face aux équipes concurrentes et qui se cristallise sur des lieux incarnés. L'engagement devient une expérience habitée : un local de campagne, des espaces de débat public, des réunions dans des appartements, le porte-à-porte, la présence sur le « terrain » dans les marchés et les manifestations culturelles et sportives, etc. Chaque territoire a ses codes et ses rites qu'il faut respecter et apprivoiser. À Tokyo, c'est dans les gares que cette première expérience est vécue, un mégaphone à la main. À Montréal, c'est dans les centres d'affaires et dans les lieux communautaires que sont testés les premiers discours. À Naples, la campagne débute toujours dans le quartier de résidence du candidat. Les élus expriment le bonheur qu'ils ont éprouvé à s'immerger avec les colistiers dans tous ces lieux de vie. Ils détaillent leur plaisir infini à s'approprier un territoire, à en découvrir les singularités culturelles et à raconter l'esprit des lieux.

Mon attachement à la ville, depuis l'âge de 10 ans, il est viscéral.

J'ai une vraie passion pour ma ville, et je ne me l'explique pas. Ça me met beaucoup de pression.

J'ai toujours eu une sensibilité pour ce territoire en souffrance, c'est peut-être lié à mes origines.

Ma ville est balafée par l'industrie, elle est hyper attachante. Pour moi, c'est inimaginable d'être candidat ailleurs, c'est une histoire d'amour.

Je fais corps avec la ville, c'est une ville populaire.

Une vieille du village m'avait dit : «Toi, on n'arrivera pas à te garder.» Elle se trompait. J'ai refusé d'être maire d'une ville voisine.

Je me suis sentie comme investie d'une mission entre le citoyen et l'administration. Le citoyen lambda est toujours dans ses intérêts, mais il faut le comprendre, l'accompagner.

Les spécificités de la circonscription (et des électeurs) envahissent et submergent le cadre de représentation de la politique : le combat ne porte pas sur des grands idéaux, mais sur des promesses qui parlent concrètement à une très grande diversité d'électeurs. Jeunes, vieux, entrepreneurs, sportifs, exclus, indécis, passants, journalistes, chômeurs, voisins... Les lieux sont habités d'envies, de passions et d'attentes. Les récits relatent la charge émotionnelle territorialisée de la politique, avec l'expérience d'une exposition qui culmine le jour des élections, lors du lent dépouillement des bulletins de vote. Et dans la victoire comme dans la défaite, l'annonce du verdict atteint un niveau d'intensité qui reste à jamais gravé dans les mémoires. Tous les (futurs) élus sont particulièrement diserts sur ce moment ultime de cristallisation qui précède leur entrée en politique.

Les sanglots enfouis et les émois fondateurs impriment une toile de fond qui est ressentie émotionnellement comme imprescriptible. Les blessures liées aux injustices du monde et l'euphorie de l'entrée en politique constituent une exposition et un dépassement de soi qui touchent à l'intime, un faisceau d'empreintes mémorielles et corporelles antérieures à l'exercice du pouvoir, mais qui laissent des marques en profondeur.

2. L'égo-politique comme ressort analytique

La collecte et l'objectivation de ces émotions premières posent une infinité de difficultés en science politique. Les travaux sur le pouvoir local sont certes prolifiques en données et en concepts arrimés aux ressorts classiques de la domination, de l'action publique et de la sociologie des élites. Mais l'analyse

des affects des gouvernants demeure en grande partie *terra incognita* sur le plan académique. Je propose de tenter de combler ce vide en m'inspirant des démarches analytiques qui, dans le renouveau actuel des travaux sur les émotions politiques, privilégient une approche ascendante, dite *bottom up*, sur le pouvoir non coercitif.

Les données présentées ci-dessus recensent des paroles inédites concernant plusieurs moments de l'itinéraire des élus : des blessures enfantines, un rapport tourmenté à l'autorité, des compétences interrelationnelles précoces, le plaisir de s'exposer en public, etc. Ces éléments sont énoncés à la première personne et sous le sceau de la confidentialité. Dans la littérature en science politique, on trouve des travaux fractionnés sur la socialisation enfantine, la symbolique politique, la formation des opinions, les trajectoires militantes, le métier d'élu, les empreintes mémorielles, la sociologie de la peur, etc. Mais le plus souvent, les grilles d'analyse et les protocoles d'enquêtes partent du primat de la raison, et conçoivent le pouvoir dans ses ressorts de *gouvernementalité*, de coercition et de violence symbolique. Les politistes tiennent en quelque sorte à distance les élites : ils situent systématiquement la construction sociale des sentiments dans une tradition critique du pouvoir par la domination. Sans sous-estimer la pertinence de ces régimes explicatifs, il nous semble utile de mobiliser des outils susceptibles de prendre la mesure des fragilités affectives des gouvernants et de s'interroger sur la dimension genrée du phénomène.

a. Les médiations sensibles par le bas

Parmi les travaux qui permettent d'engager la discussion sur le pouvoir de façon inductive et « par le bas », nous mobiliserons trois cadres analytiques portant respectivement sur des enjeux de médiation, d'éligibilité et d'individualisation.

Le premier, situé dans l'approche cognitive des politiques publiques, vise l'étude du rôle de médiation joué par certaines élites à certains moments dans l'énonciation des priorités d'action publique. Le politiste Pierre Muller par exemple étudie comment un décideur politique, positionné à l'intersection d'une multitude d'influences, produit des référentiels d'action et gagne des élections dès lors qu'il parvient à cristalliser et à énoncer des représentations contradictoires des intérêts en présence (Muller, 2015). L'auteur insiste sur le fait que l'acte de gouverner se réalise à partir d'une combinatoire de représentations et d'actions. Dans nos résultats sur les émotions premières,

une partie des émois fondateurs fait écho à cette combinatoire de larmes, de cris, de sang et de sueur. Les compétences pour incarner le pouvoir et pour gouverner semblent étroitement liées à des représentations familiales de l'autorité et à des capacités particulières de perception des injustices du monde.

La deuxième source d'inspiration concerne les travaux fondateurs de l'anthropologue Pierre Clastres (Clastres, 1974). La science politique française a réfuté cette lecture audacieuse sur les origines de la domination politique au terme d'une discorde avec Pierre Birnbaum autour du célèbre texte d'Étienne de La Boétie sur la servitude volontaire (Birnbaum, 1977). Clastres y défend l'idée que les membres des tribus qu'il étudie refusent volontairement l'amour de la servitude. Il montre dans ses cahiers de recherche que le chef ne détient aucun pouvoir de commandement, mais qu'il a un «devoir de parole» et qu'il possède des compétences gestuelles et oratoires hors du commun pour représenter la tribu. Son pouvoir ne s'affirme que dans les replis sensibles du langage et du paraître. L'élu est celui qui énonce les valeurs du groupe, tel un conteur bavard et légèrement excentrique, en entretenant un rapport esthétique et sensuel à la communauté. Hormis dans les situations de conflit avec d'autres tribus, la coercition est ici totalement absente des échanges. L'ethnologue Marc Abélès prolonge et élargit ces réflexions avec la formule du *pouvoir au-delà de l'État* (Abélès, 2014). Dès son ouvrage de référence sur l'éligibilité dans le département de l'Yonne (Abélès, 1989), il consolide la voie d'une anthropologie du pouvoir qui privilégie les singularités et la microphysique des pouvoirs, une approche collaborative et réflexive qui revendique une observation de l'État par en bas et à partir du sensible.

La troisième influence fait référence à la démarche scientifique du politiste Christian Le Bart sur les processus contemporains d'individualisation de la politique (Le Bart, 2008). L'auteur conteste la division classique du travail scientifique qui place l'individu du côté de la psychologie et il réfute aussi la position de Norbert Elias sur l'individu perçu uniquement comme un objet sociologique. L'idée est également avancée par un autre sociologue de renom : la pluralité des identités est liée à des mutations subjectives sur la perception de soi (Lahire, 1998). Christian Le Bart énonce l'idée que la politique se transforme avec l'apparition du *métier d'individu*, c'est-à-dire avec la propension des citoyens à faire entendre leurs intérêts personnels, leurs émotions et leurs différences en toute occasion et indépendamment de leur position sociale. Le sociologue fait l'hypothèse que cette évolution touche

par ricochet le métier politique et la façon de prendre en compte la demande électorale. Il observe par exemple dans une enquête sur des élus locaux en campagne que les candidats s'exposent de plus en plus intimement (plutôt que d'argumenter leur programme). Sur le plan théorique, il propose d'utiliser le terme d'égo-politique pour qualifier l'évolution simultanée des électeurs et des élus (Le Bart, 2013). Les élus surjouent, dans leur communication, les cartes de l'empathie et de la proximité, donnant à la médiation politique une tournure personnalisée inédite. « Tout se passe comme si les émotions se logeaient en priorité au sein des pratiques politiques les moins institutionnalisées. » (Le Bart, 2013 : 30) La dynamique observée est en décalage avec la technicisation des interventions et le primat des expertises professionnalisées. Dans son dernier ouvrage procédant à une histoire des larmes, des rires et des colères des responsables politiques, l'auteur discute le passage du gouvernement *des* émotions à celui *par* les émotions (Le Bart, 2019). Il défend une démarche descriptive, inductive et critique qui reconsidère les conditions d'exemplarité, d'authenticité et de régulation des émotions dans le jeu politique.

En réunissant les approches du pouvoir proposées respectivement par Pierre Muller, Marc Abélès et Christian Le Bart, on voit mieux comment les épreuves de la vie vécues dans l'enfance et l'adolescence peuvent influencer le rapport des élites aux idées, à l'État et aux électeurs. La piste a déjà été esquissée pour décrypter les phénomènes de longévité et de fidélité en politique (Faure, 2018). Les mécanismes de consentement, de confiance de territorialité gagnent en lisibilité lorsque l'on prend au sérieux leurs soubassements émotionnels prépolitiques.

b. Le genre des émotions

Mon approche qualitative a permis de repérer des récurrences dans les témoignages, récurrences qui sont indépendantes des spécificités socio-politiques des locuteurs. C'est un constat inattendu : les récits sur la place des affects ne diffèrent pas selon les caractéristiques individuelles des élus, comme l'âge, la culture, la profession, la famille ou la sensibilité partisane. Le contexte sociopolitique territorial et culturel dans lequel les élus locaux évoluent ne permet pas non plus d'observer des variations notables, ce que le contrepoint engagé dans le chapitre 4 confirme clairement concernant le Japon (Faure, 2018).

Cependant, concernant le témoignage des femmes élues, qui représentent un cinquième de mon échantillon, les données manquent pour savoir si leur

rapport sensible aux premières émotions politiques est énoncé dans des termes différents. Les réponses que je peux apporter à ce stade de mes recherches tiennent en deux constats.

Au sujet de la nature des émotions premières mentionnées dans les récits, les femmes expriment des sanglots enfouis très souvent en lien avec des enjeux de hiérarchie, de violence et de domination masculines. Pour reprendre des travaux sur la socialisation politique, c'est une confirmation que *l'enfance de l'ordre* se structure moins par les connaissances ou les compétences politiques des enfants que par la combinaison de variations sexuées et sociales (Lignier et Pagis, 2017).

Le second constat porte sur les émois fondateurs de la première campagne électorale. Là aussi, les récits font mention du modèle archaïque dominant de conquête du pouvoir, qui est masculin, et l'on perçoit souvent des *dispositifs d'enthousiasme* qui racontent une volonté de s'engager différemment en politique. L'entrée en politique est appréhendée sur un mode où les fragilités et l'empathie émotionnelle sont souvent présentées par les femmes comme des ressources et des atouts. Cette dimension, qui apparaît aussi dans certains témoignages masculins, s'inscrit dans le contexte général de *la virilité en crise* qui bouscule les représentations contemporaines de la force et de l'autorité en politique (Courtine, 2015). Le diagnostic fait écho aux travaux de Camille Froidevaux-Metterie sur *la bataille de l'intime*, lorsque la politiste analyse comment l'expérience vécue de la politique se loge dans des émancipations liées à la singularité corporelle féminine (Froidevaux-Metterie, 2018).

Ces deux constats permettent de souligner que, si l'appétence émotionnelle pour le métier politique se construit à l'évidence à travers le filtre puissant de la masculinité et des jeux de pouvoir, le registre des affects mis en récit dans les témoignages dévoile une symbolique du pouvoir où les stéréotypes masculins de la puissance, de la force et de la maîtrise de soi semblent moins prégnants, tandis que d'autres ressorts sensibles deviennent plus structurants. L'entrée genrée invite le chercheur à prendre au sérieux la *bataille de l'intime* que les récits sur les émotions premières mettent en lumière. La piste a été récemment empruntée avec des étudiants pour interroger des thématiques de recherche insuffisamment documentées comme les dépendances et la radicalité en politique (Blache, Kropotkine-Watson et Labiausse, 2020).

Conclusion. La piste des introspections littéraires

Je souhaite mentionner en guise de conclusion exploratoire deux innovations méthodologiques proposées dans d'autres champs disciplinaires que la science politique.

À l'occasion de son habilitation à diriger des recherches sur la trajectoire de ses grands-parents morts pendant leur déportation, l'historien Ivan Jablonka a proposé une démarche scientifique sensible qui sera ensuite théorisée dans *L'histoire est une littérature contemporaine* (Jablonka, 2012 et 2014). Sa thèse, qui se place dans le sillon des travaux d'égo-histoire cités plus haut, défend l'idée que l'alternative entre le scientifique et le littéraire est un piège, car «l'écriture est le déploiement de la recherche elle-même». Il propose une *poétique de l'histoire* en soulignant l'idée que les avancées épistémologiques sont toujours liées à des innovations littéraires et donc que «la création littéraire est l'autre forme de la scientificité historique». Le propos s'appuie sur la double conviction que l'intelligence du passé a besoin d'intrigues et de mises en scène, et que l'exploration du *gouffre humain* implique des livres-plongeurs où le scientifique interroge sa propre sidération (Jablonka, 2016). Chacun de ses trois derniers ouvrages-enquêtes (centrés respectivement sur un crime, un carnet de voyage et l'histoire de la masculinité) démontre de façon convaincante la puissance narrative et explicative de la démarche.

Une seconde source d'inspiration et d'optimisme concerne les innovations conceptuelles de chercheurs qui s'interrogent sur les façons sensibles dont les hommes et les animaux habitent le monde. Je pense notamment à trois auteurs qui adoptent une perspective épistémologique assez proche. J'ai mentionné dans l'introduction la discussion ouverte par la philosophe Vinciane Despret pour éclairer le régime scientifique sensible qui permet aux chercheurs d'étudier le comportement des oiseaux (Despret, 2019). On trouve dans la même veine épistémologique les travaux du philosophe Baptiste Morizot sur les facultés diplomatiques du loup pour cohabiter sur la «carte du vivant» (Morizot, 2018). L'auteur suggère que la crise écologique est une crise de la sensibilité qui nous oblige à «politiser l'émerveillement» en reconsidérant la manière dont les autres nous appréhendent et nous constituent. De même, l'anthropologue Nastassja Martin, qui a conduit son travail de thèse sur les pratiques et croyances animistes en Alaska, raconte comment l'épreuve violente d'un face à face avec un ours l'a menée à revisiter ses résultats de recherche (Martin, 2019). La chercheuse, qui s'inscrit dans la

démarche anthropologique de Philippe Descola et d'Anna Tsing, souligne la nécessité de créer des formes de production de la recherche où les récits scientifiques se nourrissent des *frictions* avec des ressentis émotionnels et spirituels.

Trois arguments reviennent, qui sont étayés de façon particulièrement convaincante. Le premier concerne le constat que les animaux vivent dans une perception sensible de leur environnement, qui produit une éthique de la relation à la fois complexe et réflexive. Ces travaux sur la relation des animaux au monde accordent une attention centrale à la construction de la confiance au sein des (et entre les) espèces et à l'importance des accords sensibles entre les membres de chaque écosystème, incluant les humains. Le territoire n'est pas un lieu à défendre par nécessité, mais un espace de cohabitation saturé de signaux, de rythmes, de mouvements, d'intensités multiples, de mémoires, de drames, de respirations, de courage et d'ajustements avec les autres. Le second argument partagé concerne la nécessité d'opérer un changement de régime scientifique. Les trois chercheurs défendent l'idée que les contributions universitaires ne prennent toute leur portée qu'accompagnées d'une réflexion sur la dynamique biographique de ceux qui tiennent la plume. L'enjeu est moins celui d'une injonction à se connaître soi-même que d'un dévoilement sur les opérations d'extraction des données scientifiques. Baptiste Morizot et Vinciane Despret procèdent ainsi à un état de la littérature sur leur sujet de prédilection qui relie toujours les découvertes aux dispositifs d'enthousiasme propre à chaque trajectoire intellectuelle. Le troisième argument est avancé de façon masquée (contrairement à Yvan Jablonka, les auteurs n'en théorisent pas l'usage) : les deux philosophes et l'anthropologue adoptent un style d'écriture et des formes de raisonnement qui mobilisent des compétences littéraires et poétiques comparables à celles des romanciers rédigeant une aventure à la première personne. Les analyses se construisent au rythme d'une esthétique personnalisée de l'écriture.

Yvan Jablonka, Baptiste Morizot, Vinciane Despret et Nastassja Martin ont pour point commun d'être des chercheurs-écrivains : ils conçoivent leur métier en établissant sans cesse, dans la collecte des données comme dans la façon de les conceptualiser, une mise en récit qui n'oppose pas la robustesse des arguments à la narration intimiste. Pour reprendre les termes d'Yvan Jablonka, cette appréhension sensible du monde considère « l'écriture comme le déploiement de la recherche elle-même » au principe que la science est un « roman vrai ». En science politique, on retrouve cette façon de procéder

par introspection littéraire dans les ouvrages de synthèse dits «de fin de carrière». Les chercheurs prennent alors beaucoup de libertés d'écriture en entremêlant les analyses de souvenirs personnels et de considérations politiques et culturelles sur leur façon d'observer le monde. On pense alors à la formule de Claude Lévi-Strauss selon laquelle «[l]a découverte de l'autre est une découverte de soi» ou encore au théorème de W. Thomas selon lequel «[q]uand les hommes considèrent certaines situations comme réelles, elles sont réelles dans leurs conséquences». Les introspections littéraires permettent d'accéder à la fois à l'intériorité et à la temporalité des gouvernants tout en nous informant sur la propre sensibilité de l'observateur. En science politique, il existe encore peu de travaux qui prennent cette voie pour étudier les émotions des gouvernants, que ces dernières soient douloureuses (les sanglots enfantins enfouis) ou plus positives (les émois fondateurs ressentis lors de la première expérience de compétition électorale). Il me semble que l'approche par la notion d'égo-politique donne la possibilité d'expérimenter des introspections fécondes sur les fragments méconnus de cette démocratie sensible.

—

Bibliographie

Abélès, Marc. 2014. *Penser au-delà de l'État*. Paris, Belin.

Abélès, Marc. 1989. *Jours tranquilles en 89. Ethnologie d'un département français*. Paris, Odile Jacob.

Ansart, Pierre et Claudine Haroche. 2007. *Les sentiments et le politique*. Paris, L'Harmattan.

Birnbaum, Pierre. 1977. «Sur les origines de la domination politique», *Revue française de science politique*, 27, 1: 5-21.

Blache, Margot, Nina Kropotkine-Watson, Tristan Labiausse et Alain Faure. 2020. *Un regard nouveau sur les émotions en politique ? Trois mémoires sur les dépendances, le genre et la radicalité*. Rapport de recherche. Sciences Po Grenoble, Université Grenoble Alpes.

Blondiaux, Loïc et Christophe Traïni. 2018. *La démocratie des émotions*. Paris, Presses de Science Po.

Boquet, Damien et Piroška Nagy. 2011. «Une histoire des émotions incarnées», *Médiévales*, 61: 5-24.

Braud, Philippe. 1971. *Le jardin des délices démocratiques*. Paris, Presses de la Fondation nationale des sciences politiques.

Cabanas, Edgar et Eva Illouz. 2018. *Happycratie : Comment l'industrie du bonheur a pris le contrôle de nos vies*. Paris, Premier Parallèle.

Clastres, Pierre. 1974. *La société contre l'État*. Paris, Éditions de Minuit.

- Coccia, Emanuele. 2018. *La vie sensible*. Paris, Rivages.
- Collectif B. 2020. *Parler de soi. Méthodes biographiques en sciences sociales*. Paris, Éditions de l'EHESS.
- Corbin, Alain. 2018. *La fraîcheur de l'herbe. Histoire d'une gamme d'émotions de l'Antiquité à nos jours*. Paris, Fayard.
- Corbin, Alain, Jean-Jacques Courtine et Georges Vigarello (dir.). 2017. *Histoire des émotions : De la fin du XIX^e siècle à nos jours*. Paris, Seuil.
- Cordell, Crystal. 2017. *Pourquoi encore le féminisme ? Pour une éthique du libre choix*. Grenoble, Presses universitaires de Grenoble.
- Courtine, Jean-Jacques. 2015. *Histoire de la virilité, t.3. La virilité en crise ? Le XX^e-XXI^e siècle*. Paris, Points.
- Deluermoz, Quentin, Emmanuel Fureix, Hervé Mazurel et M'hamed Oualdi. 2013. « Écrire l'histoire des émotions : de l'objet à la catégorie d'analyse ». *Revue d'histoire du XIX^e siècle*, 47, 2 : 155-189.
- Despret, Vinciane, 2019. *Habiter en oiseaux*. Arles, Actes Sud.
- Dubet, François. 2019. *Le temps des passions tristes. Inégalités et populisme*. Paris, Seuil.
- Elias, Norbert. 1939. *La civilisation des mœurs*. Paris, Presses Pocket.
- Faure, Alain. 2019a. « Le "tournant émotionnel" (en science politique) à l'épreuve des théories et des méthodes ». 15^e Congrès de l'AFSP, Association française de science politique, Bordeaux, 2-4 juillet 2019.
- Faure, Alain. 2019b. « Faut-il prendre au sérieux les larmes du pouvoir ? », Colloque international *Langages & Politiques*, Maison des Sciences de l'Homme-Alpes. Grenoble, 16-17 décembre 2019.
- Faure, Alain. 2018. « Les ivresses inattendues du pouvoir local (voyage en ego-politique) », *Sens-Dessous*, 21 : 27-42.
- Faure, Alain. 2016. *Des élus sur le divan. Les passions cachées du pouvoir local*. Grenoble, Presses universitaires de Grenoble.
- Faure, Alain et Emmanuel Négrier. 2017. *La politique à l'épreuve des émotions*. Rennes, Presses universitaires de Rennes.
- Froidevaux-Metterie, Camille. 2018. *Le corps des femmes : la bataille de l'intime*. Paris, Philosophie magazine éditeur.
- Hoffmann, Elizabeth A. 2007. « Open-Ended Interviews, Power, and Emotional Labor », *Journal of Contemporary Ethnography*, 36, 3 : 318-346.
- Jablonka, Ivan. 2016. *Laetitia ou la fin des hommes*, Paris, Seuil.
- Jablonka, Ivan. 2014. *L'histoire est une littérature contemporaine*. Paris, Seuil.
- Jablonka, Ivan. 2012. *Histoire des grands-parents que je n'ai pas eus*. Paris, Seuil.
- Kingston, Rebecca, Kiran Banerjee, James McKee, Yi-Chun Chien et Constantine Vassiliou. 2017. *Emotions, Community, and Citizenship: Cross-Disciplinary Perspectives*. Toronto, University of Toronto Press.
- Lahire, Bernard. 2018. *L'interprétation sociologique des rêves*. Paris, La Découverte.

-
- Lahire, Bernard. 1998. *L'homme pluriel. Les ressorts de l'action*. Paris, Nathan.
- Le Bart, Christian. 2018. *Les émotions du pouvoir : larmes, rires, colères des politiques*. Paris, Armand Colin.
- Le Bart, Christian. 2013. *L'ego-politique. Essai sur l'individualisation du champ politique*. Paris, Armand Colin.
- Le Bart, Christian. 2008. *L'individualisation*. Paris, Presses de Sciences Po.
- Lordon, Frédéric. 2016. *Les affects de la politique*. Paris, Seuil.
- McQueeney, Krista et Kristen M. Lavelle. 2015. « Emotional Labor in Critical Ethnographic Work: In the Field and Behind the Desk ». *Journal of Contemporary Ethnography*, 18, 1:1-27.
- Marcus, George. 2008. *Le citoyen sentimental : émotions et politique en démocratie*. Paris, Presses de Sciences Po.
- Martin, Nastassja. 2019. *Croire aux fauves*. Paris, Gallimard.
- Morizot, Baptiste. 2018. *Les diplomates. Cohabiter avec les loups sur une autre carte du vivant*. Paris, Wildproject.
- Muller, Pierre. 2015. *La société de l'efficacité globale. Comment les sociétés modernes se pensent et agissent sur elles-mêmes*. Paris, Presses universitaires de France.
- Nora, Pierre. 1987. *Essais d'ego-histoire*. Paris, Gallimard.
- Pharo, Patrick. 2006. « Qu'est-ce que la sociologie morale? », *Revue du MAUSS*, 28, 2 : 414-426.
- Sommier, Isabelle et Xavier Crettiez. 2012. *Les dimensions émotionnelles du politique*. Rennes, Presses universitaires de Rennes.
- Traïni, Christophe. 2015. *Émotions et expertises. Les modes de coordination des actions collectives*. Rennes, Presses universitaires de Rennes.
- Traïni, Christophe. 2019. *Émotions... Mobilisation!* Paris, Presses de Sciences Po.
- Veynes, Paul. 1971. *Comment on écrit l'histoire : essai d'épistémologie*. Paris, Seuil.

Le travail émotionnel à l'épreuve du travail social : les accompagnements de sortie du travail du sexe à Genève

ISABELLE CSUPOR

Professeure associée HES – Haute école de travail social et de la santé
Lausanne (HETSL | HES-SO)

ROXANE AUBRY

Responsable de la Consultation – SOS Femmes, Genève

MAURO MERCOLLI

Maître d'enseignement – Haute école de travail social et de la santé Lausanne
(HETSL | HES-SO)

« On vient ici chargées de problèmes et d'émotions. Quand on ressort, on se sent comme un petit papillon. Quand on vient ici, on pleure. J'ai tellement pleuré une fois que la travailleuse sociale me disait : "Ne t'inquiète pas, ça va s'arranger, et si tu as besoin de pleurer, lâche tout !" Alors j'ai tout déposé ici maintes fois. » (22.1, O.1)

Cet extrait est tiré d'un groupe de discussion réalisé avec d'ex-travailleuses du sexe s'étant adressées aux travailleuses sociales (TS²) de la Consultation de l'association SOS Femmes à Genève dans le but de sortir du travail du sexe³. Il montre les dynamiques à l'œuvre dans la relation d'aide qui va se nouer entre les (ex-)travailleuses du sexe et les TS. Pour les premières s'imposera le besoin de se décharger du stress et de la souffrance; il leur faudra se délester du poids de leur histoire, s'effondrer, reprendre confiance et retrouver l'estime de soi, reformuler des projets de vie, tant sur le plan professionnel que familial. Pour les secondes, il s'agira de créer une ambiance où règnent l'écoute active, l'empathie, le non-jugement, voire l'inconditionnalité⁴ :

« Elle [la bénéficiaire] n’a jamais pu parler avec sa famille de son travail, de toute cette stigmatisation. [...] [Il faut] laisser cet espace à la personne [...] » (21.2, N.) Cette ouverture permettant l’expression des émotions des bénéficiaires s’inscrit dans une relation d’accompagnement psychosocial fondée sur une approche globale de la personne qui requiert un travail émotionnel intense et se déploie dans un champ où les débats idéologiques sont fortement polarisés autour des représentations du travail du sexe. Selon Annie Fontaine, cette approche globale « propose de ne pas sous-estimer les *facteurs sociaux* [économiques, institutionnels, politiques, etc.] qui affectent les conditions de vie, en particulier les inégalités sociales, tout en ne négligeant pas de considérer *l’expérience subjective* [biographique, affective, symbolique, etc.] des personnes » (2012 : 24; nous soulignons).

Comment décrire et comprendre, dans ce contexte, le travail émotionnel à l’œuvre dans et hors des interactions entre (ex-)travailleuses du sexe⁵ et TS? Dans quels espaces-temps, sous quelles formes et avec quels effets se déploie-t-il?

Le travail émotionnel à l’épreuve du travail social

Dans son approche, Arlie Hochschild (2002) insiste sur le fait que le « travail émotionnel » ou la « gestion émotionnelle » sont autant d’efforts qui suggèrent une attitude active des individus. Ce travail s’inscrit dans des *règles d’encadrement*, par lesquelles « nous attribuons des définitions ou significations aux situations », et des *règles de sentiments*, définies comme « les lignes directrices qui régissent l’évaluation de l’adéquation ou de la non-adéquation entre émotion et situation [...] découlant mutuellement l’une de l’autre » (2002 : 39). Aussi, loin de n’être que l’expression intime d’un individu, les émotions sont éminemment sociales; elles s’inscrivent dans des rapports de pouvoir que détermine souvent la place occupée dans la structure sociale tout autant qu’elles sont au service de la constitution de liens sociaux fondés sur la réciprocité. Qu’elles s’inscrivent dans des rapports de pouvoir ou de domination, elles sont l’expression individuelle d’épreuves sociales liées aux discriminations, stigmatisations ou autres logiques d’exclusion ou de marginalisation dont font l’objet, comme nous le verrons, les (ex-)travailleuses du sexe. Ces émotions s’ancrent dans des cadres idéologiques spécifiques qui, s’ils changent, modifieront aussi les émotions. Hochschild a largement documenté la manière dont s’est opérée une « transmutation de l’usage privé des sentiments » (2017 : 36) vers leur usage commercial dans divers

métiers. Elle a montré avec force détails comment les agent·e·s de bord, par exemple, « accomplissent un travail émotionnel pour mettre en valeur les clients » (2017 : 36), par leur bienveillance, leurs sourires, leur humour, là où des agent·e·s de recouvrement recourent à la méfiance et à l'agressivité pour placer leurs débiteurs et débitrices dans une situation de faiblesse. Évoluant dans des relations de service qui ne reposent pas sur une logique de profit, les TS semblent répondre à d'autres règles. Selon Nicolas Amadio et Vanessa Bringout, « le but *princeps* des [travailleuses et] travailleurs sociaux n'est pas de feindre des émotions, mais de faire de leurs expériences émotionnelles le matériau d'un travail dynamique fondé sur le "bouillonnement", l'émotionalité de la vie sociale. Ce dont [elles et] ils se servent, l'outil de la relation, c'est cette dynamique de la vie émotionnelle, et non les émotions elles-mêmes » (2011 : 93). Différant de celles pratiquées dans d'autres contextes professionnels, les règles de sentiments qui prévalent dans le travail social semblent fondées, selon ces mêmes auteur·e·s, sur une expérience d'expression, de partage et de distanciation de ces émotions. Ici, pour partie, le travail émotionnel s'apparente davantage au concept de résonance développé par Harmut Rosa, mais dans une conception restrictive qui ne s'appuie que sur la relation intersubjective, là où le concept de Rosa s'étend sur toute relation que le sujet entretient plus largement avec le monde. Selon lui, en effet, « la résonance n'est pas seulement une métaphore désignant une expérience déterminée, [...] elle ne renvoie pas non plus à un état émotionnel du sujet, mais [...] elle décrit un *mode de relation* » reposant sur quatre caractéristiques : (1) *le moment du contact*, où le sujet se laisse affecter par le monde à travers la rencontre avec autrui ou plus largement une mélodie, une idée, un paysage, etc. ; (2) *le moment de l'efficacité personnelle*, soit le moment de la réponse, ou responsabilité du sujet à cette interpellation première ; (3) *le moment de l'assimilation (transformation)*, dans lequel le sujet est transformé par cette rencontre, et enfin (4) *le moment de l'indisponibilité*, qui désigne l'impossibilité de prédire le sens de la transformation ou le fait que cette résonance aura lieu ou non (Rosa, 2020 : 41-51).

Nous posons l'hypothèse qu'au-delà des fonctions de l'expérience émotionnelle décrites ci-dessus (expression, partage, distanciation), le travail émotionnel exercé par les TS de SOS Femmes comporte également une dimension politique et militante qui prend ancrage dans une lutte contre toute forme d'oppression fondée sur le genre. Aussi, l'accompagnement psychosocial des sorties du travail du sexe génère-t-il chez les TS un travail

émotionnel qui se déploie et doit être contenu, comme nous le verrons, dans des espaces-temps spécifiques et qui, à certaines occasions, produit de la résonance.

Sur le plan méthodologique, la présente contribution repose sur une recherche exploratoire participative réunissant bénéficiaires, TS et enseignant·e·s chercheur·e·s. Elle s'inscrit dans une perspective constructiviste où le processus de recherche est au moins aussi important que les connaissances produites et les actions qui en découlent parce qu'il ouvre sur de nouvelles potentialités agissantes (Lyet et Paturel, 2012) à travers une modélisation de l'intervention sociale reposant sur des savoirs hybrides. Pour les besoins du présent article⁶, un groupe de discussion réunissant quatre bénéficiaires et un autre composé de trois TS et d'une étudiante en formation de la Consultation ont été organisés en février 2020. Ceux-ci portaient sur le travail émotionnel réalisé tant par les bénéficiaires dans leur parcours de sortie du travail du sexe que par les TS, alors transmuté dans la sphère professionnelle. Les échanges auxquels ont donné lieu ces groupes de discussion ont été intégralement retranscrits et analysés selon une grille qui identifie les espaces et temporalités du travail émotionnel exercé par les TS dans et hors de l'espace interactionnel avec les bénéficiaires. Partant de l'idée d'une co-construction des savoirs qui articulerait entre eux les savoirs scientifiques et les savoirs professionnels ou d'expérience (ou profanes), nous laisserons une large place aux verbatim des différentes actrices concernées.

Stigmatisation du travail du sexe et positionnement des TS

Que l'on considère le travail du sexe comme une des formes d'exploitation sexuelle les plus infamantes et moralement répréhensibles (paradigme d'oppression), comme un métier librement choisi et potentiellement émancipatoire (paradigme d'*empowerment*) ou encore comme un phénomène à examiner dans sa diversité en fonction des espaces, temporalités, conditions et formes d'exercice (paradigme de polymorphisme), selon la typologie de Weitzer (2007), on constate qu'il est traversé par des rapports de domination et des émotions ambivalentes. Mathieu (2000) montre que l'espace social de la prostitution – dont les positions hiérarchisées et différenciées dépendent de l'ancienneté dans l'activité, du capital économique, du type de prestations fournies, des lieux et conditions d'exercice de l'activité, etc. – est caractérisé par un déficit de cohésion interne et d'autonomie renforcé par le fait que la prostitution est fortement stigmatisée et considérée comme moralement

indigne. Aussi, sur le plan identitaire, ces phénomènes amènent les travailleuses du sexe à adopter :

[...] un double mouvement contraire qui les conduit à perpétuellement tenter de se démarquer des représentations les plus défavorables de leur condition, [...] à adopter sur elles-mêmes un point de vue défavorable et résigné [...] et à s'autodévaloriser, [n'ayant] d'autre alternative que d'intégrer les préjugés négatifs et les représentations les plus méprisantes que le monde social produit d'elles (Mathieu, 2000 : 112-113).

En somme, elles subissent des discriminations croisées concernant leur origine sociale ou ethnique, leur genre, leur activité, leur orientation sexuelle, leur statut de résidence, etc.

Si l'on considère par ailleurs l'espace public – et par extension les divers espaces institutionnels comme les dispositifs juridico-politico-socio-sanitaires – dans « [sa] dimension d'évaluation morale des conduites d'autrui » (Paperman, 1992 : 94), force est de constater qu'il constitue simultanément un espace émotionnel que nous saisissons principalement dans sa dimension prescriptive (reflétant ce qu'il convient de ressentir selon l'évaluation morale d'une situation) (Paperman, 1992 : 105-106). Une telle perspective a un pouvoir heuristique puisqu'elle permet de mieux comprendre les insultes, bravades ou autres marques de désapprobation dont peuvent faire l'objet les travailleuses du sexe tant de la part de leurs pairs que de potentiels clients ou des passant·e·s. Sibylla Mayer (2011) montre comment les riverain·e·s d'un quartier de prostitution à Paris séparent le *nous* (les personnes dont la moralité n'est pas à mettre en doute) d'*elles* (déviantes, mauvaises, anormales), et met au jour les sous-catégories produites à l'intérieur de ce groupe déviant (les *bonnes* et *mauvaises* prostituées, que les riverain·e·s distinguent en fonction de la légitimité qu'ils ou elles leur accordent de se livrer à cette activité). Les travailleuses du sexe peuvent aussi être victimisées et susciter alors une autre gamme émotionnelle davantage faite de compassion. Dans un autre registre, les émotions peuvent être mobilisées dans le but de soutenir une cause militante – comme c'est le cas lorsque les tenant·e·s de la position abolitionniste utilisent des statistiques souvent peu vérifiables pour susciter indignation ou colère et rallier l'opinion à leur cause politique (Mathieu, 2012).

Ces éléments (intérieurisation d'une identité dévalorisée et évaluation morale des conduites des travailleuses du sexe) ne sont pas sans effet sur le travail émotionnel des TS dans l'accompagnement des parcours de sortie du travail

du sexe. Comme le relève Roxane Aubry, « les représentations sociales véhiculées à l'égard des (ex-)travailleuses du sexe renvoient à la catégorisation dichotomique entre "l'honorabilité" et "l'impureté" des femmes relevant d'attitudes sexuelles garantes de leur "bonne" ou "mauvaise" moralité » (2014 : 3), et ce, indépendamment des politiques publiques et du cadre légal régissant l'exercice de la prostitution⁷. Comme le relate une bénéficiaire : « Nous sommes [...] discriminées. Nous n'oublions pas notre passé. [...] Peut-être que les gens n'y pensent pas, mais à l'intérieur de nous, nous y pensons. Il y a dans mon intérieur comme une discrimination envers moi-même, et ça me procure un manque de confiance. » (22.1, B.) Nous voyons ici comment les (ex-)travailleuses du sexe ont intériorisé le jugement social à leur égard, et le poids que cela exerce sur leur propre estime d'elles-mêmes. Au moment de l'accueil et tout au long de l'accompagnement psychosocial des (ex-)travailleuses du sexe, prendre parti dans les débats idéologiques autour du travail du sexe peut s'avérer contre-productif et n'a pas de sens pour les TS. Celles-ci misent sur une posture leur permettant d'accueillir les bénéficiaires dans le respect des interprétations que ces dernières font de leurs histoires singulières, de leur propre rapport au travail du sexe (entre choix individuel et contrainte ou exploitation). Les TS vont toutefois se mobiliser autour d'une lutte visant à favoriser l'accroissement d'un pouvoir d'agir des bénéficiaires, qui tiendra compte des rapports de pouvoir (de genre, de « race » ou d'origine sociale).

Des TS mobilisées autour d'un projet féministe d'émancipation

L'équipe de la Consultation, composée de quatre TS diplômées de niveau tertiaire et d'une secrétaire sociale ayant une formation commerciale qui exercent toutes depuis minimum trois ans au sein de l'association, à laquelle s'ajoute une étudiante en travail social effectuant un stage de cinq mois, revendique un haut degré d'adhésion à des valeurs communes :

Je pense qu'on est un lieu où les valeurs, de fait, sont très fortes, à plusieurs niveaux. Pour travailler dans un lieu comme ça, il faut que ces valeurs soient partagées. Je pense qu'il y a vraiment un socle commun où tout le monde est d'accord avec les fondamentaux. Et ces fondamentaux, ils ne sont pas forcément discutés ou remis en question, parce que c'est notre moteur commun. (21.2, S.)

Cette injonction à adhérer à certaines valeurs s'inscrit plus largement dans un projet féministe de lutte contre les violences faites aux femmes, pour l'égalité entre les hommes et les femmes, contre les discriminations et les stigmatisations dont les femmes font l'objet — et, dans ce champ, plus particulièrement les (ex-)travailleuses du sexe et les personnes non cisgenres (LGBTIQ). Par un processus de conscientisation du caractère social des inégalités, discriminations ou stigmatisations à l'œuvre, ce projet vise l'émancipation des femmes, soit l'accroissement de leur agentivité, à la fois sur le plan individuel et collectif. Dans l'équipe, les écarts à ce projet féministe sont vus comme une menace à la cohésion du groupe pouvant entraver le travail au quotidien : « [C]'est notamment aussi ce qui explique qu'à la Consultation, on ait eu beaucoup de problèmes de *casting* pour engager des professionnelles. » (21.2, S.) De ce fait, la Consultation agit comme une instance de socialisation professionnelle qui produit un socle de représentations, de comportements, d'attitudes, de pratiques communes s'exprimant individuellement dans des styles différents qui peuvent, le cas échéant, renforcer des dispositions (à sentir, à croire, à évaluer ou à agir) déjà existantes (produites au cours de la socialisation primaire et secondaire) ou pouvant se développer selon les contextes (Lahire, 2019), comme l'exprime une TS : « Je me sentais à ma place pour la première fois de ma vie. Dans un endroit où je savais que je partageais des valeurs avec mes collègues. Et pour moi, c'était très rassurant, apaisant. » (21.2, N.) S'inscrivant davantage dans un travail social de type émancipateur et transformateur qui tente d'agir sur les rapports sociaux inégalitaires, par opposition à un travail social de maintien ou d'adaptation à l'environnement⁹ (Dominelli, 2002), l'engagement des TS est motivé tantôt par la colère, tantôt par la tristesse : « Ce n'est pas la colère [du type] je m'engueule avec quelqu'un [...]. C'est plutôt de l'ordre de l'injustice. » (21.2, N.) Cette inclination se vit — plus qu'elle s'exprime — tant dans la sphère professionnelle, sous la forme transmutée d'un système émotionnel privé, que dans la sphère privée elle-même : « Il m'arrive de sortir avec des ami·e·s, on passe devant les Pâquis⁹, j'entends un commentaire, et là, ouf ! c'est une colère différente, je me fâche un peu : "Comment as-tu parlé de cette femme ?" Et c'est constant, cette colère [...], dans la vie de tous les jours. » (21.2, N.) Comme le suggère encore une autre TS : « Alors il y a plusieurs sujets, mais le sujet de la prostitution, de la migration, du racisme, des gens qui sont à l'aide sociale... on est sans cesse en train d'essayer de reprendre les gens, d'essayer de les faire réfléchir. » (21.2, E.) En somme, les TS disent saisir toutes les occasions critiques (*kairos*) pour défendre leurs valeurs et lutter contre toute forme de discrimination ou

stigmatisation, et leurs émotions, comme la colère, le sentiment d'injustice ou parfois la tristesse, servent alors de signal ou d'indice pour l'action, tant sur le plan privé que dans la sphère professionnelle. Désirant œuvrer à l'émancipation des publics qu'elles accompagnent, les TS participent ainsi aussi à leur propre émancipation :

Moi, en tant que femme, peut-être que les discriminations auxquelles j'assiste au quotidien, c'est quelque chose que, dans ma vie privée ou dans la sphère publique, je vais trouver inacceptable. Je vais me positionner [...]. Donc [faire] un acte politique et militant qui sera né à partir d'un sentiment de révolte, de colère. (21.2, S.)

Cette TS adopte ici une « attitude de mise en question radicale » à la fois sur le plan philosophique, par une remise en question des valeurs communément admises (ici, le patriarcat), et sur le plan politique, par une volonté de changement social¹⁰ (Gutknecht, 2011). Elle met ses émotions au profit de cet idéal et, en retour, son idéal également partagé par ses pairs va influencer sur ses émotions. Ce faisant, cette gestion émotionnelle devient institutionnelle, et sa « mise en scène » co-construite implicitement entre les membres de l'équipe permet d'orienter le travail émotionnel vers une colère maîtrisée face à ce qui est considéré comme une injustice ou une discrimination.

Ces émotions peuvent tantôt être considérées comme utiles et tantôt comme néfastes dans l'accompagnement des (ex)travailleuses du sexe : « [Les] émotions que je vais ressentir, ça va être aussi un moteur de lutte, de combat contre les injustices, de mobilisation, d'élaboration pour trouver des solutions, se dépasser. » (21.2, S.) Si les émotions sont utilisées pour être mises au service d'une action professionnelle favorisant l'agentivité des femmes accompagnées, alors elles correspondent aux règles de sentiments attendues par l'association. En revanche, si elles mènent au désenchantement, à la désillusion ou à l'impuissance, elles sont alors le reflet d'un écart aux normes de conduite et considérées comme une entrave : « Elles peuvent être destructrices si moi-même, face à la tristesse ou à la colère, j'entre dans quelque chose où finalement, je suis envahie par ces émotions, je suis blasée, je n'y crois plus, [...] on ne peut rien faire pour ces femmes, elles sont beaucoup trop abîmées, etc. Et dans ce cas-là, [...] ça va être des freins. » (21.2, S.) Si les émotions provoquées par la rencontre entre TS et (ex-)travailleuse du sexe entrent trop fortement en contact avec l'histoire personnelle de la TS, elles risquent de biaiser l'identification des besoins de l'(ex-)travailleuse du sexe pour assouvir

plutôt ceux de l'accompagnante dans une relation de « promiscuité » qui tendrait à nier le fait que l'Autre puisse être différent·e (Depenne, 2017 : 107) : « [S]i ça te fait écho, que tu as une émotion prédominante, peut-être que tu vas t'emballer et, finalement, tu vas emmener la personne sur une voie qui serait plutôt liée à ta propre expérience ou à ce que tu penses, toi, qui serait bien en regard de ta propre situation. Et à mon sens, là, il y a un risque d'un certain glissement. » (21.2, N.) Ces dérives constituent, selon les TS, un risque pour l'accompagnement et peuvent être désamorçées par un travail collectif de réflexion et de partage d'expériences, par des démarches fondées sur la réflexivité telles que celles pratiquées dans les « soutiens collectifs à la professionnalité », comme les analyses de pratique, supervisions ou interventions qui permettent en outre de prévenir l'usure professionnelle (Ravon et Ion, 2012). Prévenir les risques de « dérive », de « glissement », s'assurer que les TS répondent bien aux besoins et aspirations des (ex-)travailleuses du sexe tout en tenant compte des possibilités objectives (les libertés formelles) qui permettent de renforcer et de faire reconnaître les compétences des bénéficiaires, tel est le défi à relever.

Le travail émotionnel à l'œuvre dans les entretiens psychosociaux

Fonctionnant selon le principe de libre adhésion, la première rencontre entre TS et (ex-)travailleuses du sexe est souvent considérée comme déterminante pour la suite de l'accompagnement psychosocial¹¹. Pour les bénéficiaires, la crainte du jugement d'autrui, liée à la valeur sociale et morale attribuée à leurs activités prostitutionnelles et à l'intériorisation du stigmata, est redoublée par celle d'être confrontées à des questions dérangeantes ou d'être mal reçues lors de cette première rencontre : « Je pense que c'est écrit ici [que j'ai exercé la prostitution], sur mon front. Quand j'ai fait ma formation, c'était très difficile, car chaque personne devait se présenter et dire où elle avait travaillé. Je me suis presque évanouie. » (22.1, B.) Du côté des TS, c'est davantage un sentiment d'incertitude qui peut se manifester, du fait qu'elles ne peuvent anticiper ni la charge émotionnelle ni les enjeux liés à la rencontre, qui peuvent s'avérer déterminants pour la suite de l'accompagnement – vais-je être affectée ou touchée, la résonance va-t-elle avoir lieu ? (Rosa, 2020) :

J'ai pu vivre des premiers entretiens où justement j'étais très, très touchée. La personne, elle arrive avec tout ce qu'elle a à dire, on n'est

pas non plus préparées, on n'a pas la relation [sur laquelle on peut s'appuyer], elles nous confient parfois beaucoup de choses [...]. Je trouve que les premiers entretiens sont souvent plus difficiles techniquement et relationnellement. [Par la suite], il y a aussi une espèce d'habitude [qui s'instaure], la personne, on [la] connaît. (21.2, N.)

Comme le signale une autre bénéficiaire, l'ancrage dans la relation va dépendre de la posture des TS :

Ma première impression, le premier jour, je me suis dit et demandé : « Qu'est-ce que je vais dire ? Est-ce qu'ils vont me juger ou pas ? » Car c'est très difficile de sortir ce mot : « Je sors de la prostitution. » Et j'ai tout de suite été accueillie avec beaucoup de chaleur humaine. Ces personnes-là ont vraiment une écoute attentive. Elles sont là, elles vous regardent, mais pas avec ce regard de jugement. Ça se ressent tout de suite ! (22.1, O.)

L'enjeu, pour les TS, est d'« offrir un cadre [qui] repose sur une perspective confiante en l'individu [et qui] conjugue deux mouvements par lesquels l'individu n'est jamais annulé dans sa singularité ni rendu à un état de passivité » (Depenne, 2017 : 50). Ce cadre permet d'établir des repères, de proposer un espace sécurisé et non jugeant à partir duquel une bénéficiaire pourra « (re) trouver sa condition d'act[rice] de son projet de vie » (Depenne, 2017 : 50). Il s'agit donc d'ouvrir cet espace d'expression des émotions où les bénéficiaires peuvent, en pleine confiance, « déposer tout ça [...] et] dire nos blocages, [...] des choses qu'on n'avait jamais dites [...] qui bloquaient déjà [...] quand [on] étai[t] petite[s] » (22.1, O.). Lorsqu'on demande aux (ex-)travailleuses du sexe sur quoi repose cette posture professionnelle, elles évoquent un engagement empathique mais distancié : « On n'a pas besoin que les TS prennent les émotions, car c'est mieux d'être neutre. Car quand je suis mal, c'est mieux quelqu'un qui reste serein en face et qui peut [m]e guider [...]. Quand elles prennent ton émotion, je ne sais pas comment elles font dans la vie [...]. Mais neutre, ce n'est pas froid. » (22.1, B.) Les TS, quant à elles, accueillent et soutiennent les (ex-)travailleuses du sexe par un travail de maîtrise émotionnelle qui leur permet d'entrer et de rester dans cette posture d'écoute active. Ce travail émotionnel, inscrit dans la professionnalité, repose sur des règles de sentiments qui conjuguent chaleur humaine, bienveillance, présence à la fois attentive et attentionnée, dont les émotions sont suffisamment exprimées pour maintenir le flux de la relation, mais suffisamment maîtrisées

pour que, quelle que soit leur intensité, les TS gardent pour elles les tensions intérieures qu'elles pourraient ressentir : « Si elle crie, elle crie ; si elle pleure, elle pleure. Au début, j'avais un peu plus de mal par exemple avec les pleurs. J'avais tendance à vouloir consoler la personne, maintenant j'ai appris : "Il faut pleurer, Madame, ne vous inquiétez pas ! Allez-y !" » (21.2, N.) Les TS veillent ainsi scrupuleusement à ne pas envahir cet espace ni à se laisser distraire par leurs propres émotions : « [Mes émotions], j'essaie de les mettre de côté sur le moment. Du moment que la personne exprime son émotion, je les mets de côté et je me dis : "OK ! Concentrons-nous sur la dame en question !" Et on essaie de comprendre, on essaie de l'écouter. » (21.2, N.) Il s'agit donc, pour les TS, de maîtriser leurs émotions tout en les manifestant avec mesure. Selon les règles de sentiments, ces émotions ne devraient pas être feintes ni relever d'un jeu en surface, mais bien plutôt d'un jeu en profondeur, appris et exercé maintes fois durant leur formation et réactualisé dans leur pratique professionnelle. Le travail émotionnel attendu repose ainsi sur l'authenticité des émotions qui se partagent durant l'interaction à travers l'agir corporel : « [O]n va manifester l'émotion qu'on ressent, et la personne le voit. Je sais que j'ai facilement les larmes aux yeux. Les femmes voient que je suis émue. » (21.2, S.)

De fait, la relation de confiance qui se tisse au fil du temps va réajuster le souci de l'autre vers davantage de réciprocité. Si les TS se soucient de leurs bénéficiaires, celles-ci ne sont pas en reste :

[C]es femmes, c'est de vrais détecteurs qui vont dire : « Je vous sens fatiguée, vous avez maigri, vous avez grossi, vous êtes bien coiffée, mal coiffée, bien habillée, pas bien habillée. » Tout ça, pour elles, c'est des indicateurs. Elles vont aussi parfois être en souci et me dire : « Ah, vous n'étiez pas là, je me suis inquiétée ! » (21.2, S.)

Toutes deux partagent l'entretien comme un espace asymétrique d'expression des émotions. Si, pour les bénéficiaires, c'est un *espace à soi*, dans lequel elles peuvent travailler sur leurs propres besoins, pour les TS, c'est un *espace pour autrui*, dans lequel il s'agit, tout en étant à l'écoute de leurs propres émotions, de les orienter suffisamment pour construire et maintenir une posture d'écoute et d'accueil. Les TS s'astreignent en effet à être engagées et présentes à la relation, mais, dans le même temps, elles réfléchissent aux démarches qu'elles pourront ou non entreprendre pour améliorer les conditions de vie de l'usagère. Ainsi, le travail émotionnel repose-t-il aussi sur

différentes formes d'empathie (l'empathie relationnelle qui consiste à identifier les émotions d'autrui sans se confondre avec lui; l'empathie cognitive qui consiste à comprendre l'état mental d'autrui), en particulier sur «l'empathie mature», qui consiste à «adopter intentionnellement le point de vue d'autrui, à la fois émotionnel et cognitif, en se décentrant de son propre point de vue» (Tisseron, 2020). Ainsi, le travail émotionnel des TS lors des entretiens en face à face avec les (ex-)travailleuses du sexe, soutenu par des valeurs féministes d'émancipation, répond aux exigences d'une gestion contrôlée des émotions permettant d'ouvrir et de garder ouvert un espace d'écoute qui invite à l'expression des sentiments des bénéficiaires. Celui-ci requiert avant tout une posture cherchant à être non jugeante et travaillant à conscientiser ses propres jugements. C'est sur ce présupposé fondamental que va reposer le travail émotionnel, lequel permettra alors un accompagnement soucieux de favoriser un processus de déstigmatisation.

Restaurer un *espace à soi* d'expression émotionnelle pour les TS

Le travail émotionnel des TS trouve son prolongement dans d'autres espaces-temps que celui du bureau fermé où se déroulent les entretiens en face à face avec les (ex-)travailleuses du sexe. Si la charge émotionnelle libérée lors de ces entretiens psychosociaux est (trop) pesante, le besoin d'en parler avec autrui se fait pressant. Les TS saisissent alors toutes les occasions possibles pour s'en défaire par le récit, la narration, voire l'épanchement : «[S]i je dois décharger une situation qui m'a touchée énormément, j'essaie d'aller tout de suite voir ma collègue, je n'attends pas le colloque.» (21.2, N.) Comme le formule une collègue : «[C]'est vrai que le besoin émotionnel urgent est traité dans des espaces plutôt informels.» (21.2, E.) Les portes de bureau ouvertes, les pauses de midi ou les pauses cigarette au bas de l'immeuble signalent cette possibilité d'expression émotionnelle entre TS. Lors des moments formels de colloques d'équipe, les TS n'évoquent guère leur charge mentale et ne verbalisent que peu dans l'après-coup leurs émotions; celles-ci sont invisibilisées, voire euphémisées et renvoyées à des propos sur la «lourdeur des situations» et l'organisation du travail au sein de la Consultation. Le temps passé entre l'émotion ressentie et une verbalisation *a posteriori* semble déjà, en soi, apaiser quelque peu les tensions. L'inquiétude reste néanmoins vive lorsqu'un danger imminent menace les fragiles conditions d'existence des usagères – expulsion du logement, décès d'un·e proche, décompensation, etc. – et qu'aucune

solution satisfaisante n'a encore pu être trouvée. Cet apprentissage du travail émotionnel et de son intériorisation comme compétence professionnelle qui n'a plus besoin de se révéler s'observe surtout lorsqu'on écoute les novices, comme cette étudiante en formation pratique à la Consultation : « Moi, j'essaie vraiment, dans les entretiens, de voir ce que je ressens parce que c'est assez compliqué pour moi. Après, c'est vrai que le fait de pouvoir en parler et en discuter, [...] c'est assez apaisant. Un de mes objectifs de formation, justement, c'est d'écouter mes émotions. » (21.2, F.) On voit bien ici comment, sous l'effet d'un processus de socialisation continue, le travail émotionnel ainsi que les valeurs intériorisées deviennent progressivement des dispositions situées en fonction du contexte, qui peuvent entrer plus ou moins en contradiction avec des dispositions antérieures. Enfin, si les TS finissent par peu parler de leurs émotions en colloque, c'est parce qu'elles privilégient, par la délibération entre pairs, la recherche de solutions sur mesure à des situations singulières et complexes qui, outre le travail relationnel déjà mentionné, nécessite de fixer des priorités, de hiérarchiser les demandes et les besoins des bénéficiaires et de produire un travail administratif considérable (demandes de fonds, courriers, démarches de désendettement, renouvellements de permis de séjour, recherches d'emplois ou de logements, etc.). Devant le constat de l'invisibilisation du travail émotionnel – hormis les manifestations d'inquiétude – dans les réunions formelles d'équipe, les TS ont émis le souhait, lors du groupe de discussion, de réintroduire des espaces collectifs de partage autour des dimensions émotionnelles de leur travail.

Les sorties du travail du sexe : de l'effondrement à la reconstruction de soi

Fortes de leur expérience, les TS savent que les parcours de sorties du travail du sexe s'inscrivent dans la durée. S'il fallait en dresser les grandes lignes, ils se déclineraient en plusieurs moments : l'arrivée à la Consultation et l'effondrement, puis l'acceptation que cela va prendre du temps, notamment pour que la bénéficiaire puisse se défaire de l'identité négative de soi et ensuite entrer dans une phase de reconstruction de soi autour de projets définis conjointement avec la TS, par exemple viser à la fois une indépendance financière et, surtout, un processus d'*empowerment* fondé sur le fait « de transformer un choix en une décision » (Lemieux, cité dans Ninacs, 1995 : 76). Le récit d'Ophélie est emblématique à cet égard :

Moi, par exemple, j'ai beaucoup pleuré [...]. On a même dû appeler le médecin. [...] C'est vrai qu'on a besoin d'être suivies par des personnes qui sont aptes à nous suivre dans le chemin de sortie, car c'est vraiment très difficile de s'exprimer, notamment auprès de personnes qu'on ne connaît pas, car on ne sait pas le regard qu'elles portent, si elles vont ou non nous juger, ce qu'elles ressentent par rapport à nous [...], parce qu'on a besoin de se mettre en confiance. (4.2, O.)

Bien souvent, en raison même de la stigmatisation et de la discrimination auxquelles sont confrontées les (ex-)travailleuses du sexe, « la volonté de sortir du travail du sexe s'accompagne d'une (ré)activation des sentiments de honte liés à l'exercice d'une activité certes légale, mais néanmoins fortement réprouvée moralement » (Aubry, Csupor et Mercolli, 2019 : 13). « [C]'est vraiment une rencontre. [...] Et j'ai commencé à me lâcher, j'ai commencé à m'exprimer vraiment et j'ai compris tout de suite qu'elles avaient l'habitude d'avoir recours à ce type de personnes. Et là, j'ai eu vraiment la confiance de lâcher ce que j'avais à l'intérieur de moi et c'est devenu comme ma maison. » (4.2, O.) C'est au contact répété des TS, grâce à leur acuité hors du commun et à la qualité de l'accueil qui leur est proposé que les (ex-)travailleuses du sexe expérimentent dans la durée leurs dispositions au non-jugement, et qu'elles pourront progressivement construire une identité sociale, professionnelle, familiale et personnelle qui ne repose plus sur le stigmate de « putain » (Dorlin, 2003).

Au fur et à mesure, vous allez vous sentir bien [...], car vous vous sentez accueillie. [...] On doit tout réapprendre. Moi, je me suis retrouvée à un stade où, avec mes enfants, j'ai dû réapprendre à parler parce que dans ce monde [celui de la prostitution], le langage est répétitif, ce qui fait que ça bloque notre intelligence, notre mémoire. [...] J'ai arrêté mes études très jeune et je ne pensais pas étudier un jour, mais avec toute la force que j'ai reçue ici, eh bien ! je me suis inscrite à une formation. J'ai fait un cours d'assistante de direction et de communication dans une école privée, qui a été payé par une fondation privée. J'ai eu mon diplôme et, grâce à ça, j'ai fait des missions temporaires [dans diverses administrations publiques]. (4.2, O.)

Pour Ophélie, le parcours de sortie du travail du sexe aura débouché *in fine* sur une qualification professionnelle et une insertion dans le marché de l'emploi, en plus de lui avoir permis de prendre soin de sa santé, d'assainir sa situation administrative, d'obtenir les prestations auxquelles elle avait droit, etc.

En somme, les (ex-)travailleuses du sexe expérimentent dans la durée le travail relationnel, dont on a vu que la composante émotionnelle était déterminante, en même temps qu'elles bénéficient, selon leur situation spécifique et leurs projets personnels, de démarches, de prestations et d'interventions dans les champs administratif et financier comme sur les plans du logement, de la santé, du couple et de la famille (aussi transnationale), des loisirs, de la formation et de l'insertion, ce processus s'inscrivant dans un parcours jalonné d'allers et retours parfois imprévisibles dans et hors du travail du sexe. Aussi, l'accompagnement des TS s'adapte-t-il à l'ici et maintenant sans fixer de limite temporelle, si ce n'est lorsque des contraintes externes mettent en péril l'accompagnement, comme le renouvellement d'un permis de séjour ou les exigences d'activation dans le cadre de l'aide sociale.

Conclusion : un travail émotionnel au profit de la déstigmatisation et de l'empowerment

Les accompagnements de sortie du travail du sexe prennent la forme d'un travail social qui s'inscrit, on l'a vu, dans un projet féministe d'émancipation. Aussi, les confrontations aux inégalités de genre et, plus largement, à celles liées à l'origine sociale, ethnique, ou encore à l'orientation sexuelle, produisent-elles chez les TS des émotions diverses qui peuvent devenir le moteur de l'action professionnelle. Ce faisant, l'effort de non-jugement et l'écoute active sont mobilisés à travers un travail émotionnel intense. Celui-ci repose, d'une part, sur des règles de sentiments – au sens où l'entend Hochschild (2002) – exigeant des TS de se montrer authentiques tout en exprimant leurs émotions de façon mesurée (quelle que soit leur intensité) dans leurs interactions avec les bénéficiaires et, d'autre part, sur des espaces informels différés autorisant le partage de la charge émotionnelle entre collègues ou des espaces formels de soutien à la professionnalité (analyses de pratiques, supervisions, etc.) favorisant un processus de déconstruction et d'analyse des émotions, des représentations, des croyances ou des pratiques à l'œuvre – fonctions d'expression, de partage, de distanciation d'Amadio et Bringout (2011) – qui parfois, mais de manière imprévisible, peut déboucher sur une expérience de résonance (Rosa, 2020). C'est ce dispositif, ultimement, qui permet aux (ex-)travailleuses du sexe d'ouvrir un espace de déconstruction et d'analyse de leur propre parcours. En un mot, il s'agit de leur permettre de développer l'exercice d'une conscience critique qui procède en deux temps : l'acquisition d'une conscience collective (« vous n'êtes pas seule, d'autres partagent votre condition »), mais,

surtout, l'acquisition d'une conscience sociale (les problèmes sociaux sont influencés par la façon dont une société est organisée) (Ninacs, 1995). Les TS, quant à elles, considèrent que les solutions à des problèmes sociaux passent par le changement social. C'est dans ce contexte que la stigmatisation et les jugements moraux à l'égard, ici, de travailleuses du sexe ayant intériorisé le modèle patriarcal doivent être remis en question et décryptés à travers une intervention de type féministe. C'est au prix de cette déconstruction et d'un progressif changement de représentations que les (ex)travailleuses du sexe peuvent lentement conquérir un espace possible de reconstruction et d'autonomisation qui s'inscrit dans le temps long. Ainsi, la relation d'aide permet une rencontre – fondée sur la non-mixité de l'intervention sociale – entre des femmes qui acceptent de partager l'idée qu'elles peuvent être victimes de différentes formes de discrimination. Cette mutuelle interconnaissance permet alors d'enclencher un processus circulaire dans lequel les (ex-)travailleuses du sexe peuvent expérimenter, dans un cadre protégé tout d'abord, les effets de déstigmatisation puis d'*empowerment* pour se défaire des sentiments de honte qu'elles portent en elles, restaurer leur estime de soi, exercer leur droit d'exister et de décider de leur propre existence.

On peut donc affirmer que le travail émotionnel exercé dans un travail social de type émancipateur fait partie intégrante de la professionnalité d'un travail social féministe¹². Toutefois, les propos et les émotions échangés au cours des entretiens ne sont pas suffisants – la Consultation n'est pas qu'un lieu d'écoute – et doivent toujours être suivis d'actions concrètes pour permettre la mise en œuvre de projets psycho-socio-professionnels adéquats et durables, lesquels trouveront un prolongement dans diverses formes d'engagement politique.

—

Bibliographie

Amadio, Nicolas et Vanessa Bringout. 2011. «L'intervention sociale ou l'économie des sentiments», *Le sociographe*, 36, 3 : 87-97.

Aubry, Roxane. 2014. *(Ex-)travailleuses du sexe : une «putain» d'identité et de statut social? Stigmates et stratégies de résistance sous le regard de l'association SOS Femmes à Genève*. Maîtrise en études genre, Genève, Université de Genève.

Aubry, Roxane, Isabelle Csupor et Mauro Mercolli. 2019. «Accompagner les sorties de prostitution : qui donne le rythme?», *Actualité Sociale*, 79 : 12-13.

Bayer, Véronique, Zoé Rollin, Hélène Martin et Marianne Modak. 2018. «L'intervention féministe : un continuum entre pratiques et connaissances», *Nouvelles questions féministes*, 37, 2 : 6-12.

Csupor, Isabelle, Roxane Aubry, Fitore Mauro, Delphine Nakouri, Lise Piguët et Martina Tarla. 2020. *Statistiques de l'ensemble des consultantes suivies en 2019*. Lausanne, HETSL.

Depenne, Dominique. 2017. *Distance et proximité en travail social. Les enjeux de la relation d'accompagnement*. Montrouge, ESF éditeur.

Dominelli, Lena. 2002. *Anti-oppressive Social Work. Theory and Practice*. Hampshire/New York, Palgrave.

Dorlin, Elsa. 2003. « Les putes sont des hommes comme les autres », *Raisons politiques*, 11, 3 : 117-132.

Fontaine, Annie. 2012. « Réflexions théoriques sur l'approche globale », dans Henri Lamoureux, Annie Fontaine, Michel Parazelli, François Labbé, Relais-Femmes, Annie Gauvin, Susie Dusablon et Myriam Beaulieu (dir.). *L'approche globale. Contexte et enjeux*. Québec, Regroupement des organismes communautaires de la région, ROC 03 : 24-37.
http://www.roc03.com/files/Recueil_approche_globale.pdf

Gutknecht, Thierry. 2011. « Penser le travail social avec Castoriadis », dans Marie-Claire Caloz-Tschopp (dir.). *Résister dans le travail de service public*. Paris, L'Harmattan : 63-87.

Hochschild, Arlie. 2017. *Le prix des sentiments. Au cœur du travail émotionnel*. Paris, La Découverte.

Hochschild, Arlie. 2002. « Travail émotionnel, règles de sentiments et structure sociale », *Travailler*, 9, 1 : 19-49.

Lahire, Bernard. 2019. *Dans les plis singuliers du social*. Paris, La Découverte.

Lyet, Philippe et Dominique Paturel. 2012. « Pour dépasser les oppositions entre une recherche en, dans ou sur le travail social : une science-action en travail social », *Pensée plurielle*, 30, 1 : 255-268.

Mathieu, Lillian. 2012. « De l'objectivation à l'émotion. La mobilisation des chiffres dans le mouvement abolitionniste contemporain », *Mots. Les langages du politique*, 100 : 173-185.

Mathieu, Lillian. 2000. « L'espace de la prostitution. Éléments empiriques et perspectives en sociologie de la déviance », *Sociétés contemporaines*, 38, 2 : 99-116.

Mayer, Sibylla. 2011. « La construction sociale de la "prostitution" et des "prostituées" par les riverains », *Déviance et société*, 35, 1 : 35-58.

Ninacs, William. 1995. « Empowerment et service social : approches et enjeux », *Service social*, 44, 1 : 69-93.

Paperman, Patricia. 1992. « Les émotions et l'espace public », *Quaderni*, 18 : 93-107.

Ravon, Bertrand et Jacques Ion. 2012. *Les travailleurs sociaux*. Paris, La Découverte.

Rogers, Carl. 1966. *Le développement de la personne*. Paris, Dunod.

Rosa, Hartmut. 2020. *Rendre le monde indisponible*. Paris, La Découverte.

Tisseron, Serge. 2020. « Comment développer l'empathie chez les soignant(e)s et les étudiant(e)s en santé ? », *Médecine des maladies métaboliques*, 14, 7 : 621-625.

Weitzer, Ronald. 2007. « The Social Construction of Sex Trafficking: Ideology and Institutionalization of a Morale Crusade », *Politics & Society*, 35, 3 : 447-475.

Notes

- ¹ La parenthèse renvoie à la date du groupe de discussion et à l'initiale anonyme des interviewées.
- ² Dans la suite du texte, nous garderons cette abréviation pour désigner les travailleuses sociales.
- ³ La mission de l'association est la suivante : « lutter contre les discriminations et les stigmatisations des femmes, liées notamment au genre, au travail du sexe ou à la migration dans la société et sur le marché de l'emploi par des actions de sensibilisation et d'insertion sociale et professionnelle. SOS Femmes s'inscrit dans une approche globale pour accompagner les femmes dans leurs projets de vie en valorisant leurs compétences et leurs capacités » (www.sosfemmes.ch/fr/mission). Plus spécifiquement, la Consultation propose un accompagnement psychosocial et socioprofessionnel individualisé aux femmes exerçant ou ayant exercé le travail du sexe et qui souhaitent se réorienter vers d'autres activités, ainsi qu'à celles qui vivent de l'exclusion sur le plan social et professionnel.
- ⁴ Ces principes issus du psychologue humaniste Carl Rogers (1966) s'inscrivent dans une approche thérapeutique non directive centrée sur la personne, laquelle est largement enseignée dans les écoles de travail social.
- ⁵ Cette nomination permet de considérer les bénéficiaires dans leur ensemble, qu'elles exercent ou aient mis un terme au travail du sexe. La population reçue est, et reste quasi exclusivement féminine, le féminin est donc privilégié.
- ⁶ Entre 2017 et 2018, plusieurs groupes de discussion et séances de restitution aux TS ou aux bénéficiaires ont été organisés pour comprendre les caractéristiques de l'accueil et de l'accompagnement prodigués par les TS, et retracer les parcours de sortie du travail du sexe, tant sous l'angle biographique de la bénéficiaire que sous l'angle de l'accompagnement par la TS.
- ⁷ En Suisse, la prostitution est légale — si elle est exercée de manière indépendante — et précisée dans des lois cantonales. À Genève, elle est régie par la Loi sur la prostitution (LProst), qui régleme l'activité (qu'il s'agisse de la prostitution du domaine public, des salons ou d'agences d'escortes), notifie l'obligation de s'annoncer à la brigade de lutte contre la traite des êtres humains et la prostitution illicite, et inscrit dans la loi la collaboration des autorités compétentes avec les associations de prévention et de soutien.
- ⁸ Pour Lena Dominelli, « *professionals in social work have a responsibility to eliminate oppression from their own practice or field of endeavour as well contribute to the eradication of oppression in society more generally, because their profession is concerned with enhancing people's well-being* » (2002 : 60).
- ⁹ Quartier d'exercice du travail du sexe à Genève.
- ¹⁰ Celle-ci prend diverses formes, qu'il s'agisse de la représentation de l'association dans une Commission pluridisciplinaire sur la prostitution, au Collectif des associations pour l'action sociale, ou de la mise sur pied du Réseau Femmes en collaboration avec le conseil municipal de la Ville de Genève, etc.
- ¹¹ En 2019, la Consultation a accompagné 212 femmes, dont 125 ayant exercé ou exerçant le travail du sexe. Dans 39,6 % des cas, il s'agit d'une nouvelle demande et la bénéficiaire n'est pas encore connue du service (Csupor *et al.*, 2020).
- ¹² L'intervention féministe, définie comme « un travail de lutte contre les hiérarchisations et les oppressions qui se déploient au quotidien dans les pratiques ordinaires [...], apparaît donc comme une praxis qui, dans la mesure du possible, tente de faire coexister un projet à la fois socio-éducatif [ici, l'accompagnement psychosocial des sorties du travail du sexe], formatif [ici, mobilisé dans les enseignements pour futur-e-s TS] et scientifique [ici, des formes de modélisation de l'intervention sociale] » (Bayer *et al.*, 2018 : 6).

Les émotions au cœur de la transformation sociale : une lecture à partir de John Dewey

EMMANUEL PETIT

Professeur de sciences économiques et membre du GREThA – Université de Bordeaux

Introduction

Lorsque l'émotion est convoquée, que ce soit dans les médias (Robert, 2019) ou dans la littérature scientifique parfois (Le Coz, 2014), c'est le plus souvent pour évoquer son caractère éruptif et non contrôlé, sa grande part d'irrationalité (la peur), ses capacités de destruction (l'envie, la colère), ou encore pour mettre en avant la manipulation dont elle est l'objet à travers l'usage stratégique qu'en font certains hommes politiques. En contrepoint de cette conception largement répandue, la thèse développée dans cet article est que l'émotion, considérée sous une forme dynamique et insérée dans un récit, est au cœur de la transformation sociale et institutionnelle, et que cette transformation peut être bénéfique. Notre argumentation repose sur une théorie des émotions « relationnelle » (Laflamme, 1995) qui évite à la fois d'adopter (exclusivement) le point de vue de l'individu (comme le font généralement les psychologues) et de reposer principalement (comme le font le plus souvent les sociologues) sur le conditionnement social ou culturel de l'émotion¹. Dans cette approche relationnelle, l'émotion peut être considérée tout autant comme un *indicateur* de la qualité de la relation qui existe entre les individus et leur environnement que comme un *moteur* susceptible de faire évoluer cet environnement autant que les individus qui le composent. Nous pensons ainsi que l'émotion peut agir en tant que *puissance de transformation* des règles et des institutions, mais que cette dynamique agit à son tour en *changeant* les individus eux-mêmes.

Dans cet article, nous nous appuyons sur la théorie des émotions du philosophe américain pragmatiste John Dewey (1859–1952). Nous montrons tout d’abord comment la portée non duale, non réduite, de sa théorie des émotions s’inscrit dans une approche dite de la « transaction ». Nous mettons en évidence le *pouvoir de transformation* de l’émotion en montrant son rôle déterminant dans la modification de nos habitudes individuelles et collectives. Nous envisageons enfin les limites de ce pouvoir en questionnant la nature et la « qualité » de l’émotion dans le cadre de la philosophie de l’« expérience » de Dewey.

1. La notion de « transaction » chez Dewey : une forme non duale de l’émotion

Comme les deux auteurs pragmatistes qui l’ont précédé – Charles Sanders Peirce et William James –, John Dewey est connu pour avoir mené une réflexion approfondie sur le rôle des règles et des habitudes dans les prises de décision individuelles et dans la construction des institutions². Le philosophe américain a également élaboré – ce qui est beaucoup moins connu – une théorie des émotions spécifique (Dewey, 1894, 1895 et 1896). Les premiers écrits de Dewey sur l’émotion s’inscrivent dans la lignée des théories de Charles Darwin (1809–1882) et de William James (théories qui sont à la fois mises en valeur et critiquées par Dewey), mais s’en détachent assez nettement dans ses écrits ultérieurs, en particulier dans *Human Nature and Conduct: Introduction to Social Psychology*, publié en 1922, et surtout dans *L’art comme expérience*³, publié en 1934. C’est notamment dans ce dernier ouvrage que l’on trouve la version la plus aboutie de sa théorie et que l’on peut saisir la portée non duale et non réductrice de son approche. De ce point de vue, la théorie de Dewey, initiée dans les années 1890 à partir de la théorie de James (1884), élaborée ensuite dans les années 1930, se distingue de la façon dont les théories contemporaines ont appréhendé et surtout « segmenté » le processus émotionnel.

1.1 Des théories contemporaines de l’émotion « segmentées »

Si l’on considère en effet les différentes disciplines d’études de l’émotion (en sciences naturelles comme en sciences humaines et sociales), il apparaît, en schématisant et en simplifiant, que les théories contemporaines s’inscrivent, contrairement à celle de Dewey, dans une forme de dualité corps/esprit, individu/société, sujet/objet. On peut notamment faire le constat que

ces théories reproduisent (en partie) une fracture opposant les sciences naturelles aux sciences humaines et sociales, et qu'elles ont en ce sens une tendance à la réduction de leur objet d'étude : l'émotion. Il est ainsi possible de « classer » ou de « catégoriser » les théories de l'émotion selon qu'elles mettent l'accent sur (1) sa dimension physiologique et biologique, (2) sa dimension cognitive ou (3) sa dimension sociale et culturelle.

On peut « résumer » la première approche (biologique) en disant que l'émotion est incarnée, située dans le corps, et qu'en conséquence, les émotions (ou du moins certaines d'entre elles) peuvent être produites, exprimées et reconnues par tout humain, quelle que soit sa culture. Une émotion comme la peur, par exemple, aurait cette dimension universelle, innée, naturelle, qui se manifeste notamment par des expressions du visage (crispation) ou du corps (tremblements, sueurs froides, palpitations, etc.) qui lui sont associées et que chacun est susceptible de reconnaître.

En « opposition » à cette approche biologique, les auteurs cognitivistes et les philosophes de l'esprit insistent sur la dimension cognitive et intentionnelle caractéristique à l'émotion. Schématiquement, cela sous-tend l'idée que, pour qu'une émotion soit provoquée, l'objet sur lequel elle porte doit affecter ou impliquer l'individu en fonction de son vécu, de son expérience, de ses attentes, de ses intérêts ou de ses objectifs. Héritière de la pensée d'Aristote, initiée par Arnold (1960) et par la théorie « cognitivo-physiologique » de Schachter (1964), l'approche cognitive foisonne à partir du début des années 1980, regroupant des travaux de psychologie (Frijda, 1986) et de philosophie (Solomon, 1976). Ces différents auteurs partagent l'idée que les émotions ne sont pas des « passions » que nous subissons passivement — Solomon (1976) a notamment dénoncé la version « hydraulique » du courant physiologique de l'émotion — et affirment au contraire que nous sommes activement impliqués dans leur fabrication. Frijda (1986), en particulier, concilie de façon habile l'idée phénoménologique selon laquelle les émotions ont une visée intentionnelle avec la conception évolutionniste (darwinienne) soutenant qu'elles auraient des fonctions adaptatives. Dans ce cadre, l'émotion est associée à une « tendance à l'action » (Frijda, 1986) qui est davantage une préparation à l'action (une potentialité) qu'un comportement automatique. La culpabilité, par exemple, nous incite à la réparation (d'un tort), alors que la peur nous pousse à agresser (l'agresseur), à fuir ou même à nous évanouir. Une tendance à l'action peut ainsi donner lieu (mais pas nécessairement) à toute une gamme de comportements différenciés en fonction de la situation.

Enfin, et nous insistons sur cette troisième approche, de nombreux auteurs voient davantage dans l'émotion l'expression d'une société socialement et culturellement construite. L'émotion est ici considérée comme un « produit » du social au sens où la société fabriquerait le ressenti et le comportement émotionnel des individus. Les émotions sont (certes) des dispositions connectées au corps, mais le corps lui-même est façonné par la culture et l'époque. Dans la première moitié du XX^e siècle, cette conception de l'émotion a été portée par des travaux en sociologie (Mauss, 1921; Halbwachs, 2014 [1939]), en anthropologie (Benedict, 1995 [1946]) ou encore en histoire (Febvre, 1941). Dans cette optique, c'est le groupe, la collectivité, qui est à considérer en priorité lorsque l'on s'interroge sur la formation des émotions individuelles. De façon schématique, on peut résumer l'idée en posant que le social façonne, contraint, oriente, prescrit, de façon déterministe, les émotions des individus et leur façon de se comporter affectivement. Ce sont, autrement dit, les pratiques rituelles, les codes, les normes, les « règles de sentiments » (Mauss, 1921) qui dictent les conduites émotionnelles typiques d'une culture ou d'un collectif. Les institutions d'une société (la famille, la religion, l'État, le marché) orientent et contraignent le répertoire émotionnel des individus dans une culture ou une société donnée à une époque déterminée. Les institutions valorisent certaines attitudes, en stigmatisent d'autres ou encore créent une ambivalence à leur propos. Toute société, toute nation, dispose de ses propres codes émotionnels qui exercent une forte influence sur ce que les gens ressentent et sur la façon dont ils le ressentent. Benedict (1995 [1946]), par exemple, a été la première anthropologue à caractériser la culture japonaise comme une « culture de la honte », une culture qui valorise le respect, l'amour du prochain, l'honneur, la loyauté, la maîtrise de soi. Le sang-froid qui est requis d'un Japonais soucieux de sa dignité ou de sa réputation fait notamment partie de ses obligations.

Au total, dans les théories de la « production sociale des affects », on considère que, dans une large mesure, c'est la société qui définit les conditions d'acceptabilité, de perception et d'expression des émotions. Ce sont en résumé les normes sociétales qui imposent une forme à l'émotion ressentie et exprimée. Dans les années soixante-dix, ces différents travaux ont été prolongés en sociologie des émotions par des auteurs qui considèrent que les fondements sociaux des émotions ne constituent qu'une dimension parmi d'autres du comportement affectif individuel⁴. À la suite notamment du travail de Goffman (1974), il apparaît clairement que le jeu de figuration

de l'émotion dépend étroitement de la position sociale et contraint ceux qui, au plus bas de l'échelle hiérarchique, sont soucieux du regard que les dominants portent sur eux. La pensée « interactionniste » de Goffman (1974) a ainsi ouvert la voie à une conception « relationnelle » de l'émotion (proche de celle de John Dewey) dans laquelle celle-ci est elle-même l'objet d'une réélaboration de la part des individus. Hochschild (2017) en particulier a décrit très tôt les contours du « travail émotionnel » – le sourire (forcé) de l'hôtesse de l'air ou de la caissière, la jovialité (feinte) du commerçant ou de la secrétaire – caractéristique du secteur marchand.

1.2 L'approche « transactionnelle » de Dewey

L'approche de Dewey se distingue de ces trois formes « dualistes » (biologique, cognitive et sociale), car elle n'oppose pas le corps à l'esprit, la raison à l'émotion, l'individu à la société. John Dewey se réfère à la notion d'« interaction », dans une logique darwinienne, entre un organisme (un humain, un animal, une plante) et son environnement. Ce dernier est formé des choses extérieures susceptibles d'entrer en relation avec les activités d'un organisme, mais il est constitué également des effets concrets des activités de cet organisme. L'environnement et l'organisme sont ainsi plongés dans un processus d'ajustements et d'échanges réciproques. Plus l'influence de l'organisme est élevée, plus son environnement se confond avec les conséquences ou les effets de ses activités. En se centrant en particulier sur l'*interaction* qui existe entre le sujet et l'objet, entre l'organisme et l'environnement, Dewey insiste donc sur l'importance du caractère mutuel des relations de dépendance entre ces entités (Steiner, 2010).

Selon Dewey, un sujet se transforme de façon radicale au contact des autres et de son environnement. Or, sur le plan étymologique, l'interaction (mot composé du préfixe latin *inter-*, « entre », et de « action », du latin *actio*, « faculté d'agir ») désigne l'action réciproque de deux ou plusieurs personnes et n'implique pas la modification des entités qui y participent. C'est la raison pour laquelle Dewey substitue le terme de « transaction » (qui vient du mot latin *transactio* et qui signifie « transiger ») à celui d'« interaction » dans un article coécrit avec Arthur Bentley : « le terme d'"interaction" [entre l'organisme et l'environnement] est dangereux, étant donné qu'il est facile de comprendre qu'il met en jeu deux ou plusieurs existences préalables » (Dewey et Bentley, 1949). *A contrario*, la transaction suppose que l'on prenne en compte la manière dont la relation entre le sujet et son environnement

s'est construite de façon dynamique au cours du temps. Comme le suggère par exemple Scott (2015), illustrant la conception transactionnelle de Dewey, au fur et à mesure que les institutions universitaires se transforment selon une logique entrepreneuriale (liée à la rentabilité), les membres de ces institutions évoluent eux-mêmes (et changent) au rythme de cette transformation dans leur façon de se comporter, d'enseigner ou même d'être ou de vivre dans leur quotidien.

La pensée de Dewey apparaît ainsi comme anti dualiste. Il s'agit fondamentalement d'une pensée de la non-séparation. Sa méthode, rappelle-t-il, «est la méthode transactionnelle, dans laquelle [est défendu] le droit de voir ensemble, du point de vue de l'extension et du point de vue de la durée, ce qui est conventionnellement considéré comme étant composé de parties séparées irréconciliables» (Dewey et Bentley, 1949 : 69). Au lieu d'expliquer un phénomène donné en partant de plusieurs causes distinctes, l'approche requiert davantage de partir du phénomène à expliquer, et de le considérer comme un moment d'une situation d'intégration première et en devenir continu. Appliquée à la théorie des émotions, la méthode transactionnelle confère à l'approche de Dewey une capacité d'unification des théories modernes (Mendonça, 2012). Elle se rapproche de la théorie «relationnelle» qui, de la sociologie (Laflamme, 1995) à l'anthropologie (Bateson, 1991), met en avant le caractère primordial de la relation dans la constitution même de ce qu'est l'«individu» : l'émotion est ce qui nous relie à autrui ou à notre environnement. John Dewey s'inscrit, comme nous le voyons maintenant, dans une logique de l'«expérience», où l'émotion joue un rôle moteur de *transformation* et de modification des habitudes.

2. L'émotion, un facteur de changement de nos habitudes

Comme nous l'avons mentionné au début de l'article, John Dewey est souvent associé à la question de la formation des habitudes (Pratten, 2015). S'il est effectivement d'avis que «*Man is a creature of habit, not reason, nor yet of instinct*» (Dewey, 1922), John Dewey ne croit cependant pas que les individus sont des automates qui se conforment aux règles et suivent des habitudes intangibles. Ils sont aussi des «faiseurs de règles».

La culture, en tant que système constitué de règles et d'habitudes, a pour objet de fournir des solutions à des problèmes pratiques. Quand le système ne satisfait plus aux problèmes pratiques, des changements interviennent.

Ces changements sont le fruit d'une « transaction » entre les individus et le système — les organismes et leur environnement —, de sorte que les deux en sont modifiés, le système par des changements dans les pratiques culturelles, et les individus par l'apparition de nouvelles règles à suivre. Dewey ne peut donc être lu simplement comme un auteur qui attribue un rôle majeur aux règles ou aux habitudes ; il est avant tout un penseur du *changement* dans les règles et les habitudes (Pedwell, 2017).

2.1 La notion d'expérience et l'épisode de la « chambre »

Au cœur de ce processus de changement se trouve la notion d'« expérience », au cours de laquelle l'émotion joue un rôle fondamental (Quéré, 2018). Selon Dewey, « il y a constamment expérience, car l'interaction [au sens de la transaction] de l'être vivant et de son environnement fait partie du processus même de l'existence » (A : 80). L'expérience « inclut tout ce qui est fait, tout ce qui se fait, et tout ce qui est concrètement impliqué au sein d'une relation d'ajustement continu entre l'organisme et l'environnement » (Steiner, 2010 : 206) ; elle n'est donc pas un état d'esprit ou un phénomène pour l'organisme, mais un processus unifié, continu, étendu, et cependant rarement stabilisé.

Dans *L'art comme expérience*, le propos de Dewey s'articule essentiellement autour de l'artiste et de l'expérience esthétique qui lui est propre. La conception de l'expérience que l'auteur pragmatiste révèle dans l'ouvrage est cependant beaucoup plus générale et porte en définitive sur nos expériences « ordinaires » : s'atteler à une tâche et la mener à son terme ; résoudre un problème conceptuel ou pratique ; plus simplement encore, mener à bien une conversation. L'exemple de la « chambre » illustre de façon claire à la fois ce que signifie « faire une expérience » — c'est-à-dire réaliser une « activité » de transformation d'une relation entre un sujet et son environnement — et le rôle crucial qu'y joue l'émotion :

Une personne énervée ressent le besoin de faire quelque chose. Elle ne peut éliminer son énervement par un acte de volonté ; si elle tente de le faire, elle peut au plus amener ce sentiment jusque dans une voie souterraine où son effet sera encore plus insidieux et destructif. Cette personne doit agir pour se libérer de son énervement [...]. [Elle] peut assujettir les manifestations de son énervement à l'accomplissement de nouveaux objectifs qui neutraliseront la puissance destructrice de l'agent naturel. [...] Elle peut se mettre à ranger sa chambre, redresser

des tableaux qui ne sont pas droits, classer des papiers, trier le contenu de ses tiroirs, c'est-à-dire mettre de l'ordre de façon générale. Elle *utilise* ainsi ses émotions, les déplaçant vers des voies indirectes tracées par des occupations et des intérêts antérieurs. Mais comme il y a quelque chose dans l'utilisation de ces voies qui est émotionnellement proche des moyens qui fourniraient à son énervement un exutoire direct, cette émotion est ordonnée alors même que la personne met en ordre des objets. (A : 145-146; l'auteur souligne)

Dans cette situation, il y a bien une transaction qui s'opère entre un sujet (la personne en proie à une forte irritation) et un objet (la chambre). La transaction intervient lorsque la personne se met à ranger sa chambre et transforme ainsi, par son activité, son émotion originelle d'irritation. Si « l'émotion originelle d'énervement et d'impatience a été ordonnée et apaisée par ce que [la personne] fait, la chambre rangée lui renvoie l'image du changement qui a eu lieu en elle. Elle a le sentiment non pas de s'être acquittée d'une corvée nécessaire, mais d'avoir fait quelque chose d'épanouissant émotionnellement » (A : 146).

On voit ici toute la différence entre le registre de l'habitude (la personne range sa chambre par pure routine) et celui de l'expérience (qui implique une transformation). Dans l'épisode de la chambre, l'émotion (primaire) modifie la forme de l'objet (la chambre rangée), qui lui-même façonne l'émotion en retour (l'apaisement). Dans nos vies quotidiennes, nous modulons en permanence nos émotions de cette façon, car celles-ci nous poussent à agir en lien avec notre environnement. Ressentir, ce serait essentiellement être en relation, être affecté par quelqu'un ou par quelque chose. Ainsi, même dans la colère, par exemple, il demeure souvent un lien, une relation à autrui, qui exprime l'attente d'une réponse. Dans le mépris ou même le dégoût, émotions proches de la colère à laquelle elles sont de possibles répliques, c'est *a contrario* une mise à distance (intentionnelle ou non) de la relation qui s'opère.

2.2. L'émotion, élément moteur et unificateur de l'expérience

Deuxième idée centrale chez Dewey, l'émotion (sous une forme brute) se trouve au départ de toute expérience. « [S]igne d'une rupture actuelle et imminente » (A : 48), l'émotion est le moteur du changement qui s'opère chez le sujet; elle participe donc de la construction de la relation et de sa transformation. Cependant, l'émotion originelle, rudimentaire et imprécise, née du « suspense », de l'intrigue et de l'incertitude, a elle-même la vocation

de se transformer dans le cours de l'expérience. L'émotion est « à la fois élément moteur et élément de cohésion. Elle sélectionne ce qui accorde et colore ce qu'elle a sélectionné de sa teinte propre, donnant ainsi une unité qualitative à des matériaux extérieurement disparates et dissemblables » (A : 92). À travers l'émotion, l'individu perçoit que les règles, les habitudes qu'il suit ne sont pas ou plus adaptées au contexte qui est le sien.

En somme, dans l'analyse de John Dewey, les émotions ne sont pas considérées comme des phénomènes autonomes, isolés ou purement intérieurs, ainsi que le présupposent souvent les théories psychologiques de l'émotion. Elles ne sont pas universelles, mais bien davantage associées à une situation spécifique et à une relation particulière ; elles ne sont pas non plus la simple « extériorisation » (A : 123), la « décharge immédiate » (A : 263) d'un affect. La conception de l'émotion chez John Dewey se rapproche plutôt d'une mémoire affective (les « marqueurs somatiques » de Damasio [1994]) qui se co-construit continûment et de façon dynamique en relation avec notre environnement, la situation présente et en proportion de ce qu'est notre histoire personnelle. Les émotions sont « des attributs d'une expérience complexe qui progresse et évolue » (A : 90). Elles sont à l'origine de l'expérience en même temps qu'elles constituent des modes opératoires efficaces de son déroulement et de son aboutissement. C'est en ce sens que nous pouvons affirmer le *pouvoir des émotions* dans la modification des habitudes individuelles qui sont elles-mêmes à l'origine des normes sociales ou, dans une acception large, des institutions. Loin cependant d'être infaillible, le pouvoir unificateur de l'émotion dépend également de sa nature ou de sa « qualité ».

3. Les limites du pouvoir émotionnel de transformation

La particularité de l'épisode de la « chambre » évoqué précédemment est qu'il a une fin. L'expérience est « close » puisque la transformation semble avoir eu lieu complètement. Elle est aboutie. Dans la réalité, ce n'est pas le cas le plus fréquent. En règle générale, nous vivons plutôt un flux continu d'expériences, enchâssées elles-mêmes dans des expériences passées. Au sein même d'une relation, nos émotions sont liées par la série d'événements qui les ont suscitées et que nous conservons plus ou moins consciemment en mémoire. Nous avons ainsi souvent l'impression diffuse d'expérimenter à répétition une certaine gamme d'émotions semblables en apparence alors que nous les ressentons dans des contextes très différents et autour d'objets ou de relations qui le sont aussi.

3.1 Nature de l'émotion et incomplétude de l'expérience

Une expérience n'est donc pas en général finie, ce qui signifie qu'au contraire, elle est le plus souvent incomplète, toujours en cours et, forcément, imparfaite. L'incomplétude et l'imperfection nous renseignent sur la qualité de l'expérience à laquelle est associée celle de l'émotion. Le contraire de l'expérience, c'est l'impossibilité de réélaboration d'une émotion primaire. Celle-ci peut provenir d'une stimulation insuffisante ou inadaptée qui nuit à l'engagement de l'individu dans l'expérience. C'est le cas par exemple dans l'ennui ou dans la passivité. C'est le cas aussi lorsque des habitudes émotionnelles sont un frein à l'expérience du fait de résistances psychiques individuelles ou de normes sociales et culturelles contraignantes. L'émotion est ce qui signale le changement d'une habitude. Toutefois, il peut arriver aussi qu'une routine émotionnelle nous fige dans une posture qui empêche toute transformation. C'est ce qui se produit lorsque les habitudes individuelles convergent, suivant la sécrétion de dopamine, vers une forme addictive (au jeu, au travail, etc.).

L'inaccomplissement de l'expérience provient aussi, très souvent, de la dispersion, de la précipitation et du manque d'attention, qui provoquent le désajustement du sujet vis-à-vis de l'objet ou de son environnement. C'est souvent à ce titre que l'émotion est disqualifiée ou condamnée dans les médias et dans l'espace éducatif. On réduit l'émotion à une forme impulsive, à une « décharge », à un réflexe, à un automatisme. Notre interprétation, à la lecture de Dewey, est qu'il s'agit d'une forme inaboutie de l'expérience dans laquelle l'émotion primaire n'a pas été transformée. Pour que l'expérience soit complète, il faut que l'énergie émotionnelle soit conservée et investie dans la conduite de l'expérience comme force organisatrice. L'émotion est à la fois un moteur et un élément de coordination de l'expérience. L'énergie émotionnelle, nous dit John Dewey, « évoque, assemble, reçoit ou rejette souvenirs, images, observations, et les façonne dans un ensemble dont toutes les parties sont harmonisées par un même sentiment émotionnel immédiat. En résulte un objet doté d'une unité et complètement indépendant » (A : 264). Ce n'est qu'à cette condition que « la manifestation de l'émotion devient une véritable expression, pourvue d'une qualité esthétique » (A : 263-264).

En somme, l'insuffisance de l'émotion, son inadaptation ou son excès provoquent l'inaccomplissement de l'expérience. Dès lors, sa réalisation est au contraire le fruit, comme le suggère John Dewey, d'une juste « proportion » (aristotélicienne) d'affects. L'émotion est nécessaire pour que se réalise une parfaite unité, une intégration, entre le sujet et l'objet (Quéré, 2018). Cela

suggère qu'une expérience « réussie » implique une aptitude particulière dans la conduite de l'émotion et un certain degré d'intensité de l'énergie émotionnelle.

3.2 Un critère de qualité de l'expérience : la coïncidence des fins et des moyens

Selon le philosophe américain, c'est sans doute dans le domaine artistique et esthétique que se réalise la forme la plus complète, la plus profonde et la plus intense de l'expérience humaine. La raison essentielle en est que l'artiste apprend en permanence, du fait de sa pratique, à « cultiver » les tensions provoquées par ses émotions primaires. On a cette image du peintre, du sculpteur ou du musicien qui, inlassablement, retravaille le matériau interne à partir duquel l'acte créateur s'effectue. L'émotion (esthétique) qui accompagne l'artiste dans sa pratique a cependant une nature profondément « ordinaire » (Formis, 2015). On la retrouve chez l'artisan, le sportif, le scientifique, le producteur, le spectateur tout autant que le simple voyageur.

Très tôt, dans *L'art comme expérience*, John Dewey a lui-même rapproché l'activité de l'artiste de celle, par exemple, du mécanicien : « Le mécanicien intelligent impliqué dans son travail, cherchant à bien le faire, et trouvant de la satisfaction dans son ouvrage, prenant soin de ses matériaux et de ses outils avec une véritable affection, est impliqué dans sa tâche à la manière d'un artiste [...] » (A : 33) On peut y voir un parallèle intéressant avec ce que Crawford (2010) décrit dans *l'Éloge du carburateur*. Brillant philosophe qui était payé rubis sur l'ongle dans les fameux « laboratoires d'idées » américains, Crawford, à contre-courant de sa trajectoire universitaire, revient à ses premières amours – les motos de collection, auxquelles il voue une véritable passion – et se fait embaucher comme mécanicien. Il montre dans son essai que le « savoir-faire », la « pensée en action », est une qualité qui s'acquiert avec l'expérience, et non par l'addition des connaissances techniques et rationnelles : « Il m'est arrivé un nombre incalculable de fois », nous livre-t-il, « qu'un mécanicien plus expérimenté me montre du doigt quelque chose que j'avais littéralement sous le nez, mais que j'étais incapable de voir [...] » (Crawford, 2010 : 238-239) C'est ainsi que « les distinctions les plus fines formulées par les praticiens d'un art expriment aussi certaines *subtilités esthétiques* qui peuvent rester invisibles à l'observateur extérieur » (Crawford, 2010 : 239 ; nous soulignons). Cela n'est vrai que lorsque le compagnon de métier expérimenté ne fait pas la distinction, comme le suggère John Dewey

à propos de l'expérience artistique⁵, entre la finalité de l'acte (ici, résoudre un problème mécanique) et le moyen par lequel il y parvient. Lors d'un acte de routine, l'activité de réparation, si elle est aisée, est guidée par le seul objectif de rendre la moto de collection à son usage premier. Dans ce cas de figure, le mécanicien sera satisfait s'il y consacre un minimum de temps. Peu importe le moyen, ce qui compte, c'est l'objectif fonctionnel assigné à la tâche. Si la réparation est plus complexe, cependant, elle implique de faire une expérience qui mobilise un savoir-faire et qui est une source de transformation. Le moyen par lequel le mécanicien parvient à son objectif n'est plus dissocié de la finalité. De même, il nous arrive de voyager pour nous rendre quelque part parce que cela est nécessaire. À d'autres moments, nous voyageons pour le plaisir de nous déplacer et de voir certains paysages. Dans ce dernier cas, moyens et fins coïncident. John Dewey généralise cette idée en posant que « tous les cas pour lesquels les moyens sont extérieurs aux fins ne sont pas de nature esthétique » (A : 328). *A contrario*, un objet possède une forme esthétique à partir du moment où le matériau est organisé de façon à contribuer à l'enrichissement de l'expérience immédiate de celui qui dirige vers lui son attention.

Dans l'activité décrite par Crawford, ce n'est que lorsque la forme de l'objet (la moto) s'affranchit des limites qui la subordonnent à une fin spécifique (la réparation) qu'elle devient « esthétique et cesse d'être utile » (A : 204). Une expérience et l'émotion qui la sous-tend sont de qualité lorsqu'il y a adéquation entre la finalité de l'expérience et la forme que l'objet doit prendre pour y parvenir. La question de l'adéquation de la forme de l'objet au dessein se pose donc également dans le cas d'une expérience « ordinaire », qu'il s'agisse d'une activité sportive ou ludique, ou même d'activités de consommation ou de production directement liées au marché.

La réalisation d'une expérience implique, on le voit, une alchimie complexe qui suggère que nous vivons régulièrement des expériences très imparfaites ou inaccomplies. Ou, de façon plus littérale, que nos vies ordinaires se caractérisent (trop) souvent par l'absence d'expériences esthétiques. Ou que, finalement, nos émotions n'ont pas aussi souvent qu'elles le pourraient une qualité permettant la transformation de la relation que l'émotion primaire suggère.

Conclusion

Dans cet article, nous avons suggéré, à partir de l'approche pragmatiste de John Dewey, que l'émotion possède un *pouvoir de transformation* sociale qui s'exerce à l'échelle de l'individu et qui peut avoir une incidence sur le plan collectif. En pensant la « transaction », et non seulement l'« interaction », Dewey ouvre une perspective sur l'articulation entre institution et émotion par l'intermédiaire de l'individu. Dans ce cadre, l'émotion est ce qui signale et guide le changement des habitudes ou des règles établies. Toutefois, il peut arriver aussi qu'une routine ou une habitude émotionnelle nous fige dans une posture qui empêche toute transformation, ou que l'expérience vécue par l'individu soit incomplète ou imparfaite lorsque l'émotion qui la sous-tend est elle-même insuffisante, excessive ou inadaptée. L'approche de Dewey nous interroge donc sur la façon dont l'articulation entre les habitudes, les règles institutionnelles et les émotions individuelles conduit à une transformation sociale durable et pérenne. Comme le suggèrent par exemple Palpacuer et Seignour (2019) lorsqu'ils pointent l'évolution des pratiques managériales contestées au sein de l'entreprise France Télécom, c'est probablement la transformation d'une ou de plusieurs émotions primaires (anxiété, honte, indignation) qui est à l'origine récente d'un changement dans les règles de droit⁶. Il s'agit, selon notre interprétation de Dewey, d'une « expérience » aboutie dans laquelle l'émotion des différents acteurs a joué un rôle moteur et unificateur.

L'approche du changement institutionnel par les émotions que nous proposons, inspirée de *L'art comme expérience* de John Dewey, ouvre sur de nombreuses questions qui dépassent le cadre de cet article, et que nous avons simplement suggérées ici. Si l'émotion est au cœur de la transformation sociale, s'agit-il cependant d'une émotion « ordinaire », c'est-à-dire d'un affect que l'on ressent dans le cadre de nos expériences quotidiennes, ou d'une émotion plus spécifique de nature « esthétique » ? Certaines émotions, comme la colère, la joie ou l'empathie, sont-elles plus propices que d'autres au changement ? S'il faut changer les habitudes de comportement, quelle place doit-on accorder à une politique éducative des émotions ?

Bibliographie

- Arnold, Magda. 1960. *Emotion and Personality*. New York, Columbia University Press.
- Bateson, Gregory. 1991. *Une unité sacrée. Quelques pas de plus vers une écologie de l'esprit*. Paris, Seuil.
- Benedict, Ruth. 1995 [1946]. *Le chrysanthème et le sabre*. Paris, Picquier.
- Bernard, Julien. 2017. *La concurrence des sentiments : une sociologie des émotions*, Paris, Métailié.
- Chavance, Bernard. 2018. *L'économie institutionnelle*. Paris, La Découverte.
- Crawford, Matthew B. 2010. *Éloge du carburateur. Essai sur le sens et la valeur du travail*. Paris, La Découverte.
- Damasio, Antonio R. 1994. *L'erreur de Descartes : la raison des émotions*, Paris, Odile Jacob.
- Dewey, John. 1894. «The Theory of Emotion I: Emotional Attitudes», *Psychological Review*, 1, 6 : 553-569.
- Dewey, John. 1895. «The Theory of Emotion II: The Significance of Emotions», *Psychological Review*, 2, 1 : 13-32.
- Dewey, John. 1896. «The Reflex Arc Concept in Psychology», *Psychological Review*, 3, 4 : 357-370.
- Dewey, John. 1922. *Human Nature and Conduct: Introduction to Social Psychology*. New York, Henry Holt and Company.
- Dewey, John. 2005 [1934]. *L'art comme expérience*. Paris, Gallimard.
- Dewey, John et Arthur. F. Bentley. 1949. *Knowing and the Known*. Boston, Beacon Press.
- Febvre, Lucien. 1941. «La sensibilité et l'histoire : comment reconstituer la vie affective d'autrefois?», *Annales d'histoire sociale*, 3, 1-2 : 5-20.
- Formis, Barbara. 2015. *Esthétique de la vie ordinaire*. Paris, Presses universitaires de France.
- Frijda, Nico. H. 1986. *The Emotions*. Cambridge, Cambridge University Press.
- Goffman Erving. 1974. *Les rites d'interaction*. Paris, Minuit.
- Halbwachs, Maurice. 2014 [1939]. «L'expression des émotions et la société», texte présenté et annoté par Christophe Granger, *Vingtième siècle. Revue d'histoire*, 3, 123 : 39-48.
- Hochschild, Arlie Russel. 2017. *Le prix des sentiments : au cœur du travail émotionnel*. Paris, La Découverte.
- Laflamme, Simon. 1995. *Communication et émotion. Essai de microsociologie relationnelle*. Paris, L'Harmattan.
- Le Coz, Pierre. 2014. *Le gouvernement des émotions*. Paris, Albin Michel.
- James, William. 1884. «What is an Emotion?», *Mind*, 9, 34 : 188-205.
- Mauss, Marcel. 1921. «L'expression obligatoire des sentiments», *Journal de psychologie*, 18 : 425-434.
- Mendonça, Dina. 2012. «Pattern of Sentiment: Following a Deweyan Suggestion», *Transactions of the Charles S. Peirce Society: A Quarterly Journal in American Philosophy*, 48, 2 : 209-227.

Palpacuer, Florence et Amélie Seignour. 2019. «Resisting Via Hybrid Spaces: The Cascade Effect of a Workplace Struggle Against Neoliberal Hegemony», *Journal of Management Inquiry*, 29, 4:1-15.

Pedwell, Carolyn. 2017. «Transforming Habit: Revolution, Routine and Social Change», *Cultural Studies*, 31, 1 : 93-120.

Petit, Emmanuel. 2018. «La mise en œuvre d'une conception relationnelle de l'émotion en économie comportementale», *Nouvelles perspectives en sciences sociales*, 14, 1: 43-83.

Pratten, Stephen. 2015. «Dewey on Habit, Character, Order and Reform», *Cambridge Journal of Economics*, 39, 4 : 1031-1052.

Quéré, Louis. 2018. «L'émotion comme facteur de complétude et d'unité dans l'expérience. La théorie de l'émotion de John Dewey», *Pragmata*, 1: 10-59.

Robert, Anne-Cécile. 2019. *La stratégie de l'émotion*. Montréal, Lux.

Schachter, Stanley. 1964. «The Interaction of Cognitive and Physiological Determinants of Emotional State», *Advances in Experimental Social Psychology*, 1: 49-81.

Scott, Charles E. 2015. «Differences, Borders, Fusions», *The Journal of Speculative Philosophy*, 9, 1 : 16-24.

Solomon, Robert C. 1976. *The Passions: Emotions and the Meaning of Life*. Indianapolis, Hackett Publishing.

Steiner, Pierre. 2010. «Interaction et transaction: quelques enjeux pragmatistes pour une conception relationnelle de l'organisme», *Chromatikon. Annales de la philosophie en procès/Yearbook of Philosophy in Process*, 6 : 203-213.

Notes

¹ Voir Petit (2018) pour une revue de la littérature.

² En suivant la lecture des économistes institutionnalistes, nous définissons de façon élargie les institutions comme « des systèmes durables de règles sociales et de conventions établies, encadrées, qui structurent les interactions sociales » (Chavance, 2018 : 99). Ainsi, le langage, la monnaie, le droit, les systèmes de poids et de mesures, les manières de table, les firmes et les autres organisations sont tous considérés comme des institutions.

³ John Dewey, *L'art comme expérience*, présentation de Richard Shusterman, postface de Stewart Buettner, traduction coordonnée par Jean-Pierre Cometti, Paris, Gallimard, coll. « Folio essais », 2005 [1934], 596 p. Désormais, les références à cet ouvrage seront indiquées par le sigle A suivi du folio, et placées entre parenthèses dans le texte.

⁴ Voir Bernard (2017) pour une revue de la littérature.

⁵ John Dewey remarque en particulier que le mot « design » possède une double signification : il dénote l'agencement ou l'arrangement autant que l'intention, le « dessein ».

⁶ Le 20 décembre 2020, le tribunal correctionnel de Paris a rendu un jugement historique, condamnant l'entreprise française (devenue Orange en 2013) pour « harcèlement moral institutionnel » (*Le Monde*, 23 décembre 2019). Le caractère exceptionnel du jugement vient ici notamment du fait que c'est un « système de règles » qui est mis en cause (et non pas seulement des personnes comme c'est le cas lors de procédures classiques de harcèlement). Le tribunal a notamment souligné l'utilisation de « méthodes qui ont abouti à déstabiliser les salariés et à créer un climat professionnel anxigène » (*Le Monde*, 21 décembre 2019).

Théoriser un sentiment de minorisation

Les francophonies canadiennes entre philosophie politique et psychologie sociale

JÉRÔME MELANÇON

Professeur agrégé en études francophones et interculturelles – Université de Regina

SEAN E. MOORE

Professeur agrégé de psychologie – Université de l'Alberta

—

Le jeudi 15 novembre 2018, le gouvernement de l'Ontario annonça la fin du projet de l'Université de l'Ontario français et une réorganisation des services publics qui verrait le Commissariat aux services en français perdre son autonomie. Cette annonce créa une réaction de contestation immédiate de la part des Franco-Ontarien·ne·s et mena à plusieurs manifestations d'une ampleur inédite à travers la province. Ils furent soutenus par des francophones de partout au Canada qui, de la sorte, firent part de leur solidarité. Comment comprendre la mobilisation des francophones autour d'un enjeu qui, s'il a une pertinence et un sens clair pour les communautés francophones, ne touche pas à leurs droits fondamentaux ni ne relève du scandale? Comment comprendre, de manière plus large, les réactions et mobilisations de la part de groupes minoritaires, tant en relation avec les décisions politiques qu'en considérant leurs interactions avec les membres des groupes majoritaires?

Dans cet article, nous explorons l'hypothèse de l'existence d'un sentiment de minorisation et cherchons à établir quelques-unes des conditions d'émergence de ce sentiment, ainsi qu'à explorer ses conséquences pour la compréhension des situations minoritaires. Nous poursuivrons ces objectifs par le biais d'un travail de clarification conceptuelle qui s'appuie sur deux sources philosophiques centrales, à savoir les travaux de Gilles Deleuze et Félix Guattari et

ceux, plus anciens, d'Alexis de Tocqueville, de même que sur des recherches récentes en psychologie sociale des relations intergroupes et des émotions collectives. Nous nous tournerons enfin vers une expérience des francophones en milieu minoritaire au Canada afin de mettre à l'essai cette théorie, laquelle pourra ensuite être élargie pour tenir compte des divers groupes qui se sentent minorisés – peu importe leur véritable situation sociale.

Nous suggérons donc que d'autres facteurs que l'histoire, les rapports de force, ou encore le sentiment national ou d'appartenance culturelle expliquent les différences et enjeux politiques canadiens. Surtout, nous montrons le rôle des sentiments relationnels dans la politique minoritaire – avant tout celui du sentiment de minorisation qui la définit –, et comment la politique peut aussi être une manière de transformer les sentiments.

Une précision sur l'usage du terme « sentiment » sera utile d'entrée de jeu. Ce terme revêt plusieurs sens, tant en psychologie qu'en philosophie. Nous verrons qu'un sentiment n'est ni une perception, ni une opinion, ni une connaissance, même s'il peut être créé par celles-ci ou encore par des institutions sociales ou politiques, du fait des interactions qu'elles permettent. Suivant une supposition opérante du champ de l'étude des relations intergroupes en psychologie sociale, l'identité de groupe est toujours basée sur le milieu, sur ce qui entoure l'individu, qui définira s'il appartient ou non au groupe à partir de ce qu'il y perçoit et y ressent. Cette définition des sentiments est en ligne directe avec la vision constructiviste qui prévaut en psychologie (voir, par exemple, Barrett, 2017), selon laquelle les émotions sont les explications qu'une personne crée d'un moment à l'autre pour rendre compte de changements dans ses affects internes (dans son état physique ou corporel) dont elle fait l'expérience. Les explications pour un affect devraient ainsi refléter l'histoire, la langue et la culture personnelles, qui seront employées dans cette description des expériences alors qu'elles sont vécues. Cette perspective constructiviste crée ensuite des distinctions entre les émotions, et les conceptualise comme des explications immédiates, à court terme, pour les changements d'affects, des sentiments (en anglais, *feelings* ou *moods*, états d'esprit), qui sont des changements dans l'état affectif à plus long terme et résultent d'événements psychologiquement signifiants qui se sont effacés de la conscience centrale (Halperin, 2014; Schwarz et Clore, 2007). Ces sentiments peuvent être des réponses ou bien à une expérience personnelle, ou bien à une expérience collective vécue par une personne (Halperin, 2014; Smith et Mackie, 2016). Les sentiments politiques, comme le sentiment de minorisation, sont liés à

des événements présentant une question de relation à la norme, et sont donc une réaction à la perception d'adéquation ou d'inadéquation, une réaction à la satisfaction ou à la frustration d'une attente.

Être dans la minorité

Deleuze et Guattari (1980) proposent une conception de la minorité comme émergeant d'un processus de minorisation, lui-même compris comme divergence par rapport à une norme¹. La majorité apparaît comme une constante face aux variations ou aux déviations minoritaires, et non comme une question de supériorité numérique. L'enjeu des rapports entre majorité et minorité est alors la capacité d'agir ainsi que l'établissement et le maintien de relations de pouvoir. La majorité et la minorité ne sont pas définies par la démographie, mais bien par le pouvoir institutionnel. La majorité est composée des individus dont les choix sont protégés et relayés par les institutions, à savoir les coutumes, les habitudes, les lois. Ces institutions forment un système dominant et homogène qui protège un petit nombre d'individus – ce que Deleuze et Guattari appellent un *segment*. La société est donc segmentée selon une série de normes auxquelles se rapportent ses membres. Chaque norme présente une possibilité et donne une capacité d'agir à ceux qui y correspondent. Ainsi les normes « homme », « blanc », « hétérosexuel », « cisgenre », « non handicapé », « nanti », « urbain » créent-elles chacune des segments selon que les individus répondent ou non à chacune de ces catégories – segments qui seront respectivement privilégiés ou défavorisés. Des segments multiples plutôt que binaires se définissent en relation à chaque norme, puisqu'il y a maintes manières de ne pas y correspondre, mais peu de manières de l'approximer comme individu ou de la définir en tant que groupe : impossible de compter toutes les manières de ne pas se conformer à une norme. Enfin, les segments se créent par combinaison de ces normes – on peut voir à quel point le nombre d'hommes blancs, hétérosexuels, cisgenres, non handicapés et riches, qui forment *la* majorité parmi toutes les majorités possibles, ne pourra être qu'infime. Ses membres sont majoritaires suivant plusieurs segments.

Les membres de chaque segment ont à peu près la même capacité d'agir. Les segments les plus solides, ceux qui résistent au changement ou ne peuvent être changés, considérés comme constants au sein de la société, sont les segments majoritaires. Ils ne permettent qu'un ensemble limité de choix en matière d'actions légitimes. La majorité est un segment dur; elle est interchangeable

parce qu'elle est constituée de manière à être impossible à transformer. Elle est nécessairement composée d'un petit nombre d'individus (petit au sens absolu et non pas relatif) puisque la similitude ne peut exister qu'au sein de petits groupes d'individus. Elle est la constante qui donne suffisamment de stabilité pour parler d'une société, de ses caractéristiques et de son caractère : tout individu sera mesuré par rapport à elle. En effet, une société *une* est représentée par le biais des caractéristiques de cette majorité, qui forment autant de normes projetées sur chaque segment. Ce qui est constant permet de parler de ce qui ne l'est pas, des éléments d'une société qui ne seraient qu'accidentels plutôt qu'essentiels, qui seraient excédentaires, à éliminer; anormaux, à être ramenés à la norme.

Tandis que la majorité se présente comme universelle et délocalisée, les minorités sont des segments sociaux réduits à être de simples variations ou écarts en relation à la norme en plus d'être localisés en certains lieux, espaces, rôles, métiers, où les minorités sont donc immobilisées. La minorité est ce que devient tout individu (même ceux faisant autrement partie de la majorité) aussitôt qu'il dévie de la norme qui sert à le mesurer. Un groupe minoritaire ne peut être utilisé pour établir des comparaisons avec d'autres majorités, d'autres sociétés donc, ni même avec d'autres minorités. Chaque minorité est incommensurable, liée à la majorité seulement par ce qui lui manque. Pour Deleuze et Guattari, la minorité est définie par sa différence d'avec la majorité, son caractère temporaire et sa pluralité interne. Elle est un problème à résoudre par intégration, assimilation ou élimination (Laurie et Khan, 2017 : 2).

Les minorités deviennent politiquement pertinentes là où elles forcent une reconfiguration de la majorité, là où elles démontrent que la majorité n'est composée que d'un tout petit groupe. Cette constante transformation au sein des segments minoritaires, dont les membres sont définis par la négative, menace les segments majoritaires en remettant en question leurs frontières, en troublant les lignes de séparation – menace qui montre que minorité et majorité sont liées à des processus sociaux et non à un état social. Deleuze et Guattari présentent les minorités comme *minorisées* : elles ne sont pas calculées (ni calculables) numériquement, ne sont pas quantifiables. Au contraire, elles émergent d'une exclusion, de leur définition comme anormales, comme accidentelles, comme locales; d'une tentative d'affirmer et de maintenir la norme – donc de la réaction de la majorité qui cherche à se stabiliser face à la multiplicité et à la fluidité de tout ce qui n'entre pas dans de telles exclusions.

Qu'on pense ici au concept d'intersectionnalité, qui reprend le même rapport à la question de la minorité, mais pour privilégier les expériences des personnes minorisées. À l'aide de ce concept, Crenshaw (1989 et 2005) répond à la tendance de la politique axée sur les identités que l'on pourrait dire minorisées à gommer les différences internes à chaque groupe. Les vécus des membres des groupes minorisés ne sont nullement mutuellement exclusifs, mais les identités intersectionnelles de personnes minorisées à plusieurs égards – femmes racisées dans le cas de l'étude de Crenshaw – sont néanmoins marginalisées. Ces différentes intersections font qu'un même phénomène mènera à des expériences différentes pour les femmes racisées et les femmes blanches, de même qu'à un traitement social inégal, où les premières expériences auront tendance à devenir invisibles. Ce sera encore davantage le cas lorsque d'autres segments minoritaires entreront en compte, comme le montre Crenshaw à propos des femmes racisées non anglophones (2005 : 58, 72). Elle rappelle par ailleurs que « le silence entretenu sur les différences *internes* aux groupes contribue souvent à alimenter les tensions *entre* groupes » (2005 : 53; l'autrice souligne) – comme ce peut être le cas au sein des organismes féministes, où les coalitions peuvent être difficiles à créer.

Les conséquences politiques des processus de minorisation et de majorisation sont simples. Faire partie de la majorité, c'est avoir le droit de décider, droit qui est partagé parmi les membres de la majorité et qui est exercé sur les minorités afin de les minoriser, de mettre un frein à leur devenir, à leur fluidité, afin de limiter leur existence à leur divergence par rapport à la norme – bref, afin de les définir de l'extérieur. Cette minorisation limite leur capacité à agir et les présente comme ayant besoin d'inclusion et d'intégration, donc comme devant être menées à ressembler davantage à la majorité. Des privilèges sont alors étendus à certaines minorités incluses, incitant un sentiment de reconnaissance. Les moyens et le pouvoir d'agir, mais seulement selon la norme et les aspirations de la majorité, sont partagés. La domination est amenuisée. Une telle inclusion établit une majorité transformée, légèrement étendue. Certaines minorités sont rapprochées de la norme, laquelle est modifiée pour permettre ce rapprochement – pensons à la manière dont les Irlandais et les Italiens ont cessé d'être vus comme de races blanches inférieures aux Saxons (Painter, 2010 et 2019). Nous verrons plus bas comment ce peut aussi être le cas des francophones en milieu minoritaire.

Ce partage du pouvoir rapproche certains membres des segments minoritaires du segment majoritaire, sans pour autant leur permettre d'y participer. Il les éloigne certes de leur état précédent, où ils se trouvaient divergents et

défavorisés, et leur permet de se sentir moins minorisés. Notons par ailleurs qu'un sentiment de minorisation pourrait aussi apparaître parmi les autres segments auparavant rapprochés de la majorité, mais tout de même éloignés de la norme (notamment par la classe sociale ou la ruralité), alors que cette dernière change et qu'ils voient leurs privilèges étendus à d'autres dont ils ne se démarquent donc plus. Dans d'autres cas, là où une telle inclusion est impossible, la minorisation mène au besoin d'éliminer les minorités : c'est la ghettoïsation ou le génocide.

Pour Deleuze et Guattari, les minorités sont dynamiques. Elles n'existent donc pas seulement comme sous-systèmes en dépendance d'une majorité agissant en tant que système fabriquant de l'homogénéité, mais sont également un devenir-autre; elles n'existent pas uniquement comme territorialisation, mais sont aussi une déviation et une déterritorialisation (1980 : 356). Déjà autres, elles ont encore besoin de devenir autres que la norme et qu'elles-mêmes. Cette analyse de la minorité ne peut ainsi se séparer du parti-pris pour la minorité, qui défend et met en pratique la valeur de la variation, et d'un désir d'échapper à la norme.

Une telle approche de la question des majorités et des minorités va à l'encontre du sens courant de ces termes. Il ne s'agit toutefois pas ici d'une question méthodologique, ni de forcer le choix en faveur de l'analyse qualitative aux dépens de l'analyse quantitative. Les deux doivent aller de pair. L'existence de groupes numériquement plus petits – numériquement mineurs, formant une minorité sur le plan démographique – indiquera souvent la présence de groupes minoritaires. Toutefois, la plus grande partie des groupes numériquement mineurs n'ont aucune signification pour leurs membres, pour le reste de la société, et encore moins sur le plan politique. Pensons aux gens aux cheveux roux, par exemple. De même, certains groupes numériquement mineurs au sein d'une société peuvent former une majorité, comme c'est le cas des hommes blancs (sans même tenir compte des autres attributs habituellement rattachés au pouvoir). Par ailleurs, les groupes numériquement mineurs mais formant un segment majoritaire peuvent être menés à se voir comme minoritaires malgré leur contrôle du pouvoir ou les bénéfices qu'ils en retirent, comme on peut le voir parmi les groupes masculinistes ou suprémacistes blancs, ou encore ceux s'organisant autour des théories complotistes du « grand remplacement ». La question de la manipulation des sentiments et de la création d'un sentiment de minorisation, si elle est laissée ici en plan, fait donc partie d'un programme de recherche plus complet sur ce sentiment.

Ressentir la minorisation

Sur la base d'une telle conception de la minorisation, il devient possible de réinterpréter certains passages importants de l'ouvrage *De la démocratie en Amérique* d'Alexis de Tocqueville². Nous présenterons ces passages, qui placent les sentiments au centre de la différence de la majorité et des minorités, à la lumière d'un impensé dans ce livre, à savoir l'exclusion de groupes plus radicalement minorisés aux États-Unis. L'attention que Tocqueville porta aux relations entre classes politiques le mena à explorer les sentiments entre celles-ci, à distinguer des sentiments démocratiques et aristocratiques et, enfin, à montrer les conséquences de la contradiction créée par la coexistence de ces deux sentiments au sein d'une même personne, d'un même groupe ou de deux groupes distincts. Le sentiment d'égalité, à savoir une disposition à l'égard des autres qui tient à des similitudes ressenties et perçues, peut coexister avec des sentiments de supériorité ou d'infériorité en réponse à des différences de traitement.

Dans les analyses où Tocqueville compare les classes aux États-Unis et en Europe, la différence entre majorité et minorité ne dépend ni des nombres ni seulement de l'habitude du pouvoir, mais d'abord et avant tout des sentiments. Les sociétés démocratiques dépendent de ce que Tocqueville nomme un sentiment d'égalité, qu'elles nourrissent, tandis que les sociétés aristocratiques créent un sentiment d'infériorité au sein du peuple et de supériorité au sein des élites. Ces sociétés sont donc à même de maintenir l'inégalité sans une grande répression parce que le pouvoir du petit nombre (entendons : de la majorité) est ressenti comme un phénomène naturel, donc normal. L'expérience vécue correspondant aux représentations, elle est réfléchie comme relevant d'un état des choses naturel, de l'infortune ou de la chance, ou encore de la prédestination. Le peuple, dans les sociétés aristocratiques, vit avec un sentiment d'infériorité, c'est-à-dire le sentiment d'être hiérarchiquement inférieur et de dépendre des autres. Ce sentiment émerge de la perception de leur propre infortune, de leur manque de pouvoir, mais également de la perception du bonheur et du pouvoir des autres qui, autrement, seraient pareils à eux (II : 246-257).

S'il y a résignation au sein du peuple dans ces sociétés, Tocqueville n'en affirme pas pour autant qu'il serait heureux. Les membres de la minorité – du peuple – sont en colère et humiliés, non par les faits de l'ignorance ou de la pauvreté, mais par la comparaison avec ceux qui sont éduqués et riches.

Ne trouvant rien en eux-mêmes qui pourrait les élever à la condition des riches, ils s'abandonnent à leur sort et se sentent effectivement inférieurs plutôt que de ne se voir que traités comme tels. Ces sentiments de supériorité et d'infériorité sont présents dans l'ensemble des sociétés aristocratiques, qui comportent un grand nombre de classes organisées de manière hiérarchique, de sorte que le pouvoir se raréfie à mesure que l'on descend dans l'échelle sociale. Toute classe se sent supérieure à celle qui est au-dessous d'elle et inférieure à celle qui est au-dessus, et ce, même jusqu'aux rangs les plus bas. Tocqueville laisse ainsi voir que la société hiérarchique et les institutions politiques créent des sentiments différents au sein des classes et des rangs, mais qu'il s'agirait peut-être plutôt de différents degrés, ou d'une différente intensité des mêmes sentiments pour l'ensemble de la population, laquelle se diviserait donc en deux classes sociales plus générales : celles où domine un sentiment de supériorité et celles où domine un sentiment d'infériorité.

Même dans les sociétés démocratiques, il existe bien des inégalités sociales et politiques, qui sont davantage le résultat de la division du travail qu'une question d'obéissance — et n'impliquent pas nécessairement l'inégalité politique au sens propre, donc. Elles sont surtout liées à la domesticité (II : 256-257) mais, pourrions-nous ajouter, à l'esclavage et à l'exclusion coloniale également. Ainsi, un certain sentiment d'infériorité est présent :

Il ne faut pas se dissimuler que les institutions démocratiques développent à un très haut degré le sentiment de l'envie dans le cœur humain. Ce n'est point tant parce qu'elles offrent à chacun des moyens de s'égaliser aux autres, mais parce que ces moyens défont sans cesse à ceux qui les emploient. Les institutions démocratiques réveillent et flattent la passion de l'égalité sans pouvoir jamais la satisfaire entièrement. (I : 300)

L'envie diffère du sentiment d'inégalité en ce qu'elle dépend d'un sentiment d'égalité sous-jacent. Tocqueville suggère que l'envie sape même les hiérarchies les plus légitimes parce qu'elle fait percevoir les succès des autres comme des obstacles à son propre succès. En fin de compte, la différence entre le sentiment d'infériorité et l'envie a davantage à voir avec l'absence ou la présence des moyens de devenir égaux aux autres. Aux yeux de Tocqueville, les institutions américaines ont pour but de contrer les effets de l'envie en limitant l'influence politique de ceux qui ont le plus de chances de la ressentir : le peuple (I : 459).

Cette vue des minorités va de pair avec l'apparition de la notion des sentiments et institutions aristocratiques dans la description d'une société qu'il dit lui-même être égalitaire, non pas sur le plan des classes économiques, mais bien dans la séparation des groupes par la race. Car Tocqueville voit qu'un même sentiment se retrouve chez les Blancs pauvres et les Noirs. Certes, il distingue les races – «l'homme blanc, l'Européen, l'homme par excellence» et «ces deux races infortunées» (I : 467) qui n'ont de commun que leur malheur, causé par les Blancs, en ce que l'oppression de ces derniers leur a enlevé la plus grande part de ce qui fait l'humanité. Ainsi suggère-t-il que les traits de ces deux groupes sont l'effet de leur oppression et de la tyrannie des Blancs, sans pour autant se questionner sur la validité des préjugés qu'il accepte : pour lui, ces traits décrivent bel et bien les Noirs et les peuples autochtones. Il suggère aussi que leur salut passerait par la renonciation de ce qui ferait le caractère de leur race, par la soumission à la civilisation, l'assimilation donc, plutôt que l'intégration, à la société européenne (I : 471, 485).

La majorité affirme que l'égalité est la base de la société et rassemble toute la population, mais ne démontre – et, pourrions-nous le présumer, ne ressent – un sentiment d'égalité qu'envers les autres Blancs. À l'endroit des groupes minorisés et racisés, c'est plutôt un sentiment de supériorité qui la caractérise. Les groupes minoritaires seraient quant à eux définis par le biais de sentiments contradictoires. Selon Tocqueville, qui se fie aux témoignages de Blancs états-uniens dont il reprend le racisme, les personnes noires et autochtones verraient ainsi les différences de classement et d'attitude et les inégalités de traitement s'opposer à leur propre sentiment que les autres leur sont égaux, soit du fait de l'abolition de l'esclavage dans certains États (I : 503), soit par l'attachement à une culture ayant sa propre valeur – attachement que Tocqueville condamne et qu'il nomme «orgueil». Car à l'opposé des classes ouvrières dans les sociétés aristocratiques d'Europe, ils ne se sentiraient pas inférieurs, mais bien égaux aux Américains blancs, alors même qu'ils vivent des inégalités sociales (I : 520-521) et doivent tolérer la répugnance de ces derniers (I : 521-522).

Le sentiment de minorisation

Nous voyons ainsi trois versions d'un sentiment de minorisation chez Tocqueville : au sein du peuple des sociétés aristocratiques d'Europe ; au sein des populations autochtones, qui chercheraient selon lui à maintenir leur indépendance à tout prix, ce qui sera la cause de leur disparition ; et

chez les Noirs, surtout chez les anciens esclaves, lesquels voudront à son avis éliminer les Blancs qui refuseront toujours de vivre avec eux. Son racisme (et celui de ses contemporains, dont il recueille les témoignages) ne l'empêche pas de comprendre les sentiments en jeu, à savoir le sentiment d'égalité et la frustration des personnes noires et autochtones, qui continuent aujourd'hui d'être portés par les mouvements sociaux. Ainsi, pour reprendre une intuition de Tocqueville par rapport aux sentiments – contre son interprétation de ces sentiments toutefois –, considérée ici à travers le prisme de la théorie de la minorisation de Deleuze et Guattari et, comme nous le verrons, de la psychologie sociale : la relation de divers groupes à la norme produit chez eux des sentiments. Nous verrons comment complexifier encore cette idée en réinterprétant certains résultats de la psychologie sociale issus de recherches récentes sur les relations et émotions intergroupes.

Cette description du sentiment de minorisation est dérivée d'une analyse psychologique des émotions collectives en politique, qui synthétise et ajoute à des propositions théoriques clés des publications sur les sujets de l'affectivité, de l'identité sociale et des dynamiques intergroupes. Conformément à la description que fait Halperin (2011 et 2014) des types de sentiments impliqués dans les événements politiques, cette analyse a pour point de départ la supposition que le sentiment de minorisation est un épisode émotionnel spécifique et durable, suscité par la perception individuelle de changements sociaux importants. De tels changements sociaux impliquent typiquement une perturbation perçue de l'ordre des choses normatif ou une menace au statut de l'identité culturelle de la personne qui fait face à l'événement (La Sablonnière, 2017). La nature de cette sorte de changements sociaux peut varier, de changements politiques explicitement mis en œuvre (par exemple : guerres, élections, législation, etc., ou encore l'exemple choisi pour la quatrième section de cet article) jusqu'aux transformations sociales communes mais plus indirectes dans les domaines de l'économie, de l'environnement, de la culture ou de la technologie. La caractéristique que partagent ces événements minorisants est qu'ils doivent tous changer, réorganiser et perturber le statut normatif perçu des identités collectives au sein d'une société.

Pour qu'ils ouvrent la possibilité d'un sentiment de minorisation et d'autres émotions collectives, de tels changements doivent souligner le statut (potentiellement) changeant d'un groupe ou d'une identité sociale sur qui ils attirent l'attention (Tajfel et Turner, 1986; Turner *et al.*, 1987). Une fois qu'une identité collective devient saillante du fait d'un changement social, les individus

auront tendance à évaluer l'impact du changement social perçu sur leur identité collective relativement aux groupes sociaux prééminents et sur leur statut social attendu en fonction de la hiérarchie sociale normative, elle aussi perçue. Conformément aux théories des émotions intergroupes (Smith et Mackie, 2016), nous affirmons que la nature de ces évaluations a un impact sur le type d'émotions dont les individus font l'expérience. Ceux-ci jugent des implications des changements sociaux dans les relations intergroupes suivant les implications pour leurs identités intergroupes. Dans le cas de la minorisation, les changements sociaux qui la font advenir rappellent à la personne que son propre groupe (*ingroup*) est d'un statut inférieur relativement à un autre groupe qui est perçu comme majoritaire. Tandis que la perception d'un statut minoritaire pour son propre groupe est essentielle au sentiment de minorisation, les évaluations qui viennent s'y ajouter, concernant la nature de la menace au groupe propre par exemple, permettent de prédire le type de sentiments dont un individu pourra faire l'expérience.

Ainsi, différentes combinaisons d'évaluations avec des sentiments d'égalité, d'infériorité et de supériorité, toujours en relation à la norme, créent un sentiment de minorisation. Selon l'appartenance d'une personne au groupe qui constitue la norme, son exclusion de ce groupe, ou encore sa relation à une norme constituée par l'ensemble de la société, les sentiments dépendent de ce que les attentes quant à cette norme sont comblées ou non, menant à une satisfaction ou à une frustration – et donc à des sentiments d'égalité, de majorisation ou de minorisation, ou encore de convenance qui va de soi ou d'une fatalité (regrettable ou non) impossible à transformer. Le tableau 1 résume ces possibilités. La première colonne fait référence au groupe qui est le standard de comparaison pour les autres ou, autrement dit, celui qui devrait définir ou incarner la norme, former le segment majoritaire. La seconde colonne porte sur les attentes quant à la norme, à savoir si celle-ci est atteinte ou non. Si l'attente quant au groupe qui devrait définir la norme est comblée, alors une satisfaction en découlera; sinon, une frustration sera ressentie. Certains aspects de cette colonne pourraient être développés davantage en relation à la théorie de la privation relative (*relative deprivation*; voir Smith et Pettigrew, 2014). C'est par ailleurs ici que se poserait la question de la perception de légitimité ou de la justification des normes. Selon le groupe qui est vu comme devant définir la norme et la satisfaction ou la frustration des attentes quant à celle-ci, chacun fera l'expérience de différents sentiments – ce que résume la troisième colonne.

Tableau 1
Norme, attentes et sentiments

1. Groupe qui devrait définir la norme	2. Perception sociale : les attentes quant à qui définit la norme (1) sont :	3. Sentiments
Tous et toutes devraient la définir	Atteintes	Égalisation
	Non atteintes – pour soi	Minorisation
	Non atteintes – pour les autres	Majorisation
L'autre groupe devrait la définir	Atteintes	Fatalité
	Non atteintes	Majorisation
Notre propre groupe devrait la définir	Atteintes	Convenance
	Non atteintes	Minorisation

L'intérêt de ces sentiments est qu'ils ne dépendent pas d'une analyse complète et véridique de la situation (ni d'ailleurs d'une analyse erronée), mais bien de perceptions et d'états corporels, physiques et d'esprit liés à des relations intergroupes ainsi qu'aux institutions. En effet, le sentiment de minorisation est spécialement pertinent pour l'étude des relations de pouvoir et des institutions en ce qu'il est lié à une frustration et à un désir de changement, et donc, potentiellement, à une perte de légitimité des relations et institutions en place.

Qui plus est, la troisième colonne pourrait encore être développée par une étude des émotions rattachées à ces états (par exemple, une colère contre la majorité provenant d'une minorisation) et des comportements qu'elles motiveront (protestation contre la majorité, fragmentation du groupe, dépression, etc.). Toutefois, l'étude de telles émotions exigerait une compréhension plus poussée d'autres variables (entre autres la relation émotionnelle au groupe et à ses membres – autrement dit, l'attachement aux autres et la cohésion du groupe). Et pour comprendre les comportements politiques, il faudrait tenir compte à la fois de ces émotions et des sentiments qui les accompagnent. Une telle étude montrerait aussi la différence entre un sentiment de minorisation lié à une norme d'égalité des groupes et celui qui découle d'une norme de supériorité ou de séparation.

La notion d'un sentiment d'égalisation est nécessaire ici pour expliquer un sentiment non exclusif, un sentiment de coparticipation dans des processus politiques et sociaux, un sentiment de coadéquation à et de codéfinition de la norme. Comme dans les autres cas, l'existence de ce sentiment n'implique pas sa présence chez les autres (qu'ils soient membres du même groupe ou non), qui peuvent très bien se sentir minorisés ou majorisés alors même que certains sentent que tous sont égaux. Aussi, dans tout ordre social où un groupe a le sentiment qu'il devrait définir la norme selon laquelle les autres seront jugés, une attente comblée provoquerait chez lui le sentiment que les choses vont comme il se doit, que la société fonctionne convenablement. Et dans le même ordre social – il s'agit ici bien sûr d'un modèle idéal-typique – où un groupe ressent qu'il ne devrait pas définir la norme, une réalité allant à l'encontre des attentes serait comprise comme résultant de la chance et donnant accès à ce qui jusque-là appartenait à un autre groupe, ce qui entraînerait un sentiment de majorisation. De même, une réalité qui serait en adéquation avec un tel sentiment ne mènerait pas à un sentiment de minorisation, mais plutôt à celui d'une fatalité (historique, voire divine). Au contraire des autres sentiments possibles en relation à la définition de la norme, la minorisation apparaîtrait donc là où il y a une attente que la norme soit atteinte.

Vivre le sentiment de minorisation

Comme dernière étape de la théorisation d'un sentiment de minorisation, nous nous tournons vers un exemple contemporain à la fois imbriqué dans le contexte sociopolitique canadien et marginalisé dans les études de ce contexte, c'est-à-dire relativement peu étudié ou connu. La définition en tant que « communautés francophones en situation minoritaire » (CFSM) de ceux qui sont encore souvent nommés « francophones hors Québec » répond moins à l'absence d'un lien avec le Québec qu'au rassemblement autour d'un sentiment de minorisation qui peut varier de la modération jusqu'à l'extrême. Pour Baril (2017), l'anglonormativité est l'une des manières dont est vécue l'intersection des normes qui définissent le statut francophone minoritaire. Il se tourne ainsi vers une série de discours qui norment les champs d'étude des personnes transgenres, de la francophonie et du féminisme pour leur opposer une expérience personnelle qui permet de repenser les relations de pouvoir linguistique. Comme lui, Madibbo (2006) montre comment la situation minoritaire peut conduire un groupe (ici, les francophones) à éprouver de la difficulté à accepter la présence de « minorités dans la minorité », dans ce cas les immigrants francophones noirs.

Au minimum, une théorie du sentiment de minorisation devrait pouvoir contribuer à la compréhension des réalités de groupes qui se définissent eux-mêmes et sont officiellement définis par leur gouvernement comme minoritaires. Puisque nous ne pouvons pas ici offrir une étude complète de la place que prennent les émotions dans l'autodéfinition, le rapport à la majorité et la mobilisation des CFMS, nous nous limiterons à discuter du pouvoir du sentiment de minorisation dans l'épisode qui a été nommé le « jeudi noir » de l'Ontario français. Le jeudi 15 novembre 2018, lors d'un énoncé économique, le gouvernement de l'Ontario annonce l'annulation du projet de l'Université de l'Ontario français, qui devait être la première université entièrement « par et pour » les francophones de la province, ainsi que l'abolition du Commissariat aux services en français, qui gérait les plaintes en lien avec ces services. Notons que le projet d'université fut remis en marche après une forte mobilisation, mais que les responsabilités du Commissariat ont passé, comme prévu, au Bureau de l'ombudsman de la province, donc d'un commissaire qui devait être francophone à un fonctionnaire qui pourrait l'être – ou non.

Trois articles publiés en Ontario français présentant la nouvelle et montrant les réactions de figures publiques utilisent un registre émotionnel fort : inquiétude, stupeur, surprise, colère, insulte, déception, tristesse, dévastation (Bergeron, 2018; Leblanc, 2018; Vachet, 2018). Mais on parle aussi des relations entre le gouvernement et les francophones : métaphores de la gifle et du coup de poing, récits de trahison, d'affront, de désastre, de manque de respect, d'injustice, d'attaque contre les droits des francophones, contre la francophonie elle-même, de la part d'un gouvernement perçu comme antifrancophones.

Le lendemain, une lettre ouverte intitulée « Les nouveaux habits de la francophobie », publiée dans *Le Droit*, souligne les enjeux de l'événement et explique son sens pour les francophones (Chouinard *et al.*, 2018). Comme plusieurs des commentateurs, les auteurs de cette lettre, parmi lesquels on compte bon nombre des chercheurs au centre du champ des études sur les CFMS, font référence à la dernière grande lutte des Franco-Ontarien·ne·s pour préserver l'Hôpital Montfort, et placent l'événement dans la foulée des politiques antifrancophones depuis la création du Canada : le populisme contemporain oppose selon eux bilinguisme et francophonie, d'une part, et l'économie, d'autre part, nouvelle manière de cacher une intolérance qui a toujours été présente. Le thème de la francophobie fut repris trois mois plus tard par la Fédération des communautés francophones et acadienne

du Canada lors d'un débat (Radio-Canada, 2019). Le recours à l'idée de francophobie montre ici la force de l'émotion ressentie. Malgré les nuances amenées à chaque occasion, le fait que ces divers intervenants utilisent cette même expression témoigne d'une régression de l'attitude antifrancophones au profit d'une attitude négative à l'endroit du bilinguisme officiel, dans un contexte où l'on voit un soutien pour les communautés d'expression française de la part du gouvernement fédéral (Noël, 2019).

C'est la même émotion qui se trouvait au centre de la mobilisation historique du 1^{er} décembre 2018 pour protester contre ces mesures – mobilisation qui s'est étendue aux CFSM de plusieurs autres provinces –, laquelle a notamment mené à l'appui financier à l'Université de l'Ontario français de la part du gouvernement fédéral, à une condamnation des coupures de la part du gouvernement du Québec et, finalement, au renversement de cette décision spécifique malgré le maintien de l'autre cause du sentiment de minorisation des Franco-Ontarien·ne·s.

La décision annoncée par le gouvernement ontarien d'effectuer des coupures dans deux éléments de la politique de bilinguisme de la province eut l'effet de créer un sentiment de minorisation chez les Franco-Ontarien·ne·s – et au-delà, chez les francophones en milieu minoritaire du reste du pays qui se sont vu rappeler la fragilité de leur position. D'abord, cette décision affecta leur position au sein du segment social politique et leur rappela leur position à l'intérieur du segment social linguistique. Ainsi, d'une position de relative normalité à l'intérieur du segment linguistique par une politique de bilinguisme officielle, ils passèrent à une situation d'anormalité au sein de ce segment du fait de la disparition des institutions jouant un rôle tant politique et juridique que symbolique. Notons d'ailleurs le caractère relatif de cette situation du français comme norme : plus proche de la norme des langues officielles que toute autre langue, le français demeure minoritaire et secondaire en relation à l'anglais qui, lui, n'a pas besoin de mesures spéciales pour être majoritaire.

Ensuite, la décision frustra un sentiment d'égalité que les arrangements politiques précédents, voire les arrangements constitutionnels au fédéral, avaient contribué à faire naître. La reconnaissance de la dualité anglais-français par des garanties, institutions et programmes est en effet un enjeu pour les CFSM en ce qu'elle les place en situation majoritaire dans les segments politique et linguistique, à défaut de pouvoir le faire pour l'espace social et démographique. Là où elle est robuste, cette reconnaissance satisfait le sentiment d'égalité qui

règne chez bon nombre de francophones. Autrement, les francophones se sentent minorisés, suivant toutes les émotions et réactions dont nous avons ici fait état – et ce, même en l’absence d’événements provocateurs spécifiques.

Enfin, la mobilisation permet d’exprimer et le sentiment de minorisation lié à cette décision, et le sentiment d’égalité sous-jacent, ainsi que le désir, voire l’attente, de faire partie de la norme (donc de la majorité). Le renversement de la décision de mettre fin à l’Université de l’Ontario français a de la sorte eu un double effet. D’une part, il a démontré la capacité des Franco-Ontarien·ne·s (avec le soutien du gouvernement fédéral) à infléchir la politique provinciale, ce qui est toujours difficile pour une minorité, et signale son pouvoir relatif, donc diminue le sentiment de minorisation. D’autre part, et au-delà des effets de la disparition du commissaire aux services en français, ce renversement n’a pu effacer entièrement le sentiment de minorisation créé par la décision initiale, qui demeure comme une blessure du fait du rappel de la place qu’occupent les francophones et de leur déplacement dans le segment linguistique.

Conclusion

La première théorisation du sentiment de minorisation que nous proposons ici permet de mieux comprendre le vécu des francophones en situation minoritaire et, avant tout, leurs désirs et leurs attentes qui relèvent d’un sentiment d’égalité, de faire partie de la norme, du moins celle des segments linguistique et politique, à défaut de pouvoir être majoritaires dans les autres segments de la société tant provinciale que fédérale. Cette théorisation ne nous donne toutefois que la forme de ce sentiment. Comme nous l’avons vu à travers la réaction des francophones à la décision du gouvernement ontarien, et comme en témoigne également le dernier commentaire ci-dessus sur la mobilisation, il existe des expériences vécues plurielles et riches de chaque situation comme du sentiment de minorisation, dont il reste encore à rendre compte non seulement pour les francophones en situation minoritaire, mais aussi en leur sein même et chez d’autres groupes minorisés autrement, voire des groupes qui pourraient se sentir minorisés sans l’être matériellement. La phénoménologie des émotions développée dans un cadre empruntant à Edith Stein, ou encore celle de Sara Ahmed, tant dans leur relation à la culture que dans l’optique de la volonté obstinée (*willfulness*), offrent des pistes qui demeurent à explorer pour cette théorisation et pour la compréhension des CFMS. De même, il existera des liens entre cette théorie du sentiment de minorisation et celle de la privation relative, où les membres d’un groupe

perçoivent une perte en comparaison avec un ou d'autres groupes – surtout là où un autre groupe semble gagner en privilèges.

D'une manière plus concrète, ces développements pourront mener à une meilleure compréhension et à une étude plus complète d'autres groupes et d'autres dynamiques de minorisation. L'instrumentalisation d'une peur de la minorisation ou d'un sentiment de minorisation lié à une perte de supériorité, notamment chez les groupes masculinistes ou néo-fascistes déjà mentionnés, a très peu à voir avec l'étude des communautés linguistiques, outre la présence d'un sentiment de minorisation. La différence est tout aussi importante entre la minorisation vécue dans les CFMS et celle vécue par les peuples autochtones qui font face à un génocide. Rien, politiquement, ne rapproche ces groupes. Il restera ainsi à comprendre la teneur exacte du sentiment de minorisation dans différents contextes et milieux, ainsi que les divers usages et multiples instrumentalisation politiques qui peuvent en être faits.

—

Bibliographie

- Baril, Alexandre. 2017. « L'anglonormativité et la cisonormativité. (Re)penser les analyses féministes intersectionnelles anglophones et francophones », dans Maria Nengeh Mensah. *Le témoignage sexuel et intime, un levier de changement social ?* Montréal, Presses de l'Université du Québec : 45-66.
- Barrett, Lisa Feldman. 2017. *How Emotions Are Made: The Secret Life of the Brain*. Boston, Houghton Mifflin Harcourt.
- Bergeron, François. 2018. « "Jeudi noir" en Ontario français ». *L'Express*, 15 novembre. <<https://l-express.ca/jour-noir-en-ontario-francais/>>. Page consultée le 24 mars 2020.
- Chouinard, Stéphanie et al. 2018. « Les nouveaux habits de la francophobie ». *Le Droit*. 16 novembre. <<https://www.ledroit.com/opinions/votre-opinion/les-nouveaux-habits-de-la-francophobie-391b93d4531d52852816675358e64aa2>>. Page consultée le 24 mars 2020.
- Crenshaw, Kimberlé Williams. 2005. « Cartographies des marges : intersectionnalité, politique de l'identité et violences contre les femmes de couleur », *Cahiers du Genre*, 39, 2 : 51-82.
- Crenshaw, Kimberlé Williams. 1989. « Demarginalizing the Intersection of Race and Sex: A Black Feminist Critique of Antidiscrimination Doctrine, Feminist Theory and Antiracist Politics », *University of Chicago Legal Forum*, 1 : 139-167.
- Deleuze, Gilles et Félix Guattari. 1980. *Mille Plateaux*. Paris, Minuit.
- Forsé, Michel et Maxime Parodi. 2007. « Perception des inégalités économiques et sentiment de justice sociale », *Revue de l'OFCE*, 3, 102 : 483-540.
- Halperin, Eran. 2014. « Collective Emotions and Emotion Regulation in Intractable Conflicts », dans Christian von Scheve et Mikko Salmela (dir.). *Collective Emotions*. Oxford, Oxford Scholarship Online : 281-296.

- Halperin, Eran. 2011. «Emotional Barriers to Peace: Negative Emotions and Public Opinion About the Peace Process in the Middle East», *Peace and Conflict. Journal of Peace Psychology*, 17, 1: 22-45.
- La Sablonnière, Roxane de. 2017. «Toward a Psychology of Social Change: A Typology of Social Change», *Frontiers in Psychology*, 8, 397: 1-20.
- Laurie, Timothy et Rimi Khan. 2017. «The Concept of Minority for the Study of Culture», *Continuum. Journal of Media & Cultural Studies*, 31, 1: 1-12.
- Leblanc, Daniel. 2018. «Jour noir pour les Franco-Ontariens». *Le Droit*. 21 mars. <<https://www.ledroit.com/actualites/francophonie/jour-noir-pour-les-franco-ontariens-48b725812d3752d96ae2f3e07513c374>>. Page consultée le 24 mars 2020.
- Mackie Diane M. et Eliot Smith. 2014. «Intergroup Emotions», dans Jack Dovidio et Jeffrey Simpson (dir.). *APA Handbook of Personality and Social Psychology*, vol. 2, Washington, DC, American Psychological Association: 263-293.
- Madibbo, Amal. 2006. *Minority within a Minority: Black Francophone Immigrants and the Dynamics of Power and Resistance*. New York, Routledge.
- Noël, Alain. 2019. «Francophobie : la ligne de faille». *Options politiques*. 9 janvier. <<https://policyoptions.irpp.org/magazines/january-2019/francophobie-la-ligne-de-faille/>>. Page consultée le 24 mars 2020.
- Painter, Nell Irvin. 2010. «Une histoire du "Peuple blanc"». Entretien avec Christiane Vollaire», *Chimères*, 74, 3: 23-35.
- Painter, Nell Irvin. 2019. *Histoire des Blancs*. Paris, Max Milo.
- Radio-Canada. 2019. «Populisme et francophobie, la FCFA s'interroge sur la défense du français au Canada». *Radio-Canada*. 21 février. <<https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/1154361/fcfa-francophonie-populisme-politique-conference>>. Page consultée le 24 mars 2020.
- Schwarz, Norbert et Gerald L. Clore. 2007. «Feelings and Phenomenal Experiences», dans E. Tory Higgins et Arie W. Kruglanski (dir.). *Social Psychology: Handbook of Basic Principles*. 2^e édition. New York, Guilford Publications: 385-407.
- Smith, Eliot R. et Diane M. Mackie. 2016. «Intergroup Emotions», dans Lisa Feldman Barrett, Michael Lewis et Janet M. Haviland Jones (dir.). *Handbook of Emotions*. 4^e édition. New York, Guilford Publications: 412-423.
- Smith, Heather J. et Thomas Pettigrew. 2014. «The Subjective Interpretation of Inequality: A Model of the Relative Deprivation Experience», *Social and Personality Psychology Compass*, 8, 12: 755-765.
- Tajfel, Henri et John C. Turner. 1986. «The Social Identity Theory of Intergroup Behavior», dans William G. Austin et Stephen Worchel (dir.). *The Psychology of Intergroup Relations*. 2^e édition. Chicago, Nelson-Hall: 7-24.
- Tocqueville, Alexis de. 1961. *De la démocratie en Amérique*, 2 volumes. Paris, Gallimard.
- Turner, John C., Michael A. Hogg, Penelope J. Oakes, Stephen D. Reicher et Margaret S. Wetherell. 1987. *Rediscovering the Social Group: A Self-Categorization Theory*. Oxford, Basil Blackwell.
- Vachet, Benjamin. 2018. «Le "jeudi noir" de l'Ontario français». *TFO*. 15 novembre. <<https://onfr.tfo.org/le-jeudi-noir-de-lontario-francais/>>. Page consultée le 24 mars 2020.

Notes

¹ Cette section reprend les analyses présentées aux pages 127 à 135 de Deleuze et Guattari (1980).

² Les références aux deux volumes de ce livre sont incluses dans le texte entre parenthèses (volume : pages).